

# Carré rouge



- Référendum : la constitutionnalisation du capitalisme**, Yves Bonin
- Deux enquêtes sur la flexibilité et la précarisation en Suisse**, par JF Marquis
- La situation en Allemagne**
- La défaite du changement de statut à EDF-GDF, 1 (fin) et 2**, par Marc Porcheron
- Santé : à propos de la réforme de l'Assurance-maladie**, Alfred Lary
- Argentine : Après la révolte de décembre 2001**, Par Aldo Andrés Casas
- Brésil : Après les élections municipales**, Jean Puyade
- Le livre de Benoît Mély est paru**
- « Impérialisme et militarisme, Actualité du 21<sup>e</sup> siècle »**, Claude Serfati

# 31

DÉCEMBRE 2004 - N° 31 - TRIMESTRIEL - 5 EUROS

**Le socialisme est le seul but qu'une intelligence contemporaine puisse s'assigner.**  
(Siniavsky devant ses juges)

La constitution européenne qui va être soumise à référendum marque-t-elle une « dérive libérale » ? L'Union européenne et monétaire peut-elle être « démocratisée » ? Peut-on lui insuffler davantage de « social » ?

Ces questions doivent être abordées sérieusement par les militants qui vont jeter toutes leurs forces dans la lutte pour le « non » à ce référendum. D'autant plus sérieusement que, dans le climat d'hystérie qui va se mettre en place, et dont nous avons connu une première manifestation lors du vote interne au Parti socialiste, nous avons besoin de la plus grande clarté possible.

Cet article s'inspire (parfois de très près) du travail réalisé par Corinne Gobin, chercheuse belge, spécialiste de l'Europe, et en particulier du chapitre qu'elle a rédigé pour un ouvrage collectif, intitulé « L'Union européenne et la réorganisation des ressources : emploi, retraites, salaires », publié en langue anglaise dans *Wages and Welfare*, B. Clasquin et al. (éds), éditions Pier-Peter Lang, Bruxelles, 2004. Ce travail, on le verra, est un apport extrêmement précieux.

Le « traité constitutionnel », clé de voûte  
d'une construction méthodique

# La constitutionnalisation du capitalisme

## UNE CHANCE DE « REPOLITISATION »

Le référendum au Parti socialiste a été l'occasion d'une forte « repolitisation » interne. Elle ne s'est pour l'essentiel pas élargie au-delà, sinon aux marges. Les assemblées de sections, nombreuses et animées, marquées

par une fréquentation sans précédent, ont vu les partisans du « non », et surtout eux, s'acharner à argumenter, à comprendre.

En dépit de l'hystérisation à laquelle cet épisode a donné lieu, et à laquelle l'ensemble des médias a pris part ; en dépit des tentatives répétées de réduire l'expression des idées à des stratégies individuelles ; en dépit des

pressions de toutes sortes auxquelles ont été soumis les militants, plus de 40 % des 82 % (ce qui est en soi absolument considérable) qui ont pris part au vote se sont prononcés pour le « non ».

Dès le lendemain, tous les efforts ont été déployés par la direction du PS pour « clore l'incident », pour inscrire ce parti dans un « oui » en quelque sorte « naturel », légitimé par ce vote. On y a croisé les doigts pour que la « discipline de parti » (qu'Aubry, Guigou ou Badinter avaient par avance annoncé ne pas respecter si le « non » l'avait emporté...), assortie de quelques menaces sourdes, suffise à conjurer le danger d'une poursuite de l'engagement de militants et de dirigeants socialistes pour le « non ».

Le référendum national est maintenant inévitable. Ce que tout le monde craint, c'est bien entendu que le cumul des raisons de voter « non » ne suffise à faire échouer la consultation. Des politiciens lucides comme Bayrou ont apprécié à sa juste valeur la menace que représentent ces 40 % dans le PS. Cette crainte est largement partagée.

**Mais ce qui effraie probablement plus que tout, c'est la menace que ce phénomène de « repolitisation » ne déborde désormais les frontières du PS ; que des millions de salariés s'emparent de cette discussion, s'efforcent de comprendre à leur tour, et finissent par comprendre effectivement.**

La grève défaite de 2003 n'est pas digérée. Les amorces de politisation que nous y avons décelées se sont diluées. Le recours à la lutte des classes « directe » est infiniment peu probable à terme bref. Renaud Dutreil, ministre de la fonction publique, se croit même autorisé, en petit comité [1], à avertir ses amis que la force de « l'adversaire » (entendre le salariat)

a peut-être été surestimé.

Or, ce qui s'est amorcé en 2003 dans le cours même d'un mouvement qui tentait de se généraliser, et qui ne pouvait le faire que par une intense politisation, peut parfaitement, à l'occasion de ce référendum, se produire « par le haut », à un niveau directement « politique », c'est-à-dire au niveau de la discussion sur le monde dans lequel nous voulons vivre, pour sortir de ce que l'un de nos amis appelle joliment le « manque à vivre ». Et ce problème est au cœur de la question européenne.

**Il faut donc désormais tout faire pour que les salariés n'atteignent pas ce cœur.**

Les tentatives dans ce sens ne manquent pas. Elles ne sont encore qu'à l'état embryonnaire, et l'on peut parier qu'elles finiront par s'épanouir en une campagne hystérique comparable à celle de l'entre-deux tours de la présidentielle de 2002. Quelles sont-elles ?

Globalement, tout sera fait pour réduire au minimum vital le débat sur le fond. Les « oui » secs s'opposeront aux « non » secs, dans des cacophonies de jappements minimalistes.

Tout sera évidemment fait aussi pour englober dans un même sac toutes les raisons de voter « non ». L'entreprise a commencé : « voter "non", c'est voter avec le FN ! » Patience : ce n'est que le début.

Mais d'autres dangers guettent les partisans du « non » que nous sommes évidemment, avec bien d'autres, animés des meilleures intentions anticapitalistes ou altermondialistes...

Ils tiennent en substance à la superficialité de notre opposition à « cette » Europe, au caractère très incomplet ou très partiel de notre argumentation. Et il faut admettre que nous sommes à cet égard, comme d'habitua-

de, très en retard.

## UNE CONSTRUCTION

## SYSTÉMATIQUE

## ET COHÉRENTE

Nous nous sommes bien souvent contentés d'une compréhension un peu courte de ce qui s'est déroulé sous nos yeux depuis 1958 et le Traité de Rome. Cela tient en partie au fait que l'ensemble a été mené de manière à la fois discrète et apparemment confuse, confusion que les dirigeants des partis « ouvriers » se sont bien gardés de lever.

Nous avons certainement compris les grandes lignes du projet « économique », certains aspects de son contenu politique et social. Mais parce que ce n'est pas ainsi que notre regard a été historiquement façonné, parce que nous avons une tendance récurrente à négliger certains aspects proprement idéologiques ou « superstructurels », nous n'avons probablement pas compris en profondeur « comment » tout cela était mené. Une analogie peut permettre de mieux l'expliquer.

L'ouvrage récent d'André Halimi, *Le grand bond en arrière*, a cette vertu majeure qu'il **déconstruit** l'ensemble de l'entreprise de la contre-révolution libérale, triomphante depuis les années Thatcher-Reagan. Il montre en particulier comment une poignée de « penseurs » de la bourgeoisie, à la suite de Friedrich Hayek, en y consacrant des moyens considérables, ont patiemment, **systématiquement** élaboré une véritable « utopie » contre-révolutionnaire, confectionné un manuel complet de sa mise en œuvre, incluant comme dimensions essentielles un lexique, des représentations prêtes-à-porter, un « imaginaire » à l'usage des actionnaires et des « déci-

deurs », en même temps que des outils pratiques mis à la disposition des gouvernants. Et qu'ils ont persévéré dans leur entreprise, même lorsque les idées qu'ils entendaient faire prévaloir ont pu apparaître comme absurdes dans un environnement de relative prospérité et d'amélioration globale du sort des peuples, au moins occidentaux (pendant les fameuses « Trente Glorieuses »).

Tout l'intérêt du travail d'Halimi tient à une démarche **que nous devons absolument reprendre à notre compte** : Si l'on n'explique pas combien cette politique a été délibérément construite, il est impossible de la déconstruire. **Pire : on laisse s'installer l'idée que sa mise en œuvre a quelque chose de « naturel », d'inévitable.**

Y a-t-il eu en Europe des « Think tanks » (des équipes de « penseurs », des « boîtes à idées ») comparables à ceux dont Halimi analyse l'action ? C'est probable. Mais il a certainement suffi que ceux qui tiennent les rênes en Europe aient tiré profit de leurs travaux. Et ils n'ont pas manqué de le faire.

Or ces travaux, comme nous le voyons dans le livre cité, ne se réduisent pas à réfléchir aux moyens susceptibles de libérer le capital de toute entrave, ce dont la théorie économique marxiste nous permet de rendre compte de manière tout à fait précise (les travaux de François Chesnais y occupent une place essentielle [2]). Ils englobent des dimensions juridiques, symboliques, idéologiques, lexicales, et même philosophiques.

Et de cela, nous avons en revanche le plus grand mal à rendre compte.

Corinne Gobin, chercheuse belge, politologue spécialisée dans l'étude de l'Union européenne, membre du conseil scientifique d'ATTAC (Wallonie/Bruxelles) nous aide considéra-

blement à comprendre ces dimensions, et à faire apparaître le caractère extrêmement cohérent de la construction européenne, qui doit culminer avec l'adoption de la « Constitution », selon elle « clé de voûte », et même « pierre tombale » venant refermer le couvercle sur l'ensemble...

L'ambition de cet article est de faire partager quelques-uns des éléments qu'elle nous apporte. Elle est en particulier de répondre à un certain nombre de questions sur lesquelles la plus petite imprécision pèsera lourd dans la possibilité de mobiliser, de faire comprendre, d'aider à la « repolitisation » : « **Y a-t-il une “dérive libérale” dans le traité constitutionnel ?** » ; « **Peut-on “démocratiser l'UEM” ?** » ; « **Peut-on lutter pour une Europe “plus sociale”, ou tout simplement “sociale” ?** »

« CONSTITUTION »

OU « PSEUDO-

CONSTITUTION » ?

Cela peut apparaître comme un détour, mais il me semble intéressant de nous arrêter tout d'abord sur une discussion qui peut sembler un peu « byzantine » : le « traité établissant une constitution pour l'Europe » est-il une « Constitution » ou une « pseudo-Constitution » ? On me pardonnera mes naïvetés et mes insuffisances : je ne suis nullement familiarisé avec ces notions. Mais ce débat apparemment insaisissable pour quiconque n'a pas étudié le Droit constitutionnel a un intérêt pour la suite de notre propos. L'article de Anne-Cécile Robert paru dans *le Monde diplomatique* de novembre 2004 (« Coup d'État idéologique en Europe ») nous y aide quelque peu. Elle montre le caractère hybride de ce texte bientôt soumis à

référendum : il prétend être à la fois un « traité », c'est-à-dire un texte signé par des États au terme de discussions à caractère diplomatique (qui échappent à tout contrôle démocratique), et une « constitution », c'est-à-dire un texte par lequel un peuple définit ses valeurs et organise la production de ses règles juridiques (et est par conséquent une manifestation d'essence démocratique : l'auteur note ainsi que le « constitutionnalisme », au 18<sup>e</sup> siècle, est l'une des manifestations des Lumières, une lutte contre l'arbitraire des pouvoirs monarchiques, la rédaction d'une Constitution permettant au peuple de se « constituer » comme souverain, de contrôler ses dirigeants et de protéger ses libertés). Elle démontre que rien dans l'élaboration de ce texte ne correspond peu ou prou à un processus démocratique, et donc contradictoire, voire conflictuel. Œuvre d'« experts », elle a totalement échappé aux peuples européens. Et elle conclut : « *Eu égard au caractère fondateur d'une Constitution, imposer le mot sans la réalité, c'est vouloir imposer le libéralisme lui-même au mépris des règles démocratiques de base. C'est une sorte de coup d'État idéologique.* » Et elle poursuit en affirmant que « *l'objet essentiel d'une Constitution étant d'organiser les “pouvoirs publics” tout en laissant les choix de fond au verdict des électeurs, le recours à un “traité établissant une constitution” revient à tenter de court-circuiter la souveraineté populaire pour imposer, par un acte solennel, les principes du libéralisme économique.* » Mais cette tentative, qui a évidemment une grande portée, au moins symbolique (on reprend et on détourne un mot fortement chargé dans l'imaginaire collectif de la démocratie et des révolutions à partir du 18<sup>e</sup> siècle), n'en est pas moins parfaitement illustrative de l'en-

semble du processus de construction européenne depuis l'origine. Et A.C. Robert note : « *L'Union européenne, dont le fonctionnement technocratique et opaque met déjà mal à l'aise ces principes [démocratiques], deviendrait alors l'instrument d'une destruction subreptice du suffrage universel au nom du gouvernement "éclairé" des experts.* »

L'essentiel est dit. L'histoire de l'Union européenne est précisément jonchée de ces « jeux de mot » et de ces étiquettes mensongères.

Pour ces raisons, il me paraît tout à fait inutile de s'engager dans une discussion sur le caractère « constitutionnel » ou non de ce texte, comme le fait par exemple Yves Salesse dans le *Copernic Flash* de septembre 2004, ou de parler de « prétendue constitution » comme le fait le texte d'appel de la Fondation Copernic. Le seul fait que ce titre ait été donné à ce texte, « traité établissant une constitution pour l'Europe », est révélateur et emblématique de ce qui est, *depuis le début*, la marque de la « construction européenne ». En somme, peu importe que ce titre soit tout à fait « impur » au regard de la norme juridique : ce qui compte, c'est qu'il se prétende Constitution. Dans ce domaine, « dire, c'est faire ». Et l'Europe n'a jamais, depuis 1958, procédé autrement. C'est ce qu'il nous faut examiner maintenant.

MUTATION DANS  
LA PHILOSOPHIE  
POLITIQUE :  
DU GOUVERNEMENT  
DES HOMMES  
À L'ADMINISTRATION  
DES CHOSES

Il est tout à fait juste de dire que la construction européenne est marquée par le transfert de la décision aux « experts », qui se substituent au débat démocratique, naturellement conflictuel. Mais il ne s'agit pas là seulement d'une mutation, d'un transfert « technique ». La question de la distribution des richesses produites par une nation est évidemment l'un des sujets principaux du débat et du conflit démocratiques (et avant tout la question de la propriété privée, que toutes les Constitutions depuis la Révolution française sacralisent littéralement en en faisant le tout premier des droits. Dans celle de 1793, fondant la Première République, c'est même le seul droit « tangible », dans l'énumération des « droits naturels et imprescriptibles » du citoyen !). Le libre jeu des conflits d'intérêts, des intérêts de classes antagonistes a sans cesse été entravé et dénié. La méthode de construction de l'Union économique et monétaire a ceci de particulier que, d'emblée, ses fondements politico-juridiques reposent sur une hiérarchisation des valeurs confiée au *droit*.

Ce glissement a une histoire, et des fondements dans la philosophie politique. Le basculement se fait dès le Traité de Rome (1958). Alors que le premier acte européen, l'accord sur le charbon et l'acier (CECA), était encore le produit d'une négociation *politique* « classique » entre États, incluant les Parlements et les syndicats, et marqué par les concessions imposées politiquement par le début de la Guerre froide, ce traité instaure le principe d'une Communauté dont les règles de fonctionnement sont élaborées comme le sont celles des organismes internationaux (comme l'ONU) par des « experts » et des diplomates, échappant ainsi à tout contrôle et à toute discussion démocratique, dans l'espace et dans les formes traditionnels d'un Etat.

cratique, dans l'espace et dans les formes traditionnels d'un Etat.

Mais là encore il ne s'agit pas seulement de « technique ». Les concepteurs de ce Traité sont animés par d'autres considérations. Une idée prévaut : le conflit politique démocratique, si on lui laisse libre cours, aboutit à des catastrophes. Poussé à ses extrémités, il s'enflamme, se radicalise, et il donne le communisme et le nazisme, aboutissant inexorablement à la guerre dévastatrice (si contraire à la bonne marche des affaires... Tout cela n'est pas raisonnable !). La démocratie, ce sont les passions de la rue. L'homme n'est pas raisonnable. Il ne faut plus se fixer comme objectif de gouverner les hommes, mais d'administrer les choses.

On pourrait noter que cette mutation rejoint la pensée anglo-saxonne, inspirée de l'idéologie protestante (dont Max Weber a étudié l'influence sur l'esprit du capitalisme, dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Champs-Flammarion, 2002) : **contrairement aux rêves des Lumières, l'homme n'est pas perfectible. Les institutions, elles, le sont.** Sur quelle base peut-on établir une vie commune, qui ne soit pas susceptible d'être déstabilisée par les passions politiques ? Une seule activité humaine peut y parvenir, l'activité la plus « naturelle », la plus « technique » : le commerce. Il échappe aux passions humaines, il relie naturellement les hommes. Il faut donc s'en remettre à ses experts, les « économistes ». Il faut mettre en place des normes « dépolitisées », des instruments techniques et non des produits du conflit politique entre conceptions et idéologies adverses.

**D'emblée, les processus, et même les espaces de la délibération et du conflit collectifs sont réduits, les**

### Parlements marginalisés et les négociations collectives dépréciées.

La coïncidence dans le temps de l'élaboration de ce Traité et de la prise de pouvoir par De Gaulle n'est évidemment pas fortuite. La Constitution de la V<sup>e</sup> République, en accordant la primauté au Bonaparte, à l'exécutif et à sa tête, au détriment d'un Parlement devenu croupion, puis la tentative de fonder un Sénat « économique et social » (référendum de 1969), véritable chambre des « corporations » peuvent être lues à cette lumière. Il me semble que nous en avons pour notre part fait une lecture pour l'essentiel « politique » et idéologique, d'où cette dimension était relativement absente.

Mais venons-en à la première de ces questions qui me semblent ne pas pouvoir souffrir d'hésitation.

#### LA CONSTITUTION

#### EUROPÉENNE :

#### UNE « DÉRIVE

#### LIBÉRALE » ?

Arrêtons-nous un instant sur l'un des arguments que l'on a pu lire jusque très loin à « gauche » [3] : ce traité serait marqué par une « dérive libérale ». Sans le dire, tout se passe alors comme si une idée « généreuse », l'Europe, celle de la paix enfin retrouvée (sauf pour les Algériens et les Congolais, pour ne prendre que ces deux peuples colonisés par deux des initiateurs du Marché commun!), se voyait dégradée, gâchée par une perversion inattendue du projet initial. C'est faire peu de cas de la réalité. Le Traité de Rome est parfaitement clair quant aux intentions des fondateurs. L'article 2 des « Principes » dit : « La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun, d'une Union économique et monétaire

et par la mise en œuvre des politiques ou des actions communes visées aux articles 3 et 3 A, de promouvoir un développement harmonieux et équilibré des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une croissance durable et non inflationniste respectant l'environnement, un haut degré de convergence des performances économiques, un niveau d'emploi et de protection sociale élevé, le relèvement du niveau et de la qualité de vie, la cohésion économique et sociale et la solidarité entre les États membres. »

Et pour ceux qui (par ailleurs à juste titre) condamnent la mention dans le « traité établissant une constitution pour l'Europe » de l'objectif d'instaurer une « économie sociale de marché », où « la concurrence est libre et non faussée », il faut leur conseiller de se reporter à l'article 3 du Traité de Rome où l'on peut relever ce que comporte ce traité : « un marché intérieur caractérisé par l'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux » (point c), et (point g) « un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché intérieur ». Tout y est donc depuis 1958. **Nulle dérive.** L'harmonie entre les hommes naîtra d'une organisation rationnelle et libre du commerce. « Qualité de vie », « solidarité » et « environnement » ne peuvent en être que la conséquence. On aurait pu ajouter d'autres « hochets » : « amour universel », « fraternité ». L'essentiel était dit : par le commerce, vous dis-je ! Les nuances apportées dans la rédaction du projet de Constitution sont simplement le reflet de l'approfondissement depuis Thatcher et Reagan de la dictature des actionnaires.

Mais masquer cette cohérence parfaite, cette continuité sans défaut n'est pas sans conséquence. C'est interdire

de comprendre la logique de l'entreprise, sa conception initiale et constante, et du même coup dessaisir les salariés de la possibilité d'en entreprendre la destruction, et d'imposer une autre logique.

Mais venons-en au second problème posé à ceux qui veulent s'opposer efficacement à la Constitution européenne : loin de pouvoir être « démocratisée », l'Union économique et monétaire (UEM) est une machine de guerre extrêmement cohérente contre la démocratie.

#### L'EXPERTISE CONTRE

#### LA DÉMOCRATIE :

#### PEUT-ON DÉMOCRATISER

#### L'UEM ?

#### LE DROIT CONTRE LE SOCIO-POLITIQUE

L'espace créé par le Traité de Rome l'est par et pour les « experts ». Qui sont ces experts ?

Ils sont de deux sortes : certains s'occupent du marché, et travaillent à la mise en place du Marché commun ; d'autres, juristes pour l'essentiel, se chargent d'établir la norme communautaire, d'établir le *droit communautaire*. Ils le font en établissant la primauté du *juge*.

Le glissement est considérable, et il est effectivement fondateur.

Schématiquement, les États se sont constitués historiquement sur la base d'un Contrat politique, produit historique de conflits d'intérêts et de valeurs. Même si les Constitutions qui ont entériné ce Contrat s'efforcent toujours de masquer leur origine dans les conflits de classes antagonistes (au nom de « l'intérêt général »), elles en sont profondément imprégnées.

L'UEM est au contraire, depuis son origine dans le Traité de Rome, fondée sur un ordre juridique. Elle est soumise au *droit communautaire*, dont nous venons de voir qu'il est essentiellement le droit de propriété, de « libre circulation », de refus des entraves à la « libre concurrence ». Procédant d'une idée (et d'une « idéologie »), ce droit est d'emblée « déshistoricisé ».

Le *droit social* (sur lequel nous reviendrons plus loin) est, plus que tout autre, le produit des conflits de classes : il résulte de l'affrontement direct entre les intérêts des classes antagonistes, et enregistre pour l'essentiel les acquis des luttes ouvrières pour limiter l'exploitation. **Il est tout naturellement la première victime de cette déshistoricisation.** Il devient secondaire par rapport au droit commercial et au droit civil, fondements du droit communautaire. L'individu et ses intérêts priment (et en premier lieu le propriétaire, de moyens de production ou d'actions). Le nombre (la multitude des individus) supplante la classe sociale.

Cette mutation marque un changement de paradigme considérable. Corinne Gobin fait appel pour l'expliquer à une thèse de Max Weber (développée en particulier dans *Economie et Société*) par laquelle il met en évidence deux visions opposées du Droit.

- Le premier, qu'il qualifie de Droit « auto-référent », ou « rationnel-formel », consiste à définir des normes supérieures d'où toutes les autres découlent. Ce Droit est autonome par rapport à la sphère politique ou sociale. Il se crée dans la seule sphère juridique, se secrète lui-même, se « déroule » selon ses propres logiques juridiques, s'auto-engendre, et ne s'appuie pour évoluer que sur la jurisprudence et la doctrine. Parce qu'il n'est

pas le produit des conflits sociaux et politiques (au moins le prétend-il, car il découle naturellement en fait d'une *domination* sociale et politique), il est a-historique.

Cette conception a gagné en puissance avec la montée du capitalisme, puisqu'il permet de mettre au point des techniques favorisant l'accumulation et la circulation du capital (les chèques, les lettres de change, etc.)

- Le second, que Weber qualifie de « rationnel-matériel », considère que les normes sont subordonnées les unes aux autres, mais qu'elles sont globalement soumises aux valeurs politiques ou éthiques que la société a établies et hiérarchisées historiquement. Le droit (qui a bien entendu une part d'autonomie) est alors un récepteur des faits sociaux et politiques, il en porte la marque. Il est le produit enregistré de la conflictualité passée. Le Droit du travail, produit type des conflits de classes, peut y trouver sa place. Weber considérerait même que son développement pouvait contrarier le formalisme juridique qui avait la préférence de la bourgeoisie capitaliste. Nous y reviendrons à propos des espoirs d'Europe « sociale » (ou « plus sociale ») nourris par certains...

Mais ce qui triomphe avec le droit communautaire, c'est bien évidemment la première version. La « rationalité formelle » est au principe de ce droit communautaire. On installe dans un premier temps des **normes supérieures** (celles que nous trouvons dans le Traité de Rome : liberté pour le capital, pas d'entraves à la libre concurrence, normes européennes, valables dans l'espace défini par le Traité, mais qui rejoignent tout naturellement celles qui sont à la base aujourd'hui de l'OMC) ; puis, par la suite, toutes les autres normes sont

réputées *dépendantes* de celles-ci, et ne peuvent s'y opposer. Tous les aspects du Droit (et en particulier du Droit du travail) enregistrés dans les normes juridiques des différents États membres, qui contrediraient ces normes supérieures doivent être éradiqués.

## LE DROIT COMMUNAUTAIRE CONTRE LE DROIT NATIONAL

Ces deux normes de rationalité juridique coexistent au plan national dans ce que Corinne Gobin qualifie d'« équilibre sous tension ». Cela est vrai de tous les États membres (l'exemple de l'État allemand, et du combat qui s'y mène actuellement, est particulièrement illustratif : le « compromis rhénan » en est l'incarnation, comme probablement l'essence même du keynésianisme).

Mais l'exemple français nous est particulièrement familier. L'une des missions de de Gaulle et de sa Constitution de 1958 était bien évidemment de faire reculer le Droit du travail, d'éradiquer de la loi les traces laissées par la conflictualité socio-politique héritée de l'Histoire et de la Libération. La combinaison de la guerre d'Algérie et de la résistance ouvrière (grève des mineurs de 1963, puis développement vers la Grève générale de 1968) le fait échouer. Mais il est significatif qu'il soit « tombé » sur le référendum par lequel il tentait de mettre en place le lieu même de la production possible de « normes supérieures » : le Sénat économique et social.

Reste que chacune des bourgeoisies nationales est confrontée à la difficulté d'imposer ces fameuses « normes supérieures » procédant de la propriété, et de supprimer tous les autres droits qui les contrediraient.

Mais ce qu'elles peinent à réaliser, le Droit communautaire va l'imposer. Puisque chacun de ces États s'est lié aux autres par un Droit qui place au sommet de la hiérarchie du droit les normes « supérieures » en question, il ne peut exciper de son « propre droit » (qui porte la trace de l'histoire de sa construction) pour échapper aux logiques de ce Droit communautaire.

C'est ce que leur rappelle l'Arrêt Costa (15 juillet 1964), qui affirme : « *issu d'une source autonome, le droit né du traité ne pourrait donc, en raison de sa nature spécifique originale se voir judiciairement opposer un texte interne quel qu'il soit, sans perdre son caractère communautaire et sans que soit mise en cause la base juridique du traité lui-même.* »

Et de cela, la Cour de justice européenne est l'arbitre suprême : elle est détentrice des clés d'interprétation de ce droit communautaire.

Et c'est elle qui, tout naturellement, étend le raisonnement de l'arrêt Costa aux Constitutions nationales des États membres : « *Les droits fondamentaux tels qu'ils sont formulés par la constitution d'un Etat membre [...] ou les principes d'une structure constitutionnelle nationale ne sauraient affecter la validité d'un acte de la Communauté et son effet sur le territoire* » (Arrêt du 17 décembre 1970).

Nous retrouvons là les effets de ces deux conceptions du droit qui n'ont rien de théorique et d'abstrait. Le principe qui triomphe, auto-référent, établit une hiérarchie des normes. En installant au sommet de cette hiérarchie le droit communautaire, il établit que toutes les autres lois (y compris les lois « suprêmes » des États membres, leurs Constitutions) lui sont subordonnées. Tout ce qui dans les lois nationales entrave la réalisation de cet idéal (propriété, libre

concurrence, non « faussée », etc.) est illégal, et passible de la Cour de justice européenne.

Au passage, et c'est fondamental, les outils traditionnels de la démocratie représentative, les Parlements nationaux, sont désarmés. Il n'y a évidemment plus la moindre place pour les formes de la démocratie « sociale », syndicats et négociations.

La « Constitution » européenne que nous allons être appelés à voter (et que nous allons tout faire pour battre !) consiste à « chapeauter » tout cela, à le clore et à lui donner force de loi. En son centre, la primauté des procédures communautaires sur le fonctionnement (même très peu) démocratique des États. Rien de ce qui peut entraver l'hégémonie du marché ne doit rester sur pied.

Tel est le sort réservé à la démocratie au niveau des États qui composent l'Europe. C'est dire, répétons-le, combien est spécieux le débat sur le caractère de ce texte, « Constitution » ou « pseudo-Constitution ». Il aura force de loi, de Constitution s'imposant aux autres, et éliminant toutes ces entraves, ainsi que le droit même d'en concevoir (le droit du travail).

Mais on peut toujours rêver : si la démocratie est sapée dans ses fondements au niveau de chacun des États membres, peut-être peut-elle ressurgir au niveau supérieur, celui de l'Europe.

Cela mérite d'être examiné de plus près.

## LA « GOUVERNANCE »

J'ai longtemps cru que le mot « gouvernance » était l'une de ces « raffarinales », de ces bouffissures de « pubards » dont raffole Raffarin. Il n'en est rien. Ce mot est au cœur de la doctrine européenne.

Au passage, il faut noter que d'innom-

brables mots ont petit à petit envahi notre espace lexical depuis plusieurs années. Ils se sont installés de manière discrète et comme insensible. Ils sont maintenant passés dans le vocabulaire commun. On est trop peu attentif à leur force réelle. On fait exister les choses en les nommant. Parler de « partenaires sociaux », par exemple, semble tout au plus empreint de ce catholicisme social dont Eugène Descamps, premier secrétaire de la CFDT après la scission d'avec la CFTC, faisait preuve en affirmant à Jacques Chancel que, au départ d'une négociation avec un patron, il posait tout de suite le cadre de l'entretien : « *Vous êtes un patron, je suis un salarié, mais nous sommes tous deux frères en Jésus-Christ* ». Nous reviendrons plus loin sur cette notion : elle est très chargée de significations et figure en bonne place dans l'arsenal conceptuel de l'Europe. De même, la « formation tout au long de la vie », les « compétences », l'« employabilité », qui se sont installées à bas bruit, véhiculées par exemple par le socialiste de « gauche » Jean-Luc Mélenchon, alors ministre de l'Éducation nationale, qui s'est efforcé de leur conférer une teinte quasiment révolutionnaire, en tout cas en faveur des salariés. [4]

Mais revenons-en à la « gouvernance ». Contrairement à ce que pourrait laisser croire un cousinage étymologique, il ne s'agit nullement d'une équivalence de l'expression « pouvoir gouvernemental ». Ce dernier s'inscrit historiquement dans une définition de la démocratie comme système où prévaut une *séparation des pouvoirs* (législatif, qui fait la loi, exécutif, qui la fait appliquer, et judiciaire, qui en sanctionne la transgression), et l'existence éventuelle de contre-pouvoirs, c'est-à-dire d'institutions indépendantes du pouvoir ou des pouvoirs (associations, syndicats, partis, etc.).



Ainsi séparés, ces différents pouvoirs sont également nettement *repérables*, y compris « géographiquement » dans l'espace de la cité, et donc d'être *atteignables* par les citoyens.

Le modèle qui prévaut dans l'UEM n'est pas celui-ci, pourtant inséparable de la démocratie (que ce « modèle » tende continuellement à être perverti, par la dégradation du pouvoir législatif, comme sous la Ve République, et de fait aboli, le parti du bonaparte s'emparant en fait des trois instances est une autre affaire). Là aussi le changement de conception est radical, et radicalement non démocratique. Voyons cela.

Au point de départ, il y a des « valeurs communes ». Ici, ce sont « le libre marché », « la croissance et l'emploi », « la compétitivité des entreprises », la « cohésion sociale ». Elles ont été installées par le Traité de Rome, et sont celles qui président au « traité constitutionnel ». Toutes les institutions, toutes les organisations, tous les individus doivent concourir à leur mise en œuvre, sans distinction entre public et privé. Elles sont le fondement d'un « consensus » qui doit toujours être recherché entre tous ces acteurs, qui sont autant de *partenaires* contribuant à les faire prévaloir. Le modèle n'est donc plus celui des « pouvoirs », qui plus est séparés ; il est celui du *réseau*, du tissu.

Cela a deux conséquences très importantes.

- La première tient à la nature des lois adoptées dans ce cadre. Parce que la loi, en démocratie, est le résultat (plus ou moins direct, plus ou moins avoué) d'un conflit, ou au moins d'une conflictualité possible, elle enregistre un compromis, et celui-ci tend à être précisément conclu, dans des termes qui mettent fin provisoirement à ce conflit. Mais elle y est surtout *contraignante*, puisqu'elle

marque la ligne de front où le conflit s'est arrêté, sans, la plupart du temps, que l'une des forces en présence ait obtenu l'ensemble de ses demandes. Généralement, cette loi marque des limites drastiques : à partir de quel point la liberté de l'un empiète-t-elle sur la liberté des autres ? Dans le domaine des relations de travail, elle marque des limites fixées à la « libre » exploitation du travail par les possédants (qui cherchent sans cesse à s'en affranchir), résultat historique des luttes des travailleurs pour obtenir précisément des limites les plus étendues possibles. D'où le caractère *précis* des lois, où chacun s'est efforcé de « verrouiller » dans les termes utilisés les termes du compromis obtenu (et toujours arraché, en fait).

Ici, dans le cadre de la « gouvernance » européenne, on ne cherche pas, bien au contraire, des règles contraignantes. Il suffit que celles qui sont adoptées manifestent l'attachement aux « valeurs communes » Le modèle est celui des *Soft laws*, des lois douces.

Là encore, on ne va pas du conflit à la loi, qui en *enregistre* le résultat historique, mais on déduit la loi de valeurs installées a priori. Et du même coup, on ne reconnaît pas au moins symboliquement des *adversaires* dressés l'un contre l'autre, et qui parviennent mon an mal an à un compromis : tout le monde fait partie du même monde, on est partenaires, on fait partie du même réseau. Les classes se dissolvent au profit des multitudes d'individus, censés agir au nom des mêmes « valeurs ». Au passage, on gomme la nature de classe de ces valeurs enregistrées dans le Traité de Rome, valeurs « capitalistes libérales ».

- La seconde tient au *processus* de fabrication de la loi « consensuelle » (et minimaliste...) et aux lieux de sa fa-

brication. Ceux-ci sont infiniment dilués, éparpillés. Loin d'être cantonnée au lieu bien repérable du Parlement, siège du pouvoir législatif, cette élaboration est infiniment dispersée au plan européen. Il n'y a plus de lieu saisissable. [5] Le pouvoir est partout et nulle part, *comme dans un réseau*.

Ces lieux sont innombrables, et il est impossible de les citer tous ici (encore moins d'entrer dans le détail des attributions de chacun) : Parlement, Commission, Conseil des ministres, Conseil européen, conventions collectives-cadres nouées directement entre interlocuteurs sociaux, Cour de justice, COREPER, banque centrale... Mais peu importe qu'ils soient dispersés, puisque tous, comme dans un réseau, travaillent en parfaite cohérence : ils contribuent tous à en œuvre des « valeurs » communes, toutes fondamentalement consacrées au bon fonctionnement du « commerce ».

Encore ne s'agit-il là que des lieux repérables, dont on peut connaître l'existence en consultant l'organigramme infiniment complexe de l'Union économique et monétaire. Parce qu'il existe d'autres lieux, encore plus nombreux, à vrai dire potentiellement innombrables : ceux où s'exerce l'intense « *lobbying* » grouillant autour des acteurs de l'UEM. Il faut aussi y ajouter les *comités de consultation et d'expertise*, structures *ad hoc* élaborant en apparence sur tout et sur rien, mais sécrétant du texte à vocation réglementaire après adoption par les rouages officiels de l'Europe, lesquels règlements s'imposent ensuite aux États membre, en faisant souvent oublier au passage leur nature européenne... Car on oublie trop souvent que ces « règlements » (au contraire des « directives », qui doivent, pour être transcrites dans le Droit national, être

adoptées par les Parlements nationaux) sont, dès leur adoption européenne dans les instances *ad hoc*, « opposables » et ont force de loi (les individus pouvant s'en prévaloir auprès de la Cour de Justice européenne, y compris contre une loi nationale).

Le réseau a donc des mailles tout à fait serrées.

## ABOLIR LA SÉPARATION PUBLIC-PRIVÉ

L'un des effets de ce fonctionnement en réseau est qu'il abolit ce qui a été l'objet d'une âpre bataille historique dans les différents États : *la séparation du domaine privé et du domaine public* (la laïcité a cette valeur essentielle). Pour ne prendre qu'un exemple, les règles en matière de transports se discutent et s'établissent entre opérateurs publics et privés, ces derniers pouvant à bon droit (communautaire) exiger que les règles d'une concurrence « non faussée » s'exercent. Et c'est ainsi qu'une compagnie privée qui voudrait exploiter une « niche » qu'elle suppose rentable dans les chemins de fer peut exiger d'avoir accès au réseau ferré appartenant jusque-là au secteur public. On peut dire la même chose de l'Éducation, de la santé, etc. Au passage, la notion même de « service public » disparaît **nécessairement**, au profit de celle de « services rendus au public », qu'ils le soient par un opérateur public ou privé.

Et nous retrouvons dans le « livre blanc sur la gouvernance » ce souci d'économie de textes qui hante l'Europe. Celui-ci appelle à limiter « au strict minimum nécessaire » les normes juridiques contraignantes. L'Europe n'est pas avare de textes et de bureaucratie ! Mais il s'agit de réduire les contraintes imposées aux

puissants, qui marquent historiquement les droits conquis par les salariés par la lutte. L'idéal demeure celui du « libre renard dans le libre poulailler »

Cette méthode de « gouvernance » ne cesse d'ailleurs de se perfectionner. Inaugurées à propos de l'emploi (pardon : il faut dire « du problème » de l'emploi !), les « *méthodes ouvertes de coordination* », les « *MOC* », représentent l'une de ces procédures de co-décision entre « partenaires » de toutes sortes. On y définit des « normes » : il faudrait qu'en 2010, tel pourcentage d'hommes, de femmes, de jeunes, de salariés entre 55 et 64 ans soient employés. Les orientations communes (les « lignes directrices ») sont établies en étudiant les « bonnes pratiques » (« benchmarking ») observables quelque part dans la Communauté.

Le trait essentiel de ce procédé est qu'il échappe absolument au travail législatif « classique », dont il faut réputer qu'il est presque par nature conflictuel, c'est-à-dire mettant en opposition des conceptions différentes et souvent irréductibles l'une à l'autre.

## DEUX DEGRÉS DE « JURIDICITÉ »

Au sortir des innombrables lieux de décision (dont certains sont donc de co-décision entre « partenaires ») deux types de textes se présentent, qui ne bénéficient pas des mêmes degrés de « juridicité ». Nous allons voir ce que cache ce vocable un peu barbare et très « expert ».

Il en émane d'abord des **normes** (des règlements), qui sont contraignantes. Cela signifie que n'importe quel justiciable européen (vous, moi, la PME Machin, et surtout elle...) peut les invoquer devant la Cour de justice. Ces

normes règlent tous les problèmes d'atteintes à la concurrence. Elles imposent aux États de respecter les libertés... économiques.

Mais il en sort aussi des « **intentions politiques** » (des « directives »), qui, elles, ne relèvent pas de la justice, et ne sont donc pas contraignantes. Elles font simplement appel à l'« éthique », afin de constituer des « garde-fous » pour sauvegarder la « cohésion sociale ». Aux Parlements nationaux de les transcrire en textes nationaux...

Ce qui compte, c'est que les normes échappent aux Parlements, nationaux comme européen. Le seul critère est celui de l'efficacité vis-à-vis du marché, avec un minimum de considération pour la cohésion sociale. Ici, ce sont les « multitudes » (et non des « corps sociaux ») qui sont « auditionnées ». Le système s'auto-alimente, noie ses origines, s'auto-reconduit et se légitime lui-même.

## LA CES : UN LOBBY PARMİ D'AUTRES

Dans cet « audit » des multitudes, les syndicats sont un « lobby » parmi d'autres, un « conseil » consulté comme d'autres.

C'est précisément ce qu'est la Confédération européenne des syndicats (la CES, à laquelle Corinne Gobin a consacré un ouvrage très documenté [6]). Rien à voir avec le syndicalisme qui mobilise et s'efforce de parvenir à des négociations sur la base d'un rapport de forces, et d'aboutir à un compromis. Les manifestations-alibi convoquées périodiquement par la CES ne sont tout au plus que de très timides rodomontades : elles ne visent qu'à faire apparaître la « multitude » dont elle se revendique pour continuer à être invitée à faire connaître son avis. Elles ne préten-

dent pas dresser le salariat européen contre la très vivace confédération patronale européenne...

## « DÉMOCRATISER L'EUROPE » ?

Tout cet aspect du travail de Corinne Gobin (que je n'ai trouvé nulle part ailleurs) me semble essentiel. Il permet en tout cas de ne pas laisser pierre sur pierre des prétentions à « démocratiser l'Europe et ses institutions », que l'on a entendu bien sûr dans la bouche des tenants du « oui » dans le parti socialiste, mais aussi, et c'est plus fâcheux, dans les propos négligents d'un certain nombre de défenseurs du « non », dont il n'y a pas de raison a priori de mettre en doute les convictions anti-capitalistes ou, au moins, « altermondialistes ».

L'ensemble de l'édifice institutionnel, législatif, fonctionnel, bureaucratique (au sens premier et « wébérien » du terme) et principal de l'Europe née en 1958 avec le Traité de Rome est une machine de guerre contre la démocratie. On ne peut en isoler un élément qui pourrait être « amélioré » dans un sens démocratique. **L'objet même** de cette construction, Corinne Gobin le montre, est d'en finir avec le conflit politique (et syndical), de passer du gouvernement des hommes à l'administration des choses, d'instaurer le règne des experts ; et pour cela de dissoudre, subvertir, noyer les instances et les lieux de débat (de conflit) et de décisions démocratiques, de les vider de leur substance, de les contourner, de les délégitimer. Il est essentiel que nous nous armions nous-mêmes, et que nous contribuions à armer avec le plus grand sérieux tous ceux avec qui nous luttons pour le « non » au référendum sur la « Constitution européenne ». Et cet

aspect du déni de démocratie est d'une très grande importance. Toute la construction européenne a tendu depuis l'origine à chasser le politique au profit de l'expertise, du « on ne peut pas faire autrement », « c'est la seule solution » et « il n'y a pas d'alternative ». La réintroduction du politique, c'est-à-dire du libre débat sur le monde que nous voulons, est antinomique avec cette Europe.

Mais à défaut de « démocratiser l'Europe », on pourrait peut-être obtenir, non pas qu'elle devienne une « Europe sociale », mais au moins qu'elle soit « plus sociale » qu'elle ne l'est. Voyons ce qu'il en est.

## UNE EUROPE « SOCIALE »

### OU « PLUS SOCIALE »

### EST-ELLE POSSIBLE ?

Il est nécessaire pour répondre (par la négative...) à cette question de revenir un peu en arrière. Nous avons vu que la préférence toute naturelle de la classe capitaliste allait à un système juridique « rationnel-formel », où, rappelons-le, toutes les normes découlent de normes « supérieures » (au premier chef le droit de propriété), par une logique propre, étanche aux influences politiques et sociales, n'évoluant que par la jurisprudence et la doctrine. L'émergence du Droit du travail a dérangé ce bel ordonnance. Weber l'avait bien pressenti, qui y avait vu une possible évolution vers le droit « rationnel-matériel », historique, sensible aux conflits de classes, et en partie produit par eux. L'histoire lui a donné en partie raison. Pourquoi ?

- D'abord, parce que le droit du travail prend en compte des phénomènes *sociaux collectifs*, et non plus seulement des comportements ou des

contrats individuels. C'est ainsi que la grève n'est plus assimilée à une rupture du contrat de travail, ce qui serait le cas si l'on s'en tenait, au nom des « normes supérieures » de protection de la propriété, au contrat de travail signé individuellement par le salarié. De même, les contrats collectifs, les conventions collectives par exemple en France, échappent-ils au Droit civil, individuel par essence. Ce n'est plus un individu qui négocie les termes de son contrat de travail, seul devant l'employeur : il entre d'emblée dans les conditions qui ont été collectivement négociées par sa corporation, son métier.

Nous savons avec quel acharnement la bourgeoisie s'efforce de briser ces deux acquis historiques, et tend à en revenir aux contrats négociés individuellement. C'est le sens de la destruction des classifications-qualifications au profit des portefeuilles de « compétences ». On sait aussi comment ses gouvernements successifs cherchent à criminaliser l'action collective, par les lois « anti-casseurs », l'emprisonnement des leaders, etc.

- D'autre part, le droit du travail réintroduit le principe de la hiérarchisation des normes dans le cadre de la notion d'*ordre social public*. Contrairement à la conception pyramidale selon laquelle une norme supérieure s'impose à celles qui lui sont inférieures (le droit de propriété, individuel par essence, étant au principe du droit civil), on voit apparaître avec le droit du travail la notion selon laquelle une norme réputée inférieure peut s'imposer sur une loi dite supérieure si elle est plus favorable au salarié. C'est ce qu'établissent les conventions collectives qui sont toujours plus favorables par principe au Droit « ordinaire » du travail.

Et ce principe est à la base de la construction du modèle de protection

sociale liée au salaire socialisé. Des « droits acquis » (par la lutte, le conflit) s'imposent à tous, **au détriment**, c'est incontestable, des « droits » du patron de jouir « librement » de sa propriété privée des moyens de production. Et de laisser le salarié s'occuper « librement » de sa santé ou de ses situations de « non travail » (maladie, chômage, vieillesse). On comprend l'acharnement des patrons contre la Sécurité sociale ou les retraites par répartition...

#### LE DROIT COMMUNAUTAIRE CONTRE LE DROIT SOCIAL

Le modèle du droit communautaire balaie **d'emblée** cela. Rien ne doit venir contrecarrer la norme « supérieure » dont nous avons rappelé la teneur (Traité de Rome, rappelé et renforcé par le traité « constitutionnel »). On peut dire, avec Corinne Gobin, que nous assistons, avec le projet de Constitution européenne, à une constitutionnalisation du capitalisme. Mais le mouvement est enclenché dès 1958. Et sa logique est à tout égard celle de l'expulsion du droit social. D'abord parce que la multitude des individus a été substituée à celle de classe de salariés ; ensuite parce que tous les droits constituant le droit social (et en particulier le droit du travail) viennent contredire, entraver le libre jeu de la concurrence et de la valorisation du capital ; mais aussi bien entendu parce que tout le système antidémocratique que nous venons d'examiner vise à faire disparaître purement et simplement les *espaces* mêmes du conflit.

Il faudra la conjonction des graves mobilisations ouvrières de la fin des années soixante, et le début de la phase de « récession » ouverte en 1973 pour que le droit social fasse, en

1975, une timide incursion dans le droit communautaire (sous la forme de règles visant par ailleurs à ne pas fausser la concurrence au sein du Marché commun, ce qui reste conforme à la « norme supérieure » qui a présidé à la mise en place de ce Marché...) . Et encore ce dernier fera-t-il tout pour le désamorcer, l'expulser de nouveau. Comment ?

Dès 1986, l'Acte unique réinstalle pleinement, avec les « **normes minimales** », la primauté des valeurs libérales sur le droit social.

En quoi consistent ces « normes minimales » ? Elles consistent à exposer des *principes-cadres*, qui ne sont rien d'autre (au nom du respect de la concurrence) que le plus petit commun dénominateur des normes en vigueur au niveau des différents États. Il est évident que, après l'entrée des pays d'Europe de l'Est et centrale, dont les salariats ont été atomisés et rabotés par le stalinisme, la notion de « minimal » prend tout son sens !

Car ces « normes minimales » ne sauraient contrarier le développement des PME et, plus généralement, la compétitivité des entreprises. En prenant comme référence les entreprises chinoises, le « minimal » peut très vite ressembler au « néant ». Là encore, ce qu'analyse François Chesnais sur les processus en cours, dans la vallée du Rhône ou en Andalousie, dans l'agriculture est d'une importance considérable... et fait froid dans le dos.

Primauté du droit commercial et civil sur le droit social ; prééminence de la Cour de justice européenne sur toute autre instance ; hiérarchie du droit telle que se place au sommet le droit de la concurrence et de la libre fructification du capital : cette architecture est d'une redoutable cohérence. Nous verrons plus loin comment, à propos de l'emploi, se mêlent tous les ingrédients européens, normes supé-

rieures, gouvernance, MOC, en une redoutable machine de guerre contre le salariat.

#### UNE EUROPE À RECONSTRUIRE DE FOND EN COMBLE

Mais retenons pour l'instant que vouloir « injecter du social », ou mieux encore construire une « Europe sociale » exige **comme point de départ** la mise à plat totale, la déconstruction radicale de « cette Europe existante ». Il y a *incompatibilité absolue* entre les deux !

C'est, comme le note Corinne Gobin, l'ensemble du modèle de démocratie représentative et redistributive de l'après-Guerre qui est balayé. Et elle peut à bon droit parler de « **changement de régime** » si, par régime, on entend l'ensemble du champ économique, social et politique.

C'est d'ailleurs c'est ce que confirme un texte officiel de l'UEM, daté de 2001 : « *L'union économique et monétaire s'est accompagnée d'un changement de régime majeur qui ne peut réussir que si tous les principaux acteurs en matière de politique économique assument des responsabilités nouvelles.* » (souligné par moi).

Car ce nouveau modèle de fonctionnement, où les classes sociales, les syndicats et les partis ne sont plus pris en compte autrement que comme des « partenaires », des « consultés » à la recherche du « consensus », des éléments d'une « multitude d'individus », est fondé sur la collaboration en vue de la réalisation d'objectifs « naturellement » communs. On ne peut même plus parler de « collaboration de classes » : les classes n'existent plus ! Cela est officialisé par un texte de la Commission européenne, daté de 2000, et intitulé « Les relations de travail en Europe »[7]. On y lit

« L'Union économique et monétaire a favorisé le développement de relations de travail plus coopératives, **fondées sur la prise en compte d'objectifs macroéconomiques partagés**. La réduction importante du nombre de conflits du travail illustre ce changement. » (je souligne en gras). Est-il nécessaire de traduire ?

Et Corinne Gobin conclut, là encore à juste titre : il s'agit, dit-elle, « **[d']un travail de restructuration profonde du sens du pouvoir politique, du contenu des droits et des instruments de fondation, de garantie et de mise en œuvre de ces droits, ainsi que de l'ensemble des relations entre les acteurs socio-politiques et socio-économiques.** »

Il est absurde de vouloir y injecter du social, ou de détourner ce système pour le transformer en système à visée avant tout sociale : il a été bâti d'emblée pour des **objectifs inverses**.

### L'EXEMPLE DE LA « POLITIQUE SOCIALE AU SERVICE DE L'EMPLOI »

Toute cette architecture savamment construite en plus de cinquante ans n'a pas (encore) suffi à réordonner entièrement toutes les politiques nationales vers les règles que le capitalisme financier désire voir triompher. Il n'est cependant pas indifférent que la Constitution proposée au référendum « **constitutionnalise le capitalisme** » (Corinne Gobin).

Mais il reste aux États à se colleter au problème de l'allocation des ressources issues de l'impôt, question extrêmement délicate car liée très directement à l'histoire des conflits de classe dans chaque pays (l'exemple de l'Allemagne actuellement est très illustratif à cet égard), et aux traces que celle-ci a laissées dans les législa-

tions nationales.

Faute de pouvoir s'en emparer brutalement (en imposant la « norme supérieure » qu'est le « bon fonctionnement du marché »), l'UEM s'efforce de redéfinir et d'ajuster par en haut certains éléments clés de l'allocation des ressources.

Nous allons voir comment Corinne Gobin analyse celui de l'emploi (elle développe par ailleurs dans le même texte le problème des retraites et celui de la définition de la « norme salariale »).

En 1997, est mise au point une « stratégie européenne de l'emploi ». Une petite brochure de l'UEM (que l'on peut télécharger à partir d'Internet) présente toutes les facettes « officielles » de cette stratégie. Elle s'intitule : *Politique sociale et de l'emploi européenne : une politique pour les citoyens*.

Au cœur de ce dispositif, une « idée » : on peut élaborer des éléments d'une politique communautaire de l'emploi. La méthode utilisée est illustrative du règne des « experts » et de la technique du « consensus ».

On commence par élaborer des « concepts » : il y a des « populations-cibles » ; on assiste à un « vieillissement de la population » ; il existe des « gisements d'emplois » ; il faut s'attacher au « chômage de longue durée », définir des « taux d'emploi ». Ce vocabulaire, nous l'avons vu monter en puissance au cours des dernières années, sans toujours y prendre garde. Négligence coupable : le groupe emmené par Friedrich Hayek n'a pas procédé autrement, commençant par ce travail lexical, puis le martelant de plus en plus systématiquement au fur et à mesure que la situation se dégradait, à partir de 1973. Serge Halimi étudie cela de près.

En somme, les « experts » procèdent à un travail qui semble marqué par une

logique quasi-scientifique : on identifie des « **problèmes** » (souvenez-vous comment progressivement tout est devenu « problème », comme le « vieillissement de la population », présenté comme un problème alors qu'il n'est rien d'autre qu'une autre manière de parler de « l'allongement de l'espérance de vie », acquis et triomphe de la créativité humaine !), et l'on propose des « **solutions** ».

Ces solutions sont « testées » par les États, dans le cadre d'une « surveillance mutuelle » mise en place à Essen en 1994. Elles deviennent « *politique d'intérêt commun* » dans le Traité d'Amsterdam et au sommet de Luxembourg en 1997.

### LE SYSTEME DE PENSÉE QUI S'IMPOSE : L'EMPLOI EST UN « FACTEUR DE PRODUCTION »

Une Europe « sociale » opérerait une distribution du travail, une division harmonieuse, un partage, une réduction de la durée du travail, une législation du travail alignée sur les acquis les plus élevés du Droit du travail dans chaque pays membre. Nous avons vu que telle n'est pas la logique du Droit communautaire, qui procède *tout entier* des droits des propriétaires des moyens de production, d'échange et de communication, et des droits des actionnaires (propriétaires de capital financier).

Cette « extrémité » étant écartée, on peut, comme certains l'ont fait dans les années quatre-vingts, s'attendre à ce que le développement de la Communauté européenne, du Grand marché commun, entraîne quasi-spontanément un développement de l'emploi.

L'idée (l'idéologie devrait-on plutôt dire) qui va l'emporter n'est pas celle-là, mais celle qui fait de l'emploi le

moyen, le levier pour imposer aux « partenaires » (Europe, États nationaux, employeurs, salariés) une « entente » qui soutiendra le projet européen.

Ce projet considère que l'emploi est un « facteur de production », qu'il est un élément de la compétitivité des entreprises. Le problème n'est nullement de procurer du travail à tous, mais de mettre en place une politique de pression généralisée sur la masse salariale, de briser les entraves à la meilleure valorisation possible du capital.

Dans le vocabulaire, cela va d'abord se traduire par le fait que l'on va remplacer le « taux de chômage » par le « taux d'emploi ». Ce n'est pas anodin. Même si cela peut paraître paradoxal, le chômage (indemnisé par une proportion du salaire antérieur) est un « acquis » : il est, selon la terminologie de Bernard Friot, une situation de « non travail » payée par une ponction sur le salaire socialisé, **qui est une partie du salaire tout court**.

C'est d'une grande importance, et pas seulement symbolique. Cela laisse le chômeur dans la situation d'un salarié momentanément privé d'emploi. Passer au « taux d'emploi » change tout. Désormais, ce sera « haro sur le planqué », sur le « fainéant », sur « l'inactif » (Renaud Dutreil ne frappe par hasard en parlant des retraités de l'État comme de « parasites » !). Il faut remettre tout ça au travail.

Willi Hajek nous a raconté cette chasse aux chômeurs, aux inactifs en Allemagne, la culpabilisation systématique dont ils ont été l'objet. La loi Hartz IV (voir dans ce numéro de *Carré rouge* la section consacrée à l'Allemagne), en asséchant brutalement les ressources des chômeurs, veut les pousser par exemple à accepter, quelle que soit leur qualification, des « emplois » à un Euro de l'heure,

« rémunération » qui viendrait compléter les quelque 350 euros mensuels auxquels seraient réduites leurs indemnités. Mais on peut se souvenir aussi de l'une des premières mesures proposées par Tony Blair à sa prise de fonction : offrir un réveil matin à tous les chômeurs pour leur réapprendre à se lever le matin !

L'Europe va ainsi se fixer des objectifs. À Lisbonne, elle fixe de passer de 62 % de taux d'emploi à 70 % en 2010, avec un stade intermédiaire à 67 % en 2005. Le « taux d'emploi » des femmes, lui, devra passer de 52 à 60 % (intermédiaire 57 %). Quant aux 55-64 ans, leur « taux de participation » devra atteindre 50 % en 2010.

La loi Fillon sur les retraites est là, sanctionnée par la décision de Barcelone (tout cela est entériné par le couple Chirac-Jospin !) de prolonger la vie active de cinq années.

#### L'EMPLOI, « MOTEUR DE LA COMPÉTITIVITÉ » : UN CHANGEMENT RADICAL DE CONCEPTION

L'emploi cesse donc d'être une « question sociale ». Il devient une politique de marché du travail, d'adaptation au marché du travail. Et les textes européens vont traiter d'un même mouvement de la politique de l'emploi, de la flexibilisation des conditions et de la durée du travail, de la modération salariale et de la disparité des salaires. Mais dès lors que le « plein emploi », ou le « retour à l'emploi » devient une « norme supérieure », une « préoccupation » majeure pour l'UEM, un « axe essentiel » de sa politique, tous les autres aspects de la politique sociale doivent lui être subordonnés (selon le principe que nous avons examiné plus haut de hiérarchisation des lois sans considération de la no-

tion d'« *ordre public social* ». Aux États nationaux de prendre les mesures de contention, de répression ou de « brancardage social » pour les laissés pour compte...)

#### POUR CELA, UN « TOUR DE PASSE-PASSE » CONCEPTUEL

Car les dégâts sont bien entendu considérables. L'irruption des « working poors », ces travailleurs à pleintemps qui n'ont plus de quoi survivre, ces victimes du « workfare » fait apparaître les ravages sociaux de ces mesures connectées. Le « social » est victime de l'« économique ».

Et resurgit l'idée de demander un « rééquilibrage », un peu plus de « social » dans l'économique... Nous connaissons déjà cela. L'UEM va y répondre par un tour de passe-passe conceptuel : le « social » et l'« économique » ne sont plus antinomiques, ils sont « **complémentaires** » ! Le social en est métamorphosé : il devient un élément de soutien aux « grands équilibres macroéconomiques », mais aussi un élément permettant d'éviter que la « cohésion sociale » ne se déchire, et qu'on n'aboutisse à des explosions. C'est ainsi que sera mise en place à Lisbonne la MOC (méthode ouverte de coordination) pour combattre l'« exclusion sociale ». L'essentiel est de remettre au travail ; la charité, publique ou privée, fera le reste. Le basculement est considérable, et il n'est pas seulement symbolique. Historiquement, les luttes sociales et politiques ont tendu à « démarchandiser » les relations de travail, à arracher des droits sociaux *collectifs* contraignants prenant la forme de lois, c'est-à-dire à faire prévaloir des « valeurs » qui s'imposent à la conclusion des contrats de travail. En faisant en sorte que le « social »

soit réabsorbé par l'« économique », ce sont ces droits et ces lois qui disparaissent tendanciellement, puisque la seule « valeur » qui s'impose à toutes les autres est celle de la compétitivité de l'entreprise.

Mais au-delà (et ceux qui persistent à demander « plus de social » seraient bien avisés de s'en apercevoir), c'est la notion même de « droit social » qui est bouleversée. Corinne Gobin décrit ainsi cette mutation :

« Nous semblons en effet passer d'une organisation politique où certains instruments ont été conçus pour fonder et réaliser des droits (comme les systèmes de sécurité sociale) à un système où ces mêmes instruments seraient avant tout au service des politiques de marché, et ne seraient plus que subsidiairement fondateurs de droits, et seulement de droits "désuniversalisés" pour répondre à la situation de marchés diversifiés. »

Et nous trouvons alors les systèmes ouvrant à des droits sous condition (Allemagne, Réveils de Blair, revenus minimum sous condition de formation, en réalité de soumission à des obligations de déqualification, etc.)

L'exemple de la sécurité sociale est très clair : si ce qui prime est la compétitivité des entreprises, l'exigence que la « concurrence ne soit pas faussée », en un mot, si ce qui est au centre est l'« économique », alors le financement du droit à la sécurité sociale par une contribution obligatoire (qu'il s'agisse d'une cotisation, c'est-à-dire d'une fraction du salaire socialisé, d'une fraction du salaire tout court, ou par l'impôt, comme la CSG) est considéré comme une « entrave » à la compétitivité, donc à l'emploi.

Cette rengaine, nous l'entendons tous les jours, dans les jappements du patronat contre le « travail trop coûteux », exigeant un abaissement ou une exemption des cotisations sociales (en fait une réduction du salai-

re), qui, trop élevées, les empêchent d'embaucher... Pour eux, la question est claire : le social est l'ennemi de l'économique !

Un « rapport sur l'emploi » datant de 1994 est parfaitement clair à cet égard : « *les économies européennes se caractérisent par le degré élevé de la protection sociale procurée par l'État ou les systèmes soutenus par lui* [en fait, il s'agit des résultats historiques des luttes ouvrières, NDR]. *Le financement de systèmes de protection sociale étendus est devenu une source d'inquiétude croissante quant aux conséquences possibles sur la compétitivité et le processus de création d'emplois* ». C'est la protection sociale qui nuit à la cohésion sociale. Il faut en finir avec la protection sociale... au nom des pauvres et des exclus eux-mêmes !

#### QUAND ON PASSE DU « DROIT » À L'ÉLÉMENT « COMPTABLE »

Le mot qui d'ailleurs prend le dessus dans tous les discours et dans tous les textes est celui de « prélèvements », qui submerge celui de « droit à protection sociale ». Ils mêlent savamment « cotisation » et « fiscalité » (aidés en cela par la CSG instaurée par... Rocard !). Dans un salmigondis délibérément orchestré, les « aides alimentées par la fiscalité », les « prestations de Sécurité sociale et les salaires eux-mêmes sont mélangés. La notion de « droit » disparaît ainsi dans le discours, avant de disparaître tout court dans les faits.

Cet extrait du « Livre Blanc » de 1993 en est un excellent exemple :

« En améliorant les perspectives d'accès au marché de l'emploi pour les travailleurs les moins compétitifs par la restructuration des régimes nationaux d'aide au revenu de façon à permettre un cumul de revenus du tra-

vail et de revenus de sécurité sociale par la mise au point de systèmes intégrés d'imposition et d'aide au revenu avec des sauvegardes appropriées... »

Dans ces glissements et ces mélanges vertigineux, dans ce flottement lexical soigneusement entretenu, ce qui disparaît, c'est la conscience même du droit que représente la sécurité sociale, et le principe de son financement par une socialisation d'une partie du salaire.

On a vu les ravages provoqués par cette entreprise pendant le mouvement de 2003, et à quel point la déconnexion entre travail et rémunération par l'employeur, dont une partie finance la protection sociale jouait dans le désarmement des salariés devant une offensive du type de celle de Fillon-Raffarin.

Corinne Gobin fait ainsi remarquer qu'au vieil adage « Tout travail mérite salaire » succédait la formule « Tout travail mérite... quelque chose » ! J'ai en permanence l'expérience de cette dissociation et de cette perte de conscience chez les étudiants qui font des stages ou qui prennent des « petits boulots » pour poursuivre leurs études. Le salaire devient une « petite enveloppe » que le patron (merci patron !) leur glisse quand il est vraiment sympa !

Cet exemple de glissement lexical, de bouleversement conceptuel, de brouillage des cartes exprime pleinement l'essence même et les méthodes de l'UEM. Ce qui frappe dès lors que l'on s'intéresse à ce que la Constitution veut précisément « constitutionaliser », c'est l'**extrême cohérence de l'entreprise**, son caractère absolument monolithique. **C'est une machine qui ne peut être détournée, ni altérée dans un de ses aspects. Elle doit être mise à bas.** L'échec du référendum n'y suffira pas (mais il y contribuera puissamment !). Mais si,

dans le mouvement même de la bataille pour le « non », ces discussions ont lieu, si les salariés se réapproprient leur propre histoire et comprennent combien tout est fait pour la balayer, la rayer d'un trait de plume ; si, dans le cours des discussions la conscience se fait de la nécessité de mettre à bas l'ensemble de l'édifice, et de le remplacer par la mise en œuvre d'un programme cohérent, européen, celui d'une « alliance des salariés et de la jeunesse de tous les pays européens pour construire une "Europe des travailleurs" » (voir l'article de François Chesnais dans le numéro 29 de *Carré rouge*), alors le processus de « repolitisation » sur lequel s'ouvrait cet article aura réussi à déborder des limites où chacun s'est efforcé de le contenir. C'est à cela que nous allons travailler.

## Notes

1 « Comme tous les hommes politiques de droite, j'étais impressionné par l'adversaire. Mais je pense que nous surestimons consi-

dérablement cette force de résistance. Ce qui compte en France, c'est la psychologie, débloquer tous ces verrous psychologiques. »

2 Il faut en particulier revenir sur l'article qu'il a publié dans le n° 30 de *Carré rouge* (consultable et téléchargeable sur le site [www.carre-rouge.org](http://www.carre-rouge.org)), « La mondialisation de l'armée industrielle de réserve : la "délocalisation interne" dans l'agriculture » : il permet de comprendre le modèle auquel le capitalisme voudrait réduire le salariat, et par conséquent la logique profonde des mesures qu'il prend dans les différents domaines (et je pense en particulier à celui de la formation et de l'éducation).

3 C'est ainsi que l'appel de syndicalistes contre la Constitution européenne, à laquelle le G10 appelle à souscrire dans son récent congrès (sans pour autant appeler au « non » !) affirme en conclusion : « Dire NON c'est refuser ces dérives, c'est refuser le fatalisme et la poursuite de politiques défavorables à l'emploi et aux salariés. Notre NON est un NON européen, un NON qui demande une réorientation de l'Union Européenne, pour une Europe sociale. »

4- Voir mon article sur le Lycée des métiers, dans le numéro 20 de *Carré rouge*, lui aussi imprimable à partir du site [www.carre-rouge.org](http://www.carre-rouge.org).

J'insistais en particulier sur le phénomène lexical suivant : l'examen attentif des lycées des métiers fait apparaître que ceux-ci ne sont pas des lycées, et qu'on n'y prépare pas des métiers... !

5- Ce qui, outre le caractère absolument antidémocratique de la chose, rend impossible une centralisation de l'activité politique du salariat sur ces lieux de prise de décision. En 1968, je continue de penser qu'il était juste de combattre pour une manifestation « centrale » à l'Assemblée nationale. La répétition imbécile de ce mot d'ordre en toutes circonstances par certains est une autre question.

6- *L'Europe syndicale*, éditions Labor, Bruxelles, 1997.

7- Il faut reconnaître que tous ces textes sont accessibles. Dire le contraire serait mentir. Vous n'avez qu'à vous connecter au site de la Commission européenne sur Internet. Et vous verrez, sous une forme palpable, cet écheveau inextricable d'institutions, de groupes, de textes de statut divers. Transparence et illisibilité sont les deux mots d'ordre. **Rien ne vous est caché, mais rien n'est compréhensible.** C'est aussi comme ça qu'on se place hors de portée de la compréhension, et donc de l'action des salariés.



Nous publions ici deux enquêtes-reportages de Jean-François Marquis parues dans le mensuel du Mouvement pour le socialisme (MPS) *La brèche*. Elles montrent à quel point la Suisse est un laboratoire pour les nouvelles formes d'exploitation des travailleurs. Ces enquêtes-reportages s'inscrivent dans la réflexion entamée dans *Carré Rouge* sur «le nouveau prolétariat», «les nouvelles conditions de travail» et «les instruments de lutte».

# Flexibilité et précarisation en Europe : comment les industriels suisses en profitent

La Suisse était un pays régi depuis les années 1930 par un accord explicite de collaboration organique entre le patronat de la métallurgie et le syndicat historiquement le plus important, celui des travailleurs de la métallurgie (essentiellement l'industrie des machines-outils) et de l'horlogerie. Cet accord avait abouti à la mise en place de nombreux instruments d'arbitrage où sont impliquées des structures professionnelles (représentation des associations patronales, représentation des salariés...) et une présence de l'Etat sous la forme juridique.

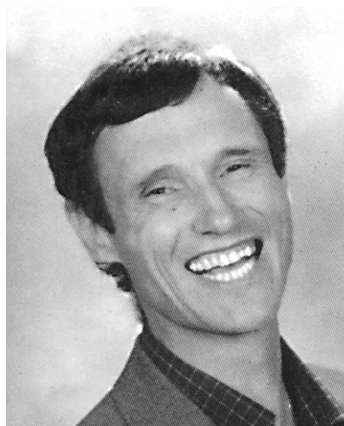
Dans le cours des années 1990, la Suisse a connu une explosion du chômage particulièrement rapide, passant d'un taux de 0,5 % de la population active en 1990 à 4,2 % en 1995, c'est-à-dire en chiffres absolus de 18 133 à 153 316 personnes. Le taux d'activité (personnes actives en pour-cent de la population) est plus élevé qu'en France. Il se situe à 67,8 % en 2000 contre 55,7 % en France. La répar-

titution de la population active en 1995 était la suivante: 179 000 pour le secteur primaire, 1,144 million pour le secteur secondaire, et 2,6 millions pour le secteur dit tertiaire, qui inclut l'administration, la santé (le plus gros segment). Si la décomposition du secteur tertiaire tenait compte des services aux entreprises, cela donnerait une vision beaucoup plus exacte de l'importance du secteur secondaire. En 2000, le secteur secondaire emploie 1 million de personnes et le secteur tertiaire 3 millions, avec une augmentation importante du segment des services aux entreprises qui emploient quelques 490 000 salariés.

La mise en œuvre des politiques néolibérales est plus avancée en Suisse que dans la majeure partie de l'Union européenne, que ce soit dans le domaine des contre-réformes ayant trait à la gestion du chômage ou à l'instauration des fonds de pension devenus obligatoires depuis 1985. L'austérité et le poids du chômage ont commencé à avoir leurs effets. Depuis 1996, le salaire réel (tenant compte des augmentations des primes d'assurance

maladie qui sont fixées indépendamment du revenu: donc un salarié paie la même prime d'assurance qu'un millionnaire) n'a pas augmenté. La précarisation de l'emploi s'est accrue et aujourd'hui se développent des mobilisations dans la fonction publique et des grèves contre des menaces de fermetures d'entreprises. Conjointement, la réorganisation du travail s'est accélérée et indique des voies qui seront empruntées ou le sont déjà par tout le patronat européen. La société salariale — plus exactement le prolétariat avec sa forte composition immigrée (1,05 million «d'étrangers» et 3,1 millions disposant du passeport suisse pour la population active) — subit un véritable traumatisme, et les voies d'une riposte sont difficiles à trouver, comme le sont celles permettant une récupération d'instruments de lutte. Le besoin de syndicalisme, au sens fondamental du terme, ne trouve pas son correspondant en termes d'instruments syndicaux, et les fragiles structures syndicales restantes sont utilisées, même avec méfiance et distance, lorsqu'un conflit ouvert existe.

Benoît Mély



**De la séparation des Églises et de l'École  
 Mise en perspective historique  
 Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie**

Cahiers libres  
 Éditions page deux  
 Lausanne, 2004  
 43 euros

# Le livre de Benoît Mély est paru

Le livre de Benoît Mély est paru et est parvenu à tous ceux qui avaient eu la bonne idée de souscrire auprès des Éditions page deux qui en ont assuré l'édition. Que tous ceux qui avaient négligé de le faire se précipitent : c'est un livre nécessaire.

Il s'agit de l'intégralité de la thèse à laquelle Benoît a consacré toutes les dernières années de sa trop courte existence. Le lourd appareil de notes inhérent à ce genre d'exercice académique ne doit pas faire reculer le lecteur. Il sert à confirmer que rien de ce qu'avance Benoît ne l'est sans preuve, sans références solides. On y trouve les traces d'une très vaste culture, de scrupules scientifiques que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer à propos du thème de la laïcité, plus propices aux manifestations hystériques, aux anathèmes et aux manipulations intéressées.

Mais plongez dans le corps de l'ou-

vrage, un volume tout à fait raisonnable, lui, et d'une lecture facilitée par les qualités pédagogiques de l'auteur. Vous reviendrez aux notes dans un deuxième temps, et vous y découvrirez des citations magnifiques, qu'il serait dommage de manquer !

La postface d'Henri Pena-Ruiz souligne l'importance de ce travail, qu'il qualifie de « *livre majeur* ». Relevons deux des caractéristiques qu'il y salue :

« *Un livre majeur, qui éclaire de façon décisive la généalogie de la laïcité, là où se joue l'avènement d'une humanité pensante, libre de tout préjugé : à l'école. Par son approche comparée, où l'analyse conceptuelle éclaire et sert un matériau historique choisi avec sûreté, Benoît Mély met en lumière la portée et l'universalité de l'émancipation laïque, par-delà les différents contextes qui en ont spécifié les formes.* »

Et plus loin, « *Le concept de laïcité qui*

*se dégage ici échappe aux incertitudes et aux relativisations polémiques habituellement pratiquées par les théoriciens d'une laïcité dite "ouverte", qui suggèrent par cette formule spécieuse que la laïcité serait, en elle-même, fermée, et ainsi dissimulent mal la sourde hostilité qu'elle leur inspire. »*

Sous une forme ramassée, trois caractéristiques de ce travail considérable sont mises en lumière :

- le combat pour la laïcité n'est en rien une « spécificité française ». Il prend en France une forme dictée par un contexte particulier, mais il s'agit d'un combat universel, profondément ancré au cœur de la lutte pour l'émancipation de l'humanité de tout ce qui l'entrave, et en particulier les religions.
- La laïcité ne saurait être confondue avec la sorte de « religion de substitution », religion de la « patrie » et de l'État, que Jules Ferry s'est efforcé d'instaurer, et à laquelle ont fini par adhérer dans les faits des partis et des organisations qui plongent pourtant leurs racines dans l'histoire du combat émancipateur et anti-étatique. Et cette profonde trahison est devenue l'un des facteurs les plus pernicieux d'obscurcissement des conditions d'une lutte efficace contre l'oppression.
- Enfin, la laïcité est toujours un enjeu majeur, âprement combat-

tue, non plus par les seuls « noirs corbeaux » de la réaction cléricale (il est de bon ton de nos jours de se féliciter d'un « apaisement » des relations de l'État avec l'Église... catholique essentiellement, grassement payée pour cela...), mais par des tenants d'un « modernisme » relativiste qui la disent « dépassée », « datée », et qui, là comme ailleurs [1], prêchent pour un « consensus », une « liberté », un

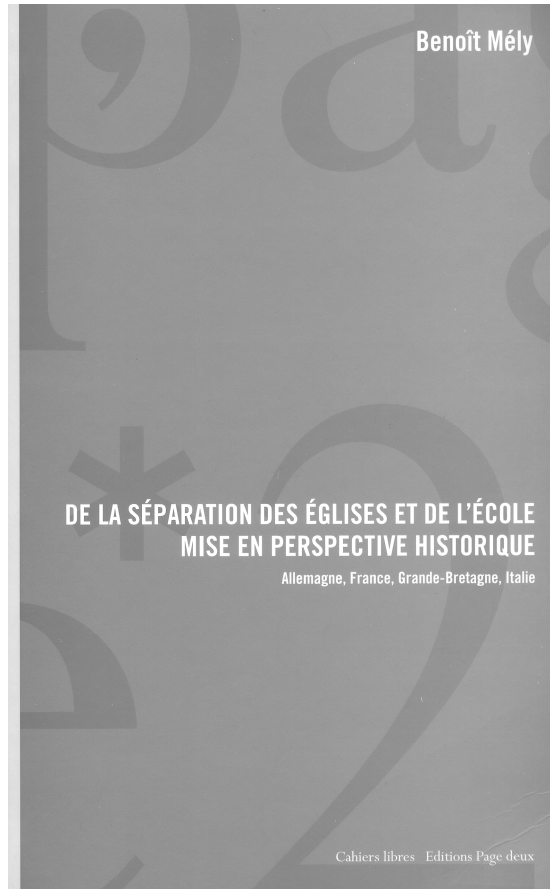
effacement des limites du domaine privée et du domaine public.

Ce sont quelques-unes des raisons qui font que, outre un travail exemplaire par sa précision scientifique, ce livre est d'une immense actualité. Et qu'il doit figurer au nombre des armes dont doivent se doter ceux qui perpétuent ce combat émancipateur.

Reste à saluer le travail précis, minutieux (et ponctuel) réalisé par les Éditions Page Deux (liées à nos camarades suisses de A l'Encontre), et celui, ardent et courageux, de sa compagne, Maryline, qui a assuré le succès de cette souscription au-delà de tous les espoirs.

Nous voudrions, à Carré rouge, rendre à Benoît Mély le seul hommage que l'on puisse rendre à un militant comme lui, et qui est de poursuivre son combat et sa réflexion. Nous sollicitons nos lecteurs pour réfléchir ensemble à un dossier exceptionnel et à une rubrique régulière dans notre revue. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

1- Voir à ce sujet la question de la Constitution européenne, qui tend à redonner aux Églises une place privilégiée dans le « brancardage social » et dans le contrôle social...



Depuis l'été, les syndicats (SIB / UNIA) multiplient les dénonciations de situations où des salariés travaillent dans la construction à des conditions nettement inférieures aux normes des conventions collectives de travail (CCT). L'attention a été focalisée en particulier sur les travailleurs détachés et sur les faux-indépendants venant des pays voisins, dans le cadre de l'accord de libre circulation avec l'Union européenne (cf. *La brèche* n° 6). *La brèche* a rencontré Rolf Krauer, secrétaire du syndicat SIB / UNIA en Argovie. Pour lui, derrière ces cas médiatisés, il y a un bouleversement profond de l'organisation de la branche de la construction en Suisse, déjà bien avancé et qui oblige à repenser l'intervention syndicale.

# Le chantier éclaté : la précarité comme règle

Sous-traitance, travail temporaire, travail au noir : les grands de la construction organisent la déstructuration de la branche pour casser les conditions de travail. Le « dumping », c'est eux !

## LE CHANTIER ÉCLATÉ

« Prenons un grand chantier en Suisse allemande (le processus y est le plus avancé qu'en Suisse romande) sous la responsabilité d'un des grands de la construction. À quoi ressemble-t-il ? On a la direction du chantier, le contre-mâitre, un grutier (mais pas tous), un chef d'équipe et quelques ouvriers qui sont des salariés directs de cette entreprise. Et c'est tout. Le reste, ce sont des sous-traitants avec leurs salariés, ou des temporaires. La déstructuration de la branche est telle que tu peux trouver des chefs d'équipes qui ne savent même pas le nom de la boîte, créée il y a peut-être deux mois, pour qui ils travaillent. Un exemple : une grande entreprise ar-

govienne engage une boîte de ferrailleurs comme sous-traitante. Elle lui offre un forfait pour un volume donné de travail. C'est à prendre ou à laisser. À la fin du boulot, le petit entrepreneur constate que ce forfait ne suffit pas pour payer correctement ses ouvriers. S'il veut tout de même se mettre une marge dans la poche, il leur verse un acompte, puis déclare sa société en faillite. Outre les salariés, ce seront alors la caisse pour cas d'insolvabilité, qui garantit jusqu'à quatre mois de salaires, et la caisse de chômage (toutes deux financées en grande partie par les salariés) qui assumeront les pots cassés. De tels scénarios ont aussi lieu lorsque les maîtres d'ouvrage sont les collectivités publiques. »

Pour les grands de la branche, ce dispositif a un double avantage. Il ne les empêche pas d'entretenir des relations privilégiées avec un réseau de sous-traitants (ou sous-sous-traitants), qui dépendent en réalité d'eux, et qui les accompagnent sur les chantiers comme des poissons pilotes, ce qui est utile pour une organisation efficace du travail. En même temps, il assure une flexibilité maximale, ce qui est un atout décisif dans un contexte de concurrence exacerbée entre entreprises. La pression massive sur les prix est immédiatement répercutée sur les sous-traitants, qui la reportent sur leurs ouvriers. Quant au travail temporaire, il permet d'ajuster les effectifs au plus près, de semaine en semaine.

## TEMPORAIRES...

### DURABLES

C'est dans ce cadre que se développe le recours croissant à des salariés venant de pays voisins, comme l'Allemagne. « Ce n'est pas nouveau, constate Rolf Krauer. Avant le 1<sup>er</sup> juin [début de la deuxième étape des accords de libre circulation], sur les listes de travailleurs de la construction tenues par les grandes agences temporaires, la moitié venait déjà d'Allemagne. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les procédures sont simplifiées ; cette réalité prend donc de l'ampleur et sort au grand jour. »

Pour montrer comment cela se passe, Rolf Krauer donne un exemple : « Le mercredi, l'employé qui s'occupe de la construction dans une agence temporaire fait une estimation : de combien de travailleurs temporaires aura-t-il globalement besoin, la semaine prochaine, pour répondre aux demandes des entreprises ? Disons 60. Que va-t-il faire ? Premièrement, il remplit en ligne la demande d'autorisation. C'est une pure formalité. Comme les boîtes

temporaires sont implantées dans plusieurs cantons, il peut choisir de le faire auprès du canton réputé le plus laxiste, ou le plus débordé. Sur le formulaire doit figurer le nom de l'entreprise pour laquelle ces salariés devraient travailler. Mais il ne le sait pas encore. Il choisit donc arbitrairement un nom, d'une entreprise avec qui il travaille régulièrement, par exemple. Puis, sans attendre le feu vert officiel (il ne viendra qu'au milieu de la semaine suivante) il actionne ses contacts en Allemagne pour mobiliser 60 salariés. Le lundi matin, l'agence temporaire "réceptionne" ces ouvriers et les distribue entre les différentes entreprises, en fonction des demandes effectives qui lui sont parvenues entre-temps. Quelques travailleurs peuvent rester sur le chantier : on leur dit d'attendre deux ou trois jours. S'ils ont fait des centaines de kilomètres, difficile de refuser. Il en va de même si le salaire qu'on leur offre ici est inférieur de 2 ou 3 francs de l'heure (dans le meilleur des cas !) à celui promis en Allemagne. Certains de ces collègues ont dû payer à l'agence temporaire une taxe pouvant se monter jusqu'à 1 500 euros pour leur placement (ceux qui sont au chômage bénéficient d'un bon de l'agence pour l'emploi) : ils commencent donc avec une dette sur le dos. Le bilan est net : ce ne sont pas des travailleurs libres qui arrivent avec leurs droits, mais des "esclaves", une force de travail disponible et malléable à merci. »

Rolf Krauer ne veut pas être mal compris : « Les boîtes temporaires ne sont pas des parasites qui étoufferaient de bonnes entreprises et leurs braves travailleurs. Elles existent parce que les entreprises veulent externaliser les risques et la flexibilité vers le travail temporaire, la sous-traitance, le travail au noir. Les médias, et même les syndicats, qui ne focalisent l'attention que sur le travail temporaire semblent l'ou-

blier. Le recours effréné au travail temporaire s'est en réalité développé après l'introduction de la retraite à 60 ans dès 2003. Il permet aux entreprises de contourner leurs obligations en matière de financement. En effet, les boîtes temporaires sont légalement tenues de respecter les salaires et les horaires conventionnels. Par contre, elles sont exonérées du financement de la préretraite, ainsi que des contributions professionnelles. C'est ce qui explique la naissance d'une nouvelle catégorie de travailleurs : les temporaires... durables. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir une entreprise avec 30 ouvriers fixes et 50 temporaires. »

## LE THÉÂTRE

### DES CONTROLES

La plupart de ces collègues d'Outre-Rhin venant travailler comme temporaires sont des ouvriers très qualifiés (la crise dans la construction est énorme en Allemagne). Mais ils sont engagés en Suisse avec des salaires de non-qualifiés, au mieux. Le système salarial est totalement différent en Allemagne ; il leur est donc difficile de faire de vraies comparaisons. Ils viennent avec l'espoir de décrocher un permis annuel et le travail temporaire est, pour eux, la porte d'entrée. En réalité, les entreprises ne les engagent que le temps d'un chantier. Puis ils sont « gérés » par l'agence temporaire qui les a recrutés.

Les canaux de recrutement ne se limitent pas aux grandes agences temporaires : il y a aussi les petites boîtes d'intérim, qui agissent comme de vrais négriers ; il y a des chefs du personnel qui vont directement recruter en Allemagne, comme à l'époque des saisonniers ; il y a des entreprises qui ont juste un pied à terre de l'autre côté du Rhin pour embaucher directement.

Face à cette réalité, les structures censées assurer un certain contrôle des conditions de travail, en particulier les commissions tripartites cantonales, ne fonctionnent tout simplement pas. « Le Conseil fédéral proclame qu'il va rappeler les cantons à l'ordre. En réalité, tous sont pour la flexibilisation, mais chacun joue sa partition. Prenons l'exemple argovien. Le Conseiller fédéral Deiss demande à son homologue argovien, Monsieur Wernli, de contrôler le respect des salaires conventionnels pour les travailleurs entrés dans le canton depuis le 1<sup>er</sup> juin. Wernli demande au législatif cantonal de prendre des mesures. Et là, naturellement, tout s'ensable. La majorité bourgeoise feint de le déplorer ; mais on ne peut pas en période de restriction budgétaire. En réalité, tout est du théâtre : deux des conseillers d'État et une vingtaine de députés au Grand Conseil viennent directement du monde de la construction. Pendant de ce temps, la déstructuration de toute la branche avance. Dans quelque temps, même la commission tripartite animée des meilleures intentions du monde ne pourra plus faire grand-chose. »

## CCT DE RÉFÉRENCE MENACÉE

C'est le système conventionnel lui-même, qui a réglé durant plusieurs décennies les conditions de travail dans la branche, qui est désormais menacé. Aujourd'hui déjà, imposer le respect des conventions collectives de travail (CCT) est difficile, explique Rolf Krauer. « Le dumping salarial ne date pas du 1<sup>er</sup> juin, contrairement à ce que certains semblent découvrir. Par exemple, les entreprises, qui se livrent une concurrence acharnée, se battent pour décrocher des chantiers de plus en plus loin. Normalement, le temps de transport du magasin au chantier de-

vrait être compté comme temps de travail. C'est de moins en moins souvent le cas. Les horaires flexibles rendent un contrôle très difficile. Souvent les repas ne sont pas payés. Les différences de tarifs entre cantons ne sont pas respectées. Même dans les grandes entreprises, il arrive que des travailleurs fixes ne touchent pas le salaire conventionnel. Ou alors qu'ils ne touchent pas le salaire correspondant à leur fonction effective, sous prétexte qu'ils n'ont pas le diplôme, de contremaître par exemple. Il y a quelques années, c'était moins flagrant. »

Rolf Krauer est convaincu que les patrons sont désormais décidés à pousser l'avantage. « Le contrat manteau du gros œuvre, avec ses satellites, est encore un des rares contrats nationaux, ayant force obligatoire et qui fixe des normes salariales effectives. Il est une référence pour le second œuvre, et même au-delà. Les patrons veulent remettre cela en cause. Les vides conventionnels qui se prolongent (chez les plâtriers-peintres ou les menuisiers) font pression dans ce sens. On a aussi des secteurs qui sont sortis du contrat manteau et qui font l'objet de négociations paritaires interminables, jusque devant les tribunaux. C'est le cas des charpentiers ou, par exemple, des chauffeurs de chantiers, dont parfois les conditions ne sont plus assimilées à celle des machinistes, mais aux chauffeurs : ils perdent 1 000 francs par mois, une semaine de vacances et travaillent cinq heures de plus par jour. Tout cela augmente la pression sur la CCT du gros œuvre, dont le renouvellement va se jouer en 2005. »

## RETISSER L'ORGANISATION SYNDICALE

Devant cette menace, la réaction qui domine parmi les responsables

d'UNIA est de chercher les « bons » employeurs avec qui il serait possible de perpétuer l'ancien système de relations sociales, et de résister ainsi aux « hardliners ». Rolf Krauer n'y croit pas : « C'est comme dans les films policiers, un partage des rôles entre "bons" et "mauvais" patrons. Mais ils sont d'accord sur l'essentiel. Ils veulent la déstructuration de la branche. Pour les relations salariales, leur objectif est de se rapprocher le plus possible des règles ultra-minimales du Code des obligations (CO) et de la Loi sur le travail (LT). Ils ne veulent pas généraliser la préretraite et ils sont prêts à remettre en cause les salaires minimaux. Ils font l'expérience que les vides conventionnels, chez les plâtriers-peintres ou les menuisiers, leur permettent de rapidement modifier les conditions de travail à leur avantage. »

La riposte commence, pour Rolf Krauer, par un long travail d'organisation syndicale. Mais celui-ci a été rendu très difficile : « Avant, la majorité des entreprises travaillaient avec des salariés fixes. On avait une liste des ouvriers, des personnes de confiance ; cela faisait un certain bloc. L'explosion de la sous-traitance et du travail temporaire a cassé cela. De plus, avec l'augmentation de la productivité, là où on avait 20 ou 30 ouvriers sur un même chantier durant deux ans, on a, aujourd'hui, une dizaine de travailleurs durant quelques mois. Cela rend l'organisation syndicale des travailleurs beaucoup plus difficile. Quand aux collègues venus d'Allemagne, ils savent qu'ils se font rouler. Mais ils ont l'espoir de stabiliser leur situation. Et ils ont peur. Qui sait où ils seront dans trois mois ? Il faut essayer de les organiser syndicalement et de les intégrer à des batailles pour des droits collectifs. »

□

En 15 ans, les formes de l'organisation du travail et de la mise sous pression des salarié·e·s se sont profondément modifiées dans l'industrie des machines. Cela a bouleversé l'horizon d'attente des salarié·e·s. Exemple.

# L'exploitation au temps de l'usine flexible

L'industrie des machines – 312'000 salarié·e·s en 2003 – est un pilier de l'économie suisse. Depuis des décennies, elle est aussi un laboratoire social, où le patronat redéfinit en permanence les modalités de la subordination et de l'exploitation des salarié·e·s, avec la bénédiction du « partenariat social » établi avec les associations du personnel et la FTMH, aujourd'hui intégrée à UNIA. La convention collective de travail (CCT) de l'industrie des machines, qui a toujours joué un rôle de référence, sera d'ailleurs renégociée en 2005. La brèche a rencontré Pierre\*, qui travaille comme mécanicien dans une des dernières grandes entreprises de l'industrie des machines de l'arc lémanique, avec une vraie dimension internationale. Il donne à voir la brutalité des nouvelles formes de mise au travail imposées depuis une décennie.

## SALAIRES BLOQUÉS

Pierre travaille depuis deux décennies dans la même entreprise : il a vu comment les stratégies patronales ont progressivement transformé la situation des salarié·e·s, leurs rapports

entre eux, leurs horizons, la place revenant au syndicat.

Lorsqu'on lui demande ce qui a changé depuis le début des années 90, deux thèmes s'imposent immédiatement : les salaires et l'annualisation du temps de travail. « Les salaires, constate Pierre, sont de fait bloqués depuis le début des années 90, présentés comme mauvaises, même si l'entreprise n'a jamais été dans le rouge. Depuis, la direction a fait deux choses : réduire le pourcentage des augmentations annuelles générales, qui n'a plus rien à voir avec l'indice du coût de la vie, et introduire une prime annuelle, liée aux résultats de l'entreprise, et qui n'a cessé de prendre de l'importance. Ils ont ainsi établi un lien étroit entre « performance » et salaires. En même temps, il y a eu beaucoup de tournus dans la boîte. Or les salaires d'embauche sont bas : 3850 fr. par mois pour un jeune sortant de formation. Toute l'échelle des salaires a ainsi été tirée vers le bas. On pense souvent que ces grandes entreprises offrent de bons salaires. Mais lorsque certains travailleurs – surtout des jeunes – décident « d'aller voir ailleurs », ils sont souvent embauchés à de meilleures

conditions. »

## HORAIRES

### INCONTROLABLES

Mais le plus gros changement touche au temps de travail. La CCT de l'industrie des machines, signée par la FTMH, autorise depuis 1998 l'annualisation du temps de travail. La direction de l'entreprise de Pierre en a demandé l'application un peu plus tard. Formellement, cela doit se faire avec l'accord de la commission du personnel et des salarié·e·s et cet accord est révocable. « En fait, le personnel n'a jamais pu être consulté sur l'introduction de cet accord passé entre la direction et la commission du personnel », constate Pierre.

Pourtant, c'est une véritable révolution. Pierre l'explique : « Avant, ta référence était la journée de 8 heures. A partir de 8 heures, c'était des heures supplémentaires, payées avec un supplément : 25 % pour les deux premières, 50 % pour les suivantes, 50 % le samedi et 100 % le dimanche. Avec l'annualisation, tout change et se complique. Ce n'est qu'à partir de la 45e heure hebdomadaire que les heures sont considérées comme heures supplémentaires. En plus, le décompte de nos heures se fait sur 4 compteurs différents ! Le premier, c'est l'horaire normal, que tu contrôles en vertu de l'horaire libre. Le compteur 2 sert à stocker les heures supplémentaires. Quand il y a un coup de bourre, on te met en compteur 2. Tu peux y accumuler des 300 ou 400 heures supplémentaires. Mais, lorsqu'il y a moins de travail, on t'oblige à reprendre des congés sur tes heures supplémentaires. Tu perds ainsi ton droit au 25 % de compensation financière, sans même parler d'une compensation en temps. Si tu as 160 heures supplémentaires re-

prises en normales, c'est comme si tu leur fais cadeau d'une semaine de travail (25 % de 160 = 40). Cela donne une idée de la flexibilité et des économies sur les salaires rendues possibles par l'annualisation. Le compteur 3 est celui des vacances. Le compteur 4 est celui du capital temps – une invention de la FTMH – sur lequel, à la fin de l'année, peut être transféré le surplus d'heures supplémentaires, à compter de la 100e. Ces heures stockées devraient servir à la formation ou à anticiper sa retraite. C'est ainsi que la bureaucratie syndicale se soucie de la santé physique et mentale des salarié·e·s. »

Pour Pierre, la première conséquence de ce système, c'est qu'il est « rigoureusement impossible de contrôler ses horaires et de savoir où on en est ». De plus, « tu es constamment sous pression. L'organisation de ta vie hors travail dépend de plus en plus des rythmes imposés par la boîte. Vacances, congés forcés, horaires interminables : tout cela fluctue en fonction d'une organisation du travail en flux tendu. Comme il n'y a plus de stocks, que le client est roi et que les délais sont de plus en plus serrés, c'est aux salarié·e·s de se mettre en totale disponibilité, « pour la bonne marche de l'entreprise ». Samedi et dimanche compris, s'il le faut. »

## DES ENTREPRISES

### DANS L'ENTREPRISE

Cette pression constante est encore accrue par l'organisation interne de l'entreprise : « Chaque département est aujourd'hui conçu comme une petite entreprise, avec son budget. En même temps, les anciens chefs, issus du rang, ont été remplacés par des gens venus de l'extérieur – de l'EPFL par exemple –, des gestionnaires que tu ne vois plus. Quand un respon-

sable de département a moins de boulot, il cherche vite à te placer dans un autre département ou à te mettre en congé – à prendre sur les vacances ou sur les heures supplémentaires – pour tenir son budget. On passe donc de plus en plus notre temps à être baladés d'un coin à l'autre. En plus, avant, tu faisais ton boulot et, ensuite, il y avait un contrôleur de qualité. Cela a disparu. Maintenant, c'est l'autocontrôle. Tout est à ta charge et tu signes tout ce que tu fais. La responsabilité et la pression ont donc massivement augmenté. »

Et comment réagissent les ouvriers ? « Il y a un gros fatalisme : on n'y peut rien ; c'est comme ça ; dans les autres boîtes c'est la même chose. Pour les plus jeunes d'entre nous, cette situation est presque naturelle, vu que c'est dans ce chaudron qu'ils ont été formés. Quant aux plus âgés, qui avaient d'autres repères, ils comptent le nombre d'années qu'il leur reste à tirer jusqu'à la retraite. »

## MISE EN CONDITION

### PERMANENTE

Cette réorganisation du processus productif et de la gestion des temps de travail va de pair avec une reprise en main disciplinaire. Pierre donne un exemple : « Les pauses. Avant, dans chaque département, on gérait entre ouvriers un petit coin pause à nous, avec une machine à café qu'on s'était payée. Ce lieu, qui n'était pas officiel mais « toléré », a été supprimé. Raisons invoquées : hygiène et transparence (« plus besoin de se cacher pour prendre sa pause ») ! A la place, la direction a fait construire à grand frais des « lofts », sortes de cabanons de jardin, avec télévision et borne ordinateur, où ils diffusent en permanence les informations de la boîte. Conçus pour bien distinguer les



temps de pause du temps de travail, ces endroits ont vite servi de prétexte à une remise à l'ordre disciplinaire : obligation de s'y rendre pour prendre sa pause, obligation de justifier ses déplacements dans l'atelier, interdiction des radios et des portables. Ils ont même été jusqu'à supprimer les chaises dans ces coins pauses, sous prétexte qu'on se vautrait dessus. C'est bien connu, les ouvriers exagèrent toujours. »

Tout cela a lieu dans un contexte de « mise en condition » constante. « On nous a divisés en de multiples catégories, avec des signes distinctifs sur les habits de travail. On est ainsi en permanence confronté à la fois à un discours d'identification à l'entreprise, misant sur le collectif – contre les tire-au-flanc, etc. – et, en même temps, à une mise en concurrence systématique des gens, avec ces signes sur les habits, la perspective de grimper et les qualifications annuelles. Tous les mois, nous avons droit à un speech du chef sur la situation de l'entreprise. Cette information est généralement suivie du rituel discours sur les difficultés face à la concurrence – bien qu'ils contrôlent en réalité le marché – ainsi que des inévitables leçons de morales, justifiées par un prétendu rendement insuffisant. C'est lors de ces sermons que l'on apprend aux salarié·e·s à ne pas confondre une entreprise avec un club de vacances ! »

Depuis peu de temps, un nouveau facteur intervient dans ce qui façonne l'horizon des salarié·e·s de l'entreprise. Celle-ci est devenue un groupe international qui développe une vraie stratégie planétaire, avec des centres de fabrication – et plus seulement des représentations – dans de nombreux

pays, y compris en Chine, au Brésil et en Inde. Ainsi, la production et le montage de machines, qui étaient faites principalement en Suisse, pourront être transférés aux quatre coins de la planète, ce qui est déjà partiellement le cas. Si les gains pour l'entreprise sont évidents, cette situation n'est pas faite pour rassurer les salarié·e·s, qui « ont plutôt l'impression d'assister à une lente délocalisation ».

### UN BESOIN DE SYNDICALISME... SANS RÉPONSE

Quelles sont les possibilités de réponse collective ? Un changement choque Pierre : L'idée qu'il est possible de réagir collectivement aux problèmes que tu rencontres sur ton lieu de travail est très peu présente. Tout comme la conscience d'appartenir à un collectif qui à ses propres intérêts. Cela se ressent très fortement chez les jeunes, parmi lesquels la recherche de solutions individuelles a largement pris le dessus. Avec eux, il est très difficile de discuter de ce qui concerne ta vie d'ouvrier : les problèmes du boulot, les salaires, la mise en concurrence. Ils sont d'ailleurs très peu nombreux à être syndiqués. La peur de perdre son emploi, l'éclatement complet des horaires, ainsi que le vide laissé par les organisations ouvrières et syndicales y joue bien sûr un rôle. Les assemblées du personnel sont le seul moment où les salarié·e·s de l'entreprise peuvent encore discuter entre eux. Souvent peut fréquentées, elles aussi sont en voie de disparition. Quant à l'activité de la commission d'entreprise, elle est complètement moulée dans le cadre conven-

tionnel ; elle est ainsi réduite à être une courroie de transmission, qui va de la direction vers les salarié·e·s.

Et le syndicat, la FTMH ? « La réalité, c'est que le syndicat est rigoureusement absent des lieux de travail, si ce n'est pour encaisser la fameuse contribution de solidarité. Lorsqu'il arrive que les discussions arrivent sur ce sujet, l'image du syndicat apparaît comme désastreuse. Ce qui se comprend aisément, quand on sait que c'est à la FTMH que l'on doit, entre autres, l'introduction de l'annualisation du temps de travail. Récemment, la FTMH a pris l'initiative de convoquer les syndiqués des entreprises de la région dans le but de créer des groupes syndicaux. Il est vite apparu que c'est principalement la peur d'une implantation du VSAM qui a motivé cette démarche. L'association d'employé·e·s VSAM, plus forte que la FTMH en Suisse alémanique et à l'échelle nationale, vient d'ouvrir une antenne à Neuchâtel pour se développer en Suisse romande. D'ailleurs, la semaine qui a suivi cette première réunion convoquée par la FTMH, le VSAM distribuait un tract sur les entreprises. Reste que la démarche de la FTMH est positive si elle permet de reconstituer un lieu où les travailleurs·euses peuvent discuter de leurs problèmes et de leurs besoins. On ne pourra pas se limiter à entendre dire «qu'ensemble on est plus fort» ou que «c'est la faute du VSAM si les conventions sont mauvaises», sans avoir un regard critique sur la politique et le fonctionnement de la FTMH. Sans cela, je doute fort que ces groupes syndicaux ne deviennent autre chose que des cercles de cotisants au service d'une bureaucratie syndicale. »

\* Prénom fictif.

L'Allemagne a connu en 2004 les plus fortes mobilisations sociales qu'elle ait connues depuis des années. Celles-ci ont pris la forme successivement des manifestations qui ont vu 500 000 salariés défiler en avril 2004 à Cologne, à Berlin et à Stuttgart contre la politique de « casse sociale » du gouvernement Schröder, puis du mouvement dit des « manifestations du lundi » dans les Lander de l'Est, et enfin des « grèves sauvages » dans l'automobile, débordant momentanément les appareils syndicaux, notamment à Bochum chez Opel. Le gouvernement de coalition entre le Parti social-démocrate (SPD) et les Verts n'a pas modifié sa politique. Mais des groupes et des réseaux se sont constitués ou réactivés dans les syndicats comme chez les chômeurs et cherchent, de diverses manières, à organiser la résistance. Un nouveau parti enfin est en train de se constituer à la gauche du SPD contre la politique du gouvernement Schröder.

# La situation politique en Allemagne

## Réponses aux questions posées par *Carré Rouge*

Déjà dans le n° 30, nous avons cherché à suivre les événements en posant des questions par écrit à Willi Hayek, qui est un militant syndicaliste indépendant, membre à Berlin d'un syndicat faisant partie de la centrale Verdi (fonctionnaires et salariés des services). Willi Hayek est ensuite venu à Paris et nous avons mis sur le site Web de *Carré Rouge* le compte rendu que Samuel Holder a fait de la discussion que nous avons eue avec lui. À la suite des grèves dans l'automobile et des réunions tenues en vue de la proclamation d'un nouveau parti à gauche du SPD, il nous a semblé important de poursuivre en employant la même méthode. Nous avons donc posé de nouvelles questions auxquelles Willi Hayek a répondu de nouveau brièvement, mais auxquelles Angela Klein a également accepté de répondre longuement. Angela Klein est militante à Berlin de l'ISL (Gauche socialiste internationale) qui est l'un des deux groupes allemands membres du Secrétariat unifié de la IV<sup>e</sup> Internationale. Elle est la principale rédactrice du mensuel *SoZ* (*Sozialistische Zeitung*).

*Le premier groupe de questions concernait le mouvement contre les lois Harz IV: À la fin novembre que reste-t-il du mouvement tel qu'on l'a connu en août et septembre? Se poursuit-il de façon « souterraine»? Le mouvement d'auto-organisation a-t-il laissé derrière lui des noyaux de militants qui conservent un certain niveau d'organisation indépendante?*

**LA LONGUE HISTOIRE**

**DU MOUVEMENT**

**CONTRE LES LOIS HARTZ**

Dans sa réponse, Angela Klein cherche à resituer les « manifestations du lundi » dans un contexte plus long et à rappeler les nombreuses étapes du mouvement contre les lois Hartz IV.

« Les premières tentatives d'organisation contre les lois Hartz sont nées d'une alliance spontanée entre des groupes de chômeurs et des militants des organisations d'extrême gauche. Des initiatives Anti-Hartz ont commencé dès l'été 2003, en réponse au manque de volonté des directions syndicales d'agir contre le démantèlement de l'État social. Une première conférence d'action s'est tenue le 16 août 2003, qui a décidé la manifestation nationale du 1<sup>er</sup> novembre, la première grande manifestation contre les lois Hartz. L'ampleur de la manifestation (100 000 personnes réunies à Berlin, dont à peu près 30 000 venues de tous les coins du pays, tandis que le reste s'est joint sur place au fur et à mesure que la manif se déroulait) a été une surprise pour tout le monde. Elle témoignait de la capacité persistante de mobilisation de l'extrême gauche, quand elle est unie. La gauche syndicale, désespérée de la

**LES LOIS HARTZ DE « RÉFORME » DU CODE DU TRAVAIL ET DES DROITS DES CHOMEURS**

(Source : Peter Streckeisen dans *La Brèche*, Lausanne, novembre 2004)

Depuis 20 ans, avec la montée du chômage, les formes les plus diverses d'emplois précaires se sont généralisées. Un emploi sur trois est aujourd'hui précaire. Les contrats collectifs de travail (CCT), censés définir des conditions de travail à l'échelle nationale, ont été vidés de toute substance par une multiplication des accords particuliers et des clauses de sortie, censés « garantir l'emploi ». La politique du gouvernement Schröder a décidé d'ancrer ces changements dans la loi. Lors de la campagne électorale de 2002, Schröder a demandé à son ami Peter Hartz, chef du personnel de VW, de préparer des propositions pour une « réforme du marché du travail ». Les trois premières lois Hartz sont déjà en vigueur. Elles visent à encourager systématiquement les statuts de faux-indépendants, les emplois précaires et les bas salaires (les « minijobs »). Pour cela, les personnes au chômage sont brutalement mises sous pression d'accepter n'importe quelle place. Les Agences de l'emploi vont être sorties de l'administration et transformées en des Agences de service du personnel. Celles-ci collaboreront avec les plus grandes agences d'emploi temporaires pour organiser la location des services de chômeurs et chômeuses au prix le plus bas, pour un jour, une semaine ou quelques mois.

La **quatrième loi** (loi Hartz IV) va marquer une rupture encore plus profonde de la politique sociale et de l'emploi. Actuellement, les personnes au chômage en Allemagne ont droit aux indemnités de chômage durant 32 mois. Puis, si nécessaire, elles ont droit, pour une durée illimitée, à l'aide pour les chômeurs, qui représente 53 % du dernier salaire net. La nouvelle loi réduit à 12 mois (18 mois pour les plus de 55 ans) la durée durant laquelle sont versées des indemnités de chômage. De plus, elle supprime l'aide pour les chômeurs. Celle-ci est remplacée par l'indemnité de chômage II. Le montant de cette dernière n'est plus fixé en fonction du dernier salaire ; c'est un somme forfaitaire basée sur les normes de l'aide sociale. L'agence fédérale pour le travail estime que 500 000 personnes ayant actuellement droit à l'aide pour les chômeurs ne toucheront plus rien en janvier 2005 (*Berliner Zeitung*, 6.11.2004). L'autre 1,5 million de bénéficiaires de l'aide pour chômeurs va subir des pertes de revenu massives. Le niveau de référence pour les indemnités de chômage II sera de 345 euros par mois dans les Länder de l'Ouest et 331 à l'Est, alors qu'en moyenne l'aide pour les chômeurs s'élevait cet été à 525 euros par mois. Près de trois quarts des 4,5 millions de chômeuses et chômeurs sentiront directement les effets de l'entrée en vigueur de la loi Hartz IV. La crainte de subir le même sort se répandra parmi les salariés. Il n'est pas étonnant que la peur de la pauvreté soit aujourd'hui plus forte en Allemagne qu'elle ne l'a jamais été depuis des décennies.

Le gouvernement Schröder ne fait pas les choses à moitié. Il a en même temps introduit les fameux emplois à 1 euro de l'heure. Les personnes au chômage peuvent être obligées de fournir un « travail d'utilité publique » et de travailler pour une commune ou une œuvre de bienfaisance. Elles touchent pour cela 1 ou 2 euros de l'heure, qui s'ajoutent à leurs indemnités. C'est une bonne affaire pour les communes et pour les organisations caritatives. Les effets sur le niveau des salaires dans de nombreux secteurs – travail social, santé, construction, entretien de la nature – devraient être drastiques. On a parlé à juste titre de travail forcé. Pourtant, avec cette mesure, Schröder a réussi à faire taire les critiques des organisations caritatives.

passivité des directions, s'était ralliée à la manifestation, lui donnant un caractère large et social. La population berlinoise s'était jointe spontanément. Cette manifestation avait fait sauter un verrou qui emprisonnait depuis longtemps la rage que chacun gardait pour soi. Cette manifestation a rendu visible la manière dont une partie significative des forces sociales et politiques commençait à se détourner du gouvernement de « gauche ». Elle a marqué le début de la rupture d'une partie du monde syndical avec la social-démocratie. Son élan a conduit la délégation allemande au FSE de Paris/St. Denis, Attac-Allemagne en tête, à se battre pour une journée d'action sociale en printemps 2004. Il a également poussé les directions syndicales à se déclarer prêtes à utiliser l'instrument de la mobilisation de masse pour faire pression sur le gouvernement. Il a débouché sur les manifestations du 3 avril 2004 qui ont vu 500 000 personnes défiler à Cologne, Berlin et Stuttgart. Il a eu pour effet, enfin, de lancer le processus de constitution du nouveau parti en rupture avec le SPD, la *Wahlalternative-Arbeit und soziale Gerechtigkeit* (WASG).

L'extrême gauche, en alliance avec le mouvement des chômeurs, a donc déclenché une dynamique que les manifs du lundi viennent de clore. Ces dernières ont surgi à un moment (l'été 2004) où les directions syndicales avaient déjà décidé d'abandonner l'instrument de la mobilisation de rue pour ne pas gêner davantage le gouvernement, en prétextant que « *les lois Hartz avaient de toute façon été votées* ». Début septembre 2004, en pleine montée des manifs du lundi, le DGB a déclaré qu'il ne les soutiendrait pas en tant que centrale, et qu'il ne prêterait aucune assistance organisationnelle ou politique à la

WASG. En fait, aucune des forces qui avaient préparé le 1<sup>er</sup> novembre 2003 ou le 3 avril 2004 ne voulait poursuivre le même type d'action après les manifestations de Cologne, Berlin et Stuttgart. Les directions syndicales n'en voulaient plus ; la gauche syndicale ne voulait pas continuer non plus à agir sans couverture syndicale officielle ; les autres forces se sont auto-intoxiquées en répétant qu'une nouvelle action de rue n'avait de sens que si elle dépassait celle d'avril en nombre. Cela a créé une espèce d'auto-paralyse ; la dynamique a été coupée ».

## LES « MANIFESTATIONS DU LUNDI » DE L'ÉTÉ

Angela Klein poursuit en expliquant que c'est dans cette situation que « les Lander de l'Est ont pris la relève en réactivant une forme d'action qui leur est propre et qu'ils connaissent bien. Les manifs du lundi ont démarré à la fin juillet à Magdeburg, et se sont répandues comme une tache d'huile (principalement à l'Est), souvent à l'initiative d'individus, à l'aide d'appels sur Internet et d'une centaine de tracts distribués localement, souvent à un niveau politique très bas, permettant donc une certaine confusion politique, y compris avec des groupes nazis qui dans quelques endroits se sont ralliés aux manifs. Le point le plus élevé de la mobilisation a été atteint vers la fin août ; on comptait alors environ 200 000 manifestants dans plus des 120 villes allemandes. Le mouvement a été local, une première coordination nationale a été impulsée par le MLPD (Parti marxiste-léniniste d'Allemagne), un parti de l'Ouest toujours mao-stalinien, qui

voyait là une chance de se construire dans un mouvement radicalisé avec un bas profil politique. Selon le MLPD, le mouvement avait une potentialité insurrectionnelle à libérer, à laquelle il ne manquait qu'une direction adéquate... Malheureusement il n'a pas été seul à mal interpréter la situation, à la surestimer. Linksruck, l'organisation sœur du SWP britannique, a lancé le mot d'ordre de chute du gouvernement Schröder.

Dans la perspective d'une offensive de la part d'un mouvement de masse, l'unité d'action de l'extrême gauche a également volé en éclat. Le MLPD a lancé le premier l'idée d'une nouvelle manifestation nationale pour porter le mouvement à une échelle supérieure, et puisque la « fête de l'unité nationale », le 3 octobre, n'était pas loin, il proposa cette date et appela à une coordination des manifs du lundi pour légitimer le propos. Linksruck, en s'appuyant sur une coalition contre la casse sociale à Berlin, lança immédiatement la contre-proposition d'une manif nationale le 2 octobre, et appela elle aussi à une coordination des manifs du lundi. Le mouvement fut bel et bien divisé. Une course à la représentativité commença, que le MLPD a largement perdu. Le 2 octobre se tint à Berlin une manifestation nationale qui compta entre 50 000 et 70 000 participants ; le MLPD le lendemain n'en réunit que 4 000. Les activistes d'Allemagne de l'Est apprirent vite ce qu'est le MLPD, son style politique manipulateur et populiste. Le parti s'est isolé, mais il a continué à haranguer les manifestations locales dans nombre de villes, jusqu'au point où il devint impossible de les continuer. Les manifs du lundi ont échoué en raison de leur manque de perspectives politiques une fois qu'il était devenu clair que le gouver-

nement ne bougerait pas, mais aussi du fait des luttes fractionnelles créées par les nazis et le MLPD ».

**LA SITUATION  
DES « MANIFESTATIONS  
DU LUNDI »  
FIN NOVEMBRE,  
DÉBUT DÉCEMBRE**

Willi Hayek répond aux questions posées plus haut en écrivant que « Le mouvement des chômeurs se poursuit toujours. Dans certains endroits, un noyau dur de militants manifeste chaque lundi, parfois pour la vingtième fois. Mais le nombre de villes et aussi le nombre des participants a beaucoup diminué. D'autre part, beaucoup des militants des groupuscules trotskistes et du PC allemand se concentrent maintenant sur la construction du nouveau parti social-démocrate. Donc, ils ne participent plus aux manifestations de lundi. C'est donc surtout le MLPD qui se présente maintenant comme l'organisateur principal des manifestations. Le MLPD a aussi constitué une coordination nationale dans laquelle « l'auto-organisation » se pratique sous sa direction. Ce qui est assez intéressant, c'est que les manifestations traversent maintenant non plus les centres-villes, mais les quartiers populaires, et là elles rencontrent toujours un certain écho. Les manifestations sont assez vivantes et ceux qui y participent ont de toute évidence gagné de l'expérience ».

Willi Hayek explique ensuite que « le mouvement d'auto-organisation a changé la cible de ses actions. Depuis la manifestation du 6 novembre, on se concentre sur des actions pour imposer la fermeture des agences pour l'emploi et empêcher leur fonctionne-

ment dès le 3 janvier, date d'entrée en vigueur de la loi Hartz IV. On veut en empêcher la mise en œuvre. Le syndicat majoritaire dans les agences pour l'emploi dénonce cette mobilisation en reprochant au mouvement de provoquer de l'agressivité contre les salariés qui y travaillent. En fait, dans les réunions devant les agences pour l'emploi, la discussion porte sur le pouvoir accru qui est donné aux employeurs pour contrôler les chômeurs. Le syndicat veut à tout prix empêcher un débat commun entre les chômeurs et les salariés qui vont devoir mettre ces lois en pratique. Donc, la tension monte devant les agences pour l'emploi à l'approche de la fin de l'année et de la mise en application des nouvelles lois. Depuis le début de décembre, il y a eu un grand nombre de rassemblements devant les agences pour l'emploi. On a aussi connu la première action-suicide née du désespoir, de l'impasse politique et du blocage syndical. Un chômeur, plombier de son métier, a enfoncé la porte d'une agence pour l'emploi avec sa voiture, une bouteille de gaz ouverte à l'intérieur. La voiture a explosé et il a été tué sur le coup. Il n'y pas d'autres blessés, seulement des dégâts matériels ».

Angela Klein dit de son côté que ce qui reste aujourd'hui « est un noyau de militants élargi de la composante est-allemande qui veut continuer, mais ne sait pas bien comment. La coordination des manifestations du lundi (qui rassemble surtout des groupes des Lander de l'Est) s'est réunie encore une fois début novembre pour affirmer la volonté de mobiliser pour la journée européenne d'action le 19 mars. La conférence d'action (qui avait été impulsée par les comités Anti-Hartz et qui rassemble surtout des groupes de l'Ouest) s'est réunie la der-

nière fois à la mi-septembre, sans fixer une nouvelle date de rencontre. En fait, le MLPD a réussi à diviser aussi les comités Anti-Hartz, au point que les autres veulent changer le nom du mouvement. Leur auto-organisation est plus que précaire, ce qui n'empêche pas qu'il puisse y avoir une renaissance subite de l'action de masse si la situation politique change ».

Pour Angela Klein « le problème qui se pose est triple. Il persiste une division des salariés entre "Est" et "Ouest", due à une structuration politique et sociale différente de la société. Si le mouvement avait eu la même ampleur à l'Ouest qu'à l'Est, il aurait au moins fait reculer le gouvernement. Nous en avons certains indices. Ensuite la division entre le monde syndical et le mouvement social "extérieur à lui" persiste. Cette division pourrait être surmontée si les directions syndicales ne continuaient pas rester à la remorque du gouvernement et, plus généralement, si elles avaient une alternative à la ligne patronale qui dit qu'il faut gagner la lutte pour la compétitivité à l'échelle internationale quel qu'en soit le prix. Les manif du lundi ont dit un "Non" sans ambages aux lois Hartz. Par rapport à la position officielle des syndicats, c'était une position radicale, mais limitée à cette seule revendication négative. Les manifestants n'étaient pas unis par un programme commun allant au-delà de ce "Non". C'est le troisième aspect ».

**LES GREVES DANS  
L'AUTOMOBILE  
CHEZ OPEL, DAIMLER  
ET VOLKSWAGEN**

*Le second groupe de questions portait sur le déclenchement des grèves « sauvages », non-autorisées dans*

*l'automobile. Nous demandions « Qui sont les travailleurs qui les ont lancées, quelles formes d'organisation ont-elles prises ? Les travailleurs immigrés ou récemment naturalisés, turques et kurdes, ont-ils des charges syndicales, ont-ils été actifs ? À tous ces égards, y a-t-il eu des différences entre Opel et Volkswagen ? Quel est, selon vous, le bilan de ces grèves ? Ici encore le mouvement a-t-il laissé derrière lui des noyaux de militants qui conservent un certain niveau d'organisation indépendante ? Y a-t-il eu un débat public entre militants sur les perspectives et les buts des luttes ? »*

Willi Hayek répond que « dans les usines chez Opel et chez Daimler où il y a eu des grèves sauvages et des actions spontanées comme le blocage de l'autoroute à Stuttgart devant Daimler, il y a des noyaux ou groupes de base du syndicat qui sont assez vivants et surtout autonomes vis-à-vis des structures hiérarchiques de délégués permanents comme de la bureaucratie syndicale. Ces groupes ont des publications propres et une expérience des luttes. Ce sont eux qui ont déclenché les luttes et les occupations. Chez Volkswagen, la bureaucratie syndicale est beaucoup plus puissante et il y est bien plus difficile de construire un rapport de force du même type. Mais chez Volkswagen aussi, lors de l'assemblée générale tenue dans l'usine, les dirigeants syndicaux ont été sifflés par un grand nombre des ouvriers présents. Les résultats des grèves chez Daimler et chez Volkswagen n'ont pas été bons. Il s'agit de reculs, donc de défaites. Chez Opel-GM, la situation reste très tendue. GM maintient son objectif de supprimer 12 000 emplois en Europe, dont 10 000 en Allemagne, et il y a eu deux licenciements chez les

ouvriers grévistes. Le 3 novembre, IG Metall a signé un accord avec la direction du groupe VW qui, sur le fond, est une nouvelle victoire pour ce dernier. Mais partout on constate que l'esprit de combativité a connu une renaissance, malgré les résultats dont j'insiste pour dire qu'ils ne sont pas positifs du tout. À la mi-janvier il y aura à Stuttgart un congrès de la gauche syndicale pour débattre le bilan des grèves et les perspectives pour l'avenir.

Angela Klein reconnaît d'emblée que « cette question est bien plus complexe que la première » et qu'elle ne peut y répondre « que par des observations très approximatives », parce que « la réflexion critique sur les luttes ouvrières et syndicales pendant les vingt dernières années a été interrompue après 1989, et que les militants politiques ne sont qu'au début d'une reprise des fils de l'analyse et de l'intervention ».

La situation que Angela Klein connaît le mieux est celle de l'usine d'Opel à Bochum. « Elle est le dernier rempart de la gauche ouvrière chez Opel. Depuis les années soixante-dix (l'usine de Opel à Bochum a été construite au début des années soixante) il y a eu à Bochum une liste ouvrière aux élections de délégués nommée GOG, influencée surtout par les maoïstes, avec une tendance initiale très "syndicat rouge". La liste a pu se maintenir longtemps et a toujours été très critique de l'IG Metall. Son influence a considérablement baissé pendant les années quatre-vingt-dix et elle est très minoritaire aujourd'hui, mais une tradition aussi longue laisse naturellement des traces. Les travailleurs qui ont lancé la grève spontanée ne se distinguent plus par leur appartenance immigrée comme autrefois. L'usine entière y a participé.

L'action des travailleurs exprime le désespoir. Opel Bochum reste la dernière grande usine dans la région de la Ruhr. Si elle ferme, cette région est morte, vue qu'elle a déjà perdu le gros de l'industrie du charbon et de la sidérurgie. La fermeture de Opel, c'est le chantage... Les ouvriers n'ont pu être contraints à reprendre le travail que par une grossière manipulation destinée à travestir leur volonté. Lors d'un rassemblement de tous les effectifs, organisé par l'IG Metall, on a demandé aux travailleurs, plus de 8 000, de voter une motion qui posait deux questions en une, « Êtes-vous d'accord pour continuer les négociations et reprendre le travail ? ! La mise en scène de ce meeting a prévu qu'il n'y aurait aucun débat, seules les prises de parole des chefs du syndicat et des délégués dont la bureaucratie était sûre. Une forme de "démocratie de masse" qui traduit les comportements les plus autoritaires. Mais pour contrecarrer ceux-ci, il faut un potentiel critique qui dépasse la spontanéité élémentaire et qui doit être organisé. C'est ce qui a fait défaut ».

Angela Klein explique que chez Volkswagen la situation est bien différente de celle qui prévaut chez Opel. « Cette usine, née sous les nazis et réorganisée sous forte influence syndicale après la guerre, est le "modèle" de la politique de "partenariat social" en Allemagne. Les ouvriers y négocient régulièrement un contrat "maison" qui leur paie de 20 à 30 % plus qu'au reste des ouvriers dans l'automobile. Chez Volkswagen, il y a une tradition de "paix sociale" qui vaut aussi pour le patronat. Quand, vers la fin des années quatre-vingt-dix, VW a été en déficit dans quelques secteurs et qu'il a fallu réduire les coûts salariaux, le patronat et l'IG Metall se sont mis d'accord pour ré-

duire la semaine de travail à 28 heures, sans compensation de salaire, bien entendu. Pour un ouvrier de VW, c'était envisageable. VW n'a aucune tradition de lutte. Et si aujourd'hui les ouvriers doivent renoncer comme dans le reste de la branche à une partie de leur salaire, ils sont prêts à le faire s'ils peuvent sauver leur emploi. »

Pour Angela Klein, « ces deux exemples montrent à quel point les situations sont différentes. On pourrait en citer d'autres, comme Daimler-Chrysler, où la grève sauvage s'est soldée avec le moins de perte par rapport aux autres entreprises de l'automobile. Ou bien Siemens, où le taux de syndicalisation est à 2 % et où il n'y a pas eu de lutte du tout. Ces exemples démontrent que le bilan de la riposte syndicale et ouvrière est (vu de près) assez diversifié. Il est encore trop tôt pour pouvoir en tirer le bilan en détail. Par contre, le bilan de l'offensive patronale est très clair : elle vient de se solder par un grand échec pour l'IG Metall et une grande victoire pour les industriels. On dirait que ceux-ci se sont réunis en "comité central" pour mener une offensive en règle concertée dès le début. La première entreprise à être attaquée a été Siemens, de loin syndicalement la plus faible. Les autres ont suivi un par un, pour ne pas donner à l'IG Metall la possibilité de répondre par une lutte coordonnée qui aurait fait échouer la stratégie patronale.

**LES COUPS SUBIS  
PAR L'IG METALL  
ET L'EFFONDREMENT  
DE SES STRATÉGIES**

Angela Klein considère que l'IG Metall est en difficulté sérieuse pour la

**CHEZ VOLKSWAGEN, HARTZ S'IMPOSE...**

Les accords sociaux conclus chez Volkswagen ont toujours valeur de signal, en Allemagne et en Europe. Le message de l'accord conclu le 3 novembre 2004, après des semaines de négociations et des débrayages ayant impliqué des dizaines de milliers de travailleurs, est très clair. Décryptons-le. Le directeur du personnel de VW, toujours le même Peter Hartz, avait affiché un objectif : diminuer les coûts salariaux de 30 % d'ici 2011, soit de 2 milliards d'euros. L'énormité de la provocation empêche presque de prendre la mesure de sa signification. Or, l'accord conclu prévoit d'atteindre la moitié de cet objectif... d'ici 2006 ! Ensuite, de nouvelles négociations auront lieu. Pour y parvenir, l'accord prévoit notamment : un blocage des salaires, une forte augmentation de la flexibilité (jusqu'à 400 heures de plus que l'horaire normal par année), le retour de fait aux 40 heures, des conditions nettement inférieures pour les nouveaux embauchés. Les milieux bourgeois se sont dans un premier temps inquiétés du fait que VW aurait, en retour, accordé trop rapidement une garantie d'emploi jusqu'en 2011, « abandonnant ainsi trop vite son joker » (*Nuër Zeitung*, 4.11.2004). Ils ont été immédiatement rassurés : cette garantie est assortie d'une clause permettant à la direction de la dénoncer dans un délai de trois mois, si devaient intervenir « des changements majeurs dans les conditions [ayant prévalu à l'accord] ou dans les conditions économiques plus larges » (*Financial Times*, 5.11.04) Bref, quand la direction de VW le voudra. Les marchés financiers respirent !

(Source : Peter Streckeisen)

première fois depuis longtemps : « Après avoir attaqué pendant des années les coûts sociaux soi-disant "insupportables" des salaires, le patronat a fini par gagner avec les lois Hartz. Après avoir lutté avec acharnement pour l'introduction d'un secteur de bas et même de très bas salaires, le patronat a également gagné la bataille avec la généralisation de l'emploi intérimaire et l'introduction du travail imposé payé 1 euro de l'heure. Le patronat se trouve maintenant en position de force pour demander la baisse des salaires tout court. Dans chaque grande entreprise, il s'agit de faire supporter aux ouvriers une "économie" d'au moins 500 millions d'euro par an (alors que pour la plupart ces entreprises font de gros profits. Là où ils subissent des pertes, elles sont dues exclusivement à des facteurs exogènes, comme la baisse du cours du dollar et la "réévaluation forcée" de l'euro).

L'IG Metall n'a pas de ligne générale à opposer au patronat, même pas pour l'automobile. Elle est devenue prisonnière de l'orientation qu'elle poursuit depuis qu'elle a gagné la lutte pour les 35 heures dans les années quatre-vingt. Cette orientation (la flexibilisation du travail en échange de la réduction du temps de travail) a été le prix qu'elle a dû payer pour les 35 heures. Dans son histoire d'après-Guerre, l'IG Metall a combiné de façon singulière une politique de partenariat social avec la volonté de peser au moins indirectement sur les grandes lignes d'orientation. Le système allemand de négociation des salaires et des heures de travail prévoit une négociation "pilote" dans une région, et l'adoption du résultat par tout le reste de la métallurgie (cela s'appelle *Flächentarif*, un tarif pour toute la branche). Rares sont les cas où des entreprises faisant partie de la confédération patronale de la métal-

lurgie (*Gesamtmittel*) ont refusé de reprendre à leur compte un résultat négocié. Pendant la période des “années fastes”, ce système a permis au syndicat de limiter l’organisation de la lutte à la région en négociation. C’était généralement le Bade-Württemberg avec ses grosses entreprises de l’automobile, où il était possible d’arracher des résultats que les petites et moyennes entreprises n’étaient en fait souvent pas en position économique d’assumer. Pour répondre à leurs “besoins”, l’IG Metall répondait par des contrats d’entreprises complémentaires qui “adaptaient” le résultat négocié à la réalité locale. Cette stratégie était tout à fait nocive parce qu’elle acceptait de lier les objectifs de la lutte syndicale à la productivité particulière de telle ou telle entreprise, à leur “compétitivité”.

Le patronat a donc décidé cette année d’appliquer aux grandes entreprises de l’automobile ce qui se faisait depuis des années dans les petites et moyennes entreprises. Ce faisant, il a marqué un grand pas en avant dans la mise en cause de fait du *Flächentarif* sans pour autant remettre en cause le fonctionnement formel du système de négociation. Plus encore que d’une victoire économique, il s’agit là pour les patrons d’une victoire politique. Ils sont en train de casser le syndicat comme forme de représentation ouvrière tendanciellement politique, avec un champ d’action général dépassant le cadre de l’entreprise. Leurs efforts pour mettre en cause la cogestion vont dans le même sens (pas la cogestion au niveau de l’usine, mais celle au niveau de l’entreprise où sont prises les décisions stratégiques sur les principes de base de réorganisation des chaînes de production, les investissements, etc.) »

Angela Klein ajoute encore que « pour

riposter efficacement, l’IG Metall serait en fait obligée de généraliser et d’étendre les luttes, une généralisation que la logique de la compétitivité accrue et mondialisée impose à tout syndicat digne de ce nom encore plus fortement qu’avant. Mais l’IG Metall n’a jamais organisé une grève générale du secteur métallurgique tout entier, et je pense que si elle le faisait, nous serions dans une situation révolutionnaire. Il y a là une question de stratégie syndicale qui, rien que pour qu’elle soit discutée ouvertement, suppose une gauche syndicale organisée au niveau fédéral avec une approche politique. Or, cette gauche syndicale n’existe pas dans l’IG Metall. Ce qui reste de la révolte des années soixante-dix, ce sont des “bastions” dans certaines usines qui ont beaucoup perdu de poids (comme Opel Bochum, Daimler Stuttgart, Porsche). Parallèlement à l’augmentation de l’importance des négociations au niveau des entreprises, et par conséquent des délégués ouvriers, la gauche syndicale elle aussi s’est retranchée dans chaque usine, qui devenue pour elle le monde tout entier. À ce niveau, elle a cherché à gagner l’adhésion de la base par le biais d’un travail concentré sur les conseils ouvriers (*Betriebsräte*) qu’elle a essayé de gagner. Un souci honorable, bien sûr, mais faisant abstraction de la stratégie patronale. Tandis que le capital a élargi son champ d’action, la gauche ouvrière au sein des syndicats et des usines est devenue incapable de répondre aux défis de la mondialisation. »

Angela Klein considère qu’au cours « des deux dernières années, le mouvement ouvrier a perdu des batailles décisives ; c’est aussi à cause du mauvais état dans lequel se trouve la gauche syndicale. Il faut la recons-

truire. Cela ne se fait pas (ou au moins pas encore) au moyen d’un débat public entre militants sur les perspectives et les buts des luttes. Cela se fait dans les coins souterrains d’une gauche ouvrière qui se voit le pied au mur et doit, elle aussi, reformuler sa stratégie. » Angela Klein constate cependant que « l’ordre du jour du congrès fédéral de la gauche syndicale à la mi-janvier montre au moins que certaines questions ont été comprises ».

OU EN EST L’UNITÉ

DE LA LUTTE

DES CLASSES

DANS TOUTE

L’ALLEMAGNE ?

*Nous avons posé à nos correspondants la question de savoir si on pouvait ou non déceler un certain processus d’unification de la lutte des classes en Allemagne, ou si on avait affaire à des mouvements parallèles, mais toujours séparés ? Les mobilisations dans les Lander de l’Est ont-elles eu en octobre une influence dans l’Ouest de l’Allemagne ?*

Willi Hayek répond que « les manifestations de lundi ont eu une certaine influence sur la conscience des travailleurs à l’Ouest. Ils commencent aujourd’hui à avoir tous conscience de la gravité des attaques sociales et commencent aussi à voir le rôle des directions syndicales. L’exemple de l’auto-déclenchement des manifestations du lundi, et aussi des mobilisations réussies à plusieurs reprises des syndicalistes de base montre que le climat politique se modifie ». Mais Willi Hayek souligne qu’il « n’y a pas encore de liaison entre les mouve-



ments à l'Est et à l'Ouest ». Pour Angela Klein, « les divergences entre l'Est et l'Ouest mériteraient un article en soi ». Elle livre néanmoins quelques réflexions. « Au plan syndical, l'implantation des syndicats dans les Lander de l'Est est très marginale. L'une des raisons en est que la majorité des entreprises ne sont pas inscrites à la confédération patronale, ce qui fait qu'elles ne sont pas liées par les accords négociés dans les conventions collectives. La tentative de l'IG Metall d'imposer par la grève l'adoption de la semaine des 35 heures à l'Est a échoué avec fracas. La grève n'avait même pas le soutien de tous les métallos et encore moins de la majorité de la population à l'Est. L'unité syndicale reste formelle, la division Est-Ouest traverse les syndicats. Dans ces conditions on ne peut pas parler d'unité de la classe ouvrière. Plus encore, la réforme du fédéralisme en cours vise à augmenter également l'inégalité entre les régions à l'Ouest. Il y a une sensible division entre le Nord et le Sud de l'Allemagne. Depuis des années le gros de la mobilisation sociale est porté par les régions situées au nord du Main. Le taux de chômage au Bade-Wurtemberg et en Bavière tourne autour de 5 %, quasiment la moitié de la moyenne fédérale (9 %) qui est proche de ce qu'on trouve au Nord, tandis qu'à l'Est il est presque le double de la moyenne.

Il y a sur la gauche une tendance dangereuse à négliger ces lignes de division. Une bonne partie de la gauche ouest-allemande ne s'intéresse pas à ce qui se passe à l'Est et ne se sent pas concernée ; la même chose est vraie dans l'autre sens. L'acceptation réciproque de points de vue et de revendications différentes n'est pas monnaie courante. Le champ d'action et l'horizon politiques sont souvent ré-

duits à un niveau local. À cet égard, dit Angela Klein, la "Coordination des manifestations du lundi" a été la première structure qui a voulu exprimer un mouvement fédéral d'ensemble. Il y a de la part du mouvement antimondialiste une volonté de renforcer la coopération Est-Ouest en établissant le Forum Social Allemand à Erfurt, capitale de Thuringe, pour assurer la participation au premier plan des militants des Lander de l'Est. Mais mis à part ces formes embryonnaires il n'existe pas de structure fédérale qui exprime un mouvement social commun : ni le PDS ni les syndicats n'en ont été capable. La construction du PDS à l'Ouest a été un échec qui est reconnu par sa direction. On va voir si le nouveau parti issu de la social-démocratie va mieux réussir. Pour l'instant l'identité de classe est aussi éclatée que l'identité nationale. Cela présente des chances et aussi des dangers. Le développement d'une identité européenne se basant sur la lutte des salariés et un modèle alternatif de l'Europe pourrait être une réponse ».

**LE MOUVEMENT POUR  
LA FORMATION  
D'UN NOUVEAU PARTI  
À LA GAUCHE DU SPD**

*Nous avons posé aussi un bloc de questions relatives au nouveau parti en formation à la gauche du SPD : Comment analysez-vous la décision de cadres syndicaux de lancer un processus de construction d'un « nouveau parti », d'une SPD de « gauche » ? Quel pourcentage des militants pour le « nouveau parti » est fonctionnaires dans les appareils syndicaux ? S'agit-il principalement d'une réponse de ces cadres au cours pris par le gouvernement Schröder*

*et l'appui que l'appareil du SPD lui a apporté ? Ou peut-on y voir une expression, même déformée, d'un vrai tournant subjectif de certaines couches de la classe ouvrière ? Les cadres qui ont lancé le processus de création du « nouveau parti » ont-ils lié leur travail à cette fin aux événements récents (au mouvement des « manifestations du lundi » ou aux grèves dans l'automobile) ? Ont-ils pris position politiquement sur ces questions en tant qu'association pour la création du « nouveau parti » ?*

La réponse de Willi Hayek est très brève et critique. « Le nouveau parti social-démocrate essaye surtout d'occuper la place de l'aile gauche du parti de Schröder. Ses initiateurs veulent remplir le vide à gauche qui existe sur l'échiquier parlementaire. La plupart des groupes trotskistes et le PC allemand, et un assez grand nombre de membres des appareils syndicaux cherchent à trouver leur place dans ce nouveau parti. Son programme politique est pourtant plutôt modeste : le nouveau parti veut défendre l'État social et faire payer un peu plus les riches. Une partie des nouveaux dirigeants rêvent de devenir des partenaires du parti de Schröder. Ils veulent "repolitiser" les travailleurs en leur offrant une possibilité de retourner aux urnes ».

Angela Klein répond beaucoup plus longuement. Elle retrace d'abord la genèse du processus, expliquant que « l'initiative pour un nouveau parti est partie de façon indépendante simultanément de deux groupes différents. Des milieux de Verdi, de la revue *Sozialismus* et du groupe de chercheurs *Memorandum* (la gauche keynesienne) est sortie la *Wahlalternativen*, de l'appareil de la IG Metall de la

Bavière du Nord est sortie la *Initiative für Arbeit und soziale Gerechtigkeit* (Initiative pour le travail et la justice sociale). Ces deux initiatives ont fusionné le 20 juin 2004 à Berlin, constituant une association nommée WASG (*Wahlalternative – Arbeit und soziale Gerechtigkeit*) dont le but est la création d'un parti au début de l'année prochaine qui se présenterait aux élections générales de 2006.

Cette initiative naît du cœur du mouvement ouvrier, ce qui différencie le parti en formation du PDS (le parti successeur du Parti communiste). Il a un long chemin à parcourir. Il doit construire une crédibilité politique, un appareil, et doit le faire au milieu d'une dynamique sociale qui s'affronte au social-libéralisme, bien que de façon convulsive, et qui continue à approfondir la rupture avec lui. Dans cette dynamique réside sa chance. »

Angela Klein considère que « la construction de l'association WASG au niveau fédéral, démarrée avec grand élan en juin de cette année, s'est faite largement de façon déconnectée des mobilisations contre les lois Hartz et des manifestations du lundi. Localement, la WASG s'est bornée à dérouler ses banderoles et à faire parler Lafontaine (qui n'est pas membre de la WASG) à l'une des manifestations de Leipzig. Elle n'a joué aucun rôle moteur pour les mobilisations ni un rôle d'amplificateur de ses revendications ; elle n'a pas cherché le dialogue public. Elle s'est limitée au travail d'organisation en construisant les groupes locaux et les organes de direction, déconnectée de toute politique. Son chef, Klaus Ernst, secrétaire de la IG Metall à Schweinfurt en Bavière, a bien sûr visité ses collègues chez Opel à Bochum pendant les journées de grèves, mais ce n'est pas vraiment une réponse aux angoisses des

ouvriers que de leur dire de voter WASG aux prochaines élections. La WASG ne s'est pas prononcée sur les possibilités d'extension ou de politisation de la lutte syndicale. Cela correspond bien à la vieille conception social-démocrate de la division du travail entre syndicat (ou mouvements sociaux) et parti, tout comme à la conception du parti construit par en haut et fixé sur les échéances électorales.

La conception électoraliste et verticaliste et le peu de clarté programmatique, combinés avec un régime intérieur autoritaire, reflétant à son tour la culture de "centralisme bureaucratique" notamment dans l'IG Metall, a suscité déjà de fortes discussions au sein de la WASG. Elles ont porté principalement sur deux questions : la démocratie interne et la participation de la WASG aux élections régionales antérieures aux élections générales, en particulier les élections régionales en Rhénanie du Nord-Westfalie en mai 2005, et les élections régionales à Berlin qui se dérouleront à la même date que les élections générales. La direction de la WASG s'est d'abord prononcée contre une participation à ces deux élections régionales. Mais lors de l'élection de la direction régionale en Rhénanie du Nord-Westfalie en octobre dernier, les candidats proches de la direction nationale ont dû soutenir une motion réclamant la participation aux élections par peur de ne pas être élus. À Berlin la situation a été pendant un moment très explosive, parce que la direction nationale a essayé d'imposer d'en haut des structures et une direction locales. Là aussi la direction nationale a dû battre en retraite ».

Angela Klein dit qu'elle « n'a pas assez de données pour dire quel pourcentage des militants sont des permanents

syndicaux. On peut constater pourtant que les fonctionnaires syndicaux dominant au niveau de la direction nationale et jouent un rôle important au niveau de certaines régions, par exemple à Berlin, en Rhénanie du Nord-Westfalie, en Bavière ». Elle constate que ces fonctionnaires syndicaux « essaient de diriger un parti suivant la logique de l'appareil syndical, ce qui ne pourrait que conduire à l'échec. La direction nationale est partagée entre la culture syndicale et politique de l'IG Metall et celle de Verdi, avec toutes les divergences qui en découlent par rapport aux relations avec les mouvements sociaux, à l'autonomie des structures de base, etc. » Elle constate aussi que « d'un autre côté pourtant, il est certain que sa direction syndicale donne à la WASG une forte crédibilité de départ (dans ce cas-là, la faiblesse est aussi une force, au moins relative). Vu le taux d'abstention électorale dans la population ouvrière, la WASG aurait l'opportunité d'arracher durablement cette partie de l'électorat au SPD qui l'a perdue. Mais pour ce faire, il faut répondre à la situation d'aujourd'hui et non pas se borner à ressusciter la social-démocratie d'autrefois ».

Pour attirer des militants vraiment capables de construire le parti, de même que pour peser dans l'opinion publique, il faut, dit Angela Klein, « une force politique indépendante capable de défier à haute voix la politique gouvernementale et aussi les directions syndicales, fortes mobilisations à l'appui. Pour regagner les couches défavorisées à participer à la politique, il faut démontrer la claire détermination de le prendre au sérieux, de s'imposer et de vaincre. En même temps il faudra construire dans les quartiers de nouvelles formes d'organisation solidaires capables de

sortir les gens de leur isolement. Or il semble difficile que la WASG développe cette agressivité et cette forme d'action sociale. Sa direction actuelle conçoit le nouveau parti plutôt comme une force qui reste liée à la social-démocratie en une espèce de symbiose dans laquelle elle devrait jouer le rôle d'un facteur de correction d'au dehors ».

**LA SITUATION CHEZ  
LES INTELLECTUELS  
ET CHEZ LES ÉTUDIANTS**

*Enfin, pour terminer, nous avons demandé si on trouvait « chez quelques intellectuels l'expression politique "théorique" d'une situation nouvelle ? Se passe-t-il aussi quelque chose de nouveau dans les universités et les lycées ? »*

Willi Hayek répond que « quelques intellectuels ont pris position pour des droits nouveaux pour les chômeurs (pour qu'ils touchent un revenu minimum par exemple), ainsi que pour les nouvelles formes d'action relevant de la "désobéissance civile". Ils soutiennent ouvertement la campagne pour la fermeture des agences de l'emploi au début de 2005 et participent aussi aux actions. Des étudiants sont aussi assez actifs dans cette campagne. En ce qui concerne les lycéens, lors de la grève sauvage chez Opel à Bochum, il y a eu des manifestations des lycéens pour soutenir leurs pères travailleurs-grévistes et

pour défendre l'unique possibilité d'emploi dans la région. Mais cela est resté un mouvement particulier.

La réponse de Angela Klein est plus catégorique. « Non, il ne se passe presque rien. Parmi les intellectuels de gauche, le courant dominant est le "keynésianisme de gauche", qui influence aussi fortement les cadres syndicaux de gauche. À part cela, dans la jeunesse étudiante prévalent des courants qui se réclament des *Disobbedienti* [les « désobéissants »] italiens et de la "culture d'appropriation", ce qui en Allemagne dans la pratique ne veut pas dire grand-chose. Il s'agit surtout d'un courant de pensée, mais il s'approche un peu de la tradition de l'École de Francfort, qui connaît toujours un poids considérable dans les milieux de la gauche radicale. Ceci d'ailleurs avec des dérapages parfois dangereux, tel le phénomène des "anti-allemands", un courant qui a commencé sur des positions antifascistes pour s'aligner sur une position pro-israélienne et pro-américaine. Chez les étudiants qui s'orientent à gauche, ces positions ont parfois de l'influence, surtout dans une ville comme Berlin qui vit de plus en plus du gouvernement, de l'industrie de la science et de la culture, et de moins en moins d'une base de production industrielle ou de services financiers.

L'influence de la pensée marxiste dans les universités s'est restreinte à un niveau infime. La génération des professeurs issus de 68 part à la re-

traite (c'est le cas de Elmar Altvater) et il n'y a quasiment pas de relève. La plupart des étudiants sentent le poids lourd du chômage et de la compétitivité, ils sont pris par leurs études et souvent par la nécessité de gagner leur vie. La seule organisation qui a tenté dernièrement de se former dans les universités est Attac. Elle a créé Attac Campus, mais cette structure est plus active dans Attac que dans les facultés. À la différence de la France ou de l'Italie, nous ne connaissons pas en Allemagne un pôle intellectuel structuré qui fasse contrepoids à l'hégémonie de la pensée libérale. Les courants trotskistes connaissent une petite remontée, mais ils sont divisés en trois groupes (le courant IST, le courant CWI, le courant IV<sup>e</sup> Internationale) et sont loin de former un courant idéologique alors que ce serait possible. »

Angela Klein considère pour terminer que « dans les lycées de Berlin, il ne se passe presque rien. Les étudiants universitaires ont fait grève l'année dernière contre l'introduction de charges universitaires et contre la réorganisation de la formation universitaire en adaptation au "processus de Bologne" (le système LMD) et aux besoins de la privatisation. Ces grèves ont échoué, bien qu'elles aient été très longues, très suivies et accompagnées de formes d'action nouvelles, menées en direction de la population de la ville. Au niveau organisationnel il n'en reste rien. Nous ne connaissons pas de structures comparables aux syndicats étudiants en France ».

# Éditorial

Trois questions dominent ce numéro. La première concerne la nature de la construction capitaliste de « l'Europe », et le combat pour tenter d'y mettre un terme. La seconde a trait à la flexibilisation et à la précarisation du travail et à leurs conséquences. La troisième, enfin, porte sur l'expérience faite récemment par les salariés, tant en Europe qu'en Amérique du Sud, de la politique (et donc des méthodes organisationnelles), soit de syndicats que leurs aînés ont créés, soit d'organisations prétendant représenter les travailleurs, et même les « diriger ». Le bilan d'un ensemble de combats vient souligner l'urgence de l'un des principaux débats que nous venons de réengager à *Carré Rouge* : quel contenu donner à la démocratie dans le mouvement de l'auto-émancipation ? Comment rendre à celle-ci sa place de principe central dans le combat anti-capitaliste ?

## L'APPEL À VOTER « OUI » EST UN APPEL À PLÉBISCITER LE CAPITALISME, LA DÉRÉGLEMENTATION ET LES PRIVATISATIONS

Depuis juin dernier (n° 29), nous avons commencé à expliquer les raisons et la nature de notre « Non » au « traité établissant une constitution pour l'Europe ». Nous avons montré en quoi notre rejet ne repose pas sur un vague appel à une « Europe sociale », inconsistante et illusoire, mais se fonde sur la perspective des États-Unis socialistes et démocratiques d'Europe. Cette perspective n'est nullement abstraite. Elle pourrait se

concrétiser d'emblée en un ensemble initial de mesures, dont nous avons donné des exemples. Ces mesures seraient mises en œuvre dans tous les pays où les salariés rejetteraient la politique de régression sociale et de concurrence effrénée entre salariés que la libéralisation instaure, et construiraient, sur la base de rapports politiques nouveaux, une Alliance constitutive d'une « Europe des travailleurs ».

Au cours de l'automne, nous avons progressé dans notre compréhension de l'enjeu de la ratification du « traité constitutionnel ». Partant des discussions entre militants et de nouvelles lectures, à commencer par les travaux de Corinne Gobin, Yves Bonin montre à quel point les salariés sont confrontés au parachèvement d'un processus inédit de « constitutionnalisation du capitalisme » et de mise en place d'un régime politique et juridique d'un type qui n'a absolument plus rien à voir avec la démocratie parlementaire bourgeoise issue des révolutions que la France a connues en 1789, puis au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Le régime politique et juridique consigné dans le « traité constitutionnel » place le pouvoir, pour l'essentiel, d'un côté entre les mains d'une bureaucratie « d'experts » chargés de préparer les mesures assurant la primauté du marché, et de l'autre de juges dotés de pouvoirs très forts leur permettant de créer (et pas seulement de dire) le droit. Ce pouvoir échappe au suffrage universel. Il est surtout hors de portée de toute action politique « classique » des salariés (manifestation, grève, vote-sanction). Il a même été construit pour en être totalement protégé, pour

poursuivre imperturbablement « l'œuvre de libéralisation ».

Dans nos réunions de novembre et de décembre, nous avons aussi été attentifs au fait que, sur fond d'atonie dans la lutte des classes (créée entre autres par la défaite du mouvement contre la privatisation de EDF), le débat sur le « traité constitutionnel » au sein du Parti socialiste a été le seul débat politique d'importance dont des salariés, militants ou simples adhérents, se sont saisis. De façon symptomatique, les débats dans le PS ont eu une qualité réelle, toutes et tous cherchant à comprendre le texte de la constitution et faisant l'effort de le lire et de l'analyser. Eu égard à la virulence de la campagne dans les médias contre les partisans du « Non », le socle des 42 % de militants et adhérents qui ont tenu bon jusqu'au bout doit être apprécié de la façon la plus positive. Au sein d'Attac, 12 600 adhérents ont participé à la consultation interne et répondu à 84 % « Non ».

La combinaison de confusion et de menaces qui a marqué la campagne interne au PS va nécessairement caractériser aussi la campagne nationale. Politiciens et médias feront tout pour rendre les enjeux incompréhensibles, tout en clamant que le « oui » est vital, crucial pour l'avenir de tous ! La confusion peut alimenter la dépolitisation de certaines couches de salariés et de jeunes, et les amener à se dire « la constitution européenne ne nous concerne pas, elle est une affaire entre politiciens en concurrence les uns avec les autres ». Combattre cet état d'esprit exige au moins deux choses auxquelles *Carré Rouge* tentera de s'atteler. D'abord expliquer qu'en rai-

son du contenu même du « traité constitutionnel », qui incorpore le contenu des traités antérieurs, ce qui est demandé aux salariés est en fait **une approbation plébiscitaire a posteriori de la libéralisation, des privatisations, de la liquidation des services publics, et un assentiment à la poursuite des mêmes mesures dans l'avenir.** Ensuite expliciter la perspective politique positive, le programme de mesures que les défenseurs du « non » anti-libéral et anticapitaliste proposent comme issue, tant à la situation immédiate des salariés qu'à la crise politique que le rejet du « traité constitutionnel » entraînera.

#### FACE AU DESSAISSEMENT DU CONTROLE DES LUTTES ET AUX TRAHISONS, RENDRE À L'AUTO-ÉMANCIPATION SA PLACE CENTRALE

Les informations et les analyses venant de Suisse, d'Allemagne et de France donnent à ce numéro une unité indiscutable. Les articles portent aussi bien sur les politiques de libéralisation des services publics et de la branche maladie de la Sécurité sociale, que sur la flexibilisation et la précarisation du travail, mais aussi sur les combats menés par les travailleurs pour tenter d'y faire échec, qu'il s'agisse de la loi Hartz IV en Allemagne ou de la loi de libéralisation du marché du gaz et de l'électricité et de privatisation d'EDF-GDF en France. Ces articles marquent un pas en avant dans l'analyse. Lors des grèves des enseignants et de la mobilisation contre la loi de « réforme » des retraites de mai et juin 2003, le rôle des appareils syndicaux a été décisif dans la défaite subie par les salariés. Sans l'action des premiers, le gouvernement Raffarin aurait été forcé de re-

culer et serait tombé. Le rôle des directions syndicales a été souligné dans *Carré Rouge*, mais sans qu'il soit analysé en détail et sans que le résultat final du mouvement de 2003 soit caractérisé clairement comme une défaite (c'est une question qui a été débattue sur le site, et Yves Bonin y revient au début de son article).

Grâce aux textes de Marc Porcheron (dont la publication a commencé dans le n° 30), le mouvement des salariés d'EDF contre le changement de statut de l'entreprise et la liquidation du service public est analysé dans le détail (à certains moments jour par jour), par un militant qui l'a vécu de l'intérieur. Celui-ci caractérise sans ambages le résultat final comme une **défaite**, et en attribue la responsabilité, tout aussi clairement, non aux salariés mais aux directions syndicales, à commencer par celle de la CGT. En conclusion, Porcheron pose la question de la construction d'organisations indépendantes en lieu et place des syndicats intégrés à l'État et au capitalisme. À la lecture du matériel politique venant d'Allemagne, il est évident que le gouvernement Schröder et le patronat allemand doivent aussi, pour une très large part, leurs victoires récentes aux directions syndicales. La création, à l'initiative de cadres syndicaux moyens, d'un « nouveau parti social-démocrate » peut, dans le cadre allemand, représenter un élément transitoire de réponse, mais dans l'immédiat au moins le « nouveau parti » est marqué par de forts traits « verticalistes ».

Les mêmes questions sont posées par Aldo Romero dans son travail sur le bilan des luttes radicales qui ont marqué l'Argentine de décembre 2001 à juin 2002. Dans la dernière section, qui porte sur « *les alternatives politiques émancipatrices* », Romero sou-

ligne que « *l'exigence démocratique radicale, fécondée par le développement des luttes les plus diverses pour le changement [qui] exprimait aussi la nécessité de profonds changements dans le type de luttes et de formes d'organisation, de façon à renforcer le mouvement vers l'autonomie politique des exploités* », s'est heurtée non seulement aux appareils syndicaux péronistes ou issus du péronisme, mais aussi aux « *schémas et pratiques de partis de gauche [le terme désignant ici l'extrême gauche] sectaires, auto-proclamatrices et substitutistes* ».

L'appréciation de Romero, comme toutes les réflexions analogues sur d'autres mouvements, sont en syntonie profonde avec les débats auxquels *Carré Rouge* tentera dans les prochains mois de donner la forme et l'expression les plus claires possibles. Élargi à l'ensemble des salariés, donc à la majorité de la société, le seul espoir de rompre les processus sociaux et écologiques conduisant droit à la barbarie est que le « prolétariat » moderne parvienne à se ressaisir de l'idée phare dont l'Association internationale des travailleurs a fait sa devise, « *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* ». L'un des buts que nous nous donnons, en collaboration avec tous ceux qui partagent cette appréciation, est donc de tenter de faire le maximum de clarté, à la lumière des luttes de classes contemporaines, sur les rapports entre auto-organisation et auto-émancipation, et entre cette dernière et la démocratie, entendue de façon autrement plus rigoureuse que ne le fut la « démocratie ouvrière », célébrée et pourtant bafouée par tant de bureaucrates et d'autocrates, fussent-ils parfois des révolutionnaires sincères.

□

Nous publions la suite de la première partie de l'article de Marc Porcheron paru dans le numéro 30 de *Carré rouge*. Elle sera suivie immédiatement de la seconde et dernière partie. L'intérêt de ce travail, la richesse et la profondeur de ses conclusions n'échapperont à personne, et justifient la place qui lui est consacrée dans ce numéro.

# La défaite du changement de statut d'EDF-GDF

(Fin de la Première Partie, commencée dans le n° 30 de *Carré rouge*)

## COMMENT

## L'INTERFÉDÉRALE

## A CONDUIT

## LE PERSONNEL

## À LA DÉFAITE.

Les paragraphes suivants reconstituent la chronologie du conflit. L'analyse des communiqués fédéraux et interfédéraux permet de mettre en lumière la stratégie utilisée par les appareils syndicaux pour impuissantiser le personnel, empêcher la grève et laisser passer le projet.

### 20 JANVIER 2004 : PREMIERE JOURNÉE D' ACTIONS

Le 20 janvier, dans un communiqué commun, les fédérations CGT et CFDT déclarent que leur « *état d'esprit est de développer un processus durable d'actions diverses et multiples dans l'unité la plus grande* » Elles appellent à une « *première journée d'actions nationale [...] première*

*étape de la construction du rapport de force* » qu'elles veulent inscrire « *dans la durée pour gagner* ».

En province les agents sont appelés à 24 heures de grève partielle. À Paris, la CGT appelle à un simple rassemblement... devant le Conseil Général. De son côté FO, arguant à juste titre de l'aberration du lieu, appelle à un rassemblement à Matignon, situé à quelques mètres de là. Hors bureaucrates fédéraux, ces deux « temps forts » parisiens ne rassembleront évidemment que quelques dizaines d'agents. Ceux qui s'y rendront en partiront déjà amers, conscients que cette stratégie conduit au désastre.

### 8 AVRIL 2004 : DEUXIEME JOURNÉE D' ACTIONS

Le 8 avril, le texte du projet de loi est censé passer au Conseil d'État, information démentie par la suite. Les fédérations CGT-CFDT-FO et CFTC appellent à « *une journée nationale de grève* » et à des manifestations régionales.

Pour beaucoup d'agents cette échéance marque l'ouverture véritable des

hostilités. La mobilisation est énorme : 75 % de grévistes, plusieurs dizaines de milliers de manifestants à Paris, plusieurs milliers dans de nombreuses villes de province. À l'arrivée de la manifestation parisienne, en début d'après midi, les responsables fédéraux appellent les agents à rentrer dans leurs unités, alors que les manifestants piétinent en attendant des propositions pour poursuivre le combat.

L'Interfédérale se réunit en catimini le soir dans un local isolé de la Fédération FO. Elle appelle « à poursuivre l'action région par région tout au long du moi d'avril pour permettre l'intervention la plus large des électriciens et gaziers auprès de la population et des élus [...] ». Ces initiatives doivent permettre de mettre en perspective un nouveau temps fort national coordonné avec une manifestation, nationale à Paris, rassemblant usagers, élus et les personnels des Industries Électriques et Gazières »

Le 13 avril, les cinq fédérations rencontrent N. Sarkozy, nouveau ministre de l'économie, flanqué de P. Devedjian à l'industrie, après le limonage de F. Mer et de N. Fontaine consécutif à la déroute électorale du gouvernement aux élections régionales et cantonales.

Dans un Communiqué fédéral, la CGT se félicite : « La forte mobilisation des électriciens et des gaziers du 8 avril permet d'ores et déjà des avancées pour les usagers et les salariés. Le ministre a visiblement pris la mesure de cette mobilisation et prend d'ores et déjà en compte une partie des exigences portées par les salariés le 8 avril ».

Suit l'exposé de ces soi-disant avancées, à savoir l'annonce d'une loi de programmation énergétique qui confirmera « l'option nucléaire et la décision de lancer l'EPR », et l'ouverture de négociations sociales qui « doi-

vent, selon le Ministre, déboucher rapidement sur des résultats positifs pour les personnels ».

La CGT précise que « ces négociations doivent être dissociées du débat sur le statut juridique ».

Le retrait du projet de loi n'est plus présenté que comme la « troisième exigence » portée par la mobilisation du 8 avril, les deux premières ayant été « satisfaites ».

Le texte indique que la CGT « poursuivra ses initiatives d'information et de mobilisation de l'opinion publique pour gagner le retrait du projet », déclare que « cela est possible, si l'opinion publique s'approprie le débat, les enjeux et la décision », et termine en clamant que « plus que jamais nous devons poursuivre notre déploiement auprès des usagers, des élus, ainsi que la construction d'initiatives visibles d'avril à juin 2004 ».

Le piège est en train de se refermer sur le personnel. Alors que le seul mot d'ordre correct est « Aucune négociation, grève totale des entreprises jusqu'au retrait définitif du projet ! », la direction de la CGT dissocie les négociations du projet de changement de statut, présentant leurs résultats comme des avancées, soumettant la possibilité de la victoire à un soutien massif de l'opinion publique, construit un système impuissantant le personnel et le conduisant à la défaite.

À noter, pour la première fois, l'idée d'une décision de l'opinion publique sur le dossier, première expression du fameux referendum que la CGT mettra officiellement en avant un peu plus tard comme pare-feu à la grève, alors que celle-ci menace de se généraliser.

À noter également que dans ce communiqué, extrêmement instructif, la CGT assume seule la mise en place de cette stratégie traître, sans même se

dissimuler derrière l'Interfédérale.

Cela démontre la duplicité de l'argument que les bureaucrates fédéraux utiliseront localement pour se défendre devant l'exigence du personnel que la CGT appelle à la grève reconductible nationalement : « nous devons préserver l'unité avec les autres fédérations, et donc nous faisons des compromis dans l'Interfédérale, dans une situation où les autres fédérations tirent en arrière ». Comprenez « la CGT voudrait bien faire plus, mais les autres Fédérations ne veulent pas ».

#### DU 8 AVRIL AU 15 JUIN : LA LITANIE DES JOURNÉES D' ACTIONS

Produit de l'énorme mobilisation du 8 avril, l'examen du projet de loi par le Conseil d'État, initialement annoncé au 22 avril, est à nouveau reporté.

Ce moment est probablement le moment charnière du mouvement : le gouvernement est en grande difficulté politique après la déroute électorale des élections régionales et cantonales. Le personnel, renforcé dans sa légitimité par la mise en minorité du gouvernement est « sur les starting-blocks », prêt à en découdre.

C'est le moment idéal pour lancer un ultimatum au gouvernement exigeant le retrait définitif du projet sous la menace d'un appel à la grève totale du personnel d'EDF-GDF...

Au lieu de cela, l'Interfédérale propose au personnel un calendrier d'actions dispersées, inefficaces et démobilisatrices... qu'elle ne prépare même pas pour la plupart d'entre elles, arguant ensuite de la faible mobilisation pour justifier sa stratégie « prudente », alors que de plus en plus d'agents refusent de participer à ces « actions », considérant à juste titre que les heures de salaires perdues le sont pour rien.

La présentation de ce calendrier d'actions imposé par l'Interfédérale donne le vertige.

**Fin avril**, un premier communiqué de la CGT annonce :

**22 avril** : « *Temps fort national d'actions. Rassemblement au Conseil régional d'Île de France* ».

**1<sup>er</sup> mai** : « *Participation massive et visible des agents aux manifestations. Pensez à distribuer le tract aux usagers autour de vous* ». En fait, les équipes de la CGT ne prépareront absolument pas la journée sur le terrain, et le cortège d'EDF-GDF à la manifestation parisienne du 1<sup>er</sup> mai sera au contraire d'une faiblesse étrange...

Le communiqué de l'Interfédérale du 11 mai, intitulé « *Actions en hausse dans l'énergie* » poursuit :

« **13 mai** : jour où le conseil d'état rend son avis sur le projet de loi : une heure de grève de 9 h 30 à 10 h 30 pour tous »

**19 mai** : « *passage au Conseil des ministres : 2 heures de grève de 10 heures à 12 heures, "entreprises mortes" avec tous les véhicules bleus dans les rues, déclenchement des sirènes [...] rassemblements et manifestations* »

**Le 27 mai** : une journée de grève nationale avec baisses de production et manifestation à Paris

**Après le 27 mai** : chacun travaille au ralenti pour peser sur le gouvernement et associer les usagers et les élus.

**1<sup>ère</sup> quinzaine de juin** : « *poursuite de l'élargissement de l'action par l'organisation d'un samedi de manifestations départementales régionales, ou interrégionales avec les usagers et leur famille, les élus et les associations* »

**Le 15 juin** : début du débat programmé à l'Assemblée Nationale : « *nouvelle journée d'action nationale coordonnée à construire avec les salariés.* »

Ce communiqué du 11 mai est égale-

ment très important car il marque une inflexion du discours, dans lequel on voit pour la première fois apparaître la condamnation des coupures « sauvages » et au-delà de la « radicalité ».

C'est que l'appareil interfédéral a de plus en plus de mal à contenir la base qui renâcle de plus en plus à suivre sa stratégie soi-disant gagnante, dont tout le monde commence à sentir qu'elle conduit irrémédiablement à la défaite.

Le communiqué est clair ; il précise : « *Les actions doivent impérativement contribuer à associer les usagers et non pas à s'opposer à eux, les actions de coupures, uniquement décidées collectivement, doivent être ciblées, originales, médiatiques et revendiquées* ».

L'interfédérale feint de s'en remettre à la base pour se dédouaner de ses choix d'orientation nationaux désastreux. Le communiqué poursuit : « *Les Fédérations CGT-CFDT-FO et CFTC appellent leurs syndicats à provoquer partout des assemblées générales [...] pour débattre de ces propositions et décider avec eux des formes originales d'actions* »

Évidemment, il ne s'agit que de décider de formes originales d'actions dans le cadre imposé par l'Interfédérale. Les fédéraux vont jusqu'à parler de « *pack d'actions* » pour « *animer* » telle ou telle journée.

On touche au surréalisme lorsqu'on sait que dans certaines unités, les agents « en action » sont invités à « *dérober les souris des ordinateurs* » ou à « *mélanger les clés de voiture de service* » pour désorganiser le travail... autant de choses qui, on l'imagine, terrorisent les directions d'EDF-GDF, et le gouvernement.

Cette stratégie consistant à s'en « *remettre à la base* » est bien évidemment le pendant de celle consistant à refuser d'appeler à la grève nationale-

ment, au niveau de l'Interfédérale. Sous couvert d'une pratique soi-disant démocratique, les bureaucrates fédéraux isolent les unités les unes des autres, rendant très difficile pour une unité donnée la décision de partir en grève reconductible, sachant que les autres ne sont pas appelées à faire de même. Ajoutons que pour parfaire le dispositif, les mêmes se battent localement avec acharnement contre la grève reconductible dans les Assemblées générales.

Le communiqué du 11 mai se termine par un message on ne peut plus clair en direction des agents tentés de déborder le cadre imposé par l'Interfédérale : « *Ne nous laissons pas entraîner dans la radicalité et continuons de faire grossir ce mouvement de masse qui est de plus en plus apprécié et qui gagne l'engagement grandissant des populations jour après jour, action après action* ».

Les propositions d'actions faites pour les 13 et 19 mai, jours de passage du projet au Conseil d'État puis au Conseil des ministres sont très significatives : 1 heure et 2 heures de grève, évidemment incapables de faire reculer le gouvernement et de l'obliger à retirer son projet à cette étape cruciale.

Par là, l'Interfédérale accepte implicitement de ne pas contester le calendrier du gouvernement, et d'amener le conflit sur le terrain d'une confrontation entre les agents d'EDF-GDF d'un côté et l'Assemblée nationale de l'autre, situation évidemment défavorable.

## LE 27 MAI : SEPTIEME JOURNÉE D' ACTIONS

La journée nationale d'actions du 27 mai démontre encore une fois la combativité du personnel. Après déjà cinq mois d'un conflit épuisant, la



mobilisation est à nouveau massive, plus importante que le 8 avril. La grève est quasi totale et la manifestation regroupe 80 000 agents à Paris.

Mais comme le montre le communiqué précédent, il est hors de question pour l'Interfédérale de faire du 27 mai la journée ultimatum que tous les agents attendent. Elle s'inscrit déjà dans la stratégie « *de long terme* », et ses suites sont déjà annoncées, toujours sous la même forme d'actions dispersées ponctuées d'autres « *temps forts* ».

À la tribune installée pour l'occasion sur l'esplanade des Invalides, les discours des dirigeants fédéraux se succèdent à la fin de la manifestation, F. Imbrecht pour la CGT en tête.

Alors qu'à ce moment précis du conflit, devant les dizaines de milliers d'agents en grève regroupés dans l'unité la plus totale, un appel clair à ne pas reprendre le travail le lendemain, à continuer la grève nationale et totale jusqu'au retrait du projet s'impose, F. Imbrecht appelle les salariés à regagner leurs unités, à discuter des « *modalités de la poursuite des actions* » dans les Assemblées générales locales... et évoque la perspective de renationalisation du secteur de l'énergie en 2007!

L'ambiance est pesante, et des sifflets se font entendre.

Les dirigeants de la CFDT et de la CFTC suivent F. Imbrecht, dans l'indifférence générale, quand ils ne sont pas conspués pour leurs discours léni-fiants qui n'offrent aucune perspective aux agents regroupés sur l'esplanade.

Seul G. Gaudy, qui intervient pour FO, introduit un élément de distorsion dans le discours des dirigeants de l'Interfédérale en critiquant l'inefficacité « *des journées saute-mouton* ». Il n'ira pas plus loin...

Alors que la fin de la manifestation

avait été annoncée par les responsables fédéraux de la CGT comme devant être l'occasion d'une « *grande Assemblée Générale du personnel* », seuls les dirigeants fédéraux prendront la parole.

Une délégation de l'Assemblée générale du Centre de Recherches mandatée pour exiger à la tribune un appel national à la grève totale sera interdite de parole par M. Marion, numéro deux de Fédération CGT.

Aussitôt le discours de Gaudy fini, la gigantesque sono installée pour l'occasion déversera un déluge de musique sur l'esplanade, interdisant toute possibilité d'interpeller les dirigeants sur leur orientation et sonnant la dispersion.

A partir du 27 mai, coupures « *sauvages* » et grèves se généralisent contre la volonté de l'Interfédérale

Le lendemain du 27 mai laisse le personnel d'EDF-GDF dans un état d'esprit ambivalent : à la fois rasséréné par la démonstration de force qu'il vient une fois de plus de donner, et en même temps de plus en plus conscient que le temps presse, qu'il faut changer de stratégie pour enrayer la machine gouvernementale, le début du débat à l'Assemblée nationale étant prévu pour le 15 juin.

Dans de nombreuses unités, la fatigue et le sentiment d'impuissance générés par l'inefficacité de la stratégie des fédérations commence à peser.

Dans d'autres, le débat sur la stratégie d'action, sur la nécessité de la grève, et sur la responsabilité des Fédérations d'y appeler commence à être posé explicitement.

C'est en particulier le cas dans celle où des sections SUD-Energie sont présentes, qui mènent depuis des semaines un travail de fond contre la stratégie des fédéraux et pour la préparation de la grève.

Ainsi, dès le 28 mai, l'intersyndicale CGT-FO-CFTC-SUD d'EDF-GDF Services Vendée lance un appel demandant « *à l'ensemble des fédérations syndicales de se positionner clairement sur un durcissement de l'action [...] afin de faire reculer le Gouvernement par le retrait du projet de loi Raffarin-Sarkozy* » Elle conclut son communiqué par cette phrase sans équivoque « **Ce durcissement doit tendre si nécessaire à la grève générale** »

C'est dans cette situation de remise en cause par la base de la stratégie de l'Interfédérale qu'un événement inattendu va modifier la situation et ouvrir une nouvelle phase dans le conflit.

Le 7 juin, plusieurs gares parisiennes voient leur trafic fortement perturbé par des coupures de courant.

Ce sont des syndicats CGT du Réseau de Transport (RTE) qui ont pris localement, sans l'accord de la fédération, la décision de cette action. Après un temps de flottement la fédération CGT couvre l'action et la revendique. C'est indéniablement une nouvelle phase dans la bataille contre la privatisation qui s'ouvre. Même s'ils savent que les coupures ne sont pas en elles-mêmes la clé de la situation ni le seul élément du rapport de force avec le gouvernement, beaucoup d'agents se sentent remis en confiance par ces coupures qui montrent enfin la capacité des salariés d'EDF-GDF à peser sur la situation, autrement que par les actions strictement « *populaires* » imposées par l'Interfédérale.

Expression parmi d'autres de cette nouvelle phase, le 14 juin, après une bataille épique menée par les militants de SUD contre les bureaucrates fédéraux et locaux de la CGT, le centre de recherches d'EDF de Clamart, qui regroupe environ un millier d'agents, entre en grève reconductible.

Balayés dans l'Assemblée générale et menacés d'isolement par leur opposition à la grève, les responsables CGT sont contraints de se joindre au mouvement. Avec l'aide des militants de SUD-Energie, le personnel du centre de recherche de Clamart est parvenu à imposer l'unité totale : les sections locales de la CFDT, de la CFTC et de FO se joignent également au mouvement.

La grève tiendra jusqu'au 30 juin dans cette unité, reconduite chaque jour par des Assemblées générales dépassant régulièrement 150 personnes.

#### LE 15 JUIN, UNE NOUVELLE « JOURNÉE D' ACTIONS NATIONALES COORDONNÉES » A LIEU À L'APPEL DE L'INTERFÉDÉRALE.

Au lendemain de cette journée encore massivement suivie, et tout particulièrement dans les unités où la grève reconductible a commencé, c'est à nouveau la fédération CGT qui donne le « la » dans son communiqué fédéral du 16 juin.

Après avoir constaté que « la journée du 15 juin a été marquée par la poursuite de la mobilisation à un niveau très élevé », le communiqué égrène les formes d'actions développées par les agents : « baisses de production, coupures ciblées, remise de l'énergie aux démunis, trains de véhicules bleus, etc. » sans dire un mot de l'entrée en grève reconductible de plusieurs unités.

Quant aux propositions d'actions supposées permettre de gagner le retrait du projet à 5 jours du vote, les voici : « Dans les 5 jours qui nous séparent du 22 juin, date annoncée pour le vote sur le projet de loi à l'Assemblée nationale, nous avons besoin de rythmer les ini-

tiatives pour leur donner du souffle, de la visibilité, de la cohésion

#### **Jeudi 17 juin :**

*Remise des 500 000 pétitions exigeant un référendum à Jacques Chirac à 12 h 30 par la fédération.*

**Opération « Robin des bois » phase 1** (il s'agit de coordonner des baisses de production avec l'effacement des grands clients industriels et, simultanément, d'organiser la remise de l'énergie au plus grand nombre de démunis possible)

#### **Vendredi 18 juin :**

*Assemblées générales dans toutes les unités pour préparer le week-end d'information massive des usagers et pour rencontrer les élus afin d'envisager avec eux les formes de leur participation à ce grand week-end de l'énergie.*

#### **Samedi 19 et dimanche 20 juin :**

*Week-end de l'énergie avec distribution massive de tracts aux usagers sur les marchés, sur les péages d'autoroutes, etc. Généralisation de l'ouverture des mairies pour recueillir les signatures sur la carte T demandant à J. Chirac de retirer le projet de loi.*

#### **Lundi 21 juin :**

*Grande journée d'action des énergéticiens. Opération Robin des Bois 2<sup>ème</sup> phase.*

*Le soir, c'est la fête de la musique : NUIT BLANCHE DES ÉLECTRICIENS ET GAZIERS : organisation de rassemblements alliant information/ musique / fête dans les centres villes et/ou sur les sites EDF et Gaz de France »*

L'interfédérale reconduit donc totalement son orientation de journées d'actions. L'appel à « faire la fête le 21 juin » constitue une véritable provocation alors que le débat à l'Assemblée nationale est en cours.

Une véritable course de vitesse s'engage alors entre d'un côté les unités entrées en grève qui cherchent à rompre l'isolement et à imposer une

généralisation de la grève « par le bas » et de l'autre l'Interfédérale qui va tout faire pour empêcher la généralisation de la grève en isolant les unités les unes des autres.

En témoigne par exemple cet appel lancé le 17 juin par l'Assemblée Générale du centre de recherches de Clamart :

« À tous nos collègues, à toutes les unités.

*Nous sommes en grève reconductible depuis le 14 juin dans l'unité de toutes nos organisations syndicales CGT, SUD, CFDT, CGT-FO, CFTC.*

*Nous venons d'apprendre que le texte du projet de loi transformant EDF et GDF en sociétés anonymes sera adopté à l'Assemblée nationale mardi prochain 22 juin.*

*Devant l'urgence de cette situation il nous semble que seule la généralisation de la grève à la totalité de nos entreprises dans les jours qui viennent est encore susceptible de faire reculer le gouvernement.*

*C'est pourquoi nous appelons les collègues de toutes les unités à nous rejoindre et à entrer dès maintenant en grève reconductible.*

*C'est pourquoi nous demandons instamment aux fédérations nationales de nous aider en appelant clairement à la grève totale et nationale »*

Retardé par les dépôts d'amendements du PS et du PC, le vote du projet est finalement reporté au 29 juin. Cet ultime délai est vécu par le personnel comme une dernière chance d'inverser le rapport de forces avec le gouvernement.

Et de fait le mouvement de grève reconductible s'étend et se durcit dans tout le pays, tandis que la contestation de la ligne de l'Interfédérale continue de s'amplifier.

Exemple parmi d'autres, le 24 juin l'Assemblée générale du personnel en grève de la centrale nucléaire de Gol-

fech décide « d'interpeller l'ensemble des Fédérations Syndicales formant l'intersyndicale opposée au projet de loi du gouvernement, afin qu'elles engagent, de façon permanente et coordonnées des modalités d'actions montrant la détermination du personnel. »

Pour ceux de Golfech : « le niveau des appels ne correspond pas à la hauteur de l'attaque portée par le gouvernement contre EDF et GDF, ni à la mobilisation nécessaire pour y faire face.

Les temps forts épisodiques auxquels nous sommes appelés correspondent peu aux attentes si entre deux il ne se passe rien ou peu de chose. Or, entre deux temps forts, l'initiative est laissée aux seules assemblées qui pour certaines d'entre elles, dépourvues de coordination nationale ne font rien.

Il n'y a rien de plus difficile que de tenter d'expliquer à une assemblée que les uns sont en grève reconductible tous les jours, les autres tous les deux jours, les autres une fois par semaine et d'autres pour les seuls appels nationaux. Cet état de fait induit fatalement une dé-mobilisation. Pourquoi faire grève si on est si peu ? »

En conclusion l'Assemblée générale de Golfech exige « - De disposer d'un appel intersyndical clair appelant toutes et tous à une base commune de mobilisation ce qui n'empêche pas des initiatives locales en plus.

De donner au gouvernement et aux directions d'EDF des signaux de plus en plus forts de notre détermination.

D'arrêter toutes négociations, discussions avec des interlocuteurs tant que ce texte est maintenu »

Et elle s'adresse clairement aux Fédérations stigmatisant l'ambiguïté de leur position :

« La crédibilité d'un discours, votre propre crédibilité passe par des actes forts nous montrant votre détermination et votre mobilisation contre ce projet de loi. Toute autre attitude ne

fait qu'insinuer le doute sur le véritable objectif suivi »

## LE MOMENT DÉCISIF DU 25 JUIN : LA CONFÉDÉRATION CGT TRAHIT LES AGENTS D'EDF-GDF ET ABANDONNE SES PROPRES MILITANTS

Au soir du 25 juin, le pays est au bord du black-out.

Une quinzaine de postes à très haute tension du RTE sont occupés par les grévistes : Bayet, Saint Ouen, Ruyres, La Mole, Cordemais, Crosne, Grisolles, Distré, Lesparat, Lutterbach, Sptèmes, Saint-Etienne-du-Rouvray, Belle de Mai, Bigue et Meyzieu ;

De nombreuses centrales nucléaires sont en grève reconductible : Chinon, St Laurent des Eaux, Belleville, Dampierre, Flamanville, Tricastin et Civaux, Paluel. Cattenom, Saint Alban et Gravelines, Cruas.

Le personnel retient son souffle : un seul mot des dirigeants et « la France est dans le noir ».

Ce soir-là, justement, se tient à Paris, en présence de B. Thibaut, l'assemblée générale des 200 secrétaires de syndicats CGT.

Nous ne connaissons évidemment la teneur des débats que de manière indirecte. Mais il est sûr que cette soirée fut le dernier tournant de la bataille.

Les débats sont houleux, deux positions sont en présence. D'un côté celle du secrétariat fédéral, qui souhaite continuer la même stratégie d'actions, c'est-à-dire appeler à une nouvelle journée d'actions le 29 et veut limiter les coupures en ciblant en particulier les industries.

L'autre position regroupe des syndicats de la production nucléaire, le

RTE, les services centraux et quelques syndicats de la DEGS. Ils proposent de passer, pour les jours qui viennent, à un stade supérieur de l'intervention sur l'outil de travail, tout en prenant bien soin de respecter la sécurité des usagers et du réseau.

Le débat est vif. Bernard Thibaut interviendra durant vingt minutes pour venir en aide au secrétariat fédéral, pour appeler à la prudence, voire à l'apaisement ; pour lui ce qui est essentiel c'est que la CGT sache conserver une image positive et, conclut-il, « au-delà des résultats de cette bataille les raisons de lutter et la CGT perdureront ».

De plus, certains responsables fédéraux évoquent les « résultats importants » qui ont été obtenus et qu'il faudra présenter aux agents comme autant de victoires ; il est également déjà question de « feuille de route » pour poursuivre l'action pendant l'été...

C'est la position du secrétariat fédéral et de la confédération qui l'emporte. Voici ce qu'en dit l'AFP :

« Sous la pression de sa base, encore très mobilisée dans les centrales nucléaires, hydrauliques et les postes de transport occupés par des piquets de grève, la CGT a annoncé qu'elle allait "intensifier le mouvement avec des actions qui ne menacent pas l'équilibre du réseau d'électricité ni les usagers domestiques".

Selon des participants, cette orientation a été décidée à l'issue d'une réunion parfois houleuse des 200 secrétaires généraux des syndicats de la fédération, qui a duré 6 heures, en présence du secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault et de Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral en charge des dossiers économiques.

Face à un gouvernement "enfermé dans une surdité coupable", la CGT (majoritaire) a proposé une "baisse de charge

coordonnée” et la multiplication de “coupures ciblées des industriels”...

Précisant qu’une “feuille de route pour l’été doit être proposée au débat”, la CGT propose encore des “rencontres avec les élus, une expression dans les festivals aux côtés des intermittents, des opérations de péage gratuit ou des signatures de pétitions à l’occasion du Tour de France”...

Après avoir annoncé “la confrontation majeure” lors de son dernier congrès, la CGT “s’installe dans la confrontation durable”, ironise un délégué, critiquant le ton “ni vainqueur ni vaincu” adopté par la confédération “comme par les directions des deux entreprises”.

La confédération “fait passer devant son image dans les sondages et l’opinion plutôt que le fond du débat, à savoir l’enjeu de société que représente le maintien d’un service public de l’énergie, non privatisable » critique un autre responsable.” »

La teneur de cette réunion fait le tour des équipes syndicales, beaucoup comprennent alors ce que cela signifie : pour se battre jusqu’au bout et au niveau nécessaire il faudra le faire contre les Fédérations.

L’appel publié par la fédération CGT au sortir de l’assemblée des secrétaires de syndicats confirme ce point de vue, et met le feu aux poudres car il n’intègre plus l’exigence du retrait du projet de loi.

Plusieurs responsables fédéraux s’expriment alors dans la presse :

« L’appel publié par la fédération le 25 juin, à l’issue de la réunion des secrétaires généraux, n’intègre pas l’exigence du retrait du projet de loi [...]. Les signes donnés durant cette réunion sont effectivement clairs, y compris les recommandations de Bernard Thibault.

L’absence à quelques jours du vote du projet de loi de privatisation d’EDF et de GDF, d’appel à un durcissement des

interventions sur la fourniture d’énergie marque l’abandon de l’objectif central du retrait du projet de loi. [...]

Nous sommes mandatés pour mettre en application les orientations du 2<sup>ème</sup> congrès de la FNME-CGT : maintien d’EDF et GDF en EPIC 100 % publics et fusion EDF-GDF, et organisation de la confrontation majeure au cas où le gouvernement persisterait dans sa volonté de changer le statut.

Nous constatons que l’appel du 25 juin abandonne cette orientation tant sur l’objectif de maintien des EPIC que sur celui d’aller jusqu’au bout de la confrontation majeure. »

Au petit matin du samedi on apprend que dans la nuit du 25 au 26 juin les parlementaires ont voté en première lecture le projet de loi et procéderont à un vote solennel sur l’ensemble de la loi le mardi 29 dans l’après-midi.

La colère est forte, les équipes les plus combattives, les sites en pointe dans la lutte veulent jeter toutes leurs forces dans la bataille.

Ainsi, les agents du poste RTE de Saint-Ouen décident en Assemblée générale des coupures ciblées et de courte durée en direction de la RATP et d’une partie du réseau SNCF.

Ils sont immédiatement désavoués par leur fédération, qui leur fait savoir qu’ils se mettent en dehors du « plan d’actions interfédéral ». Les déclarations de Maurice Marion et de Marie Claire Cailleteaux, deux dirigeants fédéraux, désavouant cette action passent en boucle sur les radios et à la télé.

Voici ce que dit l’AFP :

« Interrogé sur l’action menée par le piquet de grève du poste Ampère à Saint Ouen (Seine-Saint-Denis) et revendiquée par un tract local de la CGT, M. Marion a indiqué que la fédération s’en “désolidarise”. Il a souligné que ce syndicat local s’était démarqué vendredi de l’orientation “décidée à plus de

90 % par les secrétaires généraux de syndicats” »

Le soir sur Antenne 2 et sur FR 3 Frédéric Imbrecht redira que la CGT se désolidarise de cette action.

Le message adressé au piquet de grève de St Ouen est clair : « Si vous ne rentrez pas dans le cadre de l’action menée par l’Interfédérale vous n’aurez pas le soutien de celle-ci contre la répression ».

Au-delà du piquet de grève de St-Ouen, le message s’adresse à toutes les autres unités en grève, à tout le personnel : **la messe est dite, rendez-vous le 29 juin pour l’enterrement.**

Poursuivant jusqu’au bout sa ligne avec le plus grand cynisme, l’Interfédérale appellera à deux nouveaux « temps forts » les 1<sup>er</sup> et 8 juillet, qui évidemment ne seront pas suivis.

Le communiqué de l’AFP du 1<sup>er</sup> juillet est froid comme un faire-part :

« L’appel à une nouvelle journée de mobilisation, lancé par l’intersyndicale des électriciens et des gaziers, n’a donné lieu jeudi à aucune action significative, de l’aveu même de la Fédération nationale des mines et de l’énergie CGT »

Ci-gît le Service Public de l’Énergie.

Et le gouvernement de pouvoir se féliciter, par la bouche de N Sarkoazy, du « sens de la responsabilité des Organisations Syndicales dans le conflit ».

## ÉPILOGUE

### À LA PREMIÈRE PARTIE

Voici rapidement retracée l’histoire de la trahison du combat des salariés d’EDF-GDF contre la privatisation du Service Public de l’Énergie. Il aura donc fallu plus de six mois à l’Interfédérale CGT-CFDT-CFTC-FO, en fait totalement dirigée par la CGT, pour briser la volonté du personnel et le conduire à la défaite.

Revenons pour finir cette première partie à ce triste mardi 29 juin, jour du vote à l'Assemblée nationale de la loi transformant EDF-GDF en Sociétés Anonymes. Beaucoup de participants à la manifestation de ce triste mardi étaient conscients qu'il s'agissait là d'une journée d'enterrement du long combat que le personnel d'EDF-GDF venait de mener et malheureusement de perdre.

Les bureaucrates à la tête de l'Interfédérale en étaient bien sûr conscients, eux qui avaient été les principaux artisans de ce dénouement.

Mais pour de nombreux militants « chevrons » sans illusions dans le rôle des appareils syndicaux, ce dénouement n'était pas non plus une surprise, bien qu'ils aient tout fait pour l'éviter.

C'est en particulier le cas des cadres de SUD-Energie, qui avaient ces dernières années jeté toutes leurs forces dans la construction d'une alternative syndicale susceptible de servir de point d'appui au personnel pour débordier le dispositif des appareils syndicaux « majoritaires » dans la bataille contre la privatisation.

Pour ces militants, la bataille des retraites un an plus tôt n'avait fait que confirmer la pertinence de ce choix : les appareils syndicaux allaient mettre en place à EDF une stratégie identique à celle mise en place sur les retraites, faite de journées d'actions ponctuées de « temps forts

nationaux », dont la clé de voûte allait être la même : le refus d'appeler le personnel à la grève et la bataille concrète sur le terrain pour empêcher celle-ci de se développer « par le bas ».

D'autres encore, en général beaucoup plus jeunes que les précédents, fraîchement syndiqués à SUD ou membres des Comités d'Action initiés par SUD, et qui s'étaient battus avec les plus anciens pendant toute cette année, avaient fait l'expérience douloureuse et concrète de la trahison des appareils syndicaux, les voyant s'opposer à la grève Assemblée générale après Assemblée générale, user des méthodes bureaucratiques les plus violentes pour casser toute initiative indépendante du personnel et imposer leur stratégie qu'ils savaient eux-mêmes incapable de faire reculer le gouvernement.

Mais ce jour-là la grande majorité du personnel, qui avait déjà baissé les bras, fatiguée de la litanie des journées d'actions et qui était absente de cet ultime « baroud d'honneur », ainsi que les milliers de militants « de base » des fédérations majoritaires qui y participaient encore, hésitaient entre fatalisme de circonstance d'un côté, et rage, incompréhension, et amertume de l'autre.

Beaucoup auraient sans doute voulu, pour se rassurer eux-mêmes, faire leur le message « subliminal » que les directions syndicales leur soufflaient

depuis le début et qu'on peut résumer ainsi : « *on aura fait ce qu'on a pu, on s'est bien battu, de toute façon le personnel n'était pas prêt à faire plus, et puis les usagers ne nous soutenaient pas assez, et puis le gouvernement était puissant, il n'y avait pas d'alternative politique, d'ailleurs l'assemblée nationale était ce qu'elle était, et puis on s'en sort pas trop mal, on a sauvé l'essentiel : 70 % du capital public, les œuvres sociales, le régime de retraite, on a même gagné quelques trucs : des augmentations de salaires, des promesses d'embauche et la poursuite du programme nucléaire...* »

Mais la crainte que ces soi-disant garanties ne soient qu'un marché de dupes, et qu'elles soient balayées dans le processus de privatisation ouvert par le changement de statut était sans doute la plus forte.

Nul doute que les questions de fond sur la nature de leurs organisations syndicales et leur véritable rôle et motivation qui auront surgi au cœur de ce conflit laisseront des traces pour des milliers d'agents d'EDF-GDF.

Ces questions seront sans aucun doute déterminantes pour la suite du « mouvement social » et en particulier pour la problématique de la recomposition syndicale.

À condition que les militants qui œuvrent pour cette recomposition sachent y répondre. □

Ce second texte de réflexion s'appuie en partie sur la brochure éditée par le syndicat SUD-Energie : «*La bataille contre le changement de statut d'EDF-GDF : inventaire pour comprendre les raisons d'une défaite et pour gagner les prochaines batailles* » Les analyses présentées ici n'engagent que l'auteur, et en aucun cas la fédération SUD-Energie.

# La défaite du changement de statut d'EDF-GDF

## (Deuxième partie)

### INTRODUCTION

Ce texte constitue la seconde partie d'une réflexion autour du conflit qui a conduit au changement de statut d'EDF-GDF. La première partie était plus spécifiquement consacrée à l'exposé des faits. Celle-ci est consacrée à la présentation de la stratégie de SUD-Energie, et plus généralement des forces qui se sont opposées dans ce conflit aux appareils syndicaux dits « représentatifs » (CGT-CFDT-FO-CFTC), ainsi qu'aux enseignements qu'on peut tirer de cette bataille perdue.

### L'ORIENTATION

#### DE SUD-ENERGIE

Il est indiscutable que dans le conflit qui a secoué EDF-GDF pendant toute l'année 2004, SUD-Energie aura constitué le seul, et malheureusement insuffisant, point d'appui pour

le personnel pour tenter de déborder la stratégie imposée par l'Interfédérale CGT-CFDT-CFTC-FO, stratégie qui conduisait le plus sûrement du monde à la défaite.

SUD-Energie est né à la fin des années 1990, à l'initiative d'une poignée de militants issus de la CGT et de la CFDT, la plupart d'entre eux ayant un passé politique d'engagement dans les organisations « d'extrême gauche (LCR, OCI), d'autres au PCF, ou chez les Alternatifs.

Pour ces militants, la sortie des organisations syndicales traditionnelles et la création de SUD-Energie se justifiaient par une double analyse.

Tout d'abord le fait que celles-ci, et au premier chef la CGT, ne se battraient pas contre la privatisation.

Cette conviction, fondée sur l'acceptation par les Fédérations des directives européennes et l'analyse des positions prises par la CGT sous la direction de Denis Cohen dont nous avons

parlées dans la première partie, s'est trouvée complètement confirmée par les faits.

Deuxièmement, le constat que la bataille à l'intérieur de ces organisations pour peser sur leur orientation ne serait pas possible, et en tout cas insuffisante, à supposer qu'elle produise quelque effet.

Là aussi, cette analyse s'est trouvée confirmée par la relative facilité avec laquelle l'appareil de la CGT a écrasé toute velléité d'opposition interne, et en particulier est parvenu à faire totalement rentrer dans le rang la puissante Union des Syndicats CGT de Cadres et Techniciens (UFICT), pourtant motrice dans la fronde contre la réforme du régime de retraite en 2003 (Cf. première partie et ci-dessous).

Après quelques années d'un développement rendu extrêmement difficile par l'acharnement des fédérations « représentatives » et des directions d'EDF-GDF à combattre l'implantation de SUD-Energie, celui-ci constituait au début de l'année 2004, à l'aube du conflit, une force très faible à EDF, quelques centaines de militants inégalement répartis sur environ une dizaine d'unités EDF-GDF (sur environ 200).

## LA VICTOIRE ÉTAIT POSSIBLE, PAR LA GREVE.

Nous savons maintenant que la stratégie d'action imposée au personnel par l'Interfédérale CGT-CFDT-CFTC-FO a conduit après plus d'un an de « luttes » le personnel d'EDF-GDF à la défaite sur la principale revendication : EDF et GDF sont aujourd'hui des Sociétés Anonymes et leur capital est en passe d'être ouvert (Cf. le récent rapport de la commission fantôme Roulet, dont l'annonce avait été présentée comme une victoire par la

CGT en juin, et qui vient comme on pouvait s'y attendre de légitimer du sceau d'une soi-disant expertise indépendante la nécessité d'un refinancement d'EDF de 8 à 11 milliards d'Euros. Sarkozy s'est empressé de déposer le décret autorisant l'ouverture du capital au conseil des ministres, juste avant de quitter le gouvernement pour son intronisation impériale à l'UMP)

La question de savoir s'il était possible ou non de gagner la bataille contre le changement de statut d'EDF-GDF, ou si l'on préfère s'il existait une stratégie susceptible de faire céder le gouvernement sur la revendication centrale du maintien du statut public des deux établissements, est une question essentielle.

De la réponse à cette question dépend en partie l'appréciation qu'on peut porter sur les positions adoptées par les différentes forces impliquées dans le conflit.

Si la bataille du changement de statut était « perdue d'avance », alors la stratégie de l'Interfédérale pourrait se trouver justifiée, comprise comme une stratégie visant à faire pression sur le gouvernement pour garantir le maximum d'acquis par la négociation, dans une situation où l'on sait qu'on devra céder sur l'essentiel.

L'Interfédérale n'a évidemment jamais présenté explicitement les choses comme cela au personnel, affirmant jusqu'au 29 juin, voire après (Journée d'action au Sénat, requête au Conseil constitutionnel) que sa stratégie était « gagnante » pour empêcher le changement de statut, tout en insistant de plus en plus sur les retombées « positives » de la lutte au fur et à mesure que la date du vote à l'Assemblée approchait.

Ce fait est en lui-même significatif : les Fédérations savaient très bien qu'une grande partie du personnel, et

des équipes syndicales de leurs propres rangs, n'étaient pas prêtes à accepter cette vision défaitiste et le marchandage qui l'accompagnait.

Elles se sont pourtant appuyées sur cette vision « défaitiste/négociatrice » tout au long du conflit, et elle sert encore aujourd'hui à présenter le bilan de l'action des électriciens et gaziers contre le changement de statut comme « globalement positif ».

SUD-Energie pour sa part a toujours totalement récusé cette vision. L'analyse des rapports de forces que nous avons menée en juin 2003, au lendemain de la bataille contre la réforme Fillon des retraites, nous avait conduits au contraire aux conclusions suivantes :

- Il était possible de faire reculer le gouvernement sur le changement de statut des entreprises, mais évidemment pas sur la base d'une stratégie de journées d'actions, telle que nous venions de la vivre ;

- L'engagement du personnel dans une grève massive et prolongée, se développant dans une dynamique au plan national, était au contraire susceptible de faire reculer le gouvernement. Une telle grève, nécessaire, était possible, le personnel était prêt à s'approprier ce mot d'ordre et à le réaliser pratiquement.

Devant l'obstination du gouvernement à maintenir ses projets après la très puissante journée d'action du 3 octobre 2002, après l'issue désastreuse de la stratégie des journées d'actions lors du mouvement contre la réforme Fillon en mai-juin 2003, devant le mépris du vote majoritaire des agents le 9 janvier 2003 contre la réforme de leur régime de retraite, comment pouvait-on encore croire que le gouvernement pourrait reculer devant une succession d'actions isolées, fussent-elles spectaculaires et « populaires », ponctuées de « temps

forts » nationaux ?

Pour SUD-Energie, la seule forme conséquente que pouvait prendre la « *confrontation majeure* » promise par F. Imbrecht au congrès d'octobre 2003 de la CGT était la grève, massive, prolongée du personnel d'EDF-GDF.

La réaffirmation du projet de changement de statut après la première journée d'action nationale du 8 avril 2004, alors que le gouvernement venait de subir une défaite électorale historique aux régionales, n'a fait que renforcer cette conviction.

La faiblesse politique du gouvernement mise à jour à l'occasion de ce scrutin constituait un formidable point d'appui pour le personnel d'EDF-GDF, et légitimait d'autant plus aux yeux du reste de la population son engagement dans une épreuve de force avec le gouvernement.

A plusieurs reprises au cours du conflit, la confusion a été faite entre grève générale interprofessionnelle et grève massive, voire totale, d'une corporation, d'un secteur de l'économie, EDF-GDF en l'occurrence.

La CGT a entretenu cette confusion, mettant en avant le caractère politique du mot d'ordre de grève générale tout en s'opposant de toutes ses forces à la grève reconductible des agents d'EDF-GDF.

Dans le cadre du conflit d'EDF-GDF, nous n'avons jamais appelé à préparer la grève générale interprofessionnelle. Si ce mot d'ordre était d'actualité au Printemps 2003, l'attaque sur les retraites unifiant de fait la totalité des secteurs professionnels publics et privés, il ne l'était pas dans le strict cadre du conflit portant sur le changement de statut d'EDF-GDF.

Dit autrement, nous pensions qu'une grève massive du personnel d'EDF-GDF pouvait à elle seule faire reculer le gouvernement et l'obliger à retirer

son projet. La menace de généralisation à d'autres secteurs de l'économie figure bien sûr parmi les raisons qui auraient fait d'une telle grève l'instrument privilégié de la construction d'un rapport de force favorable au personnel d'EDF-GDF. Mais seulement en complément des raisons suivantes :

- Coût de la grève pour les directions d'EDF-GDF.
- Coût de la grève pour les clients industriels, ceux-ci subissant en premier les baisses de charge et les coupures.
- Menace de désorganisation générale induite de l'activité économique (coupures des transports publics, etc.)

Est-ce que l'installation d'une grève massive à EDF-GDF aurait servi de point de d'appui à d'autres secteurs, entraînant une généralisation de la grève obligeant le gouvernement à reculer sur d'autres projets ? On peut le penser. Mais qu'on le souhaite ou non, nous ne le saurons jamais.

En tout état de cause, nous étions convaincus que la grève massive du personnel d'EDF-GDF était nécessaire pour obliger le gouvernement à retirer son projet au plus tôt, c'est-à-dire bien avant sa soumission à l'Assemblée nationale, en particulier pour éviter une confrontation « agents EDF-GDF contre Assemblée », situation dans laquelle le gouvernement aurait tout loisir de jouer sur l'opposition entre la « *bataille corporatiste d'un secteur privilégié* » et la « *légitimité de la représentation nationale* ».

Cette orientation s'opposait frontalement à celle des appareils syndicaux, et au premier chef de la CGT.

En pratique, elle nécessitait de mettre au point une tactique visant à aider le personnel à s'émanciper de la tutelle des directions syndicales en respectant deux principes :

- Ne pas en rester à la pure dénonciation incantatoire des appareils en clamant « *dirigeants appeler à la grève !* », mais préparer effectivement la grève et tenter de la déclencher partout où cela était possible ;

- Pour autant ne pas couvrir les appareils et les dédouaner en appelant le personnel « *à la lutte* » sans poser le problème de leur responsabilité.

Véritable gageure pour une jeune organisation numériquement encore très faible, et face à la plus puissante fédération de la CGT ...

### La ligne des « Comités d'Action »

Dès juin 2003, la grève avait donc été analysée comme la seule chance de faire reculer le gouvernement, et ce mot d'ordre s'opposait frontalement à la stratégie traître de journées d'actions que l'Interfédérale CGT-CFDT-CFTC-FO n'allait pas manquer de tenter d'imposer au personnel.

Compte tenu de la faiblesse de l'implantation de SUD-Energie, il nous fallait trouver un moyen de « déborder » ce dispositif en nous appuyant sur la volonté des salariés de s'organiser et de se battre.

La première idée pour y parvenir fut de tenter d'impulser dès juin-juillet 2003 la création de comités d'action dans le maximum d'unités.

Dans notre esprit, ces comités devaient constituer des lieux d'auto-organisation unitaire du personnel contre le projet de privatisation, et d'émancipation par rapport aux appareils syndicaux fédéraux.

Ils ne s'agissaient pas de « comités de luttes » mais d'instrument de préparation à la grève, dans une situation où le personnel venait de faire l'expérience à l'occasion de la bataille contre la réforme Fillon de la stratégie de refus systématique des appareils syndicaux d'y appeler, et de l'in-



efficacité des journées d'actions à répétition.

Ainsi, sur la base de cette expérience, ces comités devaient se prononcer d'emblée contre la stratégie des journées d'actions, pour la préparation de la grève totale, et constituer en cela la colonne vertébrale de futurs comités de grève.

Deux de ces comités virent effectivement le jour, et jouèrent un rôle important dans la bataille.

Le premier au Centre de Recherches d'EDF de Clamart (92), EDF-R&D, un des principaux lieux d'implantation de SUD-Energie, le second, sur l'impulsion du premier, dans une unité technique du Réseau de Transport d'Electricité, à Versailles (78).

D'autres contacts furent établis dans une quinzaine d'unités sur l'ensemble du territoire, sans que de véritables comités n'y voient le jour.

Voici (ci-contre, encadré) le texte de constitution du Comité d'EDF R&D, créé dès juin 2003.

En quelques jours, plus de soixante-dix agents adhèrent à cette plateforme et au Comité du Centre de Recherches. Il s'agissait très majoritairement d'agents jeunes et non-syndiqués, mais aussi, outre les militants de SUD à l'origine de l'initiative, des militants de la CGT, de la CFTC et de FO en désaccord avec leurs fédérations,

Pendant plus d'un an, ils multiplieront les initiatives, diffusant des dizaines de milliers de tracts auprès des usagers (gares, marchés, centres commerciaux...), organisant et participant à de nombreuses réunions de défense du Service Public sur les communes voisines, mettant en place le site [www.energiepublic.org](http://www.energiepublic.org) et la pétition électronique à destination des usagers « *Sauvons le Service Public de l'Energie !* » (30 000 signatures en quelques semaines), etc.

## COMITE D'ACTION ET D'INFORMATION DE LA R&D CONTRE L'OUVERTURE DU CAPITAL D'EDF-GDF

Qui sommes-nous ?

Des agents de la R&D syndiqués et non-syndiqués.

Pourquoi un comité d'action contre l'ouverture du capital d'EDF-GDF ?

- Parce que nous, salarié-es d'EDF-GDF, nous sommes à une écrasante majorité contre l'ouverture du capital d'EDF-GDF :

- 80 % de grévistes le 3 octobre 2002,

- 53 % (59 % chez les actifs, 70 % à la R&D) le 9 janvier 2003 contre le relevé de conclusions qui prévoyait la sortie de la charge des retraites des comptes de l'entreprise, artifice comptable nécessaire à la privatisation.

- Parce que nous pensons que l'immense majorité des citoyens n'a rien à gagner à la privatisation des Services Publics et en particulier de celui de l'énergie qui leur fournit depuis 50 ans une énergie dans d'excellentes conditions et à des prix parmi les plus bas d'Europe.

- Parce qu'en tant que citoyens nous sommes attachés au Service Public. Nous avons choisi la R&D d'EDF-GDF précisément parce que travailler pour la recherche publique nous paraissait plus valorisant que de « faire du fric » ailleurs.

Que voulons-nous ?

1. Le retrait du projet de changement de statut d'EDF-GDF

2. Le retrait du relevé de conclusions sur la réforme des retraites

Tous deux rejetés par la majorité du personnel.

Que proposons-nous ?

- Informer nos collègues et les usagers, fournir à tous des arguments contre l'ouverture du capital.

- Lutter contre l'effroyable intoxication médiatique dont tous les mouvements sociaux sont actuellement victimes (presse, journaux télévisés partiels, voire « aux ordres » de l'idéologie libérale).

- Construire des comités comme celui-ci dans le maximum d'unités d'EDF-GDF. Les coordonner par régions, aller jusqu'à une coordination nationale, afin de donner les moyens au personnel de décider dans l'unité de l'action à mener contre l'ouverture du capital.

- Les dernières semaines de lutte contre le plan Fillon de réforme des retraites ont démontré que les journées d'actions à répétition ne permettent pas d'obtenir gain de cause. C'est pourquoi nous pensons que :

3. La grève totale et illimitée d'EDF-GDF jusqu'au retrait du projet de changement de statut des entreprises est le moyen efficace d'obtenir satisfaction.

4. Les Organisations syndicales opposées à l'ouverture du capital doivent appeler clairement et nationalement à celle-ci, et aider le personnel à l'organiser.

Si vous partagez nos convictions, rejoignez-nous, adhérez au comité d'action et d'information de la R&D contre l'ouverture du capital !

Communiqué n°1, 19/06/2003

Ce comité, regroupant une « avant garde » de jeunes salariés conscients de la nécessité de la grève comme alternative à la stratégie traître de l'Interfédérale, jouera un rôle majeur dans la préparation et l'organisation

de la grève au Centre de Recherches d'EDF (Cf. plus loin dans le texte). Le succès de ce comité démontre que cette orientation était juste, même si elle n'était probablement pas facilement transposable partout.

### « L'appel des syndicalistes »

Début avril 2004, après la journée d'action du 8 et dans une situation où de plus en plus de militants prennent conscience que la stratégie de l'Interfédérale conduit à la défaite, un appel visant à préparer « *la grève unitaire, totale et prolongée jusqu'au retrait du projet de loi* » est mis au point à l'initiative des militants de SUD-Energie, en collaboration avec des militants de la CGT, animateurs pour la plupart de la plate-forme oppositionnelle du congrès de Biarritz d'octobre 2003 (Cf. première partie) :

Des syndicalistes de la CFTC, de l'UNSA et de la CFDT se joignent aux premiers signataires et cet appel est diffusé très largement dans l'entreprise où il recueillera environ 1800 signatures dans l'ensemble du pays. Cet embryon de coordination nationale s'opposant à la stratégie de l'Interfédérale, permettra de mettre en contact au travers d'un réseau de forums Internet les unités les plus « en avant », et en particulier celles qui rentreront en grève à partir de la mi-juin.

Une cellule de centralisation sera organisée et éditera un bulletin quotidien « *Info-luttes* », mettant l'accent sur la généralisation de la grève, diffusé à la presse et par Internet.

Plusieurs dizaines d'unités l'utiliseront et ce réseau finira par disputer à l'appareil de la CGT le rôle de fournisseur d'informations sur l'état des lieux dans l'entreprise, mettant en danger la stratégie de celui-ci.

Une véritable guerre sera alors menée par la direction de la CGT pour interdire aux unités de communiquer entre elles via ce réseau, et les obliger à ne centraliser l'information que via son propre appareil, celui-ci se chargeant d'isoler les unités en grève en les noyant littéralement dans l'in-

### APPEL POUR LA GREVE JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET DE LOI DE PRIVATISATION

Malgré les échecs répétés de la libéralisation du secteur électrique dans de nombreux pays, le gouvernement a décidé d'aller au bout de sa démarche de destruction du Service Public nationalisé de l'Electricité et du Gaz en France.

En accord avec les directions, il vient de réaffirmer sa volonté de changer le statut juridique de nos entreprises, prélude à leur privatisation. La libéralisation du secteur électrique et la privatisation en cours seraient un désastre industriel et social pour les usagers et les agents.

Il est maintenant clair que le gouvernement va manœuvrer pour éviter toute mobilisation de l'ensemble des agents. Négocier le changement de statut des entreprises contre de soi-disant garanties sociales pour les agents est un marché de dupes. Le changement de statut permettra d'ouvrir le capital sans même passer par une loi et les actionnaires réclameront toujours plus de gains de productivité et de sacrifices au nom de la concurrence.

Si nous voulons sauver le Service Public nationalisé et le statut du personnel, nous n'avons d'autres choix que de nous battre comme nous l'avons encore majoritairement fait le 8 avril dernier. Mais il faut nous battre efficacement : la stratégie des « journées d'actions » ne suffira pas pour construire le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement. C'est le bilan que nous tirons de la mobilisation sur les retraites du printemps 2003.

Seule la grève unitaire, totale et prolongée de nos établissements permettra d'imposer :

- Le retrait définitif du projet de changement de statut d'EDF-GDF
- L'arrêt du processus de libéralisation du secteur énergétique et la restauration du monopole public

Il n'y a pas d'autre choix. C'est au personnel mobilisé d'imposer une date au-delà de laquelle, si le gouvernement n'a pas retiré son projet, nous entrerons dans la grève jusqu'à son retrait. C'est aussi de la responsabilité des fédérations syndicales d'agir dans ce sens. Cet appel est un outil pour construire cette grève. Nous appelons toutes celles et ceux, membres d'une organisation syndicale ou non, qui partagent cette démarche, à signer et faire signer cet appel, à se réunir en assemblées générales dans leurs unités afin de préparer et organiser la grève jusqu'au retrait du projet de loi.

ventaire des « luttes » et autres « actions spectaculaires » (péages d'autoroutes gratuits, opérations escargot, déposes de compteurs de personnalités, etc.).

Là encore, si cette orientation visant à construire un regroupement national pour la grève totale en s'appuyant sur les embryons d'oppositions à l'intérieur des Fédérations était totalement juste, elle s'est avérée insuffisante pour permettre au personnel de déborder la stratégie de l'Interfédérale.

### **Déclencher la grève locale- ment, partout où c'est possible**

Dans les unités où SUD-Energie est présent, ses militants ont tenté de déclencher la grève, dans l'espoir que celle-ci se généralise « par le bas ».

Ainsi, au Centre de Recherches de Clamart, la grève sera votée en Assemblée générale le 11 juin et reconduite jusqu'au 29, avec piquet de grève et blocage du site.

Avec les occupations de postes du réseau de transport d'électricité, cette

grève du Centre de Recherches s'imposera comme une des plus dures et des plus longues menées dans l'ensemble des unités d'EDF.

Il aura fallu six mois d'une bataille acharnée contre les responsables locaux et fédéraux de la CGT présents sur ce site pour arriver à ce résultat et imposer l'unité totale du personnel et de ses organisations dans l'Assemblée générale mémorable du 11 juin, dans laquelle les bureaucrates balayés par 150 salariés seront obligés de se joindre à l'appel à la grève lancé par SUD.

Ils n'auront alors de cesse de tout faire pour empêcher sa généralisation, s'opposant systématiquement par la suite aux propositions d'aller faire débrayer d'autres unités proches géographiquement, de même qu'ils chercheront toujours à dédouaner l'Interfédérale face aux exigences répétées du personnel d'un appel national à la grève pour rompre l'isolement.

Dans cette bataille locale pour imposer la grève au Centre de Recherches, le rôle du Comité d'Action initié en juin 2003 dont nous avons parlé ci-dessus sera déterminant. Instrument d'auto-organisation des salariés, il constituera une force structurée dans les Assemblées générales, luttant avec les militants de SUD-Energie contre la stratégie de journées d'actions et pour la grève.

L'expérience vécue par les jeunes animateurs et animatrices du Comité d'Action du Centre de Recherche, pour la plupart d'entre eux non-syndiqués au début du conflit et qui ont rejoint SUD depuis, sera extrêmement riche.

Elle démontre concrètement que le principal obstacle à la grève n'était pas le supposé manque de combativité du personnel, mais bien l'acharnement avec lequel les appareils syndi-

caux s'y opposaient.

## LES RAISONS

### D'UN ÉCHEC

#### LA FAIBLESSE DE SUD-ENERGIE

La stratégie que SUD-Energie a développée à partir de juin 2003 a permis au personnel de s'organiser de manière autonome et d'imposer la grève reconductible dans quelques endroits.

Elle a également permis de donner un embryon de cadre national aux salariés les plus avancés au travers de « *l'appel des syndicalistes à la grève totale jusqu'au retrait du projet* ».

Mais elle n'a pas été suffisante pour faire basculer la situation alors que comme nous avons essayé de le montrer dans la première partie de ce texte, la « messe n'était pas dite » et qu'il s'en est fallu d'un cheveu pour que le dispositif de l'Interfédérale ne vole en éclat autour du 15 juin, date à laquelle la grève commençait à se généraliser et où les occupations de postes de transport menaçaient de « *mettre la France dans le noir* ».

Il aurait sans doute suffi de quelques unités supplémentaires nationalement dans lesquelles la grève puisse s'installer pour changer la donne.

La faiblesse de SUD-Energie apparaît ainsi comme une des clés essentielles de l'issue négative de la bataille. Elle démontre, malheureusement en creux, combien les quelques militants qui fondèrent SUD à la fin des années 90 eurent raison de le faire, celui-ci se révélant le seul point d'appui pour le personnel dans la bataille pour tenter de déborder le dispositif de l'Interfédérale.

#### LA PUISSANCE DE L'APPAREIL DE LA CGT

Mais c'est bien sûr dans la puissance de l'appareil de la CGT, et dans le lien de dépendance entretenu avec lui par des salariés d'EDF-GDF, qu'il faut chercher la raison principale de l'échec

La direction de la fédération aura su parfaitement utiliser cet appareil contre le mouvement et particulièrement contre la grève.

Cela n'aura pas été sans mal et il aura fallu l'aide de la Confédération menée par Thibault et Le Duigou lors de l'ultime trahison de la réunion de secrétaires fédéraux du 25 juin pour briser définitivement la résistance du personnel et faire rentrer les grévistes (Cf. première partie).

Refuser d'appeler à la grève au sommet, la combattre à la base, épuiser le personnel dans un carnaval d'actions inutiles, soumettre la légitimité du mouvement à sa « popularité » jusqu'à réclamer un référendum, négocier dans le dos du personnel et présenter les soi-disant « avancées » marchandées avec le gouvernement comme des victoires, voilà résumé en quelques mots le dispositif mis en place par la CGT pour permettre le changement de statut.

Pour imposer sa volonté, l'appareil de la CGT a su aussi se souvenir à l'occasion des bonnes vieilles méthodes staliniennes, celles de la violence contre le mouvement ouvrier : marginalisation méthodique de SUD, relégué systématiquement en fin de manifestation sous la menace du service d'ordre de la CGT (et occasionnellement de celui de FO), intoxication du réseau « *infos-luttes* », pression sur les militants de la CGT signataires de « *l'appel des syndicalistes* », violence physique contre les « opposants » (agression du cortège de la CNT le 1<sup>er</sup> mai, passage à tabac d'un militant CGT de la LCR de Chinon, au soir du 27 mai...).

Pour comprendre comment l'appareil de la CGT a pu arriver à ses fins, il faut aussi mesurer la profondeur des illusions d'une grande partie du personnel et des militants de base de la CGT, pensant sincèrement que celle-ci allait finalement engager la « confrontation majeure » avec le gouvernement promise par F. Imbrecht au congrès d'octobre 2003 et ne laisserait pas privatiser son bastion EDF-GDF.

Ces illusions ont fortement limité les possibilités de « ruptures » avec l'appareil.

Il faut également prendre en considération l'extrême désorientation politique des cadres intermédiaires de la CGT non directement liés à l'appareil décisionnel, et qui a constitué elle aussi un frein terrible à « l'émancipation » du mouvement de la tutelle des directions bureaucratiques.

Alors qu'ils auraient pu être un point d'appui, ces cadres intermédiaires ont formé une sorte de « ventre mou », relayant sur le terrain un discours défaitiste, permettant aux Fédérations de justifier leur orientation « responsable » consistant à « lutter » pour obtenir des « avancées », comme si le retrait du projet n'était au fond pas possible, la bataille en quelque sorte perdue d'avance.

Il est remarquable de constater que ce désarroi des cadres intermédiaires et de beaucoup de militants de base de la CGT est une conséquence directe de l'effondrement du PCF, dans le sillage de celui de l'URSS, la plupart d'entre eux ayant été longtemps ou étant encore au PCF.

Pour eux, et en toute sincérité, l'effondrement du PCF interdit toute issue pour « les luttes », la situation n'est pas favorable aux salariés, le personnel n'est pas prêt à se battre et la grève impossible. Et c'est bien sûr la politique du PS depuis 1981 qui est

selon eux la grande responsable de ce désastre auquel ils assistent impuissants.

La plupart de ces militants ne se relèveront probablement jamais de l'effondrement de l'URSS, du PCF et de la chute du Mur. N'ayant rien compris à leur propre histoire, stalinien par habitude plus que par intérêt personnel ou par perversion, totalement découragés et politiquement perdus, ils sont la preuve vivante qu'il n'y a décidément pas « *d'aspirine pour la gueule de bois historique* » ...

#### LA FAILLITE DE L'« OPPOSITION » DANS LA CGT

Dernier élément pour comprendre les raisons de cette défaite, en liaison avec le précédent, la totale faillite de l'opposition interne dans la CGT.

#### **L'opposition issue de la « maison mère »**

Nous l'avons déjà signalé, la capitulation des syndicats « oppositionnels » de la CGT regroupés dans la « Plate-Forme de Biarritz » à l'occasion du congrès d'octobre 2003, a sans doute été un élément déterminant dans l'issue du conflit.

Cette vingtaine de structures syndicales issues de la puissante UFICT et intégrant plusieurs centres de production nucléaire aurait pu constituer un point d'appui déterminant pour le personnel.

Une dynamique comparable à celle engagée à l'occasion de la réforme du régime de retraite en janvier 2003, réalisant l'unité à la base de ces équipes syndicales avec celles de SUD, entraînant des sections de FO et de la CFDT, et qui avait conduit à une victoire majeure du personnel contre les directions fédérales à cette époque, aurait pu se développer à nouveau à l'occasion de la bataille

contre le changement de statut.

Pour des raisons qui demeurent en partie obscures, les syndicats de l'UFICT restèrent totalement muets et solidaires de l'orientation de la fédération jusqu'à la fameuse réunion des secrétaires fédéraux du 25 juin dans laquelle la Confédération a pris la décision de casser définitivement le mouvement.

C'est seulement à l'issue de cette réunion, donc évidemment bien trop tard, qu'un certain nombre de responsables s'exprimèrent pour dénoncer la trahison du mandat du congrès de Biarritz d'octobre 2003 qui stipulait « *l'organisation de la confrontation majeure au cas où le gouvernement persisterait dans sa volonté de changer le statut* ».

Ils n'iront pas au-delà d'une déclaration à la presse et de la circulation éphémère d'un texte dans l'entreprise.

On peut aller jusqu'à penser que cette rebuffade de dernière minute (le vote en première lecture de la loi à l'Assemblée aura lieu dès le lendemain, samedi 26 juin) était elle-même sinon suscitée du moins contrôlée par l'appareil, et permettait d'allumer un contre-feu à une crise interne en laissant croire qu'une opposition continuait d'exister dans la CGT, dans une situation où les conséquences de la décision d'abandonner la bataille étaient encore imprévisibles et lourdes de menaces pour l'appareil.

La seule opposition conséquente d'une partie de la CGT à sa direction fut finalement celle des syndicats du réseau de transport, RTE, qui provoquèrent les coupures « sauvages » dans les gares parisiennes dès le 7 juin puis occupèrent de nombreux postes haute et très haute tension dans tout le pays. Ils se trouvaient alors en situation de provoquer un *black-out* majeur, et c'est contre eux

que Thibault pesa de tout son poids le soir du 25 juin. Nous avons relaté dans la première partie comment ils furent honteusement trahis à partir de cette date, la CGT se désolidarisant d'eux et les livrant aux sanctions jusqu'à ce que les occupations cessent une à une.

Certains résisteront jusqu'au 29 juin, dont le poste Ampère, dans le Nord de Paris.

Une fois la grève brisée et le projet adopté, la direction de la CGT aura tout loisir de revenir sur ses déclarations, et de présenter la levée des sanctions négociées avec le gouvernement et les directions d'EDF-GDF comme une victoire ...

### La quasi-absence des organisations trotskistes

La quasi-absence d'engagement des organisations trotskistes dans ce conflit constitue un trait singulier.

A notre connaissance, le PT ne s'est quasiment pas manifesté en tant qu'organisation politique. Seul un vague appel à une « *montée nationale à Paris* » a été chichement diffusé autour du 8 avril, orientation d'autant plus absurde que l'annonce de la manifestation nationale du 27 mai avait déjà été faite à ce moment-là. Et cet appel ne posait pas la question de la grève comme alternative aux journées d'actions.

Un vague rassemblement fourre-tout sur la défense des services publics fit également long-feu, et la participation au service d'ordre de FO le 27 mai, dont la principale occupation fut de reléguer le cortège de SUD en queue de manifestation, fut la seule autre action visible du PT ...

A l'intérieur des organisations syndicales, les militants du PT, pourtant parfois secrétaires de syndicats ou de section CGT ou FO, brillèrent tout autant par leur absence. Pire, ils accom-

pagnèrent la ligne des fédérations, et la défendirent contre nos initiatives visant à préparer la grève.

Le secrétaire PT d'une puissante section CGT susceptible de bloquer une unité informatique critique pour EDF s'opposa ainsi à notre proposition d'engager une action commune pour y préparer la grève, en brandissant une « *lettre ouverte à B. Thibault* » qu'il faisait signer dans la CGT, lettre dont on imagine le caractère déterminant dans l'issue du conflit ...

Ailleurs, il fallut faire voter une AG pour qu'une responsable PT d'une section CGT accepte que des représentants du Comité d'Action du Centre de Recherches d'EDF puissent défendre leurs positions pour la préparation de la grève et contre les journées d'actions.

Enfin, aucun militant du PT ne signa « *l'appel des syndicalistes pour la grève jusqu'au retrait du projet de loi* » dont nous avons parlé plus haut.

Sur le plan politique, Lutte Ouvrière et la LCR furent à peu près aussi absents que le PT, mis à part quelques diffusions aux portes d'unités d'EDF, et une présence discrète le long des parcours des grandes manifestations nationales.

Par contre, sur le plan syndical, LO et la Ligue s'investirent un peu plus sur l'orientation de la préparation de la grève.

Quelques militants de LO intervenant dans la CGT acceptèrent de signer « *l'appel des syndicalistes* », et des militants de la Ligue dirigeant un syndicat important des Services Centraux d'EDF (qui avait été partie prenante de la Plate Forme de Biarritz) participèrent à l'élaboration et à la diffusion de cet appel, sans pour autant s'investir fermement dans la campagne pour le faire signer et reprendre dans leurs unités.

Ces militants, pourtant convaincus

que l'orientation de leur Fédération conduisait à la défaite, s'avèrent incapables de rompre totalement avec et finirent par s'y adapter.

A noter que certains payèrent de leur personne un engagement plus virulent ; c'est le cas d'un militant CGT de la Ligue à Chinon, interdit d'Assemblée générale par la CGT puis passé à tabac par le PCF au soir du 27 mai.

## QUELQUES

## ENSEIGNEMENTS

## DE LA DÉFAITE

Le changement de statut et la privatisation d'EDF-GDF constituent une défaite majeure non seulement pour les salariés d'EDF-GDF, mais pour l'ensemble des usagers des Services Publics et au-delà pour l'ensemble des salariés confrontés aux attaques du gouvernement et du MEDEF.

On peut considérer que les mouvements des intermittents, des chercheurs, voire celui des enseignants en 2003 pour sa partie dirigée contre la loi de décentralisation, sont parvenus, sinon à obtenir gain de cause sur la totalité de leurs revendications, du moins à faire plier le gouvernement sur certaines d'entre elles au lendemain des élections régionales, et en tout cas à le mettre en difficulté politique.

Par contre, à l'instar du mouvement contre la réforme des retraites de 2003, il est à notre avis impossible de parler de semi-défaite, et donc de semi-victoire, de « *match nul* » pour ce qui concerne le conflit d'EDF-GDF.

Présenter l'issue du conflit d'EDF-GDF comme une semi-victoire, c'est d'ailleurs précisément ce que s'évertue à faire l'appareil de la CGT pour masquer sa trahison, allant même, dans ses tracts diffusés dans le cadre de sa campagne de syndicalisation de

la rentrée de septembre dernier, jusqu'à présenter les « avancées » obtenues par la CGT au cours du conflit comme des preuves de son efficacité. Inutile de dire que ce genre de tracts n'est pas distribué à EDF-GDF, où il serait très, très mal accueilli par le personnel.

Répétons-le : il était possible d'empêcher le changement de statut d'EDF-GDF, ce qui aurait probablement constitué un point d'appui fondamental pour les salariés de ce pays et mis en grande difficulté le gouvernement, voire ouvert une crise avec Bruxelles, posant le problème de la renégociation des directives européennes de libéralisation du marché de l'Énergie.

La stratégie consciemment mise en place par l'Interfédérale CGT-CFDT-CFTC-FO pilotée par la CGT a conduit au résultat strictement opposé.

Cette défaite ne signifie sûrement pas la fin de l'histoire et d'autres batailles sont devant nous, qui ne sont pas jouées d'avance.

Il reste que la perte d'un bastion réputé imprenable pèsera lourd dans les rapports de forces à venir, en particulier dans les situations comparables, comme la privatisation de la SNCF et de la Poste.

Il est encore trop tôt pour mesurer précisément les conséquences de cette défaite sur tous les plans, aussi nous essayons de donner ci-dessous quelques éléments d'appréciation sur le plan syndical.

## OU VA LA CGT ?

Caractériser la nature de la CGT et comprendre l'orientation de son appareil dirigeant dans la période actuelle sont des nécessités absolues pour se situer correctement dans les batailles à venir sur le plan syndical. De toutes les organisations syndicales françaises, la CGT est celle pour qui

les grands événements politiques de ces dernières années ont conduit aux remaniements les plus profonds : l'effondrement de l'Union Soviétique et celle consécutive du PCF ont modifié radicalement la nature de cette organisation.

Il est évident que la CGT n'est plus caractérisable comme l'appendice syndical de l'appareil stalinien, déclinant sur le plan syndical l'orientation de celui-ci, tout simplement parce que cet appareil est mort en tant que tel avec la disparition de l'Union Soviétique, ce qui constitue, soit dit en passant, le fait politique probablement le plus important et le plus positif pour le mouvement ouvrier depuis 1933.

Que l'appareil du PCF et sa prolongation dans la CGT soient morts en tant qu'appareil stalinien ne signifie évidemment pas qu'ils soient morts tout court.

Et il est évident que le lien organique de la CGT avec l'appareil du PCF est loin d'être totalement rompu, et que les remaniements à l'œuvre dans la CGT sont aussi une image déformée de la crise interne du PCF, et de la nécessité de survie de l'appareil de celui-ci, dans une situation politique radicalement nouvelle.

L'affrontement des fractions de la bureaucratie aujourd'hui à l'intérieur du PCF pour le contrôle de son appareil, des « rénovateurs » aux « orthodoxes » en passant par les « réformateurs » trouve évidemment son écho à l'intérieur de la CGT.

Il n'en reste pas moins qu'on doit aujourd'hui beaucoup plus qu'hier analyser la nature et l'orientation de la CGT de manière indépendante de son lien avec le PCF, lien profondément remanié par l'histoire récente.

La direction de la CGT mène aujourd'hui une orientation relativement autonome, et il s'agit de comprendre laquelle.

L'évolution droitière de la CFDT amorcée en 1995 par le soutien apporté à la réforme Juppé de la Sécurité sociale, et poursuivie en 2003 par la signature de la réforme Fillon des retraites, a offert un « espace de stabilisation » inespéré pour la CGT, dans une situation critique pour elle, ouverte par l'effondrement de l'URSS et l'affaiblissement concomitant et inexorable du PCF.

Confrontés aux attaques contre leurs acquis et à la grande violence sociale engendrée par la phase de développement dite « libérale » du capitalisme (chômage de masse, précarité, pauvreté, destruction de l'environnement) les salariés sont à la recherche de moyens de défense, de résistance.

La direction de la CGT cherche à utiliser cette situation d'extrême fragilisation des salariés pour se renforcer, en puisant dans la peur que les réformes imposées par le libéralisme génèrent chez eux et qu'elle permet d'appliquer.

Cette stratégie a été totalement limpide à EDF-GDF : la direction de la CGT y a fait le choix d'accepter la privatisation, alors qu'il était possible de l'empêcher, parce qu'elle considère que la situation de fragilisation qui en résulte pour le personnel sera plus propice à son propre maintien en tant qu'appareil dirigeant, que « l'aventure » d'un véritable affrontement avec le gouvernement.

L'opposition à la grève au printemps 2003 contre la réforme des retraites relève à notre avis de la même orientation.

La CGT s'installe ainsi, probablement durablement, dans une orientation d'accompagnement des réformes libérales, tout en cherchant à utiliser les conséquences de celles-ci pour se positionner comme le syndicat « incontournable » aux yeux de salariés pour assurer leur défense dans les situa-

tions de grandes difficultés créées par ces réformes.

Cette orientation, d'une grande diversité, exige de relayer l'idée comme quoi ces réformes seraient inévitables, les rapports de forces défavorables, les débouchés politiques absents, juste assez pour désorienter et décourager les salariés sans toutefois trop nuire à l'image de combativité du syndicat.

Tout un art auquel s'emploie l'appareil, avec un certain succès.

Dans le même temps, celui-ci se doit de donner des gages à la bourgeoisie pour conquérir le rôle d'interlocuteur autrefois occupé par la CFDT, rôle que sa nouvelle situation orpheline de feu l'appareil stalinien l'oblige à occuper.

Ses efforts pour modifier son image, par ailleurs totalement fabriquée, de syndicat « *jusqu'aboutiste* », « *contestataire* », « *qui ne signe jamais rien* », sa participation à la CES, où ses représentants se sont abstenus sur la Constitution Européenne, la signature des accords sur la Formation Professionnelle et sur la « *prévention des conflits* » à la SNCF, participent de ce recentrage.

Il est remarquable qu'un des arguments majeurs apparemment utilisés par Thibault lors de la réunion décisive des secrétaires fédéraux du 25 juin ait été celui de la préservation de l'image de la CGT.

La stratégie de l'Interfédérale avait conduit à cette situation défavorable dans laquelle le seul espoir de renverser le rapport de forces, la veille du vote, semblait être que quelques membres de l'appareil prennent la décision de mettre la « *France dans le noir* », l'immense majorité du personnel ayant été exclue de son propre mouvement par des mois de « *luttés* » épuisantes et stériles ; il ne restait plus à Thibault et à Le Duigou qu'à

mettre en balance l'avenir de la CGT et son image dans l'opinion pour emporter la décision et briser définitivement le mouvement.

Bien sûr, d'aucuns pourront faire remarquer que, sur le fond, ce rôle d'écran à la mobilisation des salariés contre l'Etat bourgeois joué par la CGT n'est pas nouveau. C'est indiscutable.

Il n'en reste pas moins qu'elle ne l'assume plus pour les mêmes raisons ni dans les mêmes conditions.

Elle le faisait jusqu'à la chute du Mur au compte de l'appareil stalinien, et en s'appuyant sur les illusions des masses dans le rôle « *révolutionnaire* » historiquement usurpé que celui-ci incarnait à leurs yeux.

Elle le fait aujourd'hui au compte d'un appareil de nature totalement différente, extrêmement fragilisé, dont les bases politiques sont quasiment inexistantes, et qui ne peut plus se légitimer par ces illusions.

Pendant des décennies, la CGT, dans l'ombre du PCF, a été perçue par les salariés comme un instrument d'émancipation sociale. Son « *recentrage* », qu'on peut qualifier à défaut de mieux comme « *réformiste* » (mais qualification qui suppose inopportunément que la CGT ait été « *révolutionnaire* ») modifie radicalement le lien qu'elle entretient avec le prolétariat.

Les moins conscients et les plus fragilisés des salariés la voient encore comme le moins mauvais moyen de se défendre contre les conséquences de l'horreur économique libérale triomphante.

D'autres, sur la base de leur expérience concrète dans les récents conflits, la voient comme un rouage de cette machine de guerre contre le salariat, au même titre que la CFDT. Gageons que les occasions de faire cette expérience ne vont pas man-

quer dans les années qui viennent.

## LA QUESTION SYNDICALE

Il est possible de tirer deux conclusions opposées de ces éléments d'analyse sur la nature de la CGT, encore une fois partiels et qui posent au moins autant de questions qu'ils n'en résolvent.

On peut considérer que la disparition de l'appareil stalinien en tant que force politique, ainsi que l'approfondissement de l'évolution droitrière de la CFDT qui va continuer à affaiblir celle-ci, ouvrent des perspectives à l'intérieur de la CGT.

Celle-ci deviendrait alors le pôle de re-composition syndicale incontournable. On peut interpréter les récents transferts de syndicats de la CFDT vers la CGT (SNCF, Poste) comme des éléments en faveur de cette analyse.

La tâche des militants révolutionnaires serait alors d'y entrer.

On peut au contraire tirer de l'expérience des conflits du printemps 2003 sur les retraites, et de celui d'EDF-GDF que nous avons essayé de relater en détail dans ces deux articles, que dans la situation radicalement nouvelle ouverte par l'effondrement de l'URSS et le développement de la phase libérale du capitalisme, la CGT va constituer un obstacle majeur à la résistance et à l'émancipation des salariés : en perpétuant les pratiques bureaucratiques héritées de son histoire stalinienne, et en accompagnant les « *réformes* » libérales dont l'application est la condition à son propre renforcement sur la base de la peur dans laquelle celle-ci plonge le salariat, comme nous l'avons suggéré ci-dessus.

Dans ces conditions, les militants révolutionnaires n'ont d'autre tâche sur le plan syndical que de construire des organisations indépendantes. □

Le parlement a donc procédé au vote de la loi réformant l'Assurance-maladie sans que la résistance des travailleurs ait pu s'exprimer, par manque d'un cadre pouvant canaliser cette expression. Et pourtant, tout au début, les conditions semblaient données pour que l'opposition de la majorité des syndicats (même la CFDT semblait être opposée, c'est dire...), des organisations politiques d'« extrême gauche » et même de la « gauche traditionnelle », puisse donner lieu à des manifestations unitaires, des grèves et d'autres formes de résistance, qui, se situant à la suite d'autres combats pas nécessairement victorieux, mais qui avaient ébranlé le gouvernement et le patronat, pouvaient conduire à l'échec des plans du gouvernement et de la bourgeoisie, du MEDEF en premier lieu.

# Pas de combat contre la réforme de l'Assurance-maladie sans un programme des travailleurs pour la santé

Il me semble évident que si de tels combats n'ont pas eu lieu pour l'instant, c'est que la confusion qui peut régner dans les rangs des travailleurs concernant non seulement cette réforme mais aussi le statut même de l'Assurance-maladie, et le rôle des syndicats dans les organismes sociaux dits « paritaires », est bien grande, et que c'est en clarifiant la nature du problème auquel les travailleurs doivent faire face que nous pourrons contribuer à donner de

l'élan aux luttes qui ne manqueront pas de se produire sur ce terrain à la rentrée. Ma conviction est que, malgré le vote de la loi et la passivité évidente des organisations qui auraient dû combattre cette loi, le gouvernement « en sursis » de Raffarin est loin d'avoir réglé le problème (Sarkozy est d'ailleurs du même avis), et que des initiatives futures du gouvernement peuvent et doivent avoir face à elles la résistance décidée des travailleurs. Cet article doit donc être lu comme



une première contribution pour nourrir la réflexion des militants voulant organiser cette résistance, avec un programme de combat basé sur l'analyse de la situation de la Sécurité sociale vue du point de vue des travailleurs, et des revendications pouvant unifier les travailleurs dans leur combat. Il n'a d'autre prétention que d'ouvrir le chantier d'élaboration collective de ce programme dans les colonnes de *Carré Rouge*.

### LA NOUVELLE LOI : UN NON-ÉVÉNEMENT ?

La quasi-absence de réaction des organisations syndicales et politiques face au vote de la nouvelle loi réformant l'Assurance-maladie est le plus souvent expliquée par les analystes, et d'une façon plus détournée par les représentants mêmes de ces organisations, par la faible portée des réformes contenues dans cette loi.

Il est vrai que si la problématique de la Sécurité sociale se réduisait au simple besoin de « combler » ou au moins de « maîtriser » le « trou de la sécu », peu de chose crédibles sont contenues dans cette loi ; puisque mêmes les services de Bercy, à la demande de leur maître Sarkozy, se sont empressés dans une note secrète destinée à tous les journaux, de montrer la complète absence de fondement des comptes faits par Douste-Blazy, pour montrer comment les mesures proposées (en apparence plus technologiques que politiques, comme le Dossier Médical) pourront « combler le trou ».

Mais s'il est vrai que le volet « économique » de la réforme Douste-Blazy peut être considéré comme un non-événement qui obligera le patronat à exiger des mesures plus radicales contre les travailleurs sur ce terrain, d'autres volets de cette réforme

concernant la modification des critères de remboursement et la « gouvernance » de la Sécurité sociale, deux aspects très peu abordés par les partis et organisations syndicales, sont des éléments clés qui doivent être analysés pour comprendre ; d'un côté, la méthode pressentie par le gouvernement pour mener une privatisation progressive de l'assurance-maladie, et de l'autre, la manière pour trouver une complicité, au moins implicite, des organisations syndicales « gouvernant la Sécu », pour atteindre les objectifs exigés sur ce terrain par le patronat, la Commission européenne et le pouvoir financier mondial.

D'ailleurs, ce manque d'opposition réelle n'est guère surprenant si nous prenons en compte un élément qui semble être passé presque inaperçu : le rapport du « Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance-maladie », conseil de « sages » où sont représentés, en plus des représentants de l'État et des « personnalités », le MEDEF et les principaux syndicats ; comme la CFDT, FO, la CGC ou encore la CGT.

Ce rapport contient pourtant les principaux « constats » sur lesquels s'appuient les mesures essentielles de la loi « Douste-Blazy », et bien que quelques syndicats aient affirmé qu'ils n'étaient pas d'accord avec « tel ou tel point », aucun ne l'a trouvé suffisamment scandaleux pour claquer la porte du « Haut Conseil » et dénoncer son contenu. Or, si nous devons résumer en quelques mots son contenu, ce rapport entérine le fait qu'il n'est pas envisageable de consacrer une partie plus importante du revenu social au traitement de la Santé publique. Et tout en se disant défenseur du « système solidaire », il ouvre les portes vers une plus grande présence du patronat et des intérêts privés

dans le système de soin, que ce soit de façon directe par la présence des assureurs privés dans la conduite du système, ou de manière plus sournoise dans la limitation des soins, déguisée derrière une supposée *maîtrise des dépenses*, qui est censée rattraper le déficit, sans augmenter les prélèvements sur le capital.

J'utiliserai largement des citations venant de ce rapport dans les chapitres suivants. Avant de formuler quelques propositions sur le programme des travailleurs pour la santé, je vais donc faire quelques observations sur les trois domaines listés ici. L'aspect budgétaire, les « ajustements des critères de remboursement des soins » et la « gouvernance » de l'Assurance-maladie.

### L'ASPECT BUDGÉTAIRE DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-MALADIE

L'aspect budgétaire semble, selon la plupart des acteurs en présence, le point clé de la réforme. Presque toutes les mesures présentées par le gouvernement ont comme objectif de montrer comment il compte s'y prendre pour « combler le trou » de 14 milliards d'Euros, avec des mesures qui, pour l'essentiel, visent le « gaspillage » qui est supposé être la seule ou au moins la principale origine du déficit. Mais c'est aussi le point central des positions des différents syndicats et partis de gauche qui critiquent, non sans raison, un déficit largement créé par le gouvernement et le patronat, et qui, de façon résumée et presque unanime, considèrent qu'il n'y a rien à discuter à ce sujet. Il suffirait selon eux, que le gouvernement et les patrons payent leurs dettes pour que nous continuions à vivre dans le meilleur des mondes, au

moins en ce qui concerne la santé des travailleurs.

Et les chiffres ne manquent pas pour appuyer cet argument. Ainsi, *Le Canard Enchaîné* titre et prouve que l'État pique 20 milliards par an à la Sécu, ce qui est bien plus que les 14 milliards de déficit. En effet, à peu près 10 milliards provenant des différentes taxes votées (tabac, alcool, etc.) et qui sont supposés être destinées à l'Assurance-maladie sont, dans les faits, destinés à d'autres usages, tels que le financement des aides aux patrons en « dédommagement » des 35 heures, ou encore à d'autres dépenses non identifiées dans le budget de l'État.

Les autres 10 milliards sont l'addition des différents « manques à gagner » de l'Assurance-maladie, en premier lieu la dette de l'État vis-à-vis de la Sécu et les constants allègements et même exemptions de charges sociales consenties au patronat sous la pression du Medef.

Il serait donc très simple de régler la situation en reversant à l'Assurance-maladie les sommes détournées ; si simple que si ce problème n'est pas résolu sur-le-champ, c'est que nous sommes en présence d'une offensive bien plus profonde de la part de la bourgeoisie, et que l'idylle « paritaire », mise à mal depuis très longtemps, n'est pas en mesure de résoudre cette situation, au moins de manière favorable aux travailleurs.

Avant de passer en revue le traitement fait par la loi à cet « aspect budgétaire », qui révèle de façon plus claire les autres intentions du gouvernement, voyons ce que nos « sages » du Conseil ont dit sur ce problème dans leur rapport.

« *Les projections financières, c'est-à-dire les prévisions toutes choses inchangées, [...] sont claires pour les années à venir : avec une hypothèse de croissan-*

*ce des dépenses supérieure de 1,5 point à l'évolution du PIB, le déficit annuel passerait à 29 MdE en 2010 et à 66 MdE en 2020 (hors charges de la dette)*

». Une fois ce scénario catastrophe établi avec des hypothèses purement comptables servant à faire peur ou à se faire peur pour justifier des accords futurs, avec des mesures contraires aux intérêts des assurés, le « Haut Conseil » considère qu'on ne peut sauver l'Assurance-maladie que par la conjugaison de trois actions : « *améliorer le fonctionnement du système des soins* », « *l'ajustement des conditions de prise en charge* » et « *l'action sur les recettes* ».

Première remarque : le problème budgétaire, censé être le problème principal et presque unique, passe maintenant en troisième position. Et même là il est vite expédié : « *Le mandat actuel du Haut Conseil n'est pas de délibérer sur des éventuelles réformes d'ensemble du système de recettes de l'Assurance-maladie* ». Cette belle autolimitation permet, bien sûr, de « *sauvegarder la paix* » entre patrons et syndicats et de ne pas remettre en cause le fait, constaté par le même Conseil, que l'essentiel du coût du système est supporté par les salariés. Sur « *l'amélioration du système des soins* » nous reviendrons largement dans le chapitre consacré aux « *critères de remboursement des soins* ». Disons simplement ici que ce point, de loin le plus développé et en même temps le plus vide du rapport, fait une liste d'items où de petites économies pourraient être réalisées, semblables à celles que toutes les familles font à chaque rentrée et dont elles savent pertinemment qu'elles ne pourront pas changer leurs conditions de vie. Ainsi, malgré l'importance que le « Haut Conseil » donne au sujet, il est bien obligé d'avertir que « *On doit, il est vrai, dans le même mouvement, dis-*

*siper l'illusion qu'une telle orientation, fondamentale, pourrait suffire à couvrir les impératifs financiers à court terme* ».

Et il ne peut éviter d'évoquer, de la manière la plus confuse possible, un des points fondamentaux du problème budgétaire : l'énorme croissance des profits de ces dernières années ne donne pas lieu à une distribution, même partielle, de ces profits sous forme de salaires. Or, le budget de la « Sécu » étant basé essentiellement sur la masse salariale, aucune amélioration de son budget ne peut venir d'une économie qui, comme le constatent les analystes aux États-Unis, crée « des richesses » sans créer d'emplois.

De façon surprenante, les vraies sources d'économies réelles sont soigneusement évitées, notamment l'accumulation de médecins et cliniques aux pratiques douteuses dans les régions « riches », et la politique relative aux médicaments. Il est vrai que pour les traiter, il aurait fallu faire face à des lobbies puissants, comme celui des cliniques privées et, surtout, celui des laboratoires. Seules des références très indirectes, presque « cryptées » sont faites dans ce domaine.

Finalement, le chapitre consacré aux « *ajustements des conditions de la prise en charge* » est en même temps le plus paradoxal et le plus révélateur des orientations que veut prendre le gouvernement et que les « partenaires » sont prêts à suivre. Ainsi, si dans son analyse générale consacrée aux « *perspectives de croissance de dépenses* » le Haut Conseil semble refuser une baisse des remboursements qui « *conduirait à remettre en cause les principes de solidarité et d'égalité* », le chapitre des « *ajustements* » admet clairement la perspective de baisse des remboursements, comme arme

pour équilibrer le budget de l'Assurance-maladie, avec simplement quelques recommandations pour épargner les très bas revenus.

Cette longue analyse des « actions conjuguées » censées garantir « la conservation d'un système d'assurance-maladie solidaire » est là pour montrer que la discussion en cours est loin de se limiter au problème budgétaire, et que la loi approuvée par les députés, qui s'inspire largement du rapport cité (sans, bien sûr, la prudence et les réticences des membres du Haut Conseil), vise autre chose que « l'équilibre budgétaire » qui a attiré l'attention de tous. Il est aujourd'hui clair que même des membres éminents du gouvernement et les énarques de Bercy considèrent purement fantaisiste le calcul abracadabrante de Douste-Blazy, pour montrer que sa réforme permettrait de donner un équilibre aux comptes de la « Sécu ». Ainsi, si les recettes nouvelles censées y contribuer pour 5 milliards ont une origine claire : le dos des travailleurs (augmentation de la CSG et franchise d'1 euro par consultation), la diminution des dépenses censées contribuer à cet « équilibre » pour presque 10 milliards est bien plus difficile à être prise au sérieux, au moins d'un point de vue budgétaire.

Ainsi, les énormes économies prévues dans la réforme viennent essentiellement de deux pôles : la « maîtrise médicalisée » (flicage des patients) et les coûts des médicaments. Sur ce dernier point on est en droit d'avoir un doute raisonnable sur la volonté du gouvernement de faire diminuer les incroyables profits du lobby des laboratoires pharmaceutiques. La seule orientation sera donc d'augmenter de façon drastique la part payée par le patient et non remboursée par le système obligatoire, ce qui donne leur

place aux assureurs privés. Mais la partie la plus fantaisiste du point de vue budgétaire, ce sont les presque 4 milliards devant être apportés par la « maîtrise médicalisée », et en premier lieu, le Dossier Médical, tant médiatisé sur Internet. Ce système de contrôle (et son petit frère, la photo sur la carte Vitale) est supposé apporter d'énormes économies en évitant de répéter les actes inutiles (analyses, radios, etc.), par la mise à disposition de chaque médecin consulté de toutes ces informations. Mais si le bon sens semble indiquer que cela peut amener quelques économies, il n'existe aucune étude sérieuse (ni les données suffisantes pour le faire) pouvant dire si ces économies seraient de 4 milliards ou de n'importe quel autre montant.

Et ce qui est plus grave, si les économies sont incertaines, c'est que les dispositifs technologiques devant être mis en place (énormes ordinateurs, communications Internet, systèmes de contrôle) sont, eux, certains et ne figurent sur aucune ligne du « calcul budgétaire » de la réforme. Or, ces dispositifs technologiques très coûteux, dont les économies générées sont incertaines, seront payés à des lobbies industriels proches du gouvernement, par le budget de la Sécurité sociale. De plus, ces « dossiers électroniques » sur Internet sont particulièrement dangereux : que se passerait-il si les banques et les organismes de crédit avaient accès à nos dossiers de santé ? Il faudra donc choisir entre courir ce risque, qu'on doit considérer comme inadmissible, et mettre en place des systèmes de sécurité très fiables, ce qui remplira d'autant les poches des lobbies industriels au détriment des travailleurs.

Une illustration très pratique de ces économies présumées, mais de dépenses certaines, c'est la volonté du

gouvernement de mettre une photo sur la carte Vitale. En effet, la direction de la CNAMTS, présidée par un dirigeant CFDT peu suspect d'activité antigouvernementale gauchiste, a dû déclarer que le coût de mise en œuvre de cette photo est bien supérieur à la fraude qu'elle est censée combattre, qui, toutes substitutions d'identité confondues, ne représente que 5 millions d'Euros par an.

Le caractère incertain des « économies » proposées par le plan Douste-Blazy nous amène donc à croire qu'elles ne constituent nullement la partie essentielle de la réforme, même si elles représentent la majeure partie du texte de loi, et que c'est peut-être dans les « ajustements des conditions de prise en charge » comme les appelle pudiquement le Haut Conseil, qu'il faut chercher les objectifs de la réforme, d'autant que le chapitre correspondant du rapport se termine par une phrase très suggestive : « Ces évolutions [celles des taux de remboursement, n.d.r.] supposeraient, par ailleurs, une plus étroite coordination des différents financeurs du risque maladie : assurance sociale obligatoire et assurance complémentaire ».

## L'AJUSTEMENT

### DES CRITERES

### DE REMBOURSEMENT

### DES SOINS

Les éléments déjà développés dans le chapitre précédent m'autorisent à présenter directement l'objectif de ce chapitre : les différentes mesures supposées apporter une maîtrise des dépenses médicales ont un seul objectif réel : augmenter substantiellement la part des assurances privées dans la « couverture du risque maladie » en France, en cohérence avec les orientations préconisées par l'OCDE et la

Communauté européenne.

Et il s'agit bien d'augmenter leur part et non pas de « privatiser » l'Assurance-maladie, et ce pour deux raisons essentielles qui semblent échapper à la plupart des organisations qui mènent un combat contre une privatisation abstraite dont on ne veut pas définir le contenu :

• **Le système est déjà largement privatisé**, non seulement parce que l'« offre de soins » est majoritairement privée (médecins libéraux, cliniques, laboratoires de médicaments) mais aussi parce qu'une bonne partie des risques est déjà couverte par des acteurs privés. Ainsi, les lunettes et les soins dentaires ne sont que très symboliquement couverts par l'Assurance-maladie obligatoire, et leur coût est transféré vers les travailleurs ou, dans le meilleur des cas, vers des mutuelles complémentaires. Encore plus scandaleux ; la partie complémentaire du système censée couvrir les soins des secteurs les plus pauvres, ceux couverts par la Couverture Maladie Universelle (CMU), est entièrement gérée par des assureurs privés, payés à cet effet sur des fonds publics. Mais les systèmes d'assurance complémentaire, très réglementés et payés en partie par l'employeur dans le cas des travailleurs salariés, ne sont pas assez attrayants pour les assureurs privés, car ils ne permettent pas, en particulier, la fixation de primes selon consommation ou niveaux de risque (âge, niveau de vie, antécédents, etc.). Ils ont donc laissé ce terrain aux organisations de type mutualiste, ayant moins d'obligations de rentabilité, et ils attendent les mesures leur permettant de mettre en œuvre leur politique de « gestion du risque santé ».

• **Les assureurs ne veulent pas couvrir tous les risques** et préfèrent se

décharger sur la « solidarité nationale » pour les risques les plus lourds. Ainsi, la plupart des statistiques signalent qu'une personne réalise en moyenne quatre-vingts pour cent de ses dépenses de santé dans les deux dernières années de sa vie. Se « débarrasser des vieux pauvres » est donc un objectif majeur des assureurs privés, comme on peut le constater dans la plupart des pays où la santé a été « libéralisée ».

Disons aussi que personne ne conteste, et surtout pas le gouvernement, qu'il s'agit bien du transfert vers le privé et pas de maîtrise. Le seul subterfuge est précisément de réduire la discussion à l'aspect budgétaire de l'Assurance-maladie, alors que le problème et les mesures proposées ne peuvent être compris qu'en prenant en compte l'ensemble des actions (préventives et de soin) qui concernent la santé de la population française. Comme ne peut que le constater le rapport du Haut Conseil déjà cité : « *C'est l'autre changement pour l'Assurance-maladie : l'offre de soins est infiniment plus riche et variée qu'autrefois, et la demande de bien médicaux croît sans cesse.* » Et le même rapport précise quelques lignes plus loin : « *Le système de financement s'épuiserait à vouloir couvrir, sans aucun tri, tout ce que les industriels et les professions de santé peuvent offrir. Plus grave encore, il épuiserait les possibilités de redistribution de la richesse collective sur beaucoup d'autres besoins sociaux essentiels.* » Encore une fois, nos « experts » du Haut Conseil, composé entre autres, répétons-le, de représentants des syndicats et du patronat, nous font ressurgir les « limites » des budgets supposés « redistribuer la richesse ».

Or, la réalité est que la part des salaires et cotisations sociales produits

dans cette richesse (le PIB), a diminué de plus de 10 %, alors que les profits ont augmenté dans la même proportion. La limitation évoquée ne peut donc être autre chose que la « limite » des sommes pouvant être consacrées par le capital à la santé des travailleurs, alors qu'il est le premier bénéficiaire de l'amélioration de cette santé à travers la diminution de l'absentéisme et de tous les autres aspects qui contribuent à l'amélioration de la productivité.

En regardant donc l'ensemble des données concernant la santé des travailleurs, je ne peux qu'adhérer aux positions d'Attac qui constate : « *Le danger est simple et clair : seuls ceux qui pourront payer pourront se soigner ! Tous les autres seront exclus. Il suffit de regarder les conséquences de la politique néolibérale menée aux États-Unis : 43 millions d'États-Uniens sont sans couverture sociale (20 % de la population, ce qui représenterait en France 12 millions de personnes), alors que les dépenses de santé y représentent près de 14 % du PIB (contre moins de 10 % en France)* ». Les objectifs sont donc clairs : augmentation des dépenses de santé mais diminution de la part de ces dépenses couvertes par les cotisations sociales.

Il serait trop long d'analyser l'ensemble des mesures contenues dans la loi ou à venir dans les décrets d'application, qui, avec l'excuse d'aider à maîtriser les dépenses de santé ont, comme seul objectif, de diminuer drastiquement la part des dépenses de santé couvertes par le système « solidaire » et d'augmenter la part couverte par l'assureur privé ou par le patient lui-même.

Analysons simplement la plus paradoxale des propositions contenues dans la loi : l'obligation de la visite chez le généraliste avant la consulta-

tion d'un spécialiste.

Paradoxe, puisque presque personne ne semble avoir relevé la contradiction qui consiste à introduire une visite supplémentaire à rembourser, alors que l'objectif de la mesure est de diminuer les dépenses. Plus étonnant encore, le silence des organisations de généralistes, alors que la mesure est supposée limiter le nombre de consultations chez eux, donc de diminuer leur revenu. Or, même si nous ne pouvons avoir les détails d'application de cette mesure, détails qui ne seront connus qu'une fois le décret d'application publié, une lecture plus attentive de la loi et des propos tenus par le ministre nous fait constater qu'il ne s'agit nullement d'une « obligation » de passage chez le généraliste, mais d'une diminution du taux de remboursement par l'Assurance-maladie, et d'un droit pour le spécialiste d'appliquer des tarifs libres, hors convention. Le scénario recherché est donc assez facile à entrevoir : le nombre déjà très limité de généralistes aura un nombre croissant de visites, différant d'autant la possibilité d'accéder au spécialiste. Cela donne la possibilité, pour les assureurs privés, de créer une assurance particulière pour les secteurs les plus riches, couvrant les dépenses d'accès direct aux spécialistes, avec des primes proportionnelles au « risque couvert », c'est-à-dire à l'état de santé de l'assuré et au niveau de cotisation (les fameux « platinum », « gold », « silver », etc.) De leur côté, les spécialistes pouvant appliquer des tarifs très supérieurs aux patients ne venant pas par dérivation d'un généraliste, seront tentés, au moins pour les plus « célèbres » d'entre eux, de réserver la plupart de leurs rendez-vous à cette classe de patients avec couverture privée. La porte vers la santé à deux vitesses est grande ouverte, et ne pas

le dénoncer constitue une attitude inadmissible.

## LA « GOUVERNANCE »

### DE L'ASSURANCE

#### MALADIE

Je ne pourrais pas ici expliquer toute l'aversion que mérite ce barbarisme, nouveau « machin » du néolibéralisme censé donner une « transparence » aux mécanismes de décision et de conduite d'une institution. Pour une vision du rôle de cette « gouvernance » dans la finance mondialisée, je ne peux que conseiller la lecture de l'ouvrage du même nom réalisé sous la direction de notre camarade François Chesnais. Mais je ne peux que constater le silence pudique de la part aussi bien du gouvernement et du MEDEF que des syndicats sur ce sujet. Encore une fois, ATTAC semble être l'organisation qui critique de la façon la plus claire et résumée les propositions de la loi, tout en se prononçant pour une démocratie sanitaire : « *Le gouvernement veut installer une "gouvernance" formée d'experts et de responsables nommés, largement soumis aux lobbies des grands groupes d'assurance privée et pharmaceutiques* »

Outre que cette caractérisation mérite d'être complétée, elle ne fait aucune analyse de l'historique qui a débouché sur la situation actuelle.

Or, cette analyse est devenue aujourd'hui incontournable : si on ne peut nier que la mise en place du système paritaire a permis une gestion de l'Assurance-maladie sans soumission directe aux volontés de l'État, force est de constater que, après une période de progression qui correspond aux « Trente glorieuses », cette forme de « gouvernance » n'a pas été en mesure (ou n'a pas eu la volonté) d'arrêter les attaques du patronat et du gouvernement contre le droit à la

santé des travailleurs.

Et les différentes entorses au paritarisme subies ces dernières années (présence d'impôts à côté des cotisations, présence croissante de l'État, départ du MEDEF) sont loin de pouvoir expliquer la réaction syndicale faible voire absente qui, hormis la puissante manifestation contre le plan Juppé, a laissé passer toutes les mesures de diminution de prises en charge et déremboursements annoncés presque quotidiennement ces dernières années. Nous ne pouvons donc qu'avoir un regard critique sur ce paritarisme annoncé par certains comme la forme presque idéale d'organisation des organismes sociaux. Et sans vouloir faire une analyse exhaustive de cet aspect, je ne peux que faire deux réflexions, l'une par rapport à la justification de ce paritarisme, et l'autre sur la façon dont celui-ci a fonctionné dans la pratique.

- **La justification du paritarisme** est généralement présentée comme la conséquence du paritarisme des apports de cotisations. Le système étant financé par les apports patronaux et ouvriers, il est normal qu'il soit dirigé de façon paritaire par ses deux « payeurs ». Notons déjà que cet argument justifie la présence du gouvernement dès que des impôts servent à compléter le budget. Mais le fond du problème est que cette présentation attribue aux patrons une espèce de « générosité » par laquelle ils dédient une partie de « leur propre argent » à la santé des travailleurs, alors que, toutes cotisations confondues, il ne s'agit que d'une faible partie du produit du travail consacrée à la santé. Et, de fait, dans beaucoup de pays, des « œuvres sociales » sont gérées par des syndicats sans représentants patronaux. Il est donc nécessaire de répéter avec force qu'il ne s'agit que d'une partie (assez minime) de l'ar-

gent produit par les travailleurs, qui est destinée à leur santé, et que ce sont eux qui doivent avoir le contrôle de la politique de santé mise en place, qui ne se limite pas mais inclut la couverture des soins de la population.

Encore faut-il que ce contrôle soit réellement exercé par les travailleurs, ce qui nous amène à la deuxième réflexion, celle qui concerne le fonctionnement du paritarisme dans la pratique.

**Un bilan objectif de ce « paritarisme »** ne peut que souligner le rôle prépondérant qu'y ont joué les représentants patronaux, en situation d'arbitre entre les différents syndicats, ce qui leur permettait d'attribuer une « prime » sous forme de postes de bureaucrates à ceux qui dérangeaient le moins leur position, qui consistait à ronger constamment le droit à la santé des travailleurs.

Ainsi, après avoir « intronisé » FO à la tête de la CNAM, ils se sont tournés vers la CFDT, dès que la première leur a semblé ne pas être en condition d'imposer aux travailleurs les « sacrifices nécessaires ». Mais le caractère néfaste qu'a eu cette co-gouvernance va bien plus loin et est bien plus profond. Le système devient de plus en plus une machine à corrompre les dirigeants syndicaux, dont la préoccupation de répartition de postes entre syndicats dépasse de loin celle du maintien des acquis des travailleurs en matière de santé. Et, contrairement à ce que pensent la plupart des gens, ceci ne concerne pas que le syndicat dirigeant de la CNAM, puisque les autres sont présents au niveau dirigeant dans les Caisses Primaires et autres institutions.

Une des conséquences importantes de cet état de fait est le rôle de « relais du patron » joué par les principaux syndicats à l'intérieur de l'Assurance-maladie qui privilégient leurs luttes

intestines pour imposer leurs leaders aux postes de direction plutôt que de défendre les intérêts des travailleurs des Caisses. Et cela explique aussi bien le peu de réactions face à des suppressions d'emploi dans les différents centres, que l'inexistence de mobilisation interne contre la loi Douste-Blazy.

Pour terminer, rappelons la faible légitimité des représentants des travailleurs dans les conseils d'administration. Ces membres devraient être élus par les salariés assurés, or les élections sont gelées depuis 1984, les membres sont « élus » par cooptation, c'est-à-dire par des accords gouvernement - syndicats - patrons, à l'insu des travailleurs. Et la nouvelle loi propose la pérennisation de ce système avec la suppression de ces élections pour ce Conseil, qui n'est même plus un conseil d'administration, mais un simple conseiller (parmi d'autres) des directeurs des caisses, nommés par décret et dirigés par la Caisse nationale. Il est à noter l'absence presque totale de réactions des organisations syndicales face à ce coup ultime contre les restes de démocratie.

## POUR UN PROGRAMME DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS POUR LUTTER CONTRE LA NOUVELLE LOI

Si cet article n'a pas la prétention de définir l'ensemble du programme dans ce domaine, il est cependant important de lancer le débat sur quelques principes et points fondamentaux qui doivent guider la lutte contre les plans du gouvernement et du patronat contre le droit à la santé des travailleurs.

Tout d'abord, il faut sortir le débat de

son aspect purement comptable, le soi-disant « déficit » pour proclamer haut et fort que la santé des travailleurs est une priorité, et que même les patrons bénéficient largement de l'amélioration de la santé de la population sous forme de diminution d'arrêts de travail et autres gains de productivité. Il faut donc qu'une partie croissante de l'ensemble des richesses produites et des revenus directs ou indirects de ces richesses, qui s'accroissent de façon bien plus rapide que la masse salariale, soit consacrée à la santé (et pas seulement « aux soins »). La première exigence sera donc une augmentation immédiate des moyens consacrés à la santé pour atteindre dès l'année prochaine 14 % du PIB, financés par les revenus productifs mais aussi financiers et du capital.

Ensuite, si nous voulons que ce budget soit vraiment destiné à la santé des travailleurs, et ne soit pas détourné pour des subventions patronales ou par le lobby pharmaceutique, il faut garantir la démocratie et la transparence des organismes gérant la politique de santé. Bien sûr, il faut dénoncer la transformation des conseils d'administration en simples conseils, et surtout la disparition du dernier vestige démocratique, l'élection des représentants des salariés et son remplacement par des membres désignés par des directions syndicales « selon la représentativité de chaque syndicat » (mesurée comment ?). Il faut donc demander l'élection de représentants de la population travailleuse (chômeurs compris) à une instance décisionnelle où, même s'il peut y avoir des représentants des patrons et des milieux associatifs liés à la santé, ce sont les représentants des travailleurs qui doivent avoir le vote décisif. Il faut par ailleurs exprimer clairement notre opposition à la pré-

sence dans ces organismes des assureurs privés, les AXA, Generali et autres AGF, véritables vautours qui attendent l'agonie du système de santé. Mais il faut aller plus loin : la seule élection de temps en temps de représentants s'est montrée inefficace pour protéger les acquis des travailleurs et surtout pour relayer leur intérêt au sein des organismes de direction de l'Assurance-maladie. Il faut donc mettre en place des « délégués santé » par quartier, et définir des instances pour permettre à ces délégués de contrôler l'action des représentants des travailleurs et exiger leur démission si nécessaire.

Finalement, il faut mettre au centre du débat, comme le signale avec raison ATTAC, la santé des travailleurs

et pas simplement « l'Assurance-maladie ». Et de ce point de vue, les actions de prévention, en particulier celles concernant les conditions de vie de la population, sont aussi, sinon plus importants que les soins. Et tous (même les experts de la bourgeoisie) reconnaissent que de véritables actions de prévention sont de nature à diminuer le coût des soins.

Il faut donc, tout d'abord, améliorer notablement le contrôle de santé de la population en généralisant d'abord la médecine du travail à tous les travailleurs (les enseignants et autres fonctionnaires sont aujourd'hui exclus de ces contrôles), et, au-delà, à toute la population. Mais une vraie politique de prévention ne se limite pas aux visites annuelles chez le mé-

decin du travail. Une vraie politique de prévention doit se mêler de la vie quotidienne des travailleurs par un renforcement du corps des inspecteurs du travail pour assurer une présence plus constante dans les entreprises, et par la création des commissions d'hygiène et sécurité par quartier couvrant les conditions de vie dans le quartier et dans les commerces et petites entreprises qui y sont installés.

Ceci ne constitue pas, bien sûr, un programme achevé et élaboré pour le combat, mais je suis convaincu que la discussion et l'action autour de ces principes permettra d'avancer des mots d'ordre plus précis dans ce domaine.

□

L'objectif de ce travail, que cela soit clair dès son titre, c'est de considérer la lutte de classes telle qu'elle s'est exprimée lors de la révolte populaire de décembre 2001 et dans les mois suivants. Une révolte qui ébranla et transforma l'Argentine, non tant parce qu'elle aurait forcé la chute du gouvernement d'Alliance radicale présidé par De La Rúa et presque immédiatement celle du gouvernement péroniste dirigé par Rodríguez Saa, mais parce qu'elle a montré, en situation, la puissance transformatrice de « ceux d'en bas » et de leurs luttes.

# Après la révolte de décembre 2001

## Éléments d'interprétation et bilan de la lutte des classes en Argentine

**N**ous voulons réfléchir sur les journées des 19 et 20 décembre 2001, sur l'impact de cet événement dans les mois qui ont suivi, et sur les caractéristiques particulières que prennent les affrontements sociaux et politiques après la relative « normalisation » commencée par Duhalde et conduite aujourd'hui par le gouvernement de Kirchner. Il ne suffit pas d'évaluer ce qui s'est passé comme une série de faits objectifs plus ou moins reliés entre eux. Il faut le considérer comme une expérience stratégique des dépossédés, en aidant à enregistrer ce qui a été conquis, les pertes subies et ce que l'on a laissé filer, mais que l'on peut gagner en termes d'expérience et de compré-

hension politique. Et il faut le faire avec la modestie et l'ouverture qu'impose le fait de s'approcher de ce qui, très probablement, sera le début d'un nouveau cycle de la lutte des classes en Argentine, auquel correspondront aussi de nouvelles conceptualisations. Pour les mêmes raisons, revoir quelques traits de la période antérieure implique de les repenser. Nous ne prétendons pas offrir des résultats achevés, car le thème mérite des recherches qui restent à faire en grande partie. Nous ne présentons (sous bénéfice d'inventaire) qu'un instrument d'interprétation militante, en des temps qui exigent d'agir en pensant et de penser en agissant, orientés par la conviction que le



marxisme n'apporte pas de vérités révélées, et n'illumine aucun prétendu chemin vers l'émancipation, mais qu'il est une ressource irremplaçable, pour l'instant, pour comprendre les contradictions du monde capitaliste dans lequel nous agissons, et pour chercher, du sein même des luttes et en apprenant avec elles, une action politique qui prétend à peine être utile à ceux d'en bas. Étant donné que nous ne croyons pas à la perfection ni à l'autosuffisance des théories ou organisations, la peur de nous tromper ne nous paralyse pas.

Nous considérons que, mieux qu'ébaucher une généalogie de la protestation ou une histoire visant à expliquer les mémorables journées de décembre 2001, il convient au but de ce travail de commencer par avancer une sommaire « archéologie » de la lutte de classes des dernières décennies (du coup d'État de 76 au renversement populaire du gouvernement de l'Alliance Radicale). Nous voulons, en d'autres termes, commencer par récupérer la configuration et la projection de quelques événements et processus qui se sont produits des années auparavant et qui sont apparemment enfouis dans le passé, mais encore opérants, avec des rythmes différents et dans des articulations changeantes, selon le cours vivant des luttes sociales et politiques, et qui se produisent sans cesse sur cette sédimentation complexe.

## 1- LES HÉRITAGES DU TERRORISME D'ÉTAT (AU-DELÀ DE LA DÉCOMPOSITION DE LA DICTATURE ET DE LA DÉFAITE DU « PARTI MILITAIRE »)

La dictature militaire installée en 1976 a eu recours au terrorisme

d'État à une échelle et à un degré de violence et de sophistication sans précédent dans l'histoire argentine, bien que celle-ci soit dès ses origines tachée de sang et de massacres en défense des intérêts des classes dominantes. Dans ce cas, pendant qu'on proclamait l'objectif d'anéantir des organisations guérilléristes qui étaient déjà militairement anéanties [1], ce que l'on a cherché (et obtenu) c'était de donner un coup décisif au pouvoir traditionnel de résistance du mouvement ouvrier organisé, à la radicalisation politique et, plus généralement, aux représentations multiformes et diffuses et aux pratiques collectives visant au changement et venant d'en bas qui, non sans contradictions, se frayaient un chemin dans le corps social, depuis le « Cordobazo ».

Avec Videla et Martinez de Hoz, on ouvrit la voie à une nouvelle forme d'accumulation du capital, qui privilégiait la revalorisation financière et encourageait la reprimitisation productive. Les secteurs agro-exportateurs, le capital le plus concentré d'origine nationale et étrangère, la banque et les organismes financiers internationaux (FMI-BM) constituèrent une espèce d'« association illicite » qui, protégée par le terrorisme d'État, commença à fermer les usines et à fabriquer la dette externe [2]. Sur ce point, il convient de préciser qu'il serait aussi faux de considérer que le bouleversement de la structure socio-économique du pays et du mode d'accumulation du capital qui s'est produit lors des vingt-cinq dernières années ne serait qu'une projection du plan de Martinez de Hoz, que de perdre de vue que ce même plan a effectivement laissé un héritage, assumé et reconfiguré par les gouvernements élus qui arrivèrent après l'écroulement du « parti militaire »

[3].

Il existe cependant un autre héritage, beaucoup moins reconnu, aussi pesant qu'impossible à quantifier ; le coup matériel et immatériel asséné au mouvement populaire par le terrorisme d'État, aux effets non seulement immédiats mais également à long terme. Dans ce noir bilan entrent les 30 000 disparus, les emprisonnements et tortures à une échelle jamais vue, l'enlèvement des enfants des victimes de la répression, les licenciements massifs, les diverses formes d'exil intérieur ou extérieur imposées à des centaines de milliers de combattants, dans leur accablante majorité jeunes activistes étudiants et travailleurs [4]. Il est vrai qu'avec le temps et l'apport inappréciable de ceux qui ont préservé vivantes la mémoire et la résistance, la peur installée par le feu et le sang dans une société qui arriva à l'internationaliser, a reculé. Mais même aujourd'hui, il est difficile sinon impossible d'établir comment et jusqu'où continue à opérer le traumatisme installé par cette répression dans les représentations et/ou dans l'inconscient collectif. Ce que nous pouvons affirmer en revanche, très concrètement, c'est que la « coupure » que représente l'extermination d'une grande partie des militants les plus expérimentés et reconus de deux générations, l'anéantissement de ce « capital » humain (et politique) indispensable pour affronter avec succès l'inhumanité croissante du capital, a une étroite relation avec les difficultés réitérées que le mouvement ouvrier et populaire argentin est en train de rencontrer, même dans les périodes d'intense mobilisation et d'effervescence politique, pour transformer l'irruption de ceux d'en bas en un processus « organique », et pour forger au cours de celui-ci « une volonté commune ».

## 2- LA FIN DE LA FIN D'UNE PHASE DE LA LUTTE DES CLASSES AU NIVEAU MONDIAL

Il faut aussi prendre en considération que, quand la dictature s'écroula et que la résistance put s'exprimer ouvertement, les luttes populaires se virent confrontées à un nouveau contexte international. La mondialisation du capital, la profonde offensive déclenchée à l'échelle internationale contre les travailleurs, et la restauration capitaliste dans le mal nommé « camp socialiste » proposèrent de nouveaux défis qui imposaient la nécessité d'une transformation radicale dans le combat pour l'émancipation des exploités et des opprimés. Durant les décennies précédentes, au niveau mondial et pas seulement en Argentine, le grand capital (avec l'active collaboration du stalinisme, de la social-démocratie, des « mouvements nationaux » comme le péronisme et ses appareils syndicaux) avait réussi à enfermer les travailleurs de chaque pays dans le cadre de négociations contractuelles présidées et régulées par l'État national. Il y eut des concessions et des succès partiels tant que dura le « boom » de l'après-Guerre, mais lorsque commencèrent les politiques de réajustements et d'assouplissements, dès le milieu des années soixante-dix, les travailleurs ne réussirent à se défendre que secteur par secteur et pays par pays, acceptant le faux réalisme consistant à « réclamer ce que l'entreprise et le pays peuvent donner ». On était loin de comprendre que le capitalisme, cherchant à augmenter les taux d'exploitation et à utiliser les contradictions du système basé sur la propriété privée des moyens de production, était entré dans une phase qui changeait brutalement les règles du jeu.

Tout au long des années quatre-vingt et 90, on assista à un triomphe sans précédent de la mercantilisation et de son fétichisme, qui non seulement impose au travail humain le statut de marchandise, mais qui le dévalorise et le rabaisse en cherchant autant à accroître la plus-value qu'à pulvériser chez les travailleurs leur capacité de résistance. Les ressources naturelles furent également soumises comme jamais aux lois du marché, ce qui entraîna des gaspillages, des contradictions et des dangers de moins en moins contrôlables. Le capitalisme tend à une totalité systématique caractérisée par la centralisation financière et la concentration industrielle. Sur la base d'une profonde modification des relations salariales et de la forte augmentation du taux d'exploitation, les marchés financiers et les grands opérateurs qui le dominent dictent le scénario du régime d'accumulation. Les firmes et territoires de quelques pays centraux constituent un espace d'interdépendance et de féroce concurrence à partir duquel ils établissent avec les autres régions du monde des relations brutalement asymétriques. La mondialisation intègre un double mouvement de polarisation : au sein de chaque pays, avec le chômage et les différences abyssales du niveau des revenus ; et à l'échelle internationale, en augmentant brutalement la distance entre les pays centraux et les autres. Ces mêmes succès conduisent à une crise structurelle du capitalisme mondial qui, par des crises partielles successives, traduit les contradictions d'un système qui se dirige avec plus de force qu'à aucune autre période du stade impérialiste vers la maximisation des bénéfices moyennant des possessions et des prédatons, en développant des éléments de barbarie qu'ils ne peuvent plus cacher et en poussant à des

confrontations sociales d'une violence et d'une ampleur jamais vues. Dans le monde ainsi « globalisé », les vieux appareils du mouvement ouvrier, leur tactique et leur idéologie, se sont non seulement montrés manifestement inutiles, mais ils ont réalisé leur propre processus de « reconversion » pour s'intégrer au « modèle », en perdant en chemin leurs derniers vestiges d'organisations de la classe ouvrière. Pour ne donner qu'un exemple, il est évident que face à l'accroissement du chômage structurel qui, en grande partie, imprègne l'ensemble des relations capital-travail et la cohésion même des rangs ouvriers, les syndicats inféodés à l'État, et plus engagés dans la santé des affaires de la bourgeoisie dans chaque pays que dans la vie des chômeurs, ont échoué misérablement.

Pour compléter le cadre de ces transformations complexes, il faut intégrer ce que l'on résume habituellement en parlant de « la chute du Mur de Berlin » en 1989 [5]. En effet, le trouble et la confusion du mouvement ouvrier et révolutionnaire mondial face à la « révolution conservatrice » et aux changements dans le régime d'exploitation et d'accumulation du capital mondial lancé à la fin des années soixante-dix, se sont multipliés avec l'irrésistible restauration (tumultueuse et désordonnée mais vertigineuse) du capitalisme en Union Soviétique et dans tout le mal nommé « camp socialiste ». Nous, révolutionnaires opposés à Staline et aux bureaucraties post-staliniennes, pouvions dire que ce qui existait dans ces pays n'avait pas été le socialisme, et expliquer qu'à l'Est se produisait la réabsorption d'un « sous-système » bureaucratique-exploiteur déjà intégré (bien que non sans conflit) dans l'économie mondiale capitaliste, qui ne constituait pas une plate-forme pour la

transformation socialiste et qui avait épuisé ses capacités de reproduction. Mais ça ne changeait rien au fait que, au moins conjoncturellement, « la chute du Mur » fortifia le capitalisme de différentes manières ; car la classe ouvrière de ces pays s'avéra incapable de profiter de la débâcle des vieux régimes pour imposer sa propre issue, parce que les nouveaux gouvernements se joignirent à la globalisation, étendant l'exploitation directe du capitalisme à l'ensemble de l'humanité et, surtout, parce qu'on discréditait encore plus les idées du socialisme et que l'on affirmait l'idéologie selon laquelle il n'y avait pas d'alternative au système capitaliste. Il est également évident que, libérés du bureaucratisme et des politiques d'État conduites au nom de Marx et du socialisme, s'ouvrait la possibilité de relancer la bataille pour le socialisme sur de nouvelles bases : mais pour que cela commence à retrouver une vraisemblance, il a fallu traverser des années dominées par les frustrations et l'empire de la pensée unique...

### 3- UNE DÉMOCRATIE LIBÉRALE-CAPITALISTE QUI S'EST CONSOLIDÉE EN RÉDUISANT À NÉANT LES ILLUSIONS ET ASPIRATIONS DÉMOCRATIQUES, EN AFFAMANT LE PEUPLE ET EN SE SOUMETTANT À L'IMPÉRIALISME

La succession des gouvernements élus (Alfonsin en 1985, Menem en 1989 et 1995, De la Rúa en 1999) interrompt l'histoire récurrente des coups d'État militaires au long du XX<sup>e</sup> siècle, et fut présentée comme la « consolidation de la démocratie » et, par conséquent, comme une conquête obtenue « malgré » le handicap

laissé par la dictature, les crises économiques et les désastres sociaux. Il faut se rappeler, cependant, qu'Alfonsin était arrivé au gouvernement avec des promesses (et des espérances généralisées) démocratiques de type constitutif : une démocratie effective « avec la démocratie on mange, on soigne, on éduque, etc. » et légitimée par la mise en jugement promise des crimes du « gouvernement militaire ». Mais l'élan fut de courte durée : les pressions et les soulèvements des militaires eux-mêmes le freinèrent, autant que le réflexe défensif des classes dominantes pour lesquelles il était impensable de mener à son terme la mise en jugement du terrorisme d'État et des militaires. Ainsi donc, « les promesses non tenues de la démocratie » furent vite mises en évidence : au lieu de la refondation démocratique ardemment désirée, et des espaces entrevus pour la mobilisation sociale, s'installa une démocratie libérale capitaliste, tributaire des rapports de force imposés par la violence contre-révolutionnaire et fonctionnelle à l'autoritarisme rampant, propre à l'actuelle phase du capitalisme, exacerbé dans les pays périphériques. Les formes et procédures électorales, établies sur une réaffirmation explicite de l'hégémonie capitaliste, de l'adéquation aux contraintes de la globalisation et de l'intronisation de la « modération » comme principale ou unique caractéristique de l'activité politique, ne pouvaient que conduire, comme elles ont effectivement conduit, à une phénoménale frustration collective sur tous les terrains. Le travail permanent des mouvements pour les droits humains, jalonnés de grandes mobilisations populaires, a préservé la mémoire et enraciné l'exigence de vérité, de jugements et de châtiments pour les crimes de terrorisme d'État, mais il n'a pu en son

temps éviter la sanction des lois « d'obéissance due » et de « point final » ni l'amnistie mise en place par Menem plus tard. De même, les travailleurs ont mené d'innombrables luttes revendicatives et il y a eu de dures batailles pour démocratiser et rendre son caractère de classe au syndicalisme de plus en plus prostitué par la bureaucratie péroniste [6], mais les succès furent éphémères. Ainsi, le gouvernement qui se prétendait représentant et dépositaire de la souveraineté populaire et en vint à se vanter d'être l'initiateur du « 3<sup>e</sup> mouvement historique », finit par proclamer la nécessité de s'adapter aux exigences des créanciers extérieurs, des marchés et des contraintes de la globalisation. Tout cela dans un contexte d'instabilité et de flambée des prix qui a culminé avec une brutale hyperinflation, une espèce de « terrorisme monétaire » imposant sa discipline à une société convulsée par le mécontentement et les pillages désespérés des plus pauvres qui, en février 1989, ont hâté l'accession de Menem à la Casa Rosada. Et sous sa présidence, ce fut l'application à la lettre du consensus de Washington : discipline fiscale, stabilité des grands indicateurs économiques, « croissance » pour le paiement des intérêts de la dette externe, ouverture indistincte au capital global, et « réforme de l'État » pour faciliter l'autorité de la loi des marchés.

### 4-LA DÉCENNIE MÉNÉMISTE : APOGÉE ET CRISE DES POLITIQUES NÉO-CONSERVATRICES ET DES INSTITUTIONS MISES À LEUR SERVICE

Menem eut une conduite aussi audacieuse et décidée que dénuée de scrupules pour mener à bien les réformes

que nécessitaient les politiques néolibérales (et derrière elles, les décisions stratégiques des États-Unis). Cela impliqua : privatisation de plus de 90 entreprises et organismes d'État, avec un degré de corruption et d'absence de contrôle sans égal dans le reste du continent ; notable transfert des richesses en faveur des secteurs les plus concentrés et centralisés du grand capital ; flexibilisation et précarisation extrêmes du travail, foulant au pied, en fait et en droit, la législation du travail ; introduction de AFJP et ART pour fortifier le marché des capitaux ; dérégulation et libéralisation pour libérer le passage aux investisseurs étrangers et liquider les mécanismes protectionnistes et aussi renforcer la reprimarisation de l'économie ; réorganisation des systèmes publics liés aux finances, à la santé et à l'éducation, de telle manière que l'État se dégagea des activités et responsabilités de type social et impulsa leur commercialisation. Et avec tout cela, la pression inflexible de la dette externe et l'ingérence ouverte du FMI dans le contrôle des finances et de ce que l'on appelle « *les réformes structurelles* ».

Cette régression sur toute la ligne fut impulsée par le Parti Justicialiste tout entier, avec l'accompagnement discipliné du Radicalisme et du FREPASO. Les deux chambres du Congrès, la totalité des gouvernements des provinces et le pouvoir judiciaire furent les instruments d'un Exécutif qui renforça son autoritarisme, se faisant octroyer des « *pouvoirs extraordinaires* », en ayant systématiquement recours aux « *décrets de nécessité d'urgence* » et en rejetant tout type de contrôle ou de limites. Pas même celui de la Constitution : étant donné que celle-ci empêchait sa réélection, on convoqua une Assemblée Constituante avec le projet déclaré de

bousculer cet obstacle. La CGT et le syndicalisme péroniste en général, affaibli, déconsidéré et traité avec mépris par le pouvoir, redoubla de servilité et boycotta les luttes défensives que les travailleurs les plus touchés par les mesures anti-ouvrières menèrent (et perdirent) dans un climat politique et culturel défavorable ; retenons parmi toutes ces luttes la grève des employés du téléphone et surtout les durs et longs combats des cheminots en 91-92.

Menem affirma sa conduite des opérations par deux initiatives audacieuses. La première consista à profiter de l'espace qui lui ouvraient la frustration post-Alfonsin, l'impact profond de l'hyper-inflation et l'état de relative prostration collective qui fit suite à l'exaltation tendue des journées de pillage, de répression et d'inquiétude sociale, pour prendre un cap qui n'avait rien à voir avec le discours électoral (parlant de « *révolution salariale et productive* ») qui l'avait mené à la présidence. Immédiatement et impérativement, il exigea et obtint du Congrès la loi d'urgence économique et la loi de réforme de l'État. La seconde, en avril 1991, fut le plan de convertibilité conçu par Cavallo, en accord avec le FMI, pour éradiquer l'inflation, avec une forte intervention de l'État, en dévaluant d'abord et en établissant ensuite la parité peso-dollar pour réguler l'offre et le mouvement de l'argent. Après avoir défait les expressions plus ou moins isolées de résistance ouvrière et d'opposition politique impulsée par la gauche [7], en brandissant la « *convertibilité* » comme une garantie de stabilité, le libre accès au dollar pour un large secteur de la classe moyenne et la subsidiarité de l'État, Menem obtint et conserva un appui populaire d'une ampleur et d'une persistance inespérées, expression d'un changement

culturel qui traversa l'ensemble de la société : la politique se réduisant à accompagner et à faciliter les décisions des « marchés », réification du capital comme pouvoir auquel on ne pouvait ni ne devait mettre de limites, et reconnaissance de l'argent et de l'individualisme à outrance, comme « liens sociaux », au diapason des temps nouveaux. Pour les pauvres et les indigents, lorsque ceux-ci commencèrent à se multiplier vertigineusement, il restait la plus pure et dure politique d'assistance mise en œuvre avec, comme critère, le « *clientélisme* ».

Le nouveau bloc dominant en formation bénéficia d'un colossal transfert de revenus, dont le type était le favoritisme marqué pour des firmes de monopoles, d'oligopoles et/ou d'oligopsones qui s'assurèrent des rentes de privilège, ce qui eut pour résultat un tour de vis dans le processus de concentration et de centralisation du capital en faveur de quelques groupes locaux et d'investisseurs étrangers, et particulièrement de ceux qui exploitent les services privés, le pétrole et le gaz [8]. Mais les enchères et réaménagements au sein de la bourgeoisie se développèrent aussi. Parce que le mythe de « *l'Argentine puissance* » capable d'entrer dans le « *premier monde* », parce qu'elle était le modèle du FMI, et grâce à son alignement automatique sur les États-Unis, grâce et en vertu des « *relations charnelles* » rendues possibles par le « *Ménémat* », trébucha, avant de se consolider, avec les limites imposées par les relations profondément asymétriques et hiérarchiques entre les États centraux et les États périphériques, propres à l'actuelle phase impérialiste. L'ouverture signifia l'aggravation du déficit de la balance commerciale et de compte courant en général, ainsi qu'un flux continu de paiements par intérêts et remises de bénéfices et di-

videndes, qui devaient être compensés par l'incessante entrée de capitaux. Sur ce terrain, le bilan de la décennie fut le doublement de l'endettement extérieur, qui atteignit 144 milliards le 31 décembre 1991. Durant l'intérim, Menem put éviter l'impact de la « *crise du tequila* » et il réussit à profiter politiquement de la récession de 1995 en obtenant 8 millions de voix, en se présentant comme le seul à pouvoir l'affronter. Mais la sévère dépression qui commença fin 98 (après la crise Russe et ensuite, la dévaluation au Brésil) représenta un coût qui, s'ajoutant au croissant rejet généré par les bonds du chômage, de la pauvreté et de la corruption, ainsi que par la tentative ratée de réélection, précipita l'usure du gouvernement, les discussions dans le parti Justicialiste et la victoire de l'opposition à l'élection nationale d'octobre 1999.

Ce fut un curieux échange : le président élu, comme résultat direct de l'épuisement du « *modèle* », utilisa le bâton présidentiel comme s'il s'était agi d'une baguette magique qui aurait permis de préserver la convertibilité (et la forme spécifique de domination capitaliste associée à une semblable « *stabilité* ») bien que les conditions pour la réaliser aient disparu. C'est ainsi que, comme par magie, Cavallo réapparut comme super-ministre (et l'enracinement de l'imaginaire forgé pendant le « *Ménémat* », se refléta dans le soutien dont bénéficia brièvement ce personnage). Mais la révolte de décembre montra que l'enchantement avait disparu, et l'on put voir enfin que la « *stabilité* » n'avait été que l'un des masques de la violence et de l'anarchie du capital : la mobilisation mit un terme au fantasme usé de la « *convertibilité* » et quand De La Rúa, *in extremis*, essaya de le remplacer par l'état de siège et

par une répression sans fard, la mobilisation elle-même l'obligea à s'enfuir de la Casa Rosada. Nous y reviendrons plus avant.

## 5-LA RÉSISTANCE DANS LES ANNÉES QUATRE-VINGT-DIX

Si la révolte de décembre marque, comme nous le croyons, le commencement possible d'un cycle nouveau dans la lutte des classes, on le doit en partie à la profondeur et aux caractéristiques sans précédent de la crise économique, sociale et politique à laquelle elle a été confrontée et à laquelle nous ferons référence plus loin. Mais ce qui est aussi important ou plus, c'est ce qu'à nouveau apportent « ceux d'en bas ». Parce que les classes subalternes ne sont pas purement « réactives » : leurs actions ont à voir avec des traditions, expériences, constructions idéales et pratiques qui, dans le cours même des luttes, se consolident, se critiquent ou se modifient. Il serait difficile de comprendre la signification de l'explosion de décembre sans prêter attention au fait qu'au long des années quatre-vingt-dix on a parcouru un trajet difficile de luttes défensives, discontinues et fragmentaires, mais aussi des changements en profondeur avec l'irruption de nouveaux protagonistes et de mouvements qui transforment les luttes et leur relation avec la politique.

En examinant, de ce point de vue, les luttes pendant les années quatre-vingt-dix, et sans perdre de vue les conditionnements généraux signalés au début du chapitre, la première chose qu'il faut mettre en exergue, c'est le recul marqué et même la décomposition du « mouvement ouvrier organisé » tout au long de cette période. Pour expliquer cela, convergent

des facteurs divers et même opposés : incapacité « organique » du mouvement syndical construit comme appareil de négociation et de pression dans le cadre d'un État plus ou moins bienveillant, quand il s'agit d'affronter l'offensive néolibérale et les nouvelles formes d'exploitation formelle et informelle de la force de travail ; désarroi et paralysie de la bureaucratie syndicale péroniste quant elle s'est trouvée marginalisée dans le parti Justicialiste et qu'elle a perdu des points d'appui dans l'État ; adaptation aux nouvelles formes d'accumulation capitaliste de la part des syndicats qui en arrivèrent à s'insérer dans le processus de privatisation et dans quelques cas à l'association avec des secteurs du capital ; discussions qui menèrent à la division de la CGT ou à la constitution de la CTA avec peu ou aucune participation de la base. À la différence des crises antérieures du « mouvement ouvrier organisé », dans celle-ci, le discrédit et l'affaiblissement de l'appareil syndical s'étendirent aux commissions internes et aux corps de délégués. Il est certain que, pendant que se produisait un recul fort et continu du mouvement industriel, d'autres salariés (enseignants, médecins, techniciens, employés publics) durent assumer pour leurs luttes défensives des modalités d'organisation et de revendication semblables à celles des ouvriers, mais cela ne change pas le signe de la période : dans leur ensemble, les travailleurs furent surpris et obligés de reculer face à la violence de l'offensive patronale, et à cause de l'accroissement vertigineux du chômage « structurel » et de celui, encore plus brutal et généralisé, de la pauvreté et de l'indigence. La peur des licenciements a virtuellement paralysé les salariés dans le secteur privé, pendant que les luttes ultra-défensives répétées que

menèrent quelques secteurs des employés publics nationaux ou provinciaux furent affaiblies par les maigres résultats et le caractère bureaucratique des directions syndicales, jusqu'à en être réduites à des protestations plus ou moins rituelles. Ainsi, pendant que les « corps organiques » du syndicalisme entraient dans un cône d'ombre, « l'inorganique » apparut à plusieurs reprises dans les actions de protestation et de résistance de la décennie : les pillages de 88/89, les « marches du silence » à Catamarca (1990), les révoltes à Santiago del Estero (93) et d'autres provinces, les « piquetes » à Cutral Co et Plaza Huincul (96), etc. Il y a eu, bien sûr, des actions plus organisées, comme les grèves générales qui eurent lieu à différents moments, les rassemblements pour l'éducation d'étudiants, parents, enseignants, en 1992, la Marche Fédérale appelée par la CGT Moyano, la CTA et le CCC en 1994, les rassemblements massifs comme celui qui désavoua le 20<sup>e</sup> anniversaire du Coup d'État militaire le 24 mars 1996, ou les activités articulées avec la « Chapiteau Blanc » installé par la CTERA devant le Congrès (97/99). Mais même ces initiatives au caractère sporadique atteignirent souvent le plus haut niveau grâce à une présence significative de secteurs qui n'étaient pas encadrés par les organisations qui y appelaient. On a proposé différentes « périodisations », mais pratiquement toutes indiquent que cette étape prolongée fut marquée par des moments de reflux plus ou moins longs, ainsi que par la dispersion, le manque de coordination et l'isolement notable des protestations et appels, pendant et dès qu'une grande partie de la population acceptait les règles imposées par le gouvernement au nom de la « stabilité » et cherchait des issues indivi-

duelles, avec des possibilités et des fortunes très diverses, évidemment : l'existence de « gagnants » et de « perdants », apparaissait comme naturalisée, même si cela mettait à bas les mythes constitutifs de l'idéologie tissée autour de « l'argentinité », tels que ceux du progrès intégrateur continu, de l'ascension sociale à la portée de tous et de l'existence d'une classe moyenne forte comme expression d'une nationalité qui se plaçait au-dessus du reste du continent... De fait, au milieu des années quatre-vingt-dix la polarisation sociale n'était pas seulement supérieure à tout ce qu'on avait connu, mais elle s'accompagnait d'une hétérogénéité et d'une fragmentation sociale inusitées : division marquée dans les classes moyennes, réduction numérique et paupérisation des travailleurs actifs et saut qualitatif en ce qui concerne la quantité d'exclus et d'indigents. Le chômage dépassa les 18 % en 95 (20 % dans la capitale et le Grand Buenos Aires) et en ajoutant le sous-emploi on arrivait à 40 % de la population active menacée par le paupérisme. Tout ça représenta un coup de massue au niveau de l'ensemble des relations et identités sociales, précipitant autant les situations et processus « d'anomie » ou de décomposition sociale, que les différentes et actives redéfinitions des liens sociaux et des subjectivités, pour affronter les nouvelles conditions de paupérisation, d'exclusion et d'exploitation imposées à plus de la moitié de la population. Alors se rejoignent et agissent entre eux dans de nouveaux types de luttes, de multiples collectifs et organisations sociales, porteurs de traditions et d'expériences très différentes : activisme syndical anti-bureaucratique, militants des partis de gauche ou en rupture avec leurs anciennes organisa-

tions, communautés de base de l'Église, bases et cadres moyens de la CTA, organisations paysannes de type nouveau comme le MOCASE ou le Réseau PUNA, hommes et femmes qui ont impulsé des installations et constructions de logements, organisateurs de soupes populaires, de restaurants communautaires, de buvettes, de centres de Santé ou de bibliothèques avec le soutien de professionnels, d'étudiants et de jeunes d'origines différentes engagés dans des actions solidaires, les Mères et Grand-Mères de la Place de Mai, HI-JOS, les Mouvements pour les droits de l'homme et contre la répression, les « piquetes » et les coupures de routes qui définissent en assemblée les appels et les étapes de la lutte, de nouvelles organisations à la campagne, les mouvements « *Piqueteros* ». Et enfin, mais pas en importance, l'apport de milliers de femmes qui, devant la dramatique situation de leurs foyers et quartiers, se sont lancées dans le développement de diverses stratégies de survie incluant des actions collectives de nature différente qui, dans de nombreux cas se transformèrent en soutien le plus solide d'appels et de mobilisations surgis des endroits les plus frappés par la misère. Sur les développements et potentialité de tout cela, nous devons revenir dans les points suivants.

#### 6-LE « CACEROLAZO » (LE CONCERT DE CASSEROLES) ET LA « BATAILLE DE LA PLACE DE MAI » : LES DÉTERMINATIONS DE LA RÉVOLTE

Les journées des 19 et 20 décembre 2001 représentèrent 48 heures de mobilisation concentrée et d'affrontements dans la rue, dont l'épicentre était Buenos Aires, et ce fut le démen-

ti le plus éclatant aux prétentions de réduire la politique à de sporadiques journées électorales et à une « *gouvernance* » institutionnelle ininterrompue réservée aux « *représentants* » et aux facteurs de pouvoir avec lesquels ils doivent s'entendre. À la grande consternation de la bourgeoisie et de la « classe politique », une fois lancée dans les rues, la rébellion ne se contenta pas d'ignorer l'état de siège, ni du limogeage du ministre de l'Économie Cavallo, ni même de la décision désespérée du Congrès qui, dans l'après midi du 20 (pendant que les médias diffusaient déjà la liste des morts, blessés et arrestations causées par la répression) retirait au président les pouvoirs extraordinaires qu'elle lui avait accordés au moment voulu. Scandale : la lutte continua jusqu'à mettre à la porte (à la moitié de son mandat !) le président de l'Alliance Radicale De la Rua. Double scandale : une nouvelle mobilisation, cette fois le 28 décembre, précipita la crise interne dans le Parti Justicialiste et l'éloignement du péroniste Rodriguez Saa, investi cinq jours avant par le Congrès, comme président intérimaire chargé de convoquer de nouvelles élections le 3 mars 2002. Et enfin, ce qui apparut alors comme le plus grand scandale, les manifestants qui, dans la nuit du 19 décembre avaient gagné les rues en criant, contre De la Rua et Cavallo, « *qu'ils s'en aillent tous !* », terminèrent ce mois de décembre [9] de mobilisations et d'état croissant « d'assemblées » en généralisant un cantique encore plus révoltant, imprévu et imprévisible « *Qu'ils s'en aillent tous, qu'il n'en reste pas un seul !* ». Ces journées intenses et « scandaleuses » renforcèrent et signifièrent les processus de lutte et d'organisation qui, se développant durant les mois suivants, devinrent aussi plus complexes et im-

posent la nécessité de revenir sur elles analytiquement et théoriquement. Mais il est aussi impérieux d'examiner le cours de la lutte de classes, en considérant les politiques et les stratégies mises en jeu par « ceux d'en haut », surtout si, comme c'est le cas, elles avaient semblé remettre en cause les progrès de la rébellion jusqu'à déboucher sur l'apparente « normalisation » institutionnelle fournie par les élections de mai 2003, et celles qui se sont succédé ensuite, dans toutes les provinces, rendant possible la scandaleuse (maintenant sans guillemets) réapparition de presque tous ceux qui avaient été désavoués dans les rues... Reprenons le cours de la crise économique et politique du gouvernement qui tenta le coup de folie de capitaliser l'affaiblissement de Menem en maintenant la « *convertibilité* » : en avril 2001, le vice-président Chacho Alvarez renonce ; diaspora du FREPASO et isolement croissant même dans son parti de l'entourage présidentiel. Les règlements de compte à l'intérieur de la bourgeoisie ne pouvaient plus passer inaperçus, et le spectre du « *default* » ne pouvait être conjuré par le « *blindage* ». De la Rua tente avec un nouveau ministre (Lopez Murphy) un réajustement sans précédent, mais il put tout juste l'annoncer : les protestations sociales (mobilisations étudiantes, grèves d'enseignants, coupures de routes, et grève générale lancée par la CTA, la CGT Moyano et la CCC) le renversèrent en trois semaines. Après quoi, Cavallo réapparaît comme tsar de l'économie et sauveur de la convertibilité [10] ! Mais le visage dur et connu du réajustement dissipa les illusions la « *loi du zéro déficit* » (qui inclut des réductions de salaires nominaux) en juillet et une autre restructuration de la dette externe (« *mégaéchange* ») qui multiplia

les inquiétudes et la résistance. À partir de mai, se succèdent la lutte des travailleurs de Aérolinías Argentinas, les manifestations de producteurs agricoles et les coupures de route *piqueteros*. La CTA et la CGT Moyano lancèrent en juin la 5<sup>e</sup> grève générale. Fin Juin, une Assemblée nationale de chômeurs est le cadre à partir duquel différents regroupements décidèrent un plan de lutte : *piquetes* avec coupures de routes, maintenant dans le Grand Buenos Aires en juillet, et ce même mois, une nouvelle grève générale, lancée par la CTA et les deux CGT (les « *grèves générales* » sont lancées par la bureaucratie plus ou moins rituellement, dépourvues de perspectives et de continuité, mais la journée est « resignifiée » par des rassemblements et coupures décidés automatiquement « d'en bas », surtout par les chômeurs). Les coupures de routes se répètent durant les semaines suivantes, pendant que se développe une grève enseignante et que l'on enregistre divers rassemblements d'employés publics.

Ensuite, dans le contexte d'une diminution momentanée de l'indice de conflictualité, les élections parlementaires d'octobre constituèrent un retentissant plébiscite : à mi-mandat et face à sa première confrontation électorale, « l'alliance », en piteux état, perdit 5 millions de voix ; à partir de quoi l'Officialisme se retrouva en minorité dans les deux chambres du Congrès national et sa légitimité politique fut pulvérisée. La débâcle radicale accrut la représentation parlementaire du Parti Justicialiste, bien que le péronisme aussi perdît un million de voix. L'élément notable de ces élections fut la tendance spontanée à exprimer sous quelque forme que ce soit l'indignation accumulée ; l'absentéisme, dans un pays où le vote est obligatoire, grimpa à plus de 6 mil-

lions, et ce qu'on a appelé le « *vote de protestation* » arriva à 3 millions 900 000. Il faut ajouter qu'au niveau national les candidats de gauche obtinrent 1 091 331 voix, avec l'apparition nouvelle du mouvement « Auto-détermination et Liberté » qui, en ne se présentant que dans la Capitale Fédérale, obtint plus de 100 000 voix et conquist 2 sièges.

Après quoi, la crise suivit son cours et dans la population se consolida la conviction que les élections n'avaient servi à rien : la violence structurelle du capital et les réajustements imposés par l'impérialisme n'étaient plus dissimulés par une « *démocratie* » dont les mécanismes se réduisent à valider les politiques que dictent les marchés et « *la convertibilité* ». En résumé, la débâcle s'accéléra. La crise financière s'exprima comme crise bancaire : les retraits de dépôt s'élevèrent à 18 371 millions de dollars US pendant l'année (4 937 millions pendant le seul mois de novembre) et la fuite des dollars à l'étranger fut estimée à quelque 15 milliards sur l'année (3 en novembre). Le FMI, pour sa part, maintenait l'exigence de réajustements plus importants, le risque-pays dépassait déjà les 4 000 points et il devenait évident que la crise était sans précédent. Le produit était tombé de 7,5 % durant la crise 1999-2001, l'utilisation de la capacité installée tombait à 65,5 %, l'investissement avait reculé de 44,8 %. Le taux de chômage d'octobre 2001 avait atteint le record de 18,3 %, et le sous-emploi arrivait à 16,3 % en octobre. La balance des paiements enregistrait un déficit record de 19 milliards 800 millions de dollars, c'est-à-dire 15 % du produit. Le rapport entre dette externe déboursée et exportations s'élevait à 451 %, le pire de ceux des pays latino-américains...

Le 1<sup>er</sup> décembre on décida de bloquer

les dépôts (le dénommé « *corralito* ») en touchant un million et demi de petits épargnants et même les comptes de salaires, et en provoquant une brutale chute de la consommation, pendant que la menace de *default* amenait le « *risque-pays* » au-dessus des 3 000 points de base. Les manifestations devant les banques se multiplièrent.

Durant la seconde semaine de décembre, des petits commerçants commencèrent les coupures de courant et les concerts de casseroles dans la capitale et dans les autres villes. La grève générale convoquée pour le 13 décembre est la plus massive des dernières années. Ces jours-là, la consultation populaire organisée par la CTA et un front d'organisations sociales et politiques montra que 3 millions de votants exigeaient une sécurité d'emploi et de formation et des mécanismes de redistribution de la richesse. Le 15 décembre, un hypermarché du Grand Buenos Aires fut pris d'assaut par des chômeurs, ce qui devait se répéter ensuite dans de grands supermarchés de Mendoza et de Rosario. Le 17, des commerçants et habitants de la capitale et du Grand Buenos Aires manifestèrent en coupant les rues. Le 18, les assauts contre les supermarchés du Grand Buenos Aires recommencèrent et la garde d'infanterie commença à protéger leur accès. Le 19 décembre, les assauts contre les supermarchés et les camions de transports d'aliments se généralisèrent (Capitale et Grand Buenos Aires, La Plata, Rosario, Santa Fe, Entre Rios, Tucuman, Rio Negro), avec répression policière, morts, nombreux blessés et emprisonnés. Il convient de signaler qu'à ce niveau des événements, l'assaut contre les supermarchés n'était plus impulsé par les mouvements de chômeurs (au contraire, quelques-unes des plus influents s'en

désolidarisèrent expressément) et dans de nombreuses zones du Grand Buenos Aires ou de Rosario, on constata l'action de « *tireurs* » et de provocateurs du péronisme poussant au pillage, pendant que les portables policiers diffusaient de fausses dénonciations de marches de pillards sur les logements populaires, parvenant à ce que les habitants de quelques quartiers se retranchent en attendant l'assaut de leurs voisins et vice-versa. Mais au-delà de ces éléments de confusion ou de provocation, quand les écrans de télévision montraient ce qu'ils annonçaient comme des « *actes de vandalisme* », ce que l'immense majorité de la population sut voir, ce fut l'insupportable visage de la misère extrême chez ces milliers d'affamés qui cherchaient de la nourriture...

Dans la nuit du 19 décembre, De La Rúa parla sur la chaîne nationale et décréta l'état de siège... La réponse populaire fut un « *concert de casseroles* » immédiat et tonitruant, des rassemblements dans les quartiers et des marches convergeant vers la Place de Mai. Le gouvernement ordonne dans la matinée du 20 de nettoyer la Place de Mai et la police fédérale lance une féroce répression, à laquelle résiste une avant-garde pendant que le reste se replie vers la place du Congrès. Les chocs continuèrent toute la journée, avec des milliers de manifestants qui occupaient le micro-centre de Buenos Aires, attaquant quelques immeubles de banques, des entreprises privées et Mac Donald, mais surtout affrontant la police avec pierres et bâtons au prix de nouveaux morts, blessés et détenus. Finalement, un nouveau concert de casseroles célébra, la nuit, la chute du gouvernement. Le refus de l'État de siège et le « *qu'ils s'en aillent tous* » repris par la foule fut l'expression d'une pro-



fonde revendication démocratique soutenue par l'action directe, rompant avec les pratiques de délégation, soutien typique du régime parlementaire. De ce récit même il ressort que le type de luttes et les protagonistes de cette rébellion populaire furent notoirement divers. Après l'envahissement spontané de la Place de Mai par des dizaines de milliers d'habitants de tous les quartiers de la capitale et de quelques points de la banlieue, participèrent aux confrontations du 20, mêlés aux habitants, des passants occasionnels, et des manifestants indépendants, des colonnes des partis de gauche, des noyaux aguerris des mouvements de chômeurs, des étudiants, des employés qui vinrent de leur travail en apprenant qu'on se battait, et même de petits groupes d'ouvriers qui arrivèrent jusqu'au centre : ce qui fut remarquable c'est la participation d'une jeunesse très combative, hostile aux partis traditionnels, aux appareils bureaucratiques et aux institutions de jeunesse de l'église. Il y eut de tout : des expropriations dans de grands supermarchés, mais aussi des pillages de petits commerces de quartiers, et des bagarres de « *pauvres contre pauvres* », coupures de rues et d'avenues en tapant sur des marmites et en brûlant des poubelles, attaques contre banques et établissements impérialistes ou de grands groupes économiques, incendie de quelques véhicules d'entreprises comme OCA... mais surtout, une décision obstinée et courageuse d'occuper le centre de la ville en résistant à la répression policière, particulièrement criminelle dans le cas de la Police Fédérale.<sup>[11]</sup> Il y eut aussi des intérêts politiques croisés ; depuis les provocations et manœuvres pour maintenir des zones d'influence de tireurs et des secteurs de l'appareil péroniste (principale-

ment dans le Grand Buenos Aires et à Rosario) où les nationalistes de droite qui réclamaient la liberté de Seinedin, jusqu'aux courants de gauche, anticapitalistes, qui tentèrent de n'orienter les expropriations que vers les grandes entreprises et qui avançaient l'exigence de « *à bas le gouvernement* ». Et dans les moments décisifs, aussi, des gaffes mémorables, comme celle des deux CGT, de la conduite de la CA qui affronta sa propre base quand elle ordonna à ses cadres et militants de se retirer des rues « *pour éviter des provocations* ». Malgré tout, ce qui définit la signification de cet événement ce fut l'irruption spontanée <sup>[12]</sup> de millions qui « *donnèrent le coup de pied dans la fourmière* », précipitèrent le dénouement immédiat du conflit et installèrent dans la société un état délibératif sans précédent. Car le soulèvement populaire fut victorieux ; il obtint le limogeage de Cavallo, il vint à bout de l'état de siège, et d'un gouvernement qui, élu depuis deux ans, était devenu insupportable (et il récidiva quand le Président intérimaire commit la maladresse de s'entourer de quelques personnages imprésentables). Et plus encore, il mit fin au long cycle économique-socio-politique présidé par l'offensive ininterrompue du grand capital et de ses politiques néolibérales (ou néoconservatrices), en ouvrant une nouvelle phase dans la lutte des classes. Pour synthétiser, la rébellion populaire eut comme toile de fond la catastrophe économique et sociale que l'on vivait, et la « *recolonisation* » du pays inscrite dans l'énorme dette extérieure et les diktats des autorités du FMI et des États-Unis. Ce qui explique le caractère profondément démocratique de l'explosion, qui remettait en question l'ensemble du régime politique et de ses institutions, visait aussi les res-

ponsabilités des capitaux spéculatifs et des banques, des multinationales et du FMI dans la destruction du pays et dans les déchirements de la société. Le renversement de gouvernants haïs, précipité par la population dans les rues, constitua une victoire retentissante, bien que partielle, qui généra des conditions plus favorables pour le développement de la mobilisation et l'organisation de ceux d'en bas, en même temps qu'elle renforçait parmi ceux d'en haut, une crise « *politico-institutionnelle* » sans précédent : plus précisément, une crise organique.

#### 7-CRISE ORGANIQUE : CE QUI EST NOUVEAU N'EN FINIT PAS DE NAÎTRE, CE QUI EST ANCIEN N'EN FINIT PAS DE MOURIR

La combinaison de crise économique (épuisement de la convertibilité, années de récession, absence d'un projet bourgeois soutenu), la crise d'hégémonie de l'ensemble des fractions de la bourgeoisie argentine, et l'irruption alluviale et désordonnée mais aussi créative des masses, sont composantes et résultat d'une énorme crise organique. Car la crise d'hégémonie est alors une crise de l'État et des formes d'organisation politique, idéologique et culturelle de la classe dirigeante. Les problèmes dans le gouvernement, la division des partis et les crises qui les traversent sont la manifestation de cette crise. Avec la difficulté de mettre en forme une direction stable et avec les chocs permanents entre les différents clans, la corruption trouve un terrain fertile pour se développer. La crise ne se limite pas, cependant, aux partis et au gouvernement, elle se développe au niveau de la société civile, où les classes dirigeantes traditionnelles se

révèlent de plus en plus incapables de diriger toute la nation, et où chaque fraction essaie d'utiliser ses positions dans l'État pour prédominer. Par conséquent, ce qui est une caractéristique fondamentale de la crise d'hégémonie n'est pas, comme on a l'habitude de le croire, « *le vide du pouvoir* », mais plutôt une multiplicité de pouvoirs. Déjà, avant l'explosion de décembre, préventivement, le Parti Justicialiste avait utilisé sa majorité au Congrès pour se placer dans la ligne de succession en cas d'acéphalie présidentielle, mais cela n'évita pas de féroces disputes intestines et le caricatural défilé de cinq « *Présidents intérimaires* » quand le Parti Justicialiste retira son appui à Rodriguez Saa et qu'il resta paralysé par les querelles internes, jusqu'à ce qu'il trouve en Duhalde le plus petit dénominateur commun pour entreprendre la « *normalisation* ». Dans l'origine de la crise d'hégémonie, il y a une profonde modification dans le rapport de forces entre les classes et dans les luttes qui opposent les classes et fractions de classes entre elles, et avec l'aide desquelles les différents projets alternatifs prennent forme et regroupent peu à peu des partisans. Ce qui est un élément clé, c'est la rupture de la passivité de groupes sociaux qui, avec leur entrée active sur la scène politique déséquilibrent des accords de pouvoir qui les excluaient : épargnants escroqués, « *frappeurs de casseroles* », « *piqueteros* », jeunes sans liens avec la vieille politique. Cependant, la montée de ces nouveaux acteurs ne détermine pas tout le contenu de la crise. Il faut considérer la forme sous laquelle se produit cette montée et avoir bien à l'esprit que, même s'ils avaient désarticulé l'hégémonie des classes dominantes, la crise est aussi une crise des classes subalternes, tant qu'elles ne réussiront pas à forger une

volonté commune et à imposer un nouveau projet hégémonique. Cette complexité fut laissée de côté par le simplisme avec lequel une grande partie de la gauche révolutionnaire de notre pays a conclu qu'en décembre 2001 avait triomphé « *une révolution démocratique* » ou, au minimum, s'était ouverte une « *crise révolutionnaire* », ou d'autres formulations qui suggéraient la fausse idée d'imminents combats décisifs autour du pouvoir.

Dans quelques circonstances, les caractérisations « *extrémistes* » peuvent ouvrir la voie à des actions aventuristes, mais dans le cas argentin, elles eurent plutôt comme résultat que les organisations de gauche ignorent que trouver une solution organique à la crise n'est pas simple et exige une combinaison d'alliances, des débats et des regroupements des différents types d'organisations sociales et politiques qui interviennent dans la lutte, et de faciliter la création de nouveaux organismes qui expriment et concrétisent l'irruption et la construction politique des classes subalternes : dans tous les cas, il est clair qu'il s'agit d'une construction politique. Les vicissitudes de la lutte sociale et politique qui s'est développée depuis décembre 2001 jusqu'à maintenant, en y incluant le surgissement et les hauts et les bas de mouvements sociaux nouveaux comme les assemblées, les mouvements des travailleurs au chômage ou des « *piqueteros* », et les usines récupérées et remises à la production par les travailleurs, ainsi que la faible participation à la lutte des travailleurs encore dans la production, illustrent combien la persévérance est difficile. Persévérance qui dans le cas argentin, a été plus difficile, car l'irruption des classes subalternes n'a pas réussi à être suffisamment « *organique* » ou généralisée,

pour que la tension collective et la confluence de millions d'expériences diverses aient pu enrichir et accélérer le processus d'apprentissage à travers lequel les classes soumises rompent avec le « *sens commun* », pour affirmer à sa place le « *bon sens* » de la classe qui monte. Et aussi, à cause des traits particulièrement sectaires des partis de gauche qui tendirent à subordonner toute avancée des secteurs populaires aux nécessités de la construction de leurs propres organisations. Il ne s'agit pas seulement du fait qu'ils continuèrent à agir, avec l'idée singulière de se croire porteurs d'une « *conscience* » qu'ils devaient injecter aux masses, mais qu'ils opposèrent au patient et dialectique travail de contribuer, en tant que partie des processus, aux avancées en conscience ou en organisation des nouveaux sujets collectifs, l'obsession de leur propre croissance et prédominance ; ce qui fait qu'ils finirent par agir contre les développements du mouvement réel qu'ils cherchaient à diriger. Les caractérisations Don Quichottesques et l'auto-proclamation servirent aussi à cacher que la crise posait de manière immédiate la perspective de confrontations aiguës, mais qu'un dénouement plus ou moins rapide de la crise elle-même était hautement improbable. Ils ne se rendirent pas compte que, bien que les affrontements entre les diverses fractions bourgeoises (avivés par les exigences continues de l'impérialisme) rendaient impossible la cristallisation rapide d'un nouveau « *bloc dominant* » capable de remplacer celui qui s'ébauchait au temps de la « *convertibilité* », les classes dominantes pourraient collaborer à la « *normalisation* » conduite par Duhalde (avec l'appui du parlement et la seule opposition des députés de Autodétermination et liberté et Gauche unie). La

participation aux luttes et l'indiscutable abnégation du militantisme des partis de gauche ne peuvent cacher que ces organisations s'embrouillèrent dans des bagarres « *d'appareil* » et restèrent prisonnières de revendications économique-corporatives, autour desquelles elles crurent pouvoir construire des mouvements collatéraux « *de masse* », apportant très peu à la construction d'une alternative intégrale, politique mais aussi culturelle (et même éthique) dont ont besoin les nouvelles couches de combattants populaires ; ce qui fait que la crise se prolonge. Le vieux ne cesse de mourir. Le nouveau ne cesse de naître.

#### 8-LE GOUVERNEMENT DE DUHALDE ET LA CONTRE OFFENSIVE « VERS LA NORMALISATION »

Même si la majeure partie de la gauche n'en a pas pris conscience alors, des déterminations mêmes de la rébellion et du caractère organique de la crise, devait découler la caractérisation selon laquelle le processus ne pourrait avoir un cours s'orientant vers des confrontations décisives plus ou moins immédiates, mais qu'on entraînât plutôt dans une période relativement longue de convulsions, avancées et reculs.

De fait, encore sur la défensive et sonnée par des semaines de crises sans précédent, la bourgeoisie aborda l'année 2002 en ayant déjà obtenu un accord minimum, non seulement pour imposer Duhalde comme président, mais pour engager une contre offensive visant à la « *normalisation* » : tolérer la protestation dans les rues en pariant sur son effilochage, et sortir du « *corralito* » avec une dévaluation qui impliquait un « *coup économique* », qui représentait une brutale intensification de

la misère imposée à la population, pour commencer à partir de là une « *récupération* » économique qui, pour infime qu'elle soit, après cinq ans de récession aiguë, serait perçue comme un changement de tendance. Après une diminution radicale des salaires réels [13], le gouvernement déploya une batterie de mesures à divers niveaux : stabilité du dollar et équilibre des comptes fiscaux ; répression ouverte ou sélective contre un secteur du mouvement « *piquetero* », allant de pair avec la multiplication des plans d'aide sociale gérés par les municipalités et l'appareil du Parti Justicialiste et utilisés aussi pour négocier, diviser et éventuellement coopter les organisations de travailleurs au chômage ; reprogrammation du remboursement des dépôts pillés, en séparant les revendications des différents acteurs sociaux ; réouverture des négociations avec le FMI ; et en dernier, bien que pas en importance, l'appel à des élections. Ainsi, malgré les durs coups reçus et des partis et institutions propres en crise complète, par la main de Duhalde, la bourgeoisie commença une contre-offensive et obtint peu à peu une « *remise en ordre* », non sans contradictions et même avec des moments de crise grave, comme ceux vécus en juillet 2002, quand la brutale répression du mouvement « *piquetero* » eut pour réponse une mobilisation populaire spectaculaire et combative. Ce fut précisément à ce moment que Duhalde lança, sans plus attendre, l'appel aux élections. Dans le domaine économique, au-delà de tout ce qu'il y a eu « *par rebond* » et de faible récupération, la situation évolua fondamentalement grâce aux recettes obtenues avec les exportations (énergie, sidérurgie et surtout l'agro-industriel) et le remplacement de

quelques importations. La mécanique, le textile, la chaussure et d'autres secteurs accrurent sensiblement leur production, générant une augmentation globale industrielle de 20 % à peu près, bien que ni la consommation, ni l'investissement ne soient parvenus à augmenter. Duhalde et Lavagna ébauchaient, déjà alors, une politique prenant appui sur l'exportation agricole et sur un remplacement délimité d'importations, cherchant à négocier avec le FMI des conditions qui leur permettent, et à faire pression dans ce sens, avec le Brésil et le Mercosur. Durant l'intérim, au pire moment de la crise, Duhalde-Lavagna payèrent 4 milliards 500 millions de dollars avec des réserves...

Parallèlement à la contre-offensive gouvernementale continuèrent à se développer d'importantes expériences du mouvement populaire, car la crise économique et sociale fut si profonde et étendue que de larges secteurs assumèrent la recherche de solutions élémentaires, d'autant plus que la défaillance des institutions de l'État, lors de ces tragiques premiers mois de 2002, fut notoire. Des millions de personnes provenant de différentes strates sociales (classe moyenne brutalement appauvrie, chômeurs, commerçants, petits industriels en état de banqueroute, différentes strates escroquées par le vol des dépôts, propriétaires de crédits impayables, producteurs de la campagne, communautés indigènes, ouvriers abandonnés de par la fuite des patrons, etc....) qui, avec leurs propres requêtes et organismes, se mobilisèrent maintes et maintes fois, pour réclamer et/ou rejeter ce qui était institué, firent irruption sur le champ des actions sociales (et politiques) [14]. Il y eut un changement dans la conduite de millions de per-

sonnes qui, de manière collective, bien que sous diverses formes d'organisation, impulsèrent la création de cantines pour palier la faim d'enfants, de vieux ou de « ramasseurs de cartons », gagnant très souvent pour ce faire des espaces publics comme les places, immeubles, hôpitaux, écoles et banques, traditionnellement interdits à la communauté, établissant au passage de nouvelles manières de faire de la politique. Durant de longs mois, l'état de mobilisation et de délibération se maintint à de hauts niveaux, mais on ne progressa pas vers une confluence plus ou moins organique de cette multiplicité de demandes et d'acteurs sociaux et l'on avança encore moins dans la construction d'une perspective politique autonome et émancipatrice.

En définitive, la proclamation mobilisatrice et insoumise « *qu'ils s'en aillent tous* » ne put se traduire par des propositions et des constructions alternatives et, moins encore, par des réponses effectives à la « *normalisation* » impulsée par le gouvernement.

C'est ainsi que, sans alternatives consistantes, dans un cadre polarisé par la réapparition très forte des campagnes réactionnaires de Menem et de Lopez Murphy, des millions de personnes allèrent « *élire un président* ». Pas seulement à cause de la campagne forte qui appelait les électeurs à assumer « *leurs responsabilités citoyennes* », mais aussi à cause de la fatigue et du relatif scepticisme d'amples secteurs, après de longs mois de mobilisation sans résultats, et une renaissance d'espoirs de solutions « d'en haut » nourrie par les symptômes de réactivation économique. L'indiscutable succès qu'eut le système, en obtenant une large participation électorale, n'implique

pas cependant la fin de la crise du système politique et de ses grands partis : l'U.C.R. obtint 2 % et le « Parti Justicialiste » présenta trois candidats qui s'affrontaient pour cause de rivalités plus comparables à celles de la Mafia qu'à des divergences entre hommes d'État... Il est évident qu'en assumant la présidence avec un discours critique à l'encontre du vieux « *modèle* », avec des marques d'affirmation nationale, de symboliques condamnations du terrorisme d'État et des critiques contre les appareils des partis, Kirchner a obtenu de plus importants soutiens et il essaie de construire le pouvoir à partir du pouvoir. Mais la crise n'est pas terminée et le Gouvernement « K » en fait partie.

Le maigre résultat qu'a obtenu la gauche mérite un paragraphe à part (en particulier IU et le P.O. eurent des résultats très inférieurs à ceux d'octobre 2001). Cela exige une profonde révision critique de tout ce qui sépare les partis de gauche des mouvements vivants dont les acteurs sont « ceux d'en bas ». Il ne s'agit pas seulement des campagnes de mots d'ordre et d'appels au vote et du sectarisme. Il faut rompre avec les vieilles façons de faire de la politique et assumer le défi de construire des organisations révolutionnaires qui n'entrent pas en contradiction avec les nouveaux processus qui se développent « par en bas », et cela exige un débat plus général en réalité, qui doit atteindre autant les secteurs traditionnellement abstentionnistes que les nouveaux regroupements plus ou moins influencés par « *l'automatisme* ».

Dulhalde-Kirchner ont imposé les élections et « *tous y restèrent* », sans que « ceux d'en bas » aient pu l'empêcher. Cela doit être assumé et affronté parce que les prochains défis,

non plus sur le terrain électoral, mais sur celui de la lutte des classes et des affrontements directs, seront sans doute beaucoup plus grands.

## 9-LES LUTTES POUR LE CHANGEMENT, LES CHANGEMENTS DANS LES LUTTES ET LA NÉCESSAIRE CONSTRUCTION D'UNE ALTERNATIVE POLITIQUE ÉMANCIPATRICE

Il est opportun d'insister sur le fait que la rébellion de décembre a ouvert une nouvelle situation politique dans le pays, non seulement par la capacité « *destituante* » de la mobilisation, mais aussi parce qu'elle a ajouté à l'appel dans les rues le condiment d'un état très étendu d'assemblées et de délibérations, qui depuis son épice centre dans la Capitale fédérale, s'étendit avec plus ou moins de force à la conurbation de Buenos Aires et à de nombreuses villes du pays. Le plus significatif, au début de la nouvelle période de la lutte des classes, avec la puissance en acte de la mobilisation qui renversa De La Rúa, ce fut une irruption qui, « d'en bas », exprimant un refus viscéral des conséquences des nouvelles politiques néo-conservatrices et de la démocratie libérale corrompue avec sa « *classe politique* » discréditée, exigeait et cherchait pratiquement la démocratisation réelle de tous les cadres de la vie sociale, un rôle effectif de la population face à la catastrophe et à mettre fin à la complète subordination de la nation aux directives du FMI et des centres impérialistes. Cette radicale exigence démocratique, fécondée par le développement des luttes les plus diverses pour le changement, exprimait aussi la nécessité de profonds changements dans le type de luttes et de formes d'organisation, pour renforcer le

mouvement vers l'autonomie politique des exploités et affronter les nouveaux coups et manœuvres du pouvoir établi et de ses gouvernements.

Les vieux appareils politiques et syndicaux combattirent frontalement cette perspective. Avec plus ou moins de subtilité, les « corps organiques » de la CTA et du « centre gauche » cherchèrent aussi à freiner et à re-canaliser institutionnellement le mouvement. Et il faut préciser (sans méconnaître leur participation aux luttes et aux nouveaux organismes) que les schémas et pratiques de partis de gauche sectaires, auto-proclamatrices et substitutionnistes, furent aussi un facteur de division et de confusion.

Le Mouvement des Assemblées (fruit direct du concert de casseroles du 19 décembre) a peut-être représenté, lors des premiers mois, l'une des composantes les plus riches et dynamiques de la mobilisation et doit être considéré comme une espèce de répétition générale qui laisse de précieuses leçons, même dans son reflux ou dans sa disparition virtuelle, comme mouvement relativement massif. Les assemblées de quartiers, auxquelles on calcule que participèrent directement un peu moins de 10 000 « habitants » mais qui eurent un soutien et un écho beaucoup plus grand, tentèrent de mettre en pratique des formes délibératives extraparlimentaires, sans délégation, avec une méfiance marquée pour tout ce qui pourrait faciliter la cooptation par l'État, les institutions, les partis et les organisations sociales traditionnelles. Cherchant à transformer les relations entre les représentants et les représentés (critères de rotation, mécanismes de contrôle, révocabilité), ils mirent à l'essai une capacité collective à penser, à décider et à faire de

manière autonome. Ainsi, le mouvement remit en question quelques-uns des piliers sur lesquels s'appuie la constitution bourgeoise. (« *le peuple ne délibère, ni ne gouverne qu'à travers ses représentants* », « *les partis politiques comme institutions fondamentales du système démocratique* », « *l'irrévocabilité des juges suprêmes* », etc...). Les assemblées discutaient de problèmes locaux et de fonctionnement (Administration et budget des hôpitaux publics et récupération d'espaces publics du quartier, initiatives productives, procédés d'Assemblées générales, Activités concrètes à développer) et aussi, propositions politiques à un niveau plus général (la question de la dette de la banque, la confiscation des salaires et de l'épargne, le rejet des pressions des États-Unis et du FMI, l'avenir des entreprises privées, l'assurance chômage, la réduction de la journée de travail et le partage du travail existant...). Les Assemblées offraient aussi la possibilité de combler la fracture, non seulement entre différentes générations et expériences, mais aussi entre le militantisme social et le militantisme politique et de parti, et de créer un contexte qui décourage les discussions sectaires de partis (mais aussi d'organisations sociales) qui font passer leurs objectifs de construction propre avant les besoins généraux de construction. Il y avait un défi, celui d'avancer vers la coordination des différentes assemblées et la confluence de ce nouveau mouvement avec celui des « *piqueteros* » et au moins avec des secteurs de travailleurs dans la production. On fit quelques pas dans ce sens, comme lorsque la marche des « *Piqueteros* » de La Matanza fut reçue et accompagnée par l'Assemblée de Liniers et d'autres de la capitale, avec les concerts de casseroles (comme celui

du 15 février) réalisés avec la participation du « *Bloc Piquetero* » et une colonne de la CTA, ou quand les assemblées de quartiers furent invitées à participer à « *l'Assemblée des travailleurs avec et sans emploi* » appelée par le « *Bloc Piquetero* » mais les divergences et les intérêts d'appareil de la gauche pesèrent plus, et anéantirent cette possibilité. La commémoration du 1<sup>er</sup> mai 2002 se transforma en une expression de cette impasse qui mena à la réalisation d'initiatives multiples qui s'opposaient les unes aux autres. Graduellement, les assemblées disparurent, subirent des divisions et arrivèrent éventuellement à survivre avec une participation qualitativement moindre d'habitants du quartier : celles qui se maintiennent aujourd'hui en place sont des noyaux d'activistes qui, assumant des tâches et des profils politiques très différents, continuent à chercher dans le meilleur des cas une nouvelle manière de faire de la politique régée par une temporalité qui est différente de celle des élections, et soutenue dans des relations en tête-à-tête avec les habitants, sans cesser d'aspirer aussi au développement d'une subjectivité et d'une identité collective avec une capacité de transformation. Car la tentative illustre les potentialités des formes de démocratie directe telles que les assemblées, mais aussi les limites et difficultés de celles qui, même si quelques « *autonomistes prétendent les ignorer* », doivent être confrontées à des réponses créatives. Les mouvements « *piqueteros* » entraînent aussi un changement profond dans le panorama des luttes et des organisations populaires. Avec des origines, des composantes et des trajectoires résolument hétérogènes, ce mouvement de mouvements qui surgissent en réponse au chômage et à la paupérisation qui s'installe dès 1995,

prend corps entre 1996 et 2000, lorsqu'entrent en résonance les « *piquetes* » et les soulèvements populaires de l'intérieur (Cutral-Co, Mosconi...) avec les « *piquetes* » qui généralisent les coupures de routes dans le Grand Buenos Aires. Ils croissent en militantisme et en capacité de mobilisation sous le gouvernement radical, profitant de ses règlements de comptes avec gouverneurs et intendants péronistes pour arracher et distribuer des plans sociaux, et se renforcent avec le soulèvement réussissant à se maintenir, même dans des conditions de reflux et des moments d'isolement plus ou moins marqués. Au-delà de la diversité de perspectives politiques et de pratiques qui distinguent les différents mouvements de travailleurs au chômage, dans l'ensemble, leur lutte a été et reste un facteur de premier ordre dans la reconstruction de liens sociaux entre les expulsés des usines, les jeunes qui n'ont jamais pu y entrer, et les femmes des quartiers les plus humbles. Une frange de l'immense légion de pauvres et d'exclus trouve en elles un instrument d'organisation et de lutte. En collaborant, en discutant, en polémiquant, en proposant des perspectives, dans quelques cas profondément différentes entre elles, elles ont provoqué de manière créative des expériences de travail territorial et ont élargi le répertoire de lutte, en faisant des appels à l'État, en organisant des activités malgré l'État et, sous différents aspects et moments, en se construisant contre l'État.

L'expérience des « *Piqueteros* » montre que le chômage étant l'une des expressions de la subordination de l'ensemble de la praxis sociale au capital, il constitue aussi un espace de confrontation contre le capital et de construction de subjectivité. D'autre

part, c'est un fait que, malgré sa massification, le mouvement « *piquetes* » organise une frange très minoritaire de l'ensemble des sans-emploi, et que conjointement au développement du mouvement, ses divisions internes s'accroissent encore plus, la plupart du temps sans aucune clarification politique. Cette fragmentation (il existe actuellement une vingtaine de mouvements) a une relation avec les tensions que génère le fait d'agir comme médiateur entre l'État et les « bénéficiaires » potentiels des Plans Sociaux qu'ils cherchent à organiser, mais aussi avec le manque de démocratie de base dans les instances de coordination qui se sont réunies à plusieurs reprises (cela vaut tant pour les Assemblées nationales qu'ont convoquées la FTV et CCC, que pour celles que tiennent aujourd'hui le « *Pôle ouvrier* » et le « *Bloc Piquetero National* ») et, plus généralement, avec l'incapacité à établir une orientation générale qui facilite la jonction avec l'ensemble des travailleurs et secteurs en lutte. Le résultat, ce sont les oscillations parfois opportunistes (non seulement la FTV soutient Kirchner mais aussi « *quartiers debout* »), et dans d'autres cas les actions aventuristes et, plus généralement, une impasse politique aggravée par les artifices discursifs avec lesquels le « *Pôle Ouvrier* », le MIJD ou l'ANI se présentent, comme s'ils étaient représentatifs de l'ensemble de la classe ouvrière.

Un autre mouvement significatif est celui des usines récupérées rendues à la production par les travailleurs eux-mêmes, qui suggère une alternative de classe à la catastrophe économique et sociale provoquée par la « bourgeoisie » [15]. La majorité d'entre elles ont adopté la forme légale de coopératives, bien que quelques cas emblématiques, comme celui de

l'usine de céramique Zanon, continuent à lutter pour l'étatisation sous contrôle ouvrier. Au-delà des débats (coopérativisme / étatisation / contrôle ouvrier / autogestion), la réalité, c'est que la grande majorité fonctionne sous un régime de gestion ouvrière directe, bien que leurs situations concrètes diffèrent totalement. Dans une estimation générale, il convient de signaler que, malgré la capacité démontrée à préserver ces structures productives et à préserver aussi des sources de travail, elles sont confrontées à un ensemble de problèmes communs, dont la solution est en suspens et constitue un terrain de discussions politiques et d'appareil dans lesquelles les propositions de gauche doivent entrer en compétition avec des organismes liés au péronisme, à l'église ou à des secteurs de la bureaucratie syndicale (FENCOOTER, MNER, etc.)

La question qui doit être posée ouvertement est : pourquoi dans un contexte de luttes et d'expériences comme celui que nous avons indiqué, le mouvement d'ensemble n'a pas réalisé de progrès substantiels dans la formulation d'une alternative politique construite et soutenue « d'en bas ». Et la question est d'autant plus nécessaire que l'opportunité ouverte pour sa construction en 2001 paraissait évidente ; alors que se brisait le consensus de la population sur l'ensemble des relations sociales, économiques, politiques, culturelles et idéologiques forgées autour du « *ménémissme* » et de la convertibilité, des millions commençaient à penser que quelque autre voie était possible...

Face à cela, les partis de gauche en général sont intervenus, poussés par l'idée que « *maintenant enfin* » les masses en lutte reconnaîtraient leur leadership, qu'ils deviendraient des partis de masse et pourraient diriger

la révolution en marche. D'autres parvièrent sur des formules spontanées maintenant appelées « *autonomistes* » qui ne contribuaient en rien à résoudre les problèmes auxquels l'action concrète des différents secteurs du mouvement réel était confrontée.

On ne peut pas ne pas mentionner la déception du grand mouvement de gauche plurielle, anticapitaliste et démocratique, qui laissa entendre qu'il se concevait autour de Luis Zamora, jusqu'à ce que, à partir de la direction même de « Autodétermination et Liberté » on l'ait découragé, pour le réduire à une construction purement parlementaire. Pour notre part, l'expérience vécue nous renforce dans l'idée qu'il faut impulser la construction d'une organisation politique de type nouveau, qui encourage quotidiennement un profond travail politique, social, idéologique et culturel alternatif à cette société de plus en plus barbare et décadente.

Aujourd'hui, les conditions ne sont pas les mêmes, mais il y a des milliers d'activistes qui, bien que les mobilisations aient décliné, ne se résignent pas à laisser l'action politique dans les mêmes mains de toujours ; ce qui continue à ouvrir de nouvelles possibilités et de nouveaux espaces pour impulser et construire une organisation révolutionnaire de type nouveau. Sur cette base, il est possible de travailler pour capitaliser et dépasser l'expérience des organisations de gauche qui, en subordonnant toute avancée des secteurs populaires aux besoins de la construction de leurs propres organisations et en « mesurant » les avancées en conscience ou organisation à l'aune exclusive de leur propre croissance, finissent par porter atteinte aux développements du mouvement réel qu'elles prétendent encourager. Il nous faut une or-

ganisation politique qui (faisant partie des luttes et de la vie quotidienne populaires) soit un apport quotidien aux multiples batailles politiques, idéologiques et culturelles contre la tentative des classes dominantes de récupérer le consensus et de reconstruire leur hégémonie ; et qui indique la perspective stratégique qu'un autre monde est possible, à condition de le transformer dans un sens radicalement démocratique et socialiste. Nous avons besoin d'une organisation politique respectueuse et loyale collaboratrice des différentes organisations sociales, politiques et culturelles que le mouvement populaire construit au fur et à mesure. Il est indispensable que les travailleurs et les secteurs populaires se transforment en sujets sociaux actifs et indépendants, capables de se dépasser et de se transformer à travers leurs propres et irremplaçables expériences, culture, valeurs et idées. Et cela ne peut surgir que d'une pratique de luttes en commun, de solidarités mutuelles et de politiques concrètes pour promouvoir une communauté d'intérêts inébranlable, évitant le cannibalisme pour la suprématie qui détruit systématiquement tout processus réel.

La crise et la rébellion argentines avec ses possibilités, ses limites et ses contradictions, font partie d'un processus plus large, régional et mondial ; on ne peut mesurer sa signification et ses perspectives que comme un élément de cette résistance croissante à la barbarie capitaliste et au militarisme impérialiste. Nous travailleurs et peuples du monde sommes en train de faire un apprentissage accéléré, plein d'essais, de réussites, d'erreurs et d'expériences, en luttant avec difficulté pour construire de nouvelles alternatives, maintenant que nous nous sommes débarrassés des bureaucraties des

partis uniques qui ont encamisolé une grande partie des travailleurs du monde, jusqu'à la fin des années quatre-vingt et qu'ont disparu les illusions ou résignations face à une fin de l'histoire qui n'a pas eu lieu... Le peuple travailleur d'Argentine s'est joint tumultueusement à ce processus mondial durant les journées des 19 et 20 décembre 2001. Aujourd'hui, il n'est plus en première ligne et la place qu'il avait prise, ce sont les paysans et travailleurs boliviens qui l'occupent. Demain, nous ne savons pas, bien que d'autres continueront sans doute... Ceux qui espéraient une révolution rapide se découragent peut-être. Mais en considérant cela comme un processus inachevé, de recomposition, d'apprentissage, de recherche de nouvelles réponses à de nouvelles et anciennes questions, nous considérons que le pas en avant n'est pas négligeable. Et les expériences et luttes du peuple vénézuélien, du paysan bolivien, de l'indigène équatorien, de la gauche qui, au Brésil, se regroupe dans le mouvement pour un nouveau parti de gauche socialiste et démocratique, ainsi que celles des jeunes européens ou nord-Américains qui luttent contre le militarisme yankee, contre les organismes internationaux du capital globalisé ou contre les plans de réajustement en France, alimenteront à nouveau, sans aucun doute, le pas en avant fait en Argentine.

Nous ne croyons pas qu'il soit utile, ni qu'il convienne de commencer par rédiger un programme achevé et détaillé des objectifs et des tâches que « devraient » adopter les secteurs populaires pour sortir de la crise. Au contraire, nous croyons qu'un tel programme ne peut surgir que de la praxis au sein des travailleurs et du peuple. Ce que nous indiquons en revanche, ce sont de critères, des mé-

thodes, des exemples et des outils qui, croyons-nous, doivent orienter l'action d'une organisation révolutionnaire qui prétendrait être utile à la lutte émancipatrice du peuple travailleur.

Un premier critère, c'est que nous combattons les tentatives faites pour que le peuple travailleur compromette son destin et celui de l'ensemble de la société, en soutenant des représentants de quelque courant bourgeois que ce soit ! Cela est le sens profond de l'autonomie pour laquelle nous nous battons. Nous rejetons toute tentative des classes dominantes visant à nous imposer leurs axes de discussion, leurs rythmes, leurs propositions et leurs slogans menteurs pour répondre aux besoins populaires urgents, quand « *la croissance reviendra* » ou que « *la crise s'éloignera* ». Nous rejetons les appels à faire confiance aux institutions actuelles ou aux supposés « *représentants du peuple* », aux projets utopiques de créer à nouveau un capitalisme national indépendant des puissances impérialistes européennes ou yankee, car nous ne croyons qu'en la force indépendante du peuple travailleur, capable aussi de créer les indispensables liens d'unité avec les autres peuples du continent.

D'autre part, nous voyons qu'à cheval sur la lutte pour répondre aux besoins du peuple, ont surgi des organisations et des propositions d'issue à la crise, ou à certains de ses aspects, sur les terrains les plus divers. Il y a eu des apports réels et intégrateurs comme celui des Economistes de Gauche (E.D.I.) qui, en prenant les expériences et les besoins des différentes composantes du mouvement, ont élaboré des propositions de lutte pour des mesures effectives afin de donner des réponses sur le terrain des salaires, du chômage, des épargnes

confisquées, de la nécessité de rompre avec le FMI, de la spoliation de la dette externe, de la nécessité de l'intégration régionale et latino-américaine, etc.... C'est que l'idée de la transformation sociale est intimement liée au fait de reconnaître et de faire connaître ces précieuses expériences qui se construisent par en bas (même si elles sont encore faibles et fragmentées), parce qu'elles ont l'immense valeur de montrer le développement des potentialités humaines au service du bien commun, de faire valoir notre savoir, de préfigurer de nouvelles relations sociales et des conduites opposées à l'intérêt capitaliste destructeur : une organisation qui prétend lutter pour ne pas se séparer de la réalité du peuple travailleur, doit se mettre au service de l'élaboration, de la diffusion, de la promotion et faire partie du développement de ces apports et des nouveaux apports qui surgiront de la lutte et de l'activité populaire.

La présidence de Kirchner a un an. Quand « *l'état de grâce* » qui l'avait accompagné durant les premiers mois de gestion tend à se diluer et que la « *crise énergétique* » est un souvenir de la crise générale de l'Argentine appauvrie et recolonisée ; quand le gouvernement essaie, par tous les moyens, de faire reculer les processus de lutte et d'autoorganisation développés avec la rébellion de 2001, et qu'il réussit à faire en sorte que quelques organisations populaires serrent les rangs derrière lui, mais que, par ailleurs, des travailleurs entrent en scène en revendiquant pour leurs salaires et leurs conditions de travail, en cherchant à coordonner leurs actions face à la passivité des bureaucraties syndicales. Il est opportun de répéter qu'en assumant et en soutenant les justes revendications sectorielles, nous devons intervenir

de manière collective et décidée dans les grands problèmes nationaux et continentaux.

Ces éléments d'interprétation et de bilan prétendent être un apport à cette tâche.

#### Notes

1 Comme le démontrent, pour ne citer qu'une source unique et autorisée, les avertissements sans équivoque qu'envoya alors à la direction des Montoneros son responsable du renseignement Rodolfo Walsh (connus après sa mort comme « les papiers de Walsh »).

2 Le noyau de la dette, ce furent les 28 milliards de dollars de capital expatrié et utilisé pour la spéculation, au moment où l'on désarticulait l'ancienne industrie nationale et où émergeait le nouveau bloc dominant : groupes traditionnels ou plus récents : Bunge et Born, Celulosa, Pérez Companc, Bidas..., nouvelles sociétés par lesquelles l'oligarchie terrienne agroexportatrice récupéra des positions et transnationales établies dans le pays, en alliance avec la Banque et les institutions de crédit internationales. Il y avait aussi au milieu de tout cela les bénéficiaires de ce qu'on appelait « *la patrie entrepreneuse* » qui profitèrent de leurs liens avec l'État pour amasser des fortunes.

3 Résultat d'une addition complexe de facteurs : l'usure générée par la sourde résistance des travailleurs et, à un autre niveau, par la geste exemplaire du mouvement pour les droits humains et les Mères de la Place de Mai, par la défaite sans gloire des Malouines et le rejet populaire exprimé maintenant ouvertement, et l'instabilité économique exprimée comme inflation. La bourgeoisie et ses partis traditionnels se prêtèrent à une « transition » où les militaires « cédèrent » le commandement à un gouvernement élu, mais les différences avec les cas de l'Uruguay, du Chili ou du Brésil sont significatives ; la décomposition et la défaite politique du Processus de Réorganisation Nationale est un fait évident.



Tellement qu'il a pu, par moments, occulter qu'à d'autres niveaux la dictature et le terrorisme d'État obtinrent de vrais et durables succès ; ce que nous voulons précisément mettre en évidence maintenant

4 Selon le rapport de la CONADEP, 50 % des victimes furent des travailleurs.

5- En réalité, comprendre cet événement requiert de l'élasticité dans les dates et de regarder au-delà de l'Allemagne : depuis les grèves sauvages d'avril et de mai 1988 en Pologne, jusqu'à la dissolution de l'URSS en 1991, se succéda un ensemble de processus qui, sans être exempts de particularités nationales qualitatives, doivent être aussi considérés conjointement. Ce n'est pas en vain que le renversement-décomposition qui vint à bout du mal nommé « camp socialiste » et du « mouvement communiste international » fragmenté mais encore relativement puissant, marqua « la fin du court vingtième siècle... » et sur un autre terrain, il a ouvert un débat théorico-stratégique qui n'a pas encore été mené à son terme.

6- Il est vrai que la CGT appela à treize grèves générales et à quelques grands rassemblements pour faire pression sur Alfonsín, mais jamais au-delà de la défense de ses privilèges et des conditions qui permettent sa conversion « neo-corporative » dans un cadre d'acceptation et très souvent de collaboration active aux « réformes », comme il devait en arriver à le faire durant la décennie ménémiste.

7- Dont l'expression la plus importante a pu être le rassemblement populaire du 1<sup>e</sup> Mai 1990 appelé par le MAS et d'autres forces de gauche sur la place de Mai (connue comme « la place du non ») en opposition justement aux mesures et au gouvernement ménémiste

8- Ce qui fut notable ce furent les fusions et

ventes entre capitaux d'origine locale et étrangère, la prolifération de joint ventures, et un accroissement de l'étranger dans la propriété des entreprises, parallèlement à la forte fuite de capitaux sous la forme de dépôts argentins à l'extérieur.

9- Les analystes et « formateurs d'opinion » réactionnaires parlent du « Décembre noir » alors que ceux qui luttent pour un changement radical, considèrent ces semaines comme un témoignage de la puissance transformatrice et instituante de la mobilisation de ceux d'en bas.

10- Que la désignation ait été reçue favorablement par une majorité de la population et qu'elle ait désactivé pendant quelques semaines la protestation en dit long sur la portée de l'imaginaire construit autour de la convertibilité et sur les états d'âme versatiles des « classes moyennes ».

11- Ce que l'on a appelé la « bataille de la Place de Mai » dura plusieurs heures et la permanence des manifestants dans le microcentre « porteno », malgré la répression, fut un facteur décisif pour le retrait de De La Rúa, mais considérée comme bataille, force est de reconnaître l'asymétrie abyssale des forces qui s'affrontèrent : la Police Fédérale parvint à dégager la Place et après, à repousser toutes les tentatives pour la réoccuper, et l'autodéfense fut évidemment auto limitée (et il n'y eut aucun véhicule de la police incendié, par exemple) : cette précision ne diminue en rien l'importance de la geste, mais indique en tout cas une caractéristique de la confrontation que l'on ne doit pas ignorer.

12- Spontanée, car elle ne fut pas le résultat d'un appel exprès ou de la préparation de quelques organisations dirigeantes, ce qui n'implique pas de méconnaître qu'ait conflué en elle la laborieuse expérience de

luttés et organisations que nous avons auparavant exposée et estimée.

13- Au troisième trimestre de 2002, le salaire finit par être inférieur de 25 % à ce qu'il était durant la période de pré-dévalorisation.

14- Il faut constater que s'est maintenue l'absence notoire des travailleurs actifs (en tant que tels) qui, même s'ils « sympathisaient avec les demandes », se maintinrent dans l'expectative, d'autant plus que la bureaucratie syndicale ne cessa d'agir pour maintenir les salariés dans la passivité, les contrôler, et les discipliner.

15- Dans ce secteur, il y a environ 10 000 travailleurs et différentes formes transitoires avalisées par les politiques et/ou les gouvernements municipaux ou provinciaux, coexistent avec de réelles expériences d'auto-gestion. D'autre part, la politique de substitution d'importations fait que plusieurs des patrons qui avaient abandonné en d'autres temps leurs usines, sont en train de les combattre becs et ongles pour récupérer leur bien (comme cela s'est produit avec Bruckman et comme cela se passe maintenant avec Zanon).

\* Texte préparé comme contribution au Séminaire international « L'Amérique latine à l'ombre de l'impérialisme du XXI<sup>e</sup> siècle, 21, 22, 23 mai 2004, Porto Alegre, Brésil. L'auteur est aussi membre du Conseil de rédaction de *Herramienta*, revue de débat et critique marxiste, et secrétaire de l'Association Antonio Gramsci, filiale en Argentine de la International Gramsci Society. Courriel : [aromero@herramienta.com.ar](mailto:aromero@herramienta.com.ar)

Devant les graves revers électoraux subis en octobre dernier par son parti, le PT, lors des élections municipales intervenant à la moitié de son mandat, le président Lula Da Silva vient de donner sa réponse au désenchantement, à la déception, au mécontentement, et même au rejet que des secteurs du peuple brésilien, parfois de façon diffuse et parfois explicite, ont exprimé dans ces élections contre la gestion gouvernementale.

# Brésil : après les élections municipales

**A** l'occasion de la réunion ministérielle chargée du bilan des deux ans de gestion, Lula Da Silva vient de réaffirmer avec emphase qu'il poursuivra la politique économique que son gouvernement a menée, celle qui a vu l'accroissement de 8 % des bénéfices des banques et la diminution de la moyenne des revenus des salariés, le sacrifice budgétaire des investissements sociaux de l'État au profit du paiement scrupuleux des intérêts de la dette, l'enrichissement des capitaux spéculatifs nationaux et internationaux profitant de taux d'intérêt de base parmi les plus élevés du monde, la stabilisation du chômage et de la précarité, la mise en place de contre-réformes néolibérales contre les travailleurs, les bénéfices de l'agroindustrie exportatrice et la stagnation de la réforme agraire avec son cortège de paysans sans terre... Une politique dont nous avons suivi pas à pas la mise en place dans les différents numéros de *Carré rouge*. Comme en informe la presse brésilienne, Lula Da Silva, tout en défendant et en fortifiant le pouvoir de son ministre du Trésor, Antonio Palocci, en a profité « pour envoyer un dur

*message aux ministres et alliés, y compris du PT, qui critiquent la marche de son gouvernement. Le Président a dit que, qui voudrait être opposition devrait chercher un autre espace »*. Quelques jours avant il avait répondu au ministre qui demandait que l'on flexibilise la rigoureuse politique monétaire : « *La politique économique n'a pas de retour, le chemin a été pris, point final.* »

Ainsi, alors que le résultat des élections a exprimé un mécontentement de secteurs importants du peuple brésilien [\*], Lula Da Silva consolide les bases de son social-libéralisme tout en voyant s'affirmer et se consolider les contours d'un « *New PT* » (par analogie au « *New Labour* » de Blair).

## « UN SCÉNARIO IDÉAL »

En donnant comme les deux grands vainqueurs le PT et le PSDB (parti de l'ex-président Fernando Henrique Cardoso), les médias et commentateurs bourgeois se sont empressés de se féliciter de la « *grande maturité et de la modernisation de la vie politique brésilienne dans la sécurité* » exprimés selon eux dans ces résultats électo-

raux, barrière contre les possibles secousses que les forces sociales subalternes pourraient provoquer dans ce capitalisme périphérique dépendant. Ainsi, la carte des résultats dessinerait deux grands pôles majoritaires, opposés et alternatifs, mais d'accord sur l'essentiel en matière de conduite de l'économie brésilienne : l'un autour d'un PT définitivement responsable et réaliste, et l'autre autour du PSDB revendiquant la paternité de cette politique néolibérale, mais prétendant être en mesure de l'appliquer avec plus de compétence. Avec le rétrécissement des résultats des partis les plus conservateurs, tout l'espace serait aujourd'hui occupé par ces deux forces sérieuses que seuls le style et l'origine différencient. Nul doute que le PT se présentera aux élections présidentielles de 2006 en coalition avec des partis bourgeois, et qu'il adoptera un programme social libéral même si aujourd'hui il peut être prématuré de conclure qu'il est un parti bourgeois (il garde des liens avec les travailleurs et le mouvement social qui font la spécificité de l'option social-libérale qu'il propose)<sup>[1]</sup>. Les médias préparent déjà la scénographie des élections présidentielles de 2006 avec « l'affrontement » des deux candidats concurrents, cherchant à enfermer le peuple brésilien dans cette fausse alternative.

Quels sont plus précisément les résultats électoraux et quels reflets des profondeurs de la vie politique et sociale du Brésil nous donnent-ils ? La classe des travailleurs salariés, le peuple exploité du Brésil et leur mouvement social, laisseront-ils se dérouler ainsi paisiblement le prochain spectacle électoral ? Une véritable alternative à la crise vers laquelle est précipité le peuple brésilien pourra-t-elle être reconstruite ? Y aura-t-il par exemple des conditions pour qu'une

candidature opposée à celle des coalitions conduites par le PT et le PSDB permette une véritable polarisation sociale ?

Il convient tout d'abord d'examiner attentivement les résultats de ces élections. [\*] Dans un pays aux dimensions d'un continent comme le Brésil, avec d'énormes disparités régionales, les résultats donnent des chiffres qui permettent bien des lectures. Celles-ci en sont complexes et les facteurs régionaux et locaux, les facteurs nationaux s'entremêlent. Essayons cependant de dégager quelques données concernant les résultats du PT.

## LES RÉSULTATS

### ÉLECTORAUX

Le PT obtient au premier tour 16,3 millions de votes pour ses candidats contre 11,9 millions obtenus au premier tour des élections municipales de 2000. Il peut ainsi revendiquer la première place en voix face au PSDB qui obtient 15,7 millions de votes, face aux 14,2 millions de votes pour le vieux parti bourgeois, le PMDB (qui faisait partie de la coalition gouvernementale aujourd'hui remise en question par les caciques provinciaux de ce parti) et 11,2 pour le PFL, ex-membre de la coalition qui gouvernait le Brésil avec le PSDB de Fernando Henrique Cardoso. Parmi les autres partis bourgeois, très conservateurs pour la plupart (qui nationalement font partie de la coalition du gouvernement Lula Da Silva) le PP obtient 6,1 millions de voix et le PTB 5,2 millions, le PL 4,9 et le PPS 4,9. Le Parti socialiste brésilien (PSB) avec 4,4 millions, et le Parti Communiste du Brésil (PC do B) avec 0,8 million complètent les résultats de la coalition gouvernementale. Le parti nationaliste de Lionel Brizola (re-

cemment décédé), le PDT, qui est dans l'opposition, obtient 5,2 millions de voix, et le Parti Vert (PV), 1,3. Notons que lors de ces élections, des alliances très diverses se sont formées localement ne correspondant pas aux alliances au niveau national, tout l'enjeu étant la préservation du pouvoir ou sa conquête. On a donc assisté au jeu traditionnel au Brésil centré sur cet enjeu du « *toma- là- dà- cà* » (prends ici donne là), dans un pays où les élus peuvent changer de parti en fonction des circonstances de pouvoir nationales ou locales, aux négociations, échanges de postes et de candidatures. C'est ce que la presse qualifie de « *modernisation et maturité* ». La direction du PT s'est lancée dans ce jeu avec frénésie. Dans de très rares endroits la base a refusé ces contorsions, maintenant contre la volonté de Lula Da Silva et de la direction du PT la candidature d'un candidat du PT fidèle aux positions de principe du parti contre la candidature d'un autre parti négociée au sein de la coalition gouvernementale au niveau national. Cela a été le cas à Fortaleza, où la municipalité a été conquise par la candidate Luizianne Lins, désignée par la base du Parti en opposition à la direction nationale.

## LES RÉSULTATS DU PT :

### RECU ET DÉFAITE

#### ÉLECTORALE

Notons que le PT bénéficiait pour ces élections de l'effet quasi mécanique, comme c'est de tradition au Brésil, de sa prise de contrôle, il y a deux ans, du pouvoir fédéral à l'issue de la victoire électorale de Lula (53 millions de voix). Cet aspect des choses s'est par exemple exercé dans les régions du Nord et de l'intérieur du pays. Sur cette base, la direction du

PT s'était fixé l'obtention de 800 municipalités sur les 5 562 que compte le pays et la conservation des capitales conquises en 2000, le PT ayant obtenu alors 187 municipalités. Finalement il en a remporté 411. D'où d'emblée un certain sentiment de déception, pour le moins. Sans nier cependant qu'une partie des travailleurs et du peuple continue à manifester leur confiance, au moins sur le terrain électoral, au parti de Lula da Silva, il est nécessaire d'approfondir l'analyse

Pour apprécier les résultats, il convient de tenir compte de la répartition territoriale et de la densité en population des municipalités. Parmi ces 411 municipalités, 221 sont dans des villes au-dessous de 10 000 habitants et 68 dans des villes au-dessous de 20 000 habitants. Le PT recule de 8 % par rapport à 2000 pour les villes de plus de 150 000 habitants. Parmi les 11 métropoles du pays, le PT gouvernait Sao Paulo, Belo Horizonte, Recife, Porto Alegre, Belém et Goiana. Aujourd'hui il ne gouverne plus que Belo Horizonte, Recife et Fortaleza. Parmi les autres capitales et villes de plus de 150 000 électeurs, le nombre de villes gouvernées par le PT est certes tombé en un moins grand nombre, passant de 22 à 20, mais la perte d'importantes municipalités et pôles régionaux du Centre Sud (comme Campinas, Ribeirão Preto, Piracicaba, Mauá, Santos, e Franca à Sao Paulo ; Caxias do Sul et Pelotas dans le Rio Grande do Sul ; Maringá et Ponta Grossa dans le Parana ; Blumenau et Chapecó à Santa Catarina) n'est pas compensée qualitativement par les quelques villes dispersées sur tout le territoire, comme Rio Branco et Vitória. Les seules villes conquises qui correspondent aux mêmes critères que celles qui viennent d'être perdues sont

Osasco à Sao Paulo et Nova Iguaçu à Rio de Janeiro.

Mais ce sont les défaites au deuxième tour à Sao Paulo, la grande métropole, capitale industrielle, boursoière et commerciale du pays (15 millions d'habitants) et à Porto Alegre, ville que le PT administrait depuis 16 ans, siège du Forum social, qui concentrent la portée de cette défaite du PT. A Sao Paulo, la candidate du PT a perdu 508 000 votes par rapport au deuxième tour de 2000, 16 % du total, et à Porto Alegre, le candidat maire du PT a perdu 113 000 voix, presque le double de ce qui avait été obtenu en 2000.

Au total le PT qui, en 2000, administrait des municipalités comptant 21,6 millions d'habitants, en administrera après ces élections 17,1 millions, soit une perte de 21 %.

Ainsi donc le PT connaît un recul significatif dans les métropoles, un recul moindre dans les villes moyennes et une augmentation dans les petites villes. Le recul se réalise principalement dans le centre-sud, la région la plus développée du pays, berceau du PT, là où il est né, où il s'était développé et construit comme alternative socialiste antilibérale et anticapitaliste conquérant les secteurs clefs des salariés, des intellectuels, des artistes, des couches appauvries des classes moyennes.

Le sociologue Chico de Oliveira, l'un des fondateurs du PT et l'un des premiers intellectuels critiques du gouvernement Lula, utilise les formules suivantes : « *Le PT né dans les Etats riches, porteur du futur, quand il s'étend, gagne dans les Etats pauvres et perd dans les riches. Plus qu'un simple échange géographique, ce qui se passe c'est le précoce vieillissement du parti né pour réformer le pays : ce n'est pas la modernité qui s'est étendue, c'est le retard qui l'a absorbée.* »

## DES EXPLICATIONS

Dans une déclaration récente, 15 députés de la gauche du PT décrivent assez bien les processus qui ont conduit à ce recul et à cette défaite : « *En pratiquant au gouvernement une inflexible continuité macro-économique (la continuité exacerbée de l'orthodoxie économique) et un mode conventionnel de l'articulation politique (celle de la vieille arithmétique du pouvoir qui alimente le gros intestin de la petite politique), le PT a perdu sa clarté programmatique et a ressuscité son principal adversaire électoral. Le pragmatisme de la petite politique commence à dilapider notre précieux patrimoine de la conduite éthique. Cette dimension éthique a eu un rôle important —même s'il n'est pas le seul— dans la déconstruction de l'image du PT spécialement parmi les secteurs des classes moyennes et les formateurs d'opinion. Des figures publiques liées au PT, emprisonnées ou dénoncées pour corruption commencent à surgir avec une consternante fréquence facilitant la propagande de nos adversaires "ils sont tous pareils". Sans discours unificateur et projet de changement pour le pays, le parti fragilise son profil militant et court le risque de se voir diluer dans la "gelée générale brésilienne".[...] Nous ne pouvons pas nier qu'il y a eu dans beaucoup de villes un rejet diffus de la politique économique et de ses reflets dans la vie quotidienne (chômage, concentration des revenus, services publics précaires) [...] Prisonniers du conformisme idéologique, nous sommes en train de perdre la bataille de "l'intellectualité", la lutte des idées et le vote des formateurs d'opinion.[...] Parmi eux l'opinion que le parti a assumé l'idée de "vaincre à n'importe quel prix", sans critère et sans définitions programmatiques, s'est renforcée. Nous ne nous différen-*

*cions plus des autres. La politique large et sans limites d'alliances a contribué à cette interprétation ».*

L'arc des alliances sans limites à droite défini par le PT a conduit aussi à un nouveau modèle de campagnes électorales conduites de manière dépolitisée par des spécialistes de marketing politique et sur la base de ressources financières possibles seulement par la relation avec des groupes de chefs d'entreprises. La professionnalisation des campagnes, déjà forte dans les villes de l'État de Sao Paulo, est maintenant devenue la norme. A Sao Paulo par exemple, en dehors des millions investis lors de la campagne dans les médias, 4 000 personnes ont été engagées à raison de 500 à 700 reais par mois pour faire la diffusion au porte-à-porte du matériel électoral, qu'ils soient du PT ou non. Le résultat en a été la disparition du militantisme et des drapeaux rouges dans les rues, portés par l'enthousiasme militant. A la place des meetings fiévreux, des concerts achetés centralement par la direction du parti. Partout le retrait militant s'est manifesté. Et les 15 députés sonnent l'alerte pour la direction du PT et le gouvernement : « *une fois compromis les liens avec l'opinion publique éclairée et face au dynamisme des mouvements sociaux, le simple maintien du pouvoir de l'État peut se transformer en une tombe pour nos prétentions en 2006. Gérants pour gérants du "chemin unique", l'électorat peut préférer ceux qui seront présentés comme prétendument plus "efficaces" et "compétents" dans ce qu'ils font* ». [...] « *Des secteurs de la classe moyenne dans leur volatilité idéologique, sont effrayés "par les décisions politiques et la crainte révérencielle du PT pour des altérations dans l'économie" comme le révèlent des enquêtes d'opinion. La diffuse aspiration au changement quant à la création*

*d'emploi et à l'éducation commence à se frustrer et la séduction emplumée du centre droit augmente en raison directe de l'opacité de notre étoile. Quant à l'augmentation de nos votes dans les secteurs populaires, libres, selon certains, de "l'impatience petite bourgeoisie" et qui reflèteraient l'effectivité de nos programmes sociaux, ne nous faisons pas d'illusion : il est naturel que le peuple le plus démuné, qui a déjà tout perdu, ne désespère pas si vite du gouvernement de "l'un des siens". Le charisme de Lula continue à avoir de l'importance et la politique d'assistance a toujours produit des votes au Brésil. Mais cette base électorale désidéologisée et sans stimulation pour la vie de parti et pour la conscience politique, est fluide. Elle peut, selon la gravité de la crise, changer de vote. »*

Bien sûr il conviendrait d'être plus précis et d'aller au cas par cas, surtout concernant des élections locales [\*]. Malgré toutes leurs limitations, les résultats électoraux restent en général un thermomètre indispensable. Il y a dans les analyses citées plus haut une perception assez sensible des comportements électoraux (comme reflets déformés des flux et des reflux des classes en lutte, des processus souterrains en cours) qui ont permis cette défaite électorale du PT deux ans après l'élection de Lula.

## PAS DE RETOUR !

## UNE DEUXIEME VAGUE

## DE PRIVATISATIONS

Pourtant le cours social libéral du gouvernement Lula Da Silva « *est sans retour* » comme il vient de le déclarer lui-même.

C'est Lula Da Silva lui-même qui, dans un acte symbolique élevé aujourd'hui au niveau de scandale de la République, vient d'entrer en première

ligne pour soustraire à des poursuites judiciaires le Président de la Banque Centrale, Henrique Meirelles, qu'il a nommé à ce poste avec l'accord du FMI. Henrique Meirelles, le vrai patron en fait de l'économie du Brésil aujourd'hui, étant poursuivi par la justice pour fraude fiscale, le président Da Silva a protégé « *o companheiro* » (le camarade), en proposant au Parlement de lui donner, par le vote d'une Mesure Provisoire, le statut de Ministre, et par là l'immunité ministérielle, ce que ce le Parlement brésilien vient d'accepter à une majorité composée de tous les partis. C'était bien sûr la moindre des choses que de « *blinder* » ainsi un homme aussi important vis-à-vis du « *market* », le représentant des intérêts du capital spéculatif international au sein de son gouvernement, ex-Président de la Bank of Boston, dont la filiale brésilienne spéculait sur la dette du pays... même au prix de continuer à ruiner le capital éthique du PT et du gouvernement.

Le gouvernement a aussi organisé, dans un hôtel cinq étoiles de Rio, la vente de lots des réserves pétrolières brésiliennes aux trusts pétroliers internationaux, réserves que, grâce aux investissements publics, l'entreprise nationale des pétroles avait mis des années à détecter, poursuivant ainsi les premières ventes organisées par le gouvernement précédent.

Mais deux projets de privatisations, négociés entre le gouvernement, les entreprises privées et la prétendue « *opposition* » parlementaire (PSDB, PFL et maintenant PMDB), dans une même union nationale qui a vu la mise en place de la contre-réforme libérale des retraites des fonctionnaires, expriment bien ce cours sans retour et l'accord de fond qui réunit en fait les élites politiques brésiliennes. Comme l'ont dénoncé en s'y opposant

les députés Luciana Genro, Babà, Joao Fontes et la sénatrice Heloisa Helena, exclus du PT l'an dernier : **il s'agit de la deuxième vague de privatisations au Brésil, après celles qu'organisa pendant ses deux mandats le gouvernement de Fernando Henrique Cardoso.**

Le premier projet, aujourd'hui présenté comme une priorité par le ministère de l'Éducation nationale sous forme de Mesure Provisoire, ratifiée par les chambres législatives, s'appelle le Programme *Université Pour Tous* (ProUni). Il consiste, sous l'argument frauduleux d'ouvrir l'accès à l'Université aux pauvres, à instituer des bourses intégrales et partielles (25 % des mensualités) dans des Institutions privées de l'Enseignement supérieur, en échange d'exemptions fiscales de la part de ces Universités privées. Comme l'a déclaré la sénatrice Heloisa Helena, ainsi que les rares parlementaires que nous venons de citer, la renonciation fiscale d'environ 2,4 milliards de reais prévue par cette mesure pourrait être investie dans son intégralité dans les Universités publiques pour la création de 1,5 millions de nouvelles places d'étudiants. Nous publierons dans un prochain numéro l'analyse détaillée de ce projet, et comment il s'intègre à la contre-réforme universitaire à logique privée du gouvernement, réalisée par le Syndicat des Enseignants du Supérieur (ANDES), dont la direction élue vient de l'être contre les candidats pro-gouvernementaux. C'est pour cette raison que le Ministère est en train de préparer les conditions de la création d'un nouveau syndicat d'enseignants du supérieur à sa botte.

Le deuxième projet, aujourd'hui adopté par la coalition d'union nationale citée plus haut, s'appelle les « *Parcerias-Público-Privadas* » (PPPs),

les Partenariats-Public-Privé. Il permet au gouvernement fédéral, aux États provinciaux et aux municipalités de signer des partenariats avec des investisseurs privés nationaux et internationaux pour la réalisation de travaux d'infrastructures ou pour des prestations de service pour un délai de 5 à 35 ans pour une valeur non inférieure à 20 millions de reais. Dans les PPPs, le partenaire public garantit au partenaire privé une garantie de marge minimale de bénéfices dans les projets réalisés si le marché ne permet pas de les réaliser. De cette manière, le gouvernement espère que des entreprises privées s'intéresseront à des investissements qui en général ne seraient pas attrayants, spécialement dans les secteurs des infrastructures. Comme le gouvernement consacre intégralement l'excédent budgétaire de base (4,5 %) au paiement des intérêts de la dette extérieure, il prétend ne pas disposer de ressources suffisantes pour réaliser ce qui relève de ses devoirs. Il engage ainsi une privatisation du futur du Brésil remis entre les mains des capitaux internationaux et nationaux qui n'investiront que dans les secteurs qu'ils pourront rendre les plus rentables pour eux. Le filon des infrastructures publiques et des services sociaux est, on le sait, le modèle de privatisation qui réjouit le plus les institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et le FMI. Cela conduit à la privatisation des autoroutes, des routes, des ports, des chemins de fer, des aéroports, des hôpitaux, des services des eaux et des égouts, des prisons... Le gouvernement de Bahia par exemple essaie de garantir que les aires sociales comme l'éducation, la santé, l'assistance sociale, la sécurité soient classées par l'État comme « préférentielles » dans leur projet de PPPs. Il rendra priori-

taires des projets en matière de défense, justice, science et technologie et infra-structures de transports. Comme le dit Selene Peres Nunes, assesseur de l'INESC (Institut des Études Socio-économiques) : « *Il ne restera plus qu'à privatiser le pouvoir législatif* ».

**CE N'EST PAS UNE**

**POLITIQUE,**

**C'EST UNE IDÉOLOGIE !**

César Benjamin, dans un article intitulé : « Avant qu'il ne soit trop tard » [2] indique bien la logique de la marche du gouvernement Lula Da Silva :

*« Celui qui pense encore que quelque chose de nouveau surgira du chapeau de Lula se trompe. Le néolibéralisme de son gouvernement n'est pas une politique. C'est une idéologie. Comme toutes les autres elle ne laisse aucune porte de sortie. Il est nécessaire de bien comprendre ce point pour qu'il n'y ait pas d'illusions. Dans l'imaginaire néolibéral, le marché est l'espace de l'interaction d'innombrables agents, sans qu'aucun d'entre eux puisse, seul ou en groupe, contrôler les processus d'échange au point d'imposer ses propres fins aux autres. Il revient au gouvernement, dans cette vision, de s'occuper seulement de préserver certaines conditions macroéconomiques qui permettent au marché d'opérer. En dehors du cadre de l'entreprise individuelle, cette école de pensée est hostile à n'importe quelle idée d'objectifs, car la recherche d'objectifs démocratiquement définis exige une intervention consciente dans les processus économiques et sociaux, au nom d'un futur pensé, désiré, imaginé, concerté et non produit par cette aveugle interaction mercantile.[...] Les déficiences du projet néolibéral conduisent ses défenseurs à l'inévitable*

conclusion qu'il est nécessaire d'approfondir ce même projet. L'incapacité de se réaliser est, simultanément, une faiblesse du modèle, sur le plan de la réalité, et une source de sa vigueur sur le plan de l'idéologie. Il se maintient ainsi en action un mouvement perpétuel typique des pensées dogmatiques qui ne reconnaissent aucune autorité en dehors d'elles-mêmes. C'est cela qui explique l'agenda annoncé par le gouvernement Lula pour l'an prochain, en droite ligne de la continuité de tout ce qu'il vient d'être fait : réforme des lois du travail et syndicales, autonomie légale pour la Banque centrale, négociations pour l'ALCA... Il manque tant de choses à faire (il en manquera toujours !) jusqu'à ce que le marché puisse enfin nous sauver... C'est le chemin sans retour que le gouvernement Lula laboure joyeusement, avec une radicalité typique du chrétien converti, récemment converti. »

#### AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Cesar Benjamin indique dans son introduction :

« Nous aurons besoin de réinventer la politique. Les partis ouvriers modernisèrent la politique européenne au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils élargirent les limites des hésitantes démocraties d'alors, obligeant les conservateurs à s'adapter. Au Brésil, en plein XXI<sup>e</sup> siècle, le PT au pouvoir a rabaisé les idéaux républicains (je ne dis même pas socialistes) au niveau d'un jeu de cirque qui instrumentalise notre démocratie, également hésitante, pour la diminuer mesquinement. La politique se confirme comme un espace de compétition entre groupes de professionnels qui, en cherchant leurs intérêts, rivalisant entre eux, finissent par construire une situation d'éternel équilibre fluctuant, par le moyen de la manipulation périodique des désirs des

électeurs-consommateurs. C'est comme on le voit une variante du marché. Il n'y a plus d'espaces pour que le peuple apparaisse comme protagoniste et revendique pour lui la construction de son propre futur. Ce qui se discute au mieux, c'est qui administre le mieux ce qui est en place. »

Nous partageons le diagnostic qu'il formule ensuite concernant le PT :

« Nous assistons donc à la fin d'un cycle dans l'existence de la gauche brésilienne devant l'effondrement politique et moral de sa force hégémonique. Ce cycle est terminé parce que

a) l'interprétation que le PT a sur la crise de notre pays (qu'elle pourrait être surmontée avec une reprise de la croissance économique) est fondamentalement erronée ;

b) le programme libéral et conservateur du gouvernement Lula, en renforçant les forces du capital contre les forces du travail, aggrave la vieille crise, au lieu d'ouvrir une période nouvelle ;

c) le type de pratique que le PT propose à ses affiliés (s'intégrer chaque fois plus aux institutions de l'Etat, en construisant des carrières politiques individuelles) perpétue et approfondit l'impasse de la gauche ;

d) la relation du PT avec le peuple (démobilisatrice et mystificatrice) permet déjà de le classer comme un parti conservateur ;

e) pénétré par des intérêts mineurs de tout type, il n'est plus capable de se reformer et d'abandonner ce faux chemin. »

Enfin, nous l'avons déjà exprimé ici, nous ne pouvons qu'être d'accord quant à la tâche qu'il définit : refonder la gauche [3] pour refonder le Brésil :

« Il (le PT) joue avec le feu. Tous pressentent que l'inégalité sociale et la dépendance externe deviennent dramatiques, mettant en péril notre existence

comme société organisée et nation souveraine. Que personne ne se fasse d'illusions : malgré tant de "maturité" dans la politique institutionnelle, la société brésilienne est loin d'avoir trouvé un équilibre stable. Ces multitudes concentrées dans les grandes villes, ayant accès à l'information et sans alternatives à l'intérieur du système actuel sont (à cette échelle) un phénomène nouveau dans notre histoire. Il est tôt pour dire comment elles vont se comporter quand elles vont percevoir qu'elles ont été trahies à nouveau. Considérée dans une perspective historique, la Révolution Brésilienne a mûri, même si les conditions politiques pour la réaliser n'ont pas été construites.

Quand le vieux est déjà mort et que le nouveau n'est pas né, c'est un temps de grande incertitude. Comme force formatrice, le PT a cessé d'exister (la brave Luizianne [élue maire de Fortaleza] est l'exception à cette règle). Notre tâche, maintenant et pour très longtemps, est de refonder la gauche pour refonder le Brésil. Avant qu'il ne soit trop tard. ».

#### UN LENT PROCESSUS DE RECOMPOSITION

La tragédie que représentent l'application de cette politique néolibérale par le gouvernement de celui qui fut élu pour rompre avec elle, le fonctionnement du PT comme courroie de transmission de cette politique et sa destruction en cours en tant que parti autonome au profit de la formation d'un « New PT », la cooptation en faveur de cette politique de la majorité de la direction de la Centrale syndicale (la CUT), ne doit pas être sous-évaluée. Il s'agit d'un saccage de la conscience et de l'organisation indépendante de la classe des salariés, d'un processus de corruption de ces

consciences, d'un travail pervers d'inversion de toutes les valeurs, de détournement de tous les mots du monde des solidarités sociales, entraînant une démoralisation et une dispersion de cadres constructeurs du PT et de la CUT, et en même temps il s'agit de la mise en place, à travers les contre-réformes néolibérales, des conditions matérielles et structurelles de la dislocation, de l'émiettement de cette classe. Devant un tel traumatisme, César Benjamin indique bien la portée de la tâche quand il dit « *il nous faut réinventer la politique* », « *il faut refonder la gauche, pour refonder le pays* ».

Après les moments de stupeur, de désarroi, au milieu de manifestations de confusion (pour manifester leur désaccord avec la politique du PT, par exemple à Porto Alegre, des voix de travailleurs se sont portées sur le candidat du PPS [ex PC brésilien] à la tête d'une coalition de la droite la plus réactionnaire), certains signes indiquent, tant sur le terrain politique que sur celui du mouvement social, qu'un mouvement de recomposition est en train de se mettre en mouvement sur la base duquel il sera possible de s'appuyer pour aller vers cette « *refondation de la gauche* ».

Ainsi deux importants événements sociaux ont encadré la tenue des élections municipales : la grande grève nationale des employés de banque et, après le deuxième tour, les manifestations contre la politique gouvernementale du 25 novembre à Brasilia.

#### • **La grève des employés de banque**

C'est une corporation qui a subi de graves défaites pendant dix années d'agressions néolibérales : licenciements en masse, externalisation des tâches, automatisation, blocage des salaires. C'est aussi une des zones

d'influence traditionnelle du PT. Trois des ministres de Lula ont été secrétaires régionaux du syndicat des employés de banque de la CUT : Ricardo Berzoini, Olivio Dutra, ministre de la ville, Gushiken, ministre de la propagande gouvernementale. La fédération des banques (FENABAM) a négocié avec la CUT un accord salarial de réajustement de 8 %. Le secteur bancaire a accumulé en dix ans des bénéfices exceptionnels, particulièrement lors des deux années de gouvernement Lula Da Silva. C'est contre cet accord que les employés se sont engagés, en plein milieu du processus électoral, dans une grève nationale dure qui a duré un mois, avec piquets de grève, affrontements avec la police, débordant et mettant en échec dans les assemblées générales et assemblées de grève la majorité des propositions des dirigeants de la CUT, et imposant finalement, par la volonté des assemblées, un jugement du tribunal du travail évitant la défaite. Les journées de grève ne seront pas décomptées, une prime de 1000 reais a été obtenue même si l'accord salarial de départ n'a pu être modifié. Le gouvernement Lula Da Silva a révélé à l'ensemble de la catégorie son caractère anti-ouvrier puisqu'il a sollicité pour les travailleurs des banques publiques (Banque du Brésil, Caisse Economique, Notre Caisse, Banque du Nord Est, etc.), une déclaration d'illégalité de la grève, et a proposé des sanctions économiques contre les grévistes, mobilisant contre les travailleurs des unités spéciales de répression, tout cela avec l'acquiescement des ex-camarades syndicaux aujourd'hui ministres. Il est vrai que Gushiken est maintenant propriétaire d'une entreprise de conseil, la « Gushiken Associado » aujourd'hui « GlobalPrevi » (car même si son propriétaire ministre a besoin de discrétion,

les affaires continuent), entreprise qui travaille avec les fonds de pension dont l'aire de développement s'est considérablement élargie grâce à la contre-réforme des retraites des fonctionnaires. Grève politique, longue et radicalisée, qui a identifié avec clarté ses ennemis, qui a permis à la catégorie de se hisser à un niveau supérieur pour construire une nouvelle direction, et qui a pu rentrer la tête haute. Pour pouvoir lutter et vaincre les patrons des banques privées et le gouvernement, les travailleurs des banques ont dû affronter et défaire leurs agents dans le mouvement. Nul doute que les votes des employés et de leur famille a contribué à la défaite du PT du deuxième tour. Voilà la deuxième grande expérience collective de l'affrontement direct avec le gouvernement Lula da Silva que réalise toute une corporation après la grève des fonctionnaires et les manifestations l'an dernier contre la réforme des retraites.

#### • **Les manifestations du 25 novembre**

Le 25 novembre a été marqué par de fortes protestations contre le gouvernement à Brasilia. Tout d'abord une marche nationale contre les réformes néolibérales du gouvernement Lula (Loi syndicale et du travail, réforme Universitaire) le matin et dans la journée des manifestations de milliers de paysans organisées par le Mouvement des Sans Terre (MST) face à la Banque centrale contre Meirelles et le FMI, et enfin une protestation organisée par le Mouvement Terre et Liberté (MTL) devant le siège de l'Institut national de la Réforme agraire (INCRA) qui a connu des affrontements avec la police.

La marche nationale a rassemblé des dizaines de syndicats, spécialement de la Sécurité sociale, des travailleurs



de l'Éducation nationale, des professeurs de l'Université dont le syndicat ANDES a été le principal articulatoire de la marche. Une forte présence d'étudiants organisés par l'opposition à la direction du syndicat étudiant (UNE) s'est fait remarquer ainsi que celle de militants du nouveau parti, le PSOL, avec ses parlementaires, du PSTU, d'une partie de la gauche du PT, d'une forte colonne de syndicats liés à la gauche de la CUT, de syndicats n'appartenant à aucune centrale et de Conlutas. Même si en termes quantitatifs cette marche fut encore une manifestation d'avant-garde, elle n'en a pas moins été une protestation nationale importante pour la cohésion de milliers de militants.

Ce 25 novembre se déroulait la Conférence Nationale de la Terre et de l'Eau impulsée par le MST et autres entités en lutte pour la réforme agraire. La dénonciation de l'excédent budgétaire de base destiné à payer les intérêts de la dette extérieure a été la marque de ces journées, et la démission du ministre Palloci et de Meirelles, et la rupture avec le FMI ont été exigées en manifestation ce 25 novembre devant la Banque Centrale. Malgré la volonté de la direction du MST de différencier Lula Da Silva du reste du gouvernement (comme s'il n'était pas le chef de cette politique) il ne fut pas totalement épargné. Le mécontentement des paysans sans terre contraints de reprendre tout au long de ces deux années le mouvement d'occupation de terres et les manifs de protestation dans l'ensemble du pays contre la passivité du gouvernement en matière de réforme agraire s'est exprimé là avec force. Même s'il n'y a pas eu la même homogénéité quant à la position vis-à-vis du gouvernement entre la marche du matin et la manifestation de l'après midi, ces mobilisa-

tions indiquent la possibilité de construire la résistance et son unité, par le débat et par l'action, et la possibilité d'affronter le gouvernement fédéral.

## DÉPARTS

### DU GOUVERNEMENT

Les résultats électoraux ont été suivis de quelques départs au sein du gouvernement, montrant que commence à émerger la conscience qu'il n'y a aucun espace pour une autre politique en son sein.

Tout d'abord celui de Carlos Lessa, président de la Banque nationale de Développement Economique et Social (BNDS) pour avoir publiquement déclaré que la gestion du Président de la Banque Centrale était « *un cauchemar* ». Disciple du « *développementiste* » Celso Furtado récemment décédé, qui avait pris ses distances avec le gouvernement, Lessa n'est pas un homme de gauche mais il défendait l'utilisation des ressources du BNDS pour promouvoir le développement national et l'inclusion sociale. Sa défense ouverte des Sans terre fait partie de la critique acérée du modèle des élites qui a provoqué selon ses dires « la plus grande crise sociale de notre histoire ».

Le président de la Commission des Morts et Disparus, Joao Luiz Duboc Pinaud, démissionne pour protester contre la timidité du gouvernement concernant l'ouverture des archives militaires pendant la dictature.

La renonciation de Frei Betto, comme coordinateur du « *Plan Faim zéro* », ex-frère dominicain, théoricien de la théologie de la libération, ami personnel de Lula depuis le début, laisse le gouvernement sans un de ses principaux référents éthiques et sans doute le meilleur interlocuteur avec le mouvement social. Dans

un article, il dit « *que le gouvernement du PT, de même que les gouvernements antérieurs, n'a jamais traité avec l'urgence nécessaire la réforme agraire.* » Il a critiqué la politique économique, fait l'éloge des mouvements sociaux qui continuent à lutter pour la redistribution des terres et conclut par une phrase symptomatique du processus de désillusion : « *L'espoir a abandonné le "planalto" [« le plateau » où sont construits les édifices du pouvoir exécutif] et est retourné à la plaine* » O Estado de S.Paulo, 7 décembre 2004. Le militant historique du PT, Plinio de Arruda Sampaio, démocrate chrétien, en dressant la liste des responsables du massacre des cinq « sans terre » qui vient d'avoir lieu à Felisbourg dans le Minas Gerais, n'a pas épargné le gouvernement « *qui n'accorde pas les crédits suffisants à l'INCRA pour la réforme* » : « *On ne peut pas absoudre le gouvernement Lula d'une partie des responsabilités pour les morts et blessures qui ont eu lieu* ». Le Président de la Commission Pastorale de la Terre (CPT), l'évêque Tomàs Balduino, a déclaré : « *On dit que je suis désappointé avec le gouvernement Lula et le PT, mais cela ne dit pas tout ; ceux qui sont désappointés vraiment ce sont les leaders des mouvements populaires, car on ne pourrait pas attendre autre chose d'un gouvernement qui privilégie le capital financier* ». Dans le même article, Boff, un autre théoricien de la théologie de la libération affirme « *que les dollars obtenus avec l'exportation des produits agricoles servent à payer la dette extérieure, mais avec un très haut coût social et environnemental. Nous payons en son temps la dette externe au prix de continuer à tuer et à défricher, en ne faisant pas la réforme agraire et en maintenant l'exclusion sociale de millions.* ».

## L' APPEL DES INTELLECTUELS DE SAO PAULO

Comme nous l'avons analysé dans d'autres articles (voir *Carré Rouge* N° 27 et 28 ), une fraction des intellectuels qui avaient adhéré et contribué à la construction du PT, ont refusé le cours du gouvernement actuel, même si une autre partie occupe postes ministériels, Commissions diverses, Directions d'Instituts, de Centre de recherche, de Fondations... contribuant à l'élaboration idéologique qui détourne les concepts et valeurs qu'ils défendaient jusqu'alors, pour s'accommoder sans trop de problèmes moraux. Cependant, comme nous l'avons vu, une petite partie d'entre eux, mais non des moins prestigieux, avaient su se dresser pour défendre les quatre parlementaires exclus du PT, pour leur défense théorique et pratique, et les ont suivis dans la démarche de nouveau regroupement politique qui a abouti à la formation du P- SOL. Aujourd'hui, au sein du PT et en dehors, dans le mouvement social et dans les combats théoriques, ils sont plus nombreux encore à combattre le néolibéralisme du gouvernement Lula, son désastre social et national. Contrairement à ce qui s'est passé dans les années 80 en Europe et en France précisément, où ces élites ont contribué à la mise en place de l'Europe capitaliste néolibérale, il y a au Brésil une résistance sur ce terrain qui est une spécificité brésilienne. On en trouve une expression dans l'appel courageux que des intellectuels de Sao Paulo, fondateurs du PT, ont adopté, en préconisant pour le cas des élections municipales dans cette ville le « vote critique » sous la forme du « vote nul ou en faveur d'une candidature qui fasse la critique par la

*gauche de l'administration de Marta ». Examinant les candidatures de Marta Suplicy (PT) [4] et celle de José Serra (PSDB), l'un d'entre eux, Plinio Arruda Sampaio, explique : « Une fois qu'on n'est d'accord avec aucun des candidats maires, voilà le vote qui contribue le plus à l'avancée de la lutte pour la transformation de la société brésilienne. Nous écartons bien sûr le vote du "moindre mal" parce qu'il ne s'agit pas de comparer les candidats en termes d'efficacité administrative. Le motif de l'annulation est plus profond : il vise à montrer dans ce moment de confusion qui domine, que, même avec des différences, les candidats à la mairie de Sao Paulo se situent politiquement dans le même camp (le camp de la politique de maintien d'un ordre économique et social inique) [...] Laquelle des candidatures a profité de la campagne pour créer une relation de forces capable d'affronter les groupes économiques et sociaux qui commandent les politiques urbaines à Sao Paulo ? Qui a mentionné que, pour changer les priorités de la ville, il est nécessaire d'affronter les créanciers de l'État brésilien, qui, protégés par la loi de Responsabilité Fiscale, condamnent la municipalité à la pénurie ? Des fleuves d'argent ont été gaspillés dans la propagande électorale, mais rien ne se dit sur le capital spéculatif qui détermine le vecteur de croissance de la ville, sur les entreprises prestataires de services qui emprisonnent le budget municipal, sur la priorité absolue donnée au transport individuel (cause ultime des insolubles problèmes de transport). [...] En votant nul, afin de marquer une position, on affirme que la lutte politique est faite de beaucoup de batailles, de beaucoup d'événements, de beaucoup de conjonctures différenciées. La mémoire d'un geste politique incompris sur le moment peut devenir décisive dans un moment futur, quand devant le développe-*

*ment des faits, au-delà des paroles, sa justesse sera démontrée. »*

## LE SECOND MANIFESTE DE 300 ÉCONOMISTES

Comme autre expression de ce processus il nous faut signaler le second Manifeste que plus de 300 économistes brésiliens viennent d'adopter. [5] L'actuel Manifeste porte comme sous titre : « Pour une politique économique en vue d'un projet national de développement ayant comme priorité la création d'emplois et la réduction des inégalités sociales. »

Après avoir dénoncé la continuité avec la politique néolibérale du gouvernement antérieur, il explique le fait « que la situation sociale s'est aggravée d'une façon très claire et que le léger souffle de croissance que l'on peut remarquer cette année ne change en aucune mesure le caractère d'exclusion et de paupérisation de la politique économique du gouvernement » [...], « il n'y a aucun signal de changement de l'actuelle politique économique. Au contraire, le gouvernement tient à réaffirmer qu'il ne désire pas en changer », le Manifeste s'adresse à l'opinion publique pour proposer une ligne de force d'un programme de réformes élémentaires qui met en relief le contenu néolibéral de la politique du gouvernement Lula Da Silva (abaissement des taux d'intérêts, instauration de mécanismes de contrôle des capitaux, un audit financier et social de la dette extérieure, inverser le processus de dénationalisation, en particulier contre les PPPs, utiliser les ressources publiques pour un programme en faveur de l'Éducation, la Santé, l'habitat populaire, appui significatif à l'agriculture familiale à la réforme agraire et à l'économie solidaire) et enfin exigeant une consultation nationale pour tout problème en-

gageant la souveraineté de la nation (ALCA, Accords Mercosur- Europe, OMC...)

## DÉBAT CRITIQUE

### DANS LA GAUCHE DU PT

Pour la direction du PT, il y a eu victoire du PT dans les élections municipales et quelques défaites locales dues à des conjonctures particulières. Face à la débandade de nombreux candidats intégrant le gouvernement, le ministre José Dirceu a centré son discours sur le fait que cela n'exprimait en aucun cas une désillusion vis-à-vis du gouvernement, car sinon comment expliquer les victoires des autres candidats élus : « Parmi les maires élus lequel a mené une campagne opposée au gouvernement ? » a-t-il argumenté. Pour calmer cependant quelques mécontents, il a été admis que, hors contexte de bilan électoral, une recommandation serait faite pour la réduction des taux d'intérêt. Le rôle de certaines des critiques de Dirceu au sein du gouvernement est de ménager une marge pour l'épanchement d'une partie des inquiets de sa majorité et aussi pour celui de la « gauche du PT ».

Pour la gauche du PT, il y a eu défaite du PT. Les principales tendances en sont la DS (Démocratie Socialiste, appartenant au Secrétariat unifié de la IV<sup>e</sup> Internationale ; l'un de ses membres appartient au gouvernement, Rosetto, comme ministre de la réforme agraire), « l'Articulation de gauche » (à laquelle appartient le ministre de la pêche José Fritsch) et « l'Action Populaire » (APS). Elles ont rassemblé entre 30 et 35 % des voix lors du congrès de 2001. Devant le fiasco électoral qu'ont été les élections municipales pour leurs candidats aussi, (à Porto Alegre et à Belem par exemple pour la DS), candidats

engagés dans une campagne qui n'a ni su, ni voulu se démarquer de la politique suivie par la direction du PT et par le gouvernement, contrairement à ce qui s'est passé à Fortaleza pour la militante Luizianne Lins de la DS élue,[\*] le débat interne post électoral à la gauche du PT a été très intense.

Mais c'est particulièrement au sein de la tendance « Articulation de gauche » que ce débat a été vif, le noyau de direction de la DS par contre étant singulièrement plus prudent dans son bilan critique.[6] Nous avons vu plus haut la pertinence des critiques portées par les 15 députés membres de la « gauche du PT ». Leur critique contre la politique économique gouvernementale est juste et rejoint celle qui s'exprime aux quatre coins du pays. Certaines de leurs contributions analysant les contre-réformes libérales du gouvernement le sont aussi. De même leur vote contre la Mesure Provisoire « blindant » Henrique Meirelles est un pas positif (23 députés du PT sur 90 ont voté contre la Mesure Provisoire). [7] Dans son texte pour le débat au sein du PT, « l'articulation de gauche » demande la démission de toute l'équipe économique. Même si le problème n'est pas seulement l'équipe économique mais le gouvernement comme un tout, cette position n'ayant donc aucune viabilité, le fait qu'elle soit posée aide le débat.

Pourtant tout cela ne répond pas aux préoccupations qu'a formulées au sein de « l'articulation de gauche » un groupe de militants dont fait partie le cartooniste Marangoni, groupe qui est le plus actif au niveau syndical contre le cours pro-gouvernemental de la direction de la CUT :

« Nous estimons nécessaire un changement de route dans l'orientation de notre courant vis-à-vis du gouverne-

ment et du parti des travailleurs. Dépassée dans les faits, la formule du "gouvernement en dispute" doit être révisée. L'insistance dans cette formule et dans la caractérisation du gouvernement Lula comme "notre gouvernement" a mené l'Articulation de gauche à une position de ligne auxiliaire du camp majoritaire du PT. Nous défendons ici que notre tendance confirme sa définition idéologique pour le socialisme révolutionnaire. » [...] « En 2003 la gauche du PT a vécu le drame de vivre avec un gouvernement qui, en peu de mois, s'est chargé de rompre une histoire de plus de vingt ans. C'est pour cela que la présence de la gauche socialiste dans le gouvernement Lula ne se justifie pas aujourd'hui, à cause d'un improbable changement dans l'orientation du gouvernement ! » [...]

« La gauche socialiste, pour contribuer à la constitution d'un pouvoir des travailleurs anticapitalistes, indépendant, irréconciliablement opposé à la bourgeoisie, avec une confiance dans ses propres forces doit développer des tâches dont le centre ne se trouve pas dans la dispute au sein du gouvernement Lula. [...] Si, jusqu'en 2002, le Parti des travailleurs était un facteur d'unité de la gauche brésilienne, aujourd'hui il est un facteur de dispersion. Cependant, même s'il ne compte pas avec la même force qu'avant, le PT continue à être une référence pour une grande partie de la classe travailleuse, de la jeunesse, d'intellectuels, et de quelques mouvements sociaux. Pour cette raison n'importe quelle tentative de construire une organisation de part, ayant des caractéristiques socialistes, démocratiques et de masses, donc distincte et même opposé au PT, ne peut contradictoirement se passer d'une lutte au sein du parti. Une telle dispute doit avoir les caractéristiques suivantes :

a) Être, chaque fois plus, publique et

chaque fois moins une dispute interne  
 b) Être contre l'essentiel du gouvernement Lula. Ce qui veut dire 1) mobiliser contre des initiatives comme les réformes syndicales et du travail, la réforme Universitaire, les ventes des réserves pétrolières ; 2) Au Parlement, il ne faut plus donner un seul vote contraire aux intérêts des travailleurs, comme la loi des faillites, les PPSs...

c) Polariser dans le débat idéologique avec la majorité du PT, en reprenant le Programme Démocratique et Populaire ayant des caractéristiques anti-latifundiaires, anti-impérialistes et anti-monopolistes, faisant donc opposition à la politique économique de Pallocci/Meirelles.

d) proposer l'unité de la gauche brésilienne autour de ce programme et de ces actions. »

Quelques jours après la diffusion de ces propositions, un texte commun de la DS et de l' « Articulation de gauche », « Lettre aux militants du PT », était loin de répondre à ces préoccupations... À nouveau, il laisse entendre qu'il est possible d'obtenir un changement d'orientation du gouvernement Lula Da Silva, et donc il n'est pas question que les ministres le quittent. Tout en demandant une autre politique, il s'enferme dans une compétition pour les élections internes au PT en 2005, ainsi que dans l'alternative droite/gauche (PSDB/PT) pour les élections présidentielles de 2006.

Le groupe de « l'articulation de gauche » dont nous avons exposé les positions a réagi en abandonnant cette tendance et en réaffirmant ses positions : « Le gouvernement Lula est le produit de la plus formidable montée des luttes de masse de l'histoire du Brésil mais aussi du reflux de ces mobilisations dans la dernière décennie, d'une conjoncture de désarticulation sociale. Composé par un accord entre quelques

courants progressistes et le grand capital monopoliste, l'administration fédérale fut, dès avant même la prise du pouvoir, prisonnière de la logique du capital rentier, de la financiarisation, et des orientations néolibérales. Expliquer que, à cause de sa composition initiale, cette gestion serait "en dispute" désarme les secteurs populaires organisés et aide à augmenter les illusions sur les possibilités d'altération de la route choisie spécialement dans l'aire économique. Cette formulation est devenue une formule qui pétrifie "l'Articulation de gauche" ». De plus « En différentes circonstances, il a été cherché à mettre des obstacles à la manifestation des opinions contraires. Il a été tenté de faire obstacle à des alliances et à des articulations avec d'autres secteurs du mouvement social, comme s'il était possible de construire des luttes sans dialogues francs avec d'autres secteurs de la société sans préjugés. [...] Même si nous pensons que le gouvernement n'est pas en dispute, nous pensons qu'il existe encore des espaces dans le cadre du Parti des Travailleurs pour le débat avec sa base sociale. Au-delà de l'univers du parti, notre action principale doit se concentrer dans le mouvement social organisé et parmi les secteurs appauvris de la population... Nous continuerons ensemble dans les luttes du peuple brésilien, même si nous sommes momentanément séparés. »

**500 000 SIGNATURES**

**POUR LA LÉGALISATION**

**DU P SOL**

Le 14 décembre, un an jour pour jour, après leur expulsion du PT, la sénatrice Heloisa Helena, les trois députés Luciana Genro, Babà et Joao Fontes, accompagnés de leurs camarades, portaient à Brasilia 450 000 signa-

tures de citoyens brésiliens exigées par la nouvelle loi (438 000 exactement) pour la légalisation du nouveau parti fondé en juin dernier : le PSOL, le Parti Socialisme et Liberté. Ils se fixaient d'en obtenir 500 000 pour leur prochaine Rencontre Nationale à Porto Alegre lors du Forum social. Obtenues sur un nombre important d'États (comme l'exige d'ailleurs la loi) il est certain que leur répartition n'est pas homogène et que les chiffres révèlent une grande inégalité dans l'implantation au niveau national. Il s'agit bien sûr d'un appui démocratique à l'existence du nouveau parti et non d'une adhésion. Cependant il est indéniable que le produit de cet effort militant, obtenu en six mois de campagne, participe pleinement de cette recomposition politique et sociale que nous avons signalée plus haut. Pourquoi ne pas dire que nous partageons la fierté et la joie des camarades du PSOL et que nous nous sentons solidaires avec eux.

Pourtant, aucune voie royale n'est tracée, surtout après une expérience aussi traumatisante que la dégénérescence du PT. En même temps, il est important pour ce regroupement de comprendre que l'histoire du PT ne fut pas une simple séquence inévitable d'équivoques et d'échecs du début jusqu'à la fin, mais qu'elle fut une forte expression de la capacité qu'eurent les travailleurs brésiliens d'organiser un instrument de lutte.

Composé de tendances, de sensibilités et de personnalités très diverses, ayant parfois des préventions entre elles, venant dans leur majorité du PT, le nouveau regroupement doit d'une part apprendre à dialoguer et à homogénéiser le bilan critique de l'expérience du PT, s'affirmer et refuser en même temps l'auto proclamation. On a pu constater comment l'en-

fermement sectaire d'un parti comme le PSTU, pourtant très actif depuis plus de dix ans au sein des entreprises, des quartiers et de la jeunesse, sérieusement implanté syndicalement et comportant une série de personnalités reconnues, est incapable de gagner les consciences et les cœurs de segments du peuple brésilien. Ses résultats électoraux dans ces élections municipales, où pourtant il était pratiquement le seul à présenter une position opposée au cours social libéral du gouvernement Lula Da Silva, ont été infimes, les plus bas sûrement qu'il ait jamais obtenu.

Il s'agit de contribuer à la « *refondation de la gauche pour refonder le pays* », c'est-à-dire que le PSOL doit se considérer comme un moment de ce processus qui connaîtra d'autres moments, d'autres formes. Il ne doit pas craindre de s'adresser à tout le pays, à toute la nation menacée aujourd'hui de dépeçage et de dislocation, menacée dans son patrimoine naturel, son eau, ses rivières, ses territoires comme l'Amazonie, ses populations, un pays qui se lève et travaille durant une journée entière pour pouvoir alimenter le lendemain les bourses de New York et d'ailleurs par la masse de capitaux nécessaires au fonctionnement rentier et parasitaire du système capitaliste. Il doit par le dialogue avec d'autres sensibilités trouver les mots, le programme de survie qui consiste à émanciper et reconstruire un pays sur de nouvelles bases.

Le PSOL doit donc se construire, s'homogénéiser par le débat permanent et ouvert entre ses membres et ses composantes, faire que ses noyaux de base gagnent leur autonomie politique en se liant aux luttes politiques et sociales, tout en aidant à la construction du bloc des classes

opprimées intégrant tous les partenaires du mouvement social, pour que ce dernier aide à dresser le peuple brésilien exploité contre la politique destructrice du gouvernement social libéral de Lula Da Silva.

Il convient de percevoir l'existence, dans ce mouvement social, dans le MST mais ailleurs aussi, de positions qui estiment inutile la forme de parti. Il faudra savoir agir et dialoguer avec elles, convaincre. Comme il faudra savoir convaincre les secteurs qui, rompant et entrant en lutte contre le cours social libéral du gouvernement Lula pour des réformes élémentaires, ne perçoivent pas et n'ont pas tous une grande clarté sur l'ampleur de la rupture que cela exige pour aboutir. Ce sont eux pourtant qu'il faut savoir, sans ultimisme, intégrer et persuader. Enfin, et la relation du débat dans la gauche du PT en montre l'importance, de sa capacité à conduire les discussions avec les secteurs qui combattent honnêtement dans le PT, tout en s'alliant dans l'action avec eux, dépendra la capacité du PSOL de les accueillir et de marquer de nouveaux pas dans la reconstruction.

D'autres problèmes encore découlant de l'effondrement organisationnel provoqué par la politique bourgeoise d'agression du gouvernement Lula. Alors qu'au niveau élémentaire de la défense des intérêts matériels et moraux de la classe des travailleurs, la centrale syndicale, la CUT, appuyée sur les conquêtes sociales, permettait et défendait, par son existence même, la densité sociale organique de cette classe, la transformation de sa direction en courroie de transmission d'une politique de destruction, non seulement entrave la lutte de résistance, mais organise la dislocation. Certes la lutte unitaire en son sein pour recon-

quérir la centrale et ses syndicats est indispensable. Des secteurs, on l'a vu dans le cas du syndicat des professeurs du supérieur, (il y en a d'autres), a obtenu des résultats et deviennent à partir de là des éléments centraux de la contre-offensive. Mais en même temps d'autres secteurs combattifs, pour pouvoir lutter, quittent la centrale qui les cadennasse pour s'organiser de façon indépendante, et certains même remettent en question l'existence d'une organisation permanente. On les retrouve cependant dans les assemblées générales, dans les délégations élues. Il y a donc un débat fraternel à mener avec eux tout en démontrant dans l'action la validité de la voie choisie.

Enfin, si, comme on peut jusqu'à présent le penser, l'auto-organisation des travailleurs brésiliens dans leurs luttes n'arrive pas au point que les élections présidentielles de 2006 ne soient caduques, il est certain que celles-ci représenteront un moment important pour tenter de polariser et unifier la conscience des travailleurs des villes et des campagnes autour d'une candidature anticapitaliste et anti-impérialiste qui ouvre une alternative. Comment faire pour que convergent les secteurs les plus divers autour de cette perspective, comme un moment pour construire le plan d'urgence et le programme du bloc des classes dont nous parlons plus haut ? Comment le PSOL peut-il contribuer en mettant à la disposition de ce front les forces et les personnalités qui ont déjà une audience de masse parmi les travailleurs brésiliens ?

Nous n'abordons là que quelques-uns des débats et problèmes auxquels sont confrontés nos camarades et sur lesquels ils ont déjà engagé entre eux les discussions. Au fur et à

mesure de leur avancée, nous les ferons connaître à nos lecteurs et tenterons d'y contribuer.

### Notes

\* Pour une analyse détaillée du résultat des élections consulter le dossier Brésil réalisé par « Avanti » N° 18 sur leur site <http://avanti-lcr.org>

1- Comme l'analysent d'un point de vue favorable aux travailleurs Luciana Genro et Roberto Robaina dans le texte « Un miroir déformé de la volonté populaire » publié dans *Avanti* N° 18 : « *Le PSDB a des liens historiques avec un passé intellectuel très profondément enraciné dans les intérêts de la classe dominante. Le PT garde des liens historiques avec les secteurs populaires, la classe des travailleurs, les organisations du mouvement social raison pour laquelle il est beaucoup plus capable de dévier, amortir voire annihiler les luttes et le développement de la conscience du peuple travailleur.[...] Il s'agit de deux options qui*

*sont pour l'essentiel identiques, s'apparentant à deux "frères siamois" comme l'a dit Chico de Oliveira : l'une est dirigée par des intellectuels dont une bonne partie s'est transformée en banquiers ; l'autre, par des dirigeants syndicaux devenus des administrateurs de fonds publics en général et de fonds de pension en particulier, qui se sont battus pour arracher des espaces de pouvoir en s'efforçant de devenir les meilleurs représentants politiques des mêmes intérêts de classe ».*

2- On peut trouver l'intégrale de la traduction de cet article sur le site de.

3- Le mot gauche est utilisé dans le sens qu'il a en Amérique latine, c'est-à-dire celui qui désigne le mouvement socialiste anticapitaliste et anti-impérialiste.

4- Il est assez savoureux de lire dans la presse brésilienne que Marta Suplicy « attribue sa défaite électorale à la politique économique du gouvernement fédéral » alors qu'elle l'a jusqu'alors toujours appuyé avec ferveur. « *Les aléas électoraux de 2006 (élections pour les gouverneurs) l'exigent*

*sans doute ainsi ».*

5- On peut trouver leur premier Manifeste du 15 juin 2003 et le deuxième sur le site de « alencontre » et aussi de « Carré Rouge » sous la rubrique Dossier Brésil.

6- Non seulement le noyau de direction de la DS préconise le maintien de son ministre au sein du gouvernement Lula Da Silva, mais il appuie quelques-unes des propositions de réformes néolibérales du gouvernement Lula, comme la proposition de réforme syndicale et a une position très ambiguë sur la réforme universitaire. Il n'appela pas à la manifestation du 25 novembre à Brasilia alors que l'« Articulation de gauche » le faisait.

7- Un *modus vivendi* semble s'établir entre la direction du PT et sa gauche. Contrairement à ce qu'il s'est passé pour Heloisa Helena, Luciana Genro, Babà et Joao Fontes qui furent exclus pour leur vote contraire à réforme des retraites, une certaine tolérance est désormais observée quant à certains votes contraires au sein du parlement.

L'intense activité éditoriale de Charles-André Udry et de Marie-France Masserey nous conduit également à signaler aux lecteurs de *Carré Rouge* un livre de Claude Serfati sur les liens entre l'impérialisme dans sa configuration actuelle et le militarisme. En attendant d'y revenir dans le prochain numéro, ces quelques lignes ont pour but d'inciter nos ami(e)s à le lire sans tarder.

# Claude Serfati

## « Impérialisme et militarisme Actualité du 21<sup>e</sup> siècle »

Cahiers libres, Éditions Page deux, Lausanne, 261 pages, 22 euros.

Claude Serfati part du constat qu'en ce début de siècle, les défenseurs du capitalisme financiarisé et mondialisé, notamment au Royaume Uni et aux États-Unis, n'ont plus peur d'employer le terme « impérialisme » pour désigner les rapports de domination et de tutelle politique qu'ils estiment nécessaire d'établir à l'égard de larges parties du monde. Les critiques de l'ordre mondial de l'après chute de l'URSS et de l'après guerre du Golfe n'ont souvent pas ce courage, et se réfugient derrière le terme « empire ». Même lorsqu'ils rejettent le contenu que Hardt et Negri donnent à cette notion, ils tendent à faire comme si seule la domination états-unienne était en cause. « L'empire » dispense les impérialismes européens et japonais, évite de se poser trop directement le sens de l'intégration d'une Chine rendue au capitalisme et à l'économie mondiale sous égide du capital financier.

La thèse défendue par Claude Serfati est que l'impérialisme constitue la seule catégorie pertinente pour comprendre, non seulement l'attitude des États-Unis, mais l'économie politique de la mondialisation contemporaine comme un tout. Depuis vingt ans, le capital financier dans ses formes contemporaines (fonds de pension et de placement financier) a reconquis

des domaines de valorisation qui lui avaient échappé (éducation, santé, services publics de base) et en a conquis de nouveaux (activités artistiques et intellectuelles). La logique rentière propre au capital argent qui se nourrit d'intérêts et de dividendes s'est installée, avec l'appui des politiques néolibérales et des institutions internationales, au cœur des processus de maîtrise technologique du vivant (OGM, etc.). Les classes sociales qui bénéficient de l'économie politique de la mondialisation du capital sont en majorité situées en Europe et aux États-Unis, mais les classes possédantes d'autres régions de la planète sont tout aussi intéressées à sa perpétuation, dont elles tirent grand profit. Un régime social de domination qui met la rente au centre de sa reproduction et qui dispose de la planète comme horizon, dépend de façon immédiate de sa puissance de coercition. L'accumulation financière et rentière attaque de front les exigences de la reproduction de long terme (c'est-à-dire « soutenable ») des écosystèmes. Elle menace ainsi l'existence même des producteurs et de leurs familles et nourrit la possibilité de révoltes futures. Celles-ci sont prévues dans les stratégies des « think-tanks » et des états-majors. Le militarisme n'est donc pas une tumeur maligne sur le

capitalisme contemporain. Dans les pays développés, la sécurité (la protection) des droits de propriété du capital bénéficie d'une attention encore plus soutenue depuis le 11 septembre 2001. Elle conduit, comme en Irak, aux aventures militaires dont l'issue ne peut être que la re-colonisation ou le retrait. Elle justifie des remises en cause de droits individuels et collectifs au nom de la « sécurité nationale » et de l'affaiblissement de la démarcation entre menaces externes et internes, entre ennemis de « l'intérieur » et de « l'extérieur ». Les États-Unis sont au cœur de ce processus parce que, plus que tout autre grand État, ils ont organisé leur reproduction sociale propre sur des rapports où ils doivent ponctionner en prédateurs les ressources de vastes zones de l'économie mondiale. De nombreux pays du Sud demeurent enfermés dans des rapports de dépendance construits à l'ère de l'impérialisme classique. La pompe à paiement de la dette n'a pas cessé de fonctionner, et l'exploitation des ressources naturelles, largement destinées à l'exportation, s'exerce dans le cadre d'une exhaustion des ressources endogènes et d'un appauvrissement dont sont issues les « nouvelles guerres ».

□

Attention :

Comment s'adresser  
à Carré rouge ?

**et**  
**Abonnements**

voir  
le bulletin en  
page 18

et consultez le site de  
Carré rouge :  
**<http://carre-rouge.org>**

et un certain nombre  
de « liens » intéressants

Page 26

01

## ÉDITORIAL

François Chesnais

03

## EUROPE

La constitutionnalisation du capitalisme, Yves Bonin

19

## ENQUETE

Flexibilité et précarisation en Europe : comment les industriels suisses en profitent, Jean-François Marquis

 Le chantier éclaté : la précarité comme règle (p. 20) L'exploitation au temps de l'usine flexible (p. 23)

27

## ALLEMAGNE

La situation politique en Allemagne, réponse aux questions posées par Carré rouge

37

## EDF-GDF

La défaite du changement de statut d'EDF-GDF, Marc

Porcheron

 Fin de la première partie Deuxième partie (p. 45)

55

## SANTÉ

Pas de combat contre la réforme de l'Assurance-maladie sans un programme des travailleurs pour la santé, Alfred Lary

63

## ARGENTINE

Après la révolte de décembre 2001, Aldo Andrés Casas

81

## BRÉSIL

Après les élections municipales, Jean Puyade

94

## LECTURE

Le livre de Benoît Mély est paru

96

Claude Serfati : « Impérialisme et militarisme  
Actualité du 21<sup>e</sup> siècle »